

# COUPE SUISSE DE FOOTBALL NEUCHÂTEL XAMAX ET SERVETTE REJOUERONT

(PAGE 21)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIENT JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

# Kissinger est à Moscou: un test pour la détente

MOSCOU (AP). — M. Kissinger, secrétaire d'Etat, est arrivé mercredi à Moscou pour essayer de dresser avec les dirigeants soviétiques les grandes lignes d'un nouveau traité de limitation des armes nucléaires offensives.

## LES IDÉES ET LES FAITS

### Eglises en ruines

Il y a plus de soixante ans, Maurice Barrès publiait : « La grande pitié des Eglises de France », recueil des articles qu'il avait rédigés dans l'« Echo de Paris » et des discours qu'il avait prononcés à la Chambre française, jetant un cri d'alarme pour conjurer le péril dont étaient menacés les édifices religieux qui firent la gloire et l'honneur de son pays. On était au lendemain des persécutions du petit père Combes, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'affaire des cultuelles où tant de hauts lieux, refuges d'art sacré et spirituel, furent désaffectés et saccagés, les diocèses et les paroisses ne suffisant plus à entretenir couvents et églises, quand ils n'étaient pas transformés en prisons ou en granges. Barrès ne défendait pas seulement la beauté des édifices réputés. « Fût-elle dédaignée, la moindre église rurale, écrivait cet incroyant, enrichit la vie locale. L'Eglise est une idée, une âme dont ne veulent pas les sectaires aux poches emplies d'écus ». Malgré l'anticléricalisme régnant sur la majorité de l'assemblée, l'écrivain obtint partiellement gain de cause par une loi de 1913, protégeant les monuments religieux les plus importants.

Aujourd'hui, l'auteur illustre des « Nouveaux Aristocrates » et des « Nouveaux Prêtres », Michel de Saint-Pierre, prend la relève en écrivant son livre : « Eglises en ruines, Eglises en péril » (Plon), fruit d'une enquête approfondie, menée à travers toute la France, avec des témoignages irrécusables de prêtres et de fidèles, sur les ravages subis tant par les lieux de culte que par les objets d'art religieux. A cet égard, la situation est encore plus catastrophique qu'elle ne l'était au début du siècle. Car le danger ne vient plus de l'extérieur (André Malraux a pris nombre de mesures pour protéger les édifices classés et pour étendre ce classement à de petits chefs-d'œuvre d'art roman, gothique ou baroque) ; il vient de l'intérieur même de l'Eglise où trop de curés néo-modernistes ne savent plus ce qu'est la beauté d'un lieu de culte, support de la prière.

Michel de Saint-Pierre dénonce principalement deux périls. Un certain clergé, qui n'a que mépris pour la tradition, s'est mis à brocanter, sans nul droit, au profit d'antiquaires douteux et à vil prix, nombre d'objets du culte d'une valeur inestimable, témoins de l'antique piété (nous ne parlons pas ici des affreux produits de l'art suplicien). D'autre part, profitant des lenteurs de l'administration, il laisse tomber en douve les vieilles et belles églises du passé (et jusqu'aux cathédrales de Rouen ou Reims où les restaurations sont urgentes) pour les remplacer par de hideux bâtiments dits fonctionnels où il est certes plus commode de prononcer des homélies à caractère socio-politique au lieu d'annoncer l'Evangile.

Ce n'est pas que l'auteur soit un fanatique du roman et du gothique. Il goûte les formes d'architecture moderne religieuse là où, par exemple, un Léger ou un Matisse ont mis la patte à des vitraux et même à l'édifice tout entier. Ce que dénonce Michel de Saint-Pierre, ce sont ces halles innombrables faites non plus pour la célébration, mais pour des rassemblements populaires. Si la foi n'est plus gravée dans la pierre — ce qui ne signifie pas l'idolâtrie, mais environnement nécessaire à la majesté du culte divin — elle s'étiolle, comme c'est si souvent le cas aujourd'hui. Alors que tant d'églises catholiques s'appauvrissent, n'est-il pas significatif que, depuis quelques décennies, on ait fait parfois le chemin inverse chez les protestants ? Témoin, la reconstruction du Temple du bas à Neuchâtel. Entre l'église-musée et l'église-hangar, il y a un juste milieu à observer.

René BRAICHET

Si M. Kissinger réussit dans sa mission, les grandes lignes en question seraient ratifiées par le président Ford et par M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, lors du mini-sommet qu'ils doivent avoir le mois prochain, probablement à Vladivostok.

Cette visite de trois jours et demi sera un test de l'intérêt que portent les Soviétiques à ce type de négociations et à la détente en particulier.

En arrivant à l'aéroport de Vnoukovo, où il a été accueilli par M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, M. Kissinger a exprimé son plaisir d'être de nouveau à Moscou et a ajouté : « Nous nous attendons à avoir des conversations très complètes, très amicales et très constructives dans la ligne du dialogue qui se poursuit depuis de nombreuses années... Nous croyons que cela sera profitable aux peuples des deux pays et aux peuples du monde dans l'intérêt de la paix. »

Un haut fonctionnaire américain a dit aux journalistes pendant le vol que M. Kissinger était mandaté par l'ensemble du gouvernement américain pour négocier un traité sur les armes nucléaires et que les divergences avec le Pentagone avaient été aplanies.

Le secrétaire d'Etat entend négocier un traité global et ne plus s'attacher seulement à la limitation des fusées à têtes multiples.

Pendant le voyage, Strobe Talbot, 28 ans, correspondant de « Time », a été informé que les Soviétiques lui refusaient son visa. Malgré l'intervention de M. Kissinger auprès de M. Gromyko, le journaliste a dû débarquer à l'escale de Copenhague.

Talbot, qui avait été en poste à Moscou en 1969 et 1972, avait traduit et publié les mémoires de Nikita Khrouchtchev.

### D'UNE CAPITALE A L'AUTRE

A partir de dimanche, le secrétaire d'Etat américain se rendra successivement à Delhi, Dacca, Islamabad, Kaboul, Téhéran, Ispahan, Chiraz, Bucarest, Belgrade et Rome, du 27 octobre au 5 novembre. De bonne source, on dit également que M. Kissinger pourrait se rendre à Ankara le 5 ou 6 novembre.

(Lire également en dernière page)

## L'adoption d'enfants étrangers : des formalités à ne pas négliger

BERNE (ATS). — Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'adoption, le nombre des personnes désireuses d'adopter un enfant étranger a subi une forte augmentation. Mais, les problèmes ont cru dans une mesure tout aussi importante, car nombre de particuliers font venir maintenant des enfants directement, sans passer par une organisation (Terre des hommes par exemple). A tel point que les autorités suisses ont pensé judicieux de rappeler au public les formalités à faire pour adopter un enfant étranger.

Dans 50 % des cas où les Suisses introduisent dans notre pays des enfants étrangers pour les adopter, les formalités suisses ou étrangères ne sont pas correctement remplies, déclare M. René Pachter, de la police fédérale des étrangers. Les gens ne sont pas toujours conscients des problèmes qui peuvent se poser plus tard avec ces enfants. Ils sont certes pleins de bonne volonté, mais cela ne suffit pas. Pour les autorités suisses, il est indispensable de faire au préalable toutes les formalités exigées, car il en va finalement de la sécurité et de l'avenir de ces enfants.

Depuis 1967, on a enregistré 241 cas d'adoption d'enfants étrangers par des personnes qui ont rempli elles-mêmes les formalités. Une première augmentation s'est fait sentir en 1968, mais les chiffres se sont fortement accrus depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'adoption du 30 juin 1972. Actuellement, on enregistre environ 10 cas par mois, alors que ce chiffre était encore de 2 à 3 auparavant.

(Lire la suite en page 15)



Deux enfants que les inondations ont rendu orphelins près de Dacca.

(Téléphoto AP)



## C'EST EN ESPAGNE, HÉLAS

Ces milliers de baigneurs ensoleillés se trouvent au sud de l'Europe. Sur la plage de Benidorm en Espagne pour être précis. 21 degrés à la fin d'octobre, cela mérite bien de faire trempette. Quelle chance tout de même !

(Téléphoto AP)

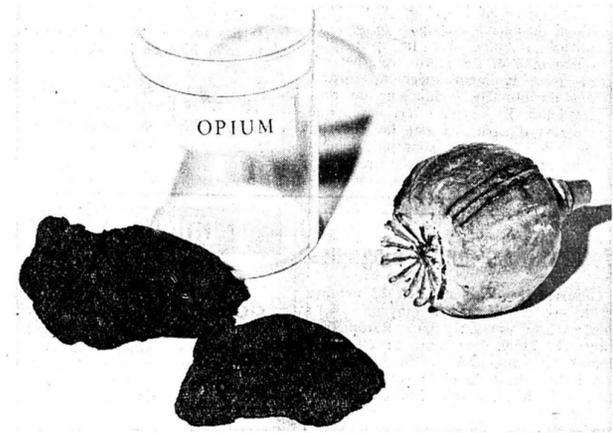
## Quand, sur la route de la drogue, des Suisse trouvent l'enfer à Katmandou

LAUSANNE (ATS). — « Après un mois au Népal, je ne pouvais plus supporter le spectacle horrible d'un certain nombre de jeunes toxicomanes, parmi lesquels des Suisses. Etaient-ils 100, 200, 300, tout simplement en train de « crever » sur place ? Car, ils sont démunis d'argent, ils vivent dans les parcs, ils n'ont même plus de quoi se payer les hôtels minables et il survient finalement de la dose quotidienne de morphine qu'ils s'injectent... »

C'est un extrait d'un rapport de M. Pierre Rey, directeur du centre d'accueil pour jeunes drogués de Lausanne, publié par l'organisme médico-social vaudois et le Cartel romand d'hygiène sociale et morale.

On avait été alarmé l'année dernière par des cas de jeunes toxicomanes suisses qui avaient été rapatriés des Indes. On s'était affolé de leur gravité. Le département politique fédéral était débordé par les appels des ambassades de l'Inde, du Népal, du Pakistan et de l'Afghanistan, qui venaient arriver quotidiennement un nombre impressionnant de « chevelus » sans passeport (ils les vendent), sans papiers, sans visa renouvelé, malades, sortant de l'hôpital ou de la prison.

Ces ambassades, n'ayant pas de personnel spécialisé, demandèrent à Berne de faire quelque chose pour ces jeunes Suisses. A la requête du département politique fédéral, le directeur du centre d'accueil de Lausanne se rendit alors en Inde et au Népal pour étudier les possibilités du rapatriement.



Le pavot, père de l'opium.

(Archives)

## Deux appareils de l'aviation militaire suisse sont détruits

### ON NE DÉPLORE HEUREUSEMENT AUCUNE VICTIME

(c) Un avion militaire du type C36 a disparu mercredi matin dans les flots, après avoir atterri sur le lac des Quatre-Cantons à la hauteur de la localité lucernoise de Hertenstein. Le pilote, qui n'a pas été blessé, a regagné la terre ferme à la nage. Il a été reconforté dans un hôtel. Vêtu d'habits prêtés par l'hôtelier, il a alors pris place à bord d'un hélicoptère de l'armée, qui l'a ramené à sa base. La police lacustre lucernoise a réussi à repêcher le siège de l'avion et deux citernes à essence. L'avion a rapidement sombré. On suppose qu'il sera remonté à la surface aujourd'hui.

Des témoins, avec lesquels nous nous sommes entretenus sur place, nous ont déclaré : « Nous avons soudain vu un avion voler très bas. Il faisait un bruit terrible. Après s'être posé sur l'eau, il a tangué comme une coquille de noix. Le pilote est sorti de l'appareil, s'est mis debout sur les ailes, avant de sauter dans l'eau et de regagner le bord à la nage. Peu après l'avion sombra. La seule remarque du pilote : « Ma machine a calé ». Le pilote n'a pas donné l'impression d'avoir été blessé. Il n'a pas

été possible d'apprendre des détails quant aux causes de l'accident. L'avion, peint en jaune et noir, est un appareil d'entraînement.

### A PAYERNE

Par ailleurs, vers 13 h 45, à l'aérodrome militaire de Payerne, un avion « Mirage 3 S », piloté par le capitaine Hans-Peter Hülliger, venant du canton de Zurich, prenait le départ en direction d'Yverdon sur la piste principale. Il se trouvait à une quinzaine de mètres de hauteur seulement, sur le prolongement de la piste, lorsque plusieurs mouettes pénétrèrent dans le réacteur, qui cessa de fonctionner. Le pilote essaya alors de le remettre en marche, mais en vain. L'appareil retomba alors sur le ventre et prit feu.

Malgré la faible hauteur où il se trouvait, le pilote a été sauvé grâce à son siège éjectable. Il ne semble pas sérieusement blessé, mais a été tout de même transporté en ambulance à l'hôpital de zone de Payerne, où il a été mis en observation.

(Lire la suite en page 15)

## DE LA CONTAGION

A notre époque de grands désordres et de crises latentes ou à venir, méfions-nous de la contagion. De la contagion que les frontières, les coutumes, les traditions et les institutions les plus solides ne parviennent à éviter ni à combattre.

La grève des PTT, qui a causé les ravages dont nous avons fait état dans ce journal, l'est dernier en Italie, voici que la France en connaît à son tour les ennuis. Le courrier n'est plus distribué à Paris ni en province. Quel sera le prochain pays à subir l'assaut du virus ?

Il y a dix ans, en octobre 1964, se déclençait à l'université de Berkeley, en Californie, la contestation massive des étudiants américains. D'escalade en violence, elle communiqua le feu aux poudres, à Nanterre et à Paris, moins de quatre années plus tard : ce fut la « révolution de mai 68 ».

D'autres plaies se répandent ainsi à travers les hémisphères, à une amplitude jamais connue auparavant, grâce aux moyens de transport et de communication de notre siècle. La drogue sévit du nord au midi et d'est en ouest. La vague de pornographie inonde et submerge le grand écran et ce que l'on ose encore appeler la littérature.

Il ne serait pas difficile de multiplier les exemples de contagion dont nous sommes tous plus ou moins victimes. Ne parlons de l'inflation nationale et internationale que pour mémoire. Une chose est certaine : aucun pays, si sage et raisonnable soit-il, n'est plus à l'abri des contagions des temps modernes.

Notre dessin n'est pas de les dramatiser. Elles passent d'ailleurs comme les grandes épidémies des siècles derniers. Tant pis pour ceux qui y laissent des plumes, ou qui ne savent ni les prévoir, ni les prévenir.

La contagion, fort heureusement, joue aussi à l'envers. La presse européenne en a porté témoignage ces derniers jours : le « non » massif des citoyens suisses à l'initiative xénophobe a eu d'heureux effets en Allemagne fédérale et en France. La décision des Suisses aurait été néfaste aux étrangers dans ces deux pays si elle s'était traduite par un « oui » majoritaire.

Même un petit pays est donc capable d'exercer sur un continent une influence bienfaisante. Les dirigeants des nations ébranlées par les troubles sociaux auraient également tout à gagner à l'étude du fonctionnement de la paix du travail helvétique. Et ceux qui, ici, en contestent l'inestimable valeur, feraient bien de s'intéresser aux funestes conséquences de la pagaille sociale chez certains « grands » voisins.

R.A.

## Kenitex

c'est :

Le revêtement de façades d'origine américaine, fabriqué en Suisse sous licence, par KENITEX S.A. (Suisse) à Vevey.



Michel RAPPO

2035 Corcelles - Tél. (038) 31 49 49

# VIGNOBLE - VIGNOBLE



Cette année, les onze exposants ont déployé un effort particulier dans la présentation de leurs stands. Grâce au dynamisme du commerce local, Colombier attire une clientèle provenant de toute la région.  
(Avispress - J.-P. Baillod)

## Au tribunal de police de Boudry Des infractions à la LCR aux... bagarres!

**De notre correspondant :**  
Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, qui assumait les fonctions de greffier.

Le tribunal se rendit d'abord à Auvrier pour procéder à une vision locale destinée à établir les circonstances d'un accident survenu au printemps. Le jeune cyclomotoriste J.-P. E. avait été renversé par une voiture conduite par K.C., les deux d'Auvrier. On reproche en plus à ce dernier d'avoir circulé en état d'ivresse. Le tribunal acquittera le prévenu pour ce qui concerne l'infraction à la LCR, mais retiendra l'ivresse en condamnant K.C. à une amende de 800 fr. et au paiement de 260 fr. de frais.

Dans l'affaire de voies de fait évoquée lors de la dernière audience, B.G. a été condamné à 50 fr. d'amende, les frais à sa charge se montant à 80 francs. R.T. de Rochefort n'a pas versé à l'Office des poursuites une somme retenue de 225 fr. Le jugement sera rendu mercredi prochain et sera conditionné au versement de la somme due jusqu'à la fin de la semaine.

D.D. de Peseux n'a pas, lui non plus, versé entièrement un montant dû à l'Office des poursuites. Il le fait à l'audience en versant en même temps le montant de l'amende infligée, soit 75 fr. ainsi que les 28 fr. de frais.

### MONTRE BRISÉE

En voulant mettre à la raison un consommateur qui faisait du scandale, l'agent de police G.G. de Cormondrèche eut sa montre-bracelet fracassée par J.-M. C. de Neuchâtel, lequel avait pu plus que de raison. Ce dernier payera jusqu'au 30

novembre le montant de la perte subie par G.G., soit 150 fr. et l'affaire sera classée. Dans une autre bagarre, J.-P. T. de Neuchâtel s'est montré agressif. Il paiera 100 fr. à une bonne œuvre et bénéficiera d'un retrait de plainte.

### IL AVAIT OUBLIÉ...

G.S. de Saint-Blaise ayant par trop honoré Bacchus, oublia en prenant le volant de sa voiture que le dépassement d'un certain 2% d'alcoolémie est puni par la loi, ce qui, en l'occurrence, vaudra au prévenu une condamnation de 700 fr. d'amende, assortie de 240 fr. de frais.

E.R. de Neuchâtel aurait forcé le passage du tram au moment où les signaux étaient au rouge. Pas d'accident, mais conduite imprudente estime le tribunal qui rendra son jugement mercredi prochain. B.S. de Saint-Blaise est acquitté pour avoir utilisé un chemin réservé aux bordiers, alors qu'il se rendait chez un de ceux-ci. Contrevenant avait injustement été dressée.

### DROLE DE MENTALITÉ!

P.Z., de Neuchâtel fut surpris par un restaurateur de Colombier au moment où il s'appropriait deux matelas. Le prévenu avait d'autre part commandé pour 2436 fr. de vins fins à une maison de Genève, en donnant une adresse fictive, mais à laquelle il put néanmoins prendre possession de la marchandise qui fut intégralement ingurgitée en compagnie d'amis. P.Z. n'a pas, par ailleurs, versé des sommes retenues par l'Office des poursuites. Il ne se présente pas à l'audience et sera pour ces délits condamné à 30 jours de prison et payera 220 fr. de frais.

Enfin, une affaire de tôle froissée où

un témoin devient à son tour inculpé, verra son épilogue dans une nouvelle séance fixée au 27 novembre.

M. W.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Marcel Düscher-Haldi, à Boudry;

Monsieur Gilbert Düscher-Comtesse et son fils François, à Boudry;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Hermann Düscher-Perret;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jacob Haldi-Yersin;  
Les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur d'annoncer le décès de leur bien cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami,

**Monsieur Marcel DÜSCHER**  
retraité TN

que Dieu a rappelé à Lui dans sa 76me année.

Boudry, le 22 octobre 1974.  
(av. du Collège 9)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération aura lieu samedi 26 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Œuvre de la sœur visitante de Boudry, c.c.p. 20 - 6282

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Gustave Huther;  
Madame Marie-Rose Isles et sa fille Karin, à Corcelles;

Monsieur et Madame Jean-Jacques Huther et leurs enfants Christine, Patrick et François, à la Chaux-de-Fonds;

Madame Marcelle Renaud-Schwab, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Fontainemelon;

Les enfants et petits-enfants de feu Berthe Perrenoud-Schwab, à Colombier, au Canada et à Crostand;

Les enfants et petits-enfants de feu Edmond Schwab, au Mont-Pèlerin;

Les familles Kurth, Cochand, Loertscher, Huther, Kunz, parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame Gustave HUTHER**  
née Marthe SCHWAB

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 75me année.

2035 Corcelles, le 23 octobre 1974.  
(Petit-Berne 1)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.  
Esaïe 30 : 15.

L'incinération aura lieu samedi 26 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 9 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs et de ne pas faire de visites, mais de penser à l'Hospice de la Côte, à Corcelles (c.c.p. 20 - 391)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## REMERCIEMENTS

**Monsieur et Madame Pierre-Alois MICOL-GUILLOUD**

et leur famille, très touchés de l'affectueuse sympathie et de l'amitié qui leur ont été témoignées lors de la maladie et du décès de

**Charles-Alois**

et dans l'impossibilité de répondre à chacun, adressent à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs sentiments de profonde reconnaissance pour leurs prières, leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons et leurs messages.

Une reconnaissance spéciale va au personnel de l'hôpital des Cadolles et du Centre de transfusion, aux médecins et à toutes les personnes qui ont donné ou offert leur sang.  
Neuchâtel, octobre 1974.

Profondément émue des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil,

**Madame Anne-Marie SCHWEIZER**

et ses filles Marie-Josée, Anne-Gabrielle, Dominique et familles expriment à toutes les personnes qui les ont entourées leur reconnaissance et leur sincères remerciements.

Leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs leur ont été d'un précieux réconfort.  
Cormondrèche, octobre 1974.

La famille de  
**Monsieur Maurice WAELTI**

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.  
Peseux, octobre 1974.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Jean-Pierre Rognon-Haldemann et leurs enfants Isabelle et Richard, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur  
**Edgar-Charles ROGNON**

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu dans sa 72me année, après une longue maladie.

2003 Neuchâtel, le 22 octobre 1974.  
(Perrière 11)

L'Eternel est mon berger :  
Je ne manquerai de rien.  
Ps. 23 : 1.

L'incinération aura lieu vendredi 25 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.  
Esaïe 30 : 15.

Monsieur et Madame Paul Feissli, à Zurich, et leurs enfants;  
Monsieur et Madame Oswald Feissli, à Berneck (SG), leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Georges Düscher, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Eugène Feissli, à Bottmingen (BL), et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Clara FEISSLI-RÜTHLISBERGER**

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, élevée à leur affection, dans sa 91me année.

L'incinération aura lieu dans l'intimité, vendredi 25 octobre, à 16 h 15, au crématoire de Saint-Gall.

Domicile mortuaire: Monsieur Oswald Feissli, Berneck (SG).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Raymond Junod et leur fille, à Peseux;

Monsieur et Madame Roger Junod et leurs filles, à Bôle;

Monsieur et Madame Gaston Junod et leurs enfants, à Saint-Maurice;

Monsieur et Madame Claude Junod et leurs enfants, à Champ-du-Moulin;

Monsieur Michel Junod, à Neuchâtel;

Les familles Junod, Berger, Schluep, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Mélanie JUNOD-BERGER**

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et parente, élevée à leur affection, dans sa 81me année.

Champ-du-Moulin, le 22 octobre 1974.

Je lève mes yeux vers les montagnes :  
D'où me viendra le secours?...  
Mon secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.  
Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 25 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Domicile de la famille: c/o Raymond Junod, Châtellard 26, 2034 Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

## Les rapports police-public

« Monsieur le rédacteur en chef, Après avoir vécu plusieurs cas douteux de contraventions pour des motifs bénins à propos desquels il ne vaut en général pas la peine d'aller au tribunal, je me décide à faire part à qui de droit des réflexions suivantes: ne serait-il pas possible que les agents de police fassent leur travail avec un peu plus de réflexion, d'impartialité, de psychologie et même (pourquoi pas?) de tolérance? En effet, il me semble, par exemple, que la première réaction d'un automobiliste à une contravention qui lui paraît injustifiée ou à moitié justifiée (façon d'interpréter la loi, omission d'avertissements préalables), la première réaction donc (tout à fait primitive, je l'admets) serait de rouler exactement comme on vient de le lui interdire, ce qui, si cela arrive, pourrait être beaucoup plus dangereux que sa faute première.

La vie serait tellement plus agréable si les agents essayaient de se faire mieux accepter par un peu plus d'humanité et de gentillesse; personne n'est vraiment méchant, surtout par un honnête conducteur de tous les jours. Et ce n'est pas parce que certains d'entre eux ont les cheveux un peu longs qu'ils sont plus dangereux et plus susceptibles d'être mis à

l'amende pour tout et pour rien, à la plus petite occasion.

Souvent, ils ont le même âge que les agents; imaginez alors l'abîme d'incompréhension qui se crée entre deux personnes du même âge, du même lieu, et l'agressivité qui en découle, alors que les deux personnes sont peut-être allées à l'école ensemble dans leur enfance. Cet exemple se situe bien entendu à tous les niveaux: il est honteux que deux êtres humains puissent être aussi éloignés uniquement pour des questions de convictions ou d'allure générale.

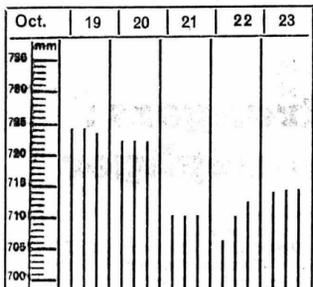
Mon rêve? Une campagne de gentillesse et de tolérance réciproque entre les agents et le public (à défaut de changer entièrement la société). Cela détendrait les relations en général, calmerait les conducteurs imprudents mieux qu'une répression excessive, et rendrait la police plus sympathique aux yeux du public, en lui redonnant son véritable rôle, qui n'est pas de chercher des ennuis aux gens, mais bien de les aider et de les protéger.

En vous remerciant, veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes meilleures salutations.

François Allemand  
Neuchâtel »

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 23 octobre 1974. — Température: moyenne, 4,1; min.: 2,8; max.: 5,0. Baromètre: moyenne, 712,9. Eau tombée: 2,1. Vent dominant: direction, sud-ouest, assez fort à fort. Etat du ciel: couvert, pluie jusqu'à 11 h 30, ensuite faible pluie intermittente.



Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: quelques précipitations résiduelles sont encore possibles au début, la limite des chutes de neige se situant vers 1100 mètres. Des éclaircies locales apparaîtront au cours de la journée de jeudi et les précipitations cesseront peu à peu. En plaine, la température sera proche de 4 degrés la nuit et de 8 degrés l'après-midi. Vents du sud-ouest s'orientant au nord-ouest demain. Moins froid en montagne.

Sud des Alpes et Engadine: quelques précipitations cette nuit. Jeudi, en général ensoleillé. Température: la nuit 3 degrés, le jour 10 degrés.

Evolution pour vendredi et samedi: au nord des Alpes, au début quelques éclaircies, surtout dans l'ouest. Plus tard, nouvelles pluies et baisse de la température. Au sud des Alpes, vendredi assez ensoleillé, samedi augmentation de la nébulosité.

## COMMUNIQUE

### Les Petits chanteurs de Lourdes à Serrières

Un des hauts lieux du monde chrétien, Lourdes reçoit chaque année des millions de pèlerins qui viennent au pied de la grotte des apparitions demander l'intercession de la Vierge. Et l'une des prières le plus souvent formulées est l'obtention de la paix. Tout au long de l'année, les Petits chanteurs de Lourdes demandent cette paix, et leur chant est un message de paix. C'est ce message qu'ils apportent, à Lourdes et à travers le monde. Le répertoire des Petits chanteurs de Lourdes est très complet, et va de la polyphonie de la Renaissance aux auteurs modernes, des vieux Noëls aux chansons populaires de tous les pays du monde. Les Petits chanteurs de Lourdes seront le mercredi 30 octobre à Neuchâtel, où ils donneront un concert à l'église Saint-Marc à Serrières.

### Un grand magasin où l'on se sent chez soi

A une époque où le petit commerce de détail tend à disparaître, l'épicerie Geiser, modeste entreprise familiale à Monruz a su prouver que la chance sourit toujours à ceux qui aiment leur métier.

Après quelques mois de transformations, René Geiser, assisté de son fils Pierre-André et de toute sa famille, vient d'ouvrir son nouveau magasin d'alimentation Usego.

De vastes locaux, un très grand choix, des produits de qualité et d'une fraîcheur indiscutable, des prix sympathiques, en un mot tout pour satisfaire l'acheteur.

En inaugurant le libre-service, René Geiser n'a pas sacrifié à l'anonymat. L'accueil amical et les bons conseils du spécialiste sont toujours là.

(Communiqué publicitaire 2181)

## Exposition commerciale de Colombier: c'est bien parti!

L'exposition commerciale de Colombier, qui fermera ses portes dimanche soir, a été officiellement inaugurée hier matin. Au nom des onze exposants, M. Pierre Burgat devait relever l'objectif de cette manifestation annuelle: promouvoir le commerce local tout en œuvrant à l'animation villageoise. Parmi les invités, on notait la présence des représentants des autorités communales, conduits par le président de l'exécutif, M. Fritz Grether, du président du législatif, M. Blaise Galland, de M. G.-A. Grosjean, président de la Société de développement, etc...

M. Grether profita de l'occasion pour exprimer le soutien des autorités au commerce local et souligner la bonne entente qui règne ici entre la population et le pouvoir public. Ce qui explique le fait que 73 % des électeurs et électrices de Colombier ont voté le 20 octobre (dont 68 % de femmes).

Cette année, l'exposition qui est abritée dans la grande Salle, se distingue par le large éventail de marchandises de choix qui témoignent de la volonté des commerçants du village d'offrir à une

clientèle, désormais régionale, des produits sélectionnés, à des prix avantageux. Mais le trait le plus positif, à notre avis, c'est que cette manifestation, au-delà de son but commercial, vise en premier lieu à la promotion des contacts humains sans lesquels il serait difficile de miser sur l'avenir d'une communauté. J. P.

## Etat civil de Neuchâtel

**NAISSANCES.** — 14 septembre Robert-Tissot, Marina, fille de Finn-Alain, médecin-dentiste, Neuchâtel, et de Maria-Josefa, née Ortuno.

12 octobre. Mayer, Christian, fils de Juvénal-Charles-Arthur, gendarme, Neuchâtel, et de Jeannine-Suzanne, née Colomb. 22. Amez-Droz, Cédric, fils de Frédy-Roger, électronicien, Neuchâtel, et de Cosette-Betty, née von Gunten.

**DÉCÈS.** — 17 octobre Fontana, Giovanni, né en 1895, ancien plâtrier-peintre, Neuchâtel, veuf d'Ida, née Marchini. 21. Jeannet née Vermot-Gaud, Henriette-Juliette, née en 1884, Neuchâtel, épouse de Jeannet, Henri-Alcide; Frey née Nicolet, Hélène-Henriette, née en 1907, la Chaux-de-Fonds, épouse de Frey, Paul-André.

**La C.C.A.P.**  
garantit l'avenir de vos enfants  
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel  
Agent général: Chs Robert

**Naissances**

Monsieur et Madame Pierre-Alain BURN et leur fille ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

**Carole**  
21 octobre 1974  
Maternité 2203 Rochefort  
Landeyeux

**Prime enfance**  
Tous les articles pour futures mamans, bébés et petits enfants  
CAP 2000 PESEUX, tél. 31 25 48

**AVIS TARDIFS**  
Fr. 3.— par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

**CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS**  
Ce soir et demain, à 20 h 30  
**LA GRANDE GUERRE DU SONDRÉBOND**  
de C.-F. RAMUZ, par le Centre dramatique de Lausanne.  
Réservation : tél. 25 90 74

Aula du Collège - MARIN  
Jeudi 24 octobre - 20 h 30

**JAPON d'Hier et de DEMAIN**  
Conférence et film du journaliste genevois FERNAND GIGON  
Entrée Fr. 4.— Société d'Emulation

CE SOIR, dès 20 heures  
**Cercle libéral**  
**LOTO**  
CLUB DES LUTTEURS  
SFG Neuchâtel - Ancienne  
Abonnements • Beaux quines

**FAN L'EXPRESS**  
**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR  
\* Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 20.—  
Puis renouvellement au tarif suivant :  
3 mois Fr. 26.— 6 mois Fr. 48.— 1 an Fr. 92.—  
(\* souligner de qui convient)  
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
No et rue : \_\_\_\_\_  
No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_  
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à  
FAN - L'EXPRESS  
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL  
**FAN FAN FAN FAN FAN**

**L'annonce reflète le vivant du marché**

**POMPES FUNÈBRES**  
transports en Suisse et à l'étranger toutes formalités  
Neuchâtel 038 / 25 36 04  
**EVARD-FLÜHMANN**

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Explosion des frais hospitaliers (suite)

### L'exécutif ordonne une expertise

Lors de la session extraordinaire du Grand conseil des 14 et 15 octobre, il a été fait état du gaspillage de matériel médical, de surconsommation médicale et d'augmentation des effectifs du personnel hospitalier.

Ces affirmations touchent l'ensemble des hôpitaux, voire tout le secteur de la santé publique. Au vu de ces éléments, et pour garantir à la population que les services dont il a la responsabilité sont gérés de manière économique, le Conseil communal de la ville, selon un communiqué adressé hier, a décidé d'ordonner une expertise portant sur les hôpitaux dépendant de la ville de Neuchâtel, expertise dont les conclusions lui permettront de prendre les mesures éventuelles nécessaires.

#### REFUS D'ASSISTANCE

De son côté, la direction des hôpitaux de la ville communique :

Les médecins-assistants du service de chirurgie de l'hôpital de la ville, aux Cadolles, ont refusé d'assister jeudi matin 17 octobre, M. Nosrat Rochani, chirurgien-adjoint, lors de deux interventions mineures.

L'assistance opératoire de M. N. Rochani a en revanche repris l'après-midi du même jour et se poursuit désormais normalement.

#### SOUTIEN AU MÉDECIN

Le parti socialiste neuchâtelois lui, dans un communiqué publié hier, a pris

position contre la lettre ouverte des médecins de l'hôpital des Cadolles. Ces derniers s'étaient élevés contre l'intervention, devant le Grand conseil, du député socialiste, le Dr. Rochani qui avait notamment fait état de gaspillages dans les hôpitaux, ainsi que nous l'écrivions plus haut. Selon le communiqué, l'Etat de Neuchâtel dépense aujourd'hui deux fois et demi plus pour les hôpitaux qu'en 1967. Sur la base de ces constatations, il convient de déterminer la politique qui doit être adoptée pour diminuer les déficits hospitaliers.

#### VIGOUREUSE CONDAMNATION

Le député Rochani, poursuit le communiqué, a défendu la position arrêtée par le groupe socialiste à l'unanimité. Son intervention a suscité des réactions inattendues d'une partie du corps médical et para-médical de l'hôpital des Cadolles. En particulier pour manifester leur désaccord, des médecins assistants ont refusé d'assister ce chirurgien dans ses opérations jeudi. Le PSN condamne vigoureusement ces agissements contraires à l'éthique la plus élémentaire qui devrait respecter tout médecin.

Le problème du coût de la santé, ajoute encore le PSN, ne pourra être résolu sans une collaboration constructive du corps médical et paramédical. Les agissements de certains membres de ce corps visant à mettre en danger la situation professionnelle du Dr. Rochani

risqueraient, s'ils étaient tolérés, de rendre les autorités politiques incapables de gérer une partie importante des dépenses publiques. Cette union sacrée des médecins assistants n'a pour but que de sauvegarder les privilèges d'une caste. Le PSN n'admettra pas qu'un corporatisme égoïste mette en cause la politique sociale de l'Etat neuchâtelois.

Le PSN, conclut le communiqué, soutient le Dr. Rochani et souhaite que le Conseil d'Etat prenne les mesures qui

s'imposent pour que le député Rochani puisse à l'avenir exercer son mandat sans avoir à craindre de représailles dans sa vie professionnelle. Celui-ci devrait d'ailleurs être reçu par le gouvernement afin qu'une solution soit trouvée à cette situation.

Le Conseil communal de la ville de Neuchâtel a d'autre part diffusé un communiqué dans lequel il souhaite que le corps médical ne fasse plus aucune déclaration publique.

### Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

#### L'AVIS D'UN PATIENT

« Monsieur le rédacteur en chef, C'est avec grand intérêt que j'ai lu la publication, ce matin, de la lettre d'un groupe de médecins assistants et stagiaires des Cadolles, en réponse à l'exposé d'un député socialiste (médecin, sauf erreur), fait au Grand conseil et relatif à la pratique d'une médecine de qualité en même temps que plus économique.

Vous permettez certainement à un patient de donner son avis personnel et vécu.

J'ai été hospitalisé tout récemment (pas à Neuchâtel), pour une opération du ménisque et une ostéotomie du tibia et du péroné. Lors de l'examen d'entrée très complet, effectué par un médecin assistant, ce dernier a constaté une petite déformation à un ortel due à un accident lors de mon école de recrue, en 1940. En dépit de mes explications et bien que cette petite déformation ne m'ait jamais gêné dans ma profession de facteur, l'assistant en question exigeait absolument une radiographie. Il a fallu un refus ferme de ma part, avec aussi l'appui du chef de service pour faire l'économie d'une radiographie parfaitement inutile, pour l'opération que je devais subir.

Autre exemple : en cours d'hospitalisation, un autre médecin assistant décida de faire une urographie, je n'ai pu savoir pour quelle raison. Rendez-vous fut pris pour la semaine suivante au service de radiologie. Entretemps, le chirurgien-chef de service me licencia, les soins pouvant être donnés à domicile. Or, tant l'assistant en question que l'infirmière responsable firent des difficultés et

exigèrent que je retourne quelques semaines plus tard à la radiologie pour effectuer cette urographie. Après avoir pris l'avis et avec l'accord du chirurgien-chef et de mon médecin de famille, cette demande d'urographie fut annulée, la nécessité étant injustifiée, d'autant plus que je n'avais, à ce moment plus aucun contact avec l'hôpital. Avec ces faits, j'ai le sentiment très net que bien de ces examens, analyses, radiographies, etc., sont demandés davantage dans l'intérêt de la formation des jeunes médecins que dans l'intérêt du malade, et sans la préoccupation du coût élevé, pour la collectivité ou pour le patient, de telles interventions.

Une autre lacune constatée, c'est que le malade n'est quasiment jamais informé, par les assistants ou stagiaires, des résultats de ces examens, analyses ou radiographies. Je me suis rendu compte que le chirurgien chef de service, ignorait même ces interventions, demandées par ses subalternes.

Il ne s'agit pas de revenir à une médecine de nos arrière grands pères ou à une médecine de lazaret. Il est évident qu'une analyse ou un examen de trop valent mieux qu'une ou l'autre de pas assez, j'en conviens ; mais il ne s'agit pas non plus de tomber dans l'exagération inverse.

En vous remerciant de votre hospitalité (c'est le mot !), je vous présente, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

J. Jeanneret  
Peseux

#### La gravité du problème

« Monsieur le rédacteur en chef, La levée de boucliers d'un groupe de médecins contre la récente intervention d'un de leurs confrères au Grand conseil, m'incite à signaler aux intéressés, qui ne semblent pas conscients de la gravité du problème en cause, une récente estimation de l'évolution du coût de la santé d'une part, du produit national suisse de l'autre.

Cette étude prospective montre que si les deux données continuent à évoluer au rythme actuel, le produit national suisse entier serait absorbé par les soins de la santé aux environs de l'an 2010.

A chacun d'imaginer cette société dont le total des ressources serait consacré au maintien de la santé mais qui ne mangerait plus, ne se vêtirait plus que de défroques héritées du passé, ne construirait plus ni logements, ni écoles, ni routes...

Absurde, voire impossible, bien sûr ! Au surplus, chacun sait combien de pareilles extrapolations sont sujettes à caution. Il n'en reste pas moins que l'explosion du coût de la santé publique — et en particulier des frais hospitaliers — est une cruelle réalité, un problème urgent que le perfectionnisme helvétique, social et technocratique, est en train de conduire à une terrible impasse.

Sous peine de réveils douloureux, une rapide prise de conscience et une réflexion fondamentale de la part de tous les intéressés, médecins des hôpitaux en tête, sont indispensables. C'est dans ce sens que l'intervention du député médecin me paraît de bon augure.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Richard Meuli, Neuchâtel

### Les commissions des polices du feu du district ont siégé à Marin-Epagnier

De notre correspondant :

Les représentants des commissions du feu et les commandants des corps de sapeurs-pompiers du district de Neuchâtel ont siégé récemment à Marin sous la présidence de M. Veuve, directeur de l'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie.

Les délégués ont tout d'abord assisté à un exercice du corps des sapeurs-pompiers sous la direction du capitaine Halbeisen, rue de la Fleur de Lyss, où un sinistre était simulé dans l'immeuble Vessaz. Ainsi que le releva le capitaine Gattoliat, dans sa critique, cet exercice

comportait une difficulté pour la transmission des ordres par le fait qu'il fallait contourner tout un pâté de maison pour accéder à la façade nord du bâtiment sinistré.

Les délégués se retrouvent ensuite à l'aula du nouveau collège où ils furent salués par M. Remo Siliprandi, conseiller communal, accompagné de M. Etienne Veluzat, président de la commission du feu et de plusieurs membres de la dite commission. Après un vin d'honneur, la partie administrative se déroula rapidement sous la présidence de M. Veuve. Le procès-verbal de la séance de 1973 et le rapport de l'expert cantonal furent approuvés puis l'assemblée décida de se réunir à Cornaux l'an prochain.

#### RELATIONS ENTRE AUTORITÉS ET COMMUNES

Le major Habersaat, représentant de la fédération cantonale des sapeurs-pompiers, parla des relations entre les autorités cantonales et les communes et recommanda l'observation des délais dans l'envoi des rapports. Il exposa les conséquences néfastes dues à différentes erreurs successives lors d'un incendie survenu dans le canton un premier janvier et le recommanda aux communes de persévérer dans l'amélioration de leur matériel malgré la création des centres de secours.

M. Scholl, expert cantonal, apporta quelques renseignements complémentaires concernant les causes du sinistre évoqué par le major Habersaat.

A l'aide de clichés, M. Devenoges, représentant du service cantonal des eaux, parla des problèmes posés par les citernes à mazout, par leur contrôle et par leur entretien. Il signala les déficiences les plus courantes sur lesquelles les contrôleurs de la police du feu doivent porter leur attention pour éviter la pollution des eaux. Il répondit à quelques questions des auditeurs qui furent encore orientés sur les modifications apportées à des arrêtés du Conseil d'Etat relatifs à la police du feu.

#### L'ENSA met à l'épreuve son plan « catastrophe »

Les abondantes chutes de neige et la tempête sévissant sur le canton ont détruit certaines artères principales à haute tension du réseau de l'ENSA durant le week-end dernier. Le personnel du service d'exploitation de cette société est intervenu, du dimanche à 4 h 30 au lundi à 6 h 30 pour redresser les lignes endommagées par les arbres.

Trois pylônes métalliques de la ligne 60 kW alimentant la Locle furent détruits.

Afin de rétablir l'alimentation de cette ville dans les plus brefs délais le personnel dut recourir à des moyens de fortune. Le remplacement des supports et des conducteurs endommagés nécessitera plusieurs jours de travail.

Au cours de ces 26 heures, 17 lignes ont été réparées grâce à la célérité des équipes d'intervention. Malgré la rupture, à la Petite-Sagneule, des conducteurs de la ligne principale 125 kW reliant Cornaux et Travers, la distribution générale a pu être sauvegardée par le bouclage du réseau 65 kW.

### Des bureaux de poste libre-service à la place de facteurs ?

## Les buralistes neuchâtelois sont préoccupés

M. Robert Comtesse, président de la section neuchâteloise de la Société suisse des buralistes postaux, exprime les préoccupations actuelles de ses collègues, face aux nouveaux projets de rationalisation de l'entreprise des PTT :

— Les PTT sont devenues une entreprise industrielle qui n'échappe pas aux mesures de concentration et de rationalisation visant à économiser la main-d'œuvre, notamment de distribution ainsi que les frais d'exploitation. Nous ne sommes pas contre le progrès, mais chaque nouvelle mesure de rationalisation porte préjudice au salaire du buraliste postal et l'évolution actuelle menace en premier lieu l'existence des buralistes-facteurs, c'est-à-dire des petits bureaux de poste...

Résumons la situation actuelle : déjà à Berne, Bâle, Zurich, et bientôt à Genève, des offices de poste à libre service fonctionnent à titre expérimental. Les usagers visés doivent donc se rendre dans ces bureaux pour retirer leur courrier qui est distribué deux à trois fois par jour (une fois le samedi), dans des cas qui seront gratuites dès 1975. Dans ces bureaux on trouve des distributeurs automatiques de timbres, des balances pour les paquets, des changeurs de monnaie, des installations pour le dépôt de colis, etc. A l'avenir, on prévoit l'ouverture de semblables offices à

proximité des centres commerciaux, des grands ensembles locatifs, etc.

#### OPÉRATION « BOITES AUX LETTRES »

Dans le canton, on n'a pas encore tenté une telle expérience, mais en revanche, comme partout ailleurs, la campagne « Boîtes à lettres », bat son plein. Celle-ci invite les propriétaires et les locataires de maisons familiales ou d'immeubles isolés, à installer des boîtes aux lettres et des boîtes auxiliaires (pour les colis) au bord de la route, sur le passage du facteur. L'entreprise des PTT subventionne en partie ces nouvelles installations.

On prévoit aussi pour les nouvelles constructions, l'installation de boîtes à lettres groupées, desservant des groupes d'immeubles. L'objectif de l'opération : réduire ou plutôt économiser le personnel de distribution qui se fait rare dans les grands centres urbains, ce qui ne semble plus être le cas dans les localités moyennes.

Pour l'heure, l'entreprise des PTT continue à livrer les colis à domicile et aussi à payer les mandats. Mais que se passera-t-il demain si la rationalisation devient générale ? Certes, on pense aux aînés, aux invalides, aux malades qui ne peuvent pas se déplacer. M. Comtesse, pour sa part, estime que les bu-

ralistes-facteurs sont menacés car leur salaire dépend du trafic postal :

#### ET LES CONTACTS HUMAINS ?

— Si le trafic diminue sensiblement, on assistera à la fermeture des petits bureaux de poste.

Pourquoi cette préoccupation ? Le président des buralistes postaux neuchâtelois explique : le bureau postal est un lieu de rencontre, un lien permanent entre les usagers et l'administration des PTT. D'autre part, le facteur contribue au maintien des contacts humains. Le jour où les boîtes à lettres seront installées au bord des routes, ce contact sera supprimé. Et ce sera encore pire, lorsque les offices et les bureaux postaux d'une certaine importance seront transformés en libre-service.

Sans compter que les projets de rationalisation à grande échelle se traduiront inévitablement par une réduction sensible des prestations au public. En effet, pour obtenir son courrier ou lire son journal, il faudra se déplacer au centre de distribution automatique ou à l'office postal le plus proche.

Certes, le changement ne sera pas brutal et l'entreprise des PTT, en particulier dans le canton, a toujours évité jusqu'ici de procéder brusquement à la fermeture d'un petit bureau de poste, attendant souvent que le buraliste visé

atteigne l'âge de la retraite, avant de prendre une telle décision.

D'autre part, des assurances ont été données aux buralistes postaux notamment en ce qui concerne leur salaire. Il s'agit aussi d'éduquer le public en vue d'obtenir son adhésion aux changements qui se préparent.

Pour le moment donc, les buralistes postaux neuchâtelois, comme leurs autres collègues, suivent de près les changements qui se préparent. Ils sont préoccupés par l'avenir de la profession. Et ceci d'autant plus qu'ils sont conscients que le processus de rationalisation et de concentration, dans le secteur des PTT, est irréversible.

Lors de leur prochaine assemblée générale, qui se déroulera à Marin-Epagnier, les buralistes postaux ne manqueront pas de soulever ces problèmes. La question qui se posera est claire : l'avenir des petits et moyens bureaux de poste ne dépendra pas seulement des efforts des buralistes postaux, mais également de la volonté des usagers de contribuer, par leur soutien, au maintien des prestations actuelles et à la sauvegarde d'une profession qui contribue largement à la promotion des contacts humains.

J.P.



#### Encore un tamponnement par l'arrière

● AU volant d'une auto, Mme G. C., de Neuchâtel, circulait, rue des Sablons, en direction est, hier, vers 13 h 20. A la hauteur de l'immeuble No 55, sa voiture tamponna l'arrière de la voiture conduite par M. J.-D. P., de Neuchâtel qui était à l'arrêt au signal « Cédez-le-passage ». Dégâts.

#### Une voiture quittait une place de parc

● MARDI vers 23 h 20, M. K. B., de Marin, circulait de Neuchâtel en direction de Saint-Blaise. A la hauteur de la Favag, sa voiture entra en collision avec celle conduite par M. J. V., de Bevaix qui quittait une place de parc au sud de la route. Dégâts.

#### Collision

● HIER vers 13 h 10, M. A. B., de Neuchâtel, circulait, au volant d'une auto, rue de la Maladière, dans cette dernière localité. A la hauteur du garage du 1er Mars, son véhicule tamponna l'arrière de la voiture conduite par M. W. R., de Saint-Aubin, qui était à l'arrêt, à la signalisation lumineuse. Dégâts.

#### Professeur à l'honneur

● HIER au cours d'une cérémonie officielle présidée par le prince Philippe duc d'Edimbourg, le professeur Jean-G. Baer de l'Université de Neuchâtel s'est vu conférer le titre de membre étranger de la Société royale de zoologie de Londres.

## Augmentation des tarifs de vente du gaz et de l'électricité

### « Inégalités » dans les relevés des compteurs ?

● L'ARRÊTÉ du 20 août du Conseil communal introduisait une majoration des tarifs de vente de l'électricité.

Mais les relevés des compteurs, intervenant dans les ménages trimestriellement, la majoration, par mesure d'équité, devait intervenir progressivement dès le mois d'octobre. Par rapport au tarif en vigueur, l'augmentation était portée à 25 % sur la base des relevés d'octobre, à 35 % sur ceux de novembre et à 45 % pour toutes les factures établies au 1er décembre 1974. Dès janvier 1975, cette majoration de 45 % frapperait tout le monde uniformément.

Et l'augmentation du tarif du gaz ? Il était impossible, on s'en doute, d'introduire cette même majoration progressive pour les tarifs de vente du gaz qui, selon l'arrêté pris le 2

septembre par le Conseil général et sanctionné, le 27, par le Conseil d'Etat, entré en vigueur dès le 1er janvier 1975.

Or, les ménages dont les relevés de compteurs s'opèrent le 23 décembre et s'étendent jusqu'au 23 mars ou, exemple extrême, couvre la période du 6 octobre au 6 janvier, sont défavorisés. Mais il faut savoir que les services industriels doivent couvrir 125 quartiers de la ville, en trois mois. L'effectif du personnel n'est pas suffisant pour que tous les compteurs puissent être relevés en même temps, ce qui supprimerait ces « inégalités ».

Dans toutes les grandes villes, du reste (Lausanne par exemple) on procède de la même manière.

R. Wé

## Ouverture du 7<sup>me</sup> Comptoir d'automne, à la Rotonde

● EN 1965, le marchand de vins et liqueurs, M. Gaschen, de la rue des Moulins, en exposant, seul sa marchandise à Beau-Rivage, ne se doutait certes pas que quelques années plus tard, grâce à son initiative, vingt commerçants de Neuchâtel en feraient de même, mais à la Rotonde désormais. La progression de l'effectif fut régulière : trois en 1966, quatre en 1967 toujours à Beau-Rivage, puis six en 1968 et ce fut le début de l'aventure de la Rotonde.

Hier au début de l'après-midi, 20 exposants, chacun dans un secteur différent, ont ouvert les portes de ce 7<sup>me</sup> Comptoir d'automne neuchâtelois, où, avec soin, recherche et imagination, sont présentées les toutes dernières nouveautés sous le même toit.

Durant cinq jours, c'est-à-dire jusqu'à dimanche soir, des milliers de visiteurs sont attendus à cette manifestation (4500 l'an dernier) à la bonne organisation et marche desquels

veillent depuis les débuts, le président M. Max Huguenin, son adjoint M. Louis Carrard et l'équipe de copains du comité.

Il y a même la police locale qui tient un stand, pour la première fois. Pour soigner ses relations publiques notamment, en donnant aux visiteurs une image intéressante de sa multiple activité au service précisément de la population. Et aussi, bien sûr, pour trouver de nouvelles recrues, parmi la jeunesse qui visiblement a pris hier un grand intérêt à ce stand.

L'ICN et la FAN-Express sont également présentes à la Rotonde parmi les autres stands dont on admirera l'excellente présentation.

L'inauguration a permis aux organisateurs de recevoir, notamment, le président de la Quinzaine de Neuchâtel et de Neuchâtel-Centre, M. Robert Aeschelmann, et le capitaine René Habersaat, commandant de la police locale de Neuchâtel.

G. Mt



On reconnaît notamment sur notre photo le capitaine R. Habersaat (collé des écouteurs) et le président de la Quinzaine de Neuchâtel et de Neuchâtel-Centre, M. R. Aeschelmann (tenant son chapeau).

(Avipress - J.-P. Baillod)

## Le législatif de Thielle-Wavre désigne un nouveau conseiller communal

#### De notre correspondante :

Le Conseil général de Thielle-Wavre a siégé récemment au collège de Wavre, sous la présidence de M. Max Schafroth et en présence de douze membres. Le président souhaita la bienvenue à deux nouvelles conseillères, Mme Alice Jacot et Micheline Stauffer.

Le président donna ensuite lecture de la lettre de démission de M. Arthur Weiss, conseiller communal. Ne comprenant pas la ligne de conduite politique suivie par le Conseil communal, M. Weiss se voit obligé de démissionner, ne pouvant plus assurer son mandat dans ces conditions, suite aussi à une augmentation de ses charges et responsabi-

tés professionnelles. Un seul nom étant proposé, le Conseil général nomme tacitement M. Paul Dolder, au Conseil communal.

Dans les divers on entendit quelques interpellations au sujet de la signalisation routière (M. Drapela), du collège secondaire régional (M. Dolder), de l'éclairage public, du surfaçage de la route Marin-Wavre, du raccordement des maisons agricoles aux canalisations d'égouts, des cages à lapins sur le terrain loué à l'est du collège (M. Max Schafroth, remplacé à ce moment à la présidence), auxquelles répondit le Conseil communal sans apporter d'éléments

## VISITEZ LES DEUX EXPOSITIONS DE NEUCHÂTEL

A la Rotonde du 23 au 27 octobre (de 14 h à 22 h - dimanche de 14 h à 18 h)

### COMPTOIR D'AUTOMNE

Entrées libres - Grandes loteries gratuites

Au port du 25 octobre au 3 novembre (de 14 h à 22 h) samedi, dimanche de 10 h à 22 h)

### SALON-EXPO DU PORT

## AVIS OFFICIELS

## GRANDE VENTE PUBLIQUE

avec forts rabais à la salle de spectacles, à Boudry  
Le samedi 26 octobre 1974, de 9 h à 16 h, sans interruption  
Fourrures, effets d'habillement

Le Greffe du Tribunal du district de Boudry vendra de gré à gré et au détail, les effets d'habillement et de mercerie suivants, provenant de la liquidation volontaire du commerce de mercerie de Mme Del Signore, à Corcelles :

**Pour hommes et enfants :** pyjamas, sous-vêtements, pullovers, pulls à cols roulés, chemises, foulards, chaussettes, cravates, etc.

**Pour dames et fillettes :** combinaisons, pyjamas, blouses, chemises de nuit, baby-dolls, robes de chambre, gaines, soutiens-gorge, tabliers, robes, gants, jaquettes, pulls, bas, brassières, jupons, etc.  
Aiguilles à tricoter, grand choix de laines et cotons, laine acryl, élastiques et bijoux.

**Conditions de vente :** Au comptant, sans garantie, vente de gré à gré et au détail. Marchandise neuve.

Greffe du Tribunal du district de Boudry  
Le greffier :  
C. Gattolliat

L'Office des faillites du district de Boudry vendra de gré à gré et au détail, les effets d'habillement suivants dépendant de la succession répudiée de Richard Bolle, quand vivait à Peseux :

**Fourrures :** une couverture pattes vison, ranch et blanc ; une couverture pattes vison noire ; un manteau rat musqué ; un manteau vison noir allongé ; un paletot vison foncé ; 2 ceintures vison ; 5 coussins pattes léopard ; une toque renard.

**Pour hommes et jeunes hommes :** manteaux peau et tissu ; vestes peau et tissu ; costumes ; gilets tissu ; vestons et pantalons ; blousons ; chemises diverses ; pullovers ; souliers et bottes ; robes de chambre ; ceintures ; sacs à main, ainsi que d'autres effets d'habillement.

Tour de taille 77 cm - entre-jambes 78-79 cm - tour de col 36-37 cm - peinture souliers 39-40.

**Conditions de vente :** Au comptant, conformément à la LP, sans garantie, vente de gré à gré et au détail, marchandise usagée.

Office des faillites du district de Boudry  
Le préposé :  
Y. Bloesch

## OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 30 octobre 1974, dès 14 heures, devant le collège des Jeannerets, au Locle, les véhicules dépendant de la masse en faillite de Werner Bühler.

1 voiture marque Ford Consul L GT carrosserie gris métallisé et noire ; 1re mise en circulation : 1972 (non expertisée), très bon état ;  
1 camion marque Bedford, carrosserie grise et noire, type démenageuse ; 1re mise en circulation : 1969 (expertisée) ;  
1 camion marque Bedford, carrosserie grise, type basculant à ridelles, 1re mise en circulation : 1963 (expertisée).

Dès 14 h 30, au sous-sol du collège des Jeannerets, les biens ci-après désignés :

1 bureau en bois, 1 coffre marque Monopole, 1 machine à écrire marque Hermes, 1 machine à calculer marque Odhner, 1 poste de radio portatif marque Crown, 1 enregistreur à cassettes marque Grundig, 1 machine à multicopier à alcool, avec accessoires, 1 tente de camping 5 places, camping-box ainsi que matériel divers y relatif, 1 paire de chaîne à neige, 2 boîtes à outils, 2 bérets, 4 pneus, de camions usagés, 1 lot de caisses, malles, couvertures pour démenagements, 1 collection de livres « Tout l'Univers », en 21 volumes, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP.

Les amateurs pourront visiter le jour des enchères dès 13 h 30

Le Locle, le 21 octobre 1974.

OFFICE DES FAILLITES  
LE LOCLE

## RESIDENCIAL BAGUR



COSTA BRAVA · ESPAÑA

## VILLAS DE CLASSE

2 chambres à coucher, salle à manger, living avec cheminée, cuisine aménagée, salle de bains, terrasse, jardin.

A 70 km de la frontière française, au cœur d'une merveilleuse pinède.

VOYAGE REMBOURSE A TOUT ACHETEUR  
LARGES FACILITÉS DE PAIEMENT  
SERVICE DE LOCATION A DISPOSITION

Veuillez adresser le coupon ci-dessous à :  
Case postale 196, 2002 Neuchâtel.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ FAN

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
Faculté de théologie

Soutenance de thèse de doctorat  
Jeudi 24 octobre 1974, à 14 h 15 à l'Aula  
Sujet de la thèse :

## Du corps psychique au corps spirituel

Interprétation de 1 Cor. 15/35-49 par les auteurs chrétiens des quatre premiers siècles.  
Candidat : M. François ALTERMATH  
La séance est publique.

Le doyen :  
Pierre Barthel

## IMMEUBLES

A vendre à  
Bevaix

pour cause Imprévue, un appartement de 2 pièces, cuisine agencée, bain, W.-C., très jolie situation.  
Nécessaire pour traiter :  
Fr. 19.000.—  
Tél. (038) 24 70 52.

A vendre à  
Clarens-Montreux

et au prix de : Fr. 1620.— le m2, appartement de 4 pièces + cuisine, bain, W.-C. séparés, balcon, garage, belle échappée sur le lac.  
Ecrire sous chiffre 288-54, à Publicitas, 1800 Vevey.

Maculature en vente  
au bureau du journal

## VIVRE A LA CAMPAGNE SANS TROP S'ÉLOIGNER DE LA VILLE!

SAVAGNIER, sous le colège, à 10 minutes de voiture de Neuchâtel, nos appartements spacieux et confortables, à des prix imbattables :

3 pièces (80 m2)  
à partir de Fr. 99.000.—  
4 pièces (94 m2)  
à partir de Fr. 131.000.—

**Financement assuré**  
En plus de l'équipement traditionnel, chaque appartement dispose d'une grande cave, d'un galetas et d'un coin de jardin potager.  
Hypothèques 70 %  
Renseignements et visite :

Bureau Immobilier  
MICHEL TURIN  
Rue du Seyon 10  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038 24 56 51

PROCOS NEUCHÂTEL SA  
Promotion commerciale  
et immobilière  
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77  
2000 Neuchâtel

## Promotion Immobilière - Fiduciaire Seiler &amp; Mayor

3 APPARTEMENTS  
à vendre à Chez-le-Bart

SITUATION :  
immeubles très soignés, à 200 m du bord du lac et du port.  
Splendide vue très étendue.

AMÉNAGEMENT :  
construction bien insonorisée, de conception résidentielle, cuisine équipée, cheminée de salon. Bain, W.-C. séparés, grand balcon, terrasse, cave et galetas.

FINITION INTÉRIEURE AU CHOIX DE L'ACHETEUR

## COMPAREZ NOS PRIX

5 CHAMBRES : Surface totale 115 m2

Fr. 170.000.— et  
Fr. 175.000.—

Hypothèque à disposition

Renseignements et vente :

PROMOTION IMMOBILIÈRE ← → FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR

Môle 4 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 70 52

Rue du Trésor 10  
Tél. (038) 24 59 59

## A vendre à Yvonand

à 300 m de la gare, quartier neuf et tranquille, dégagement,

## magnifique villa neuve

comprenant 5 chambres, cuisine agencée moderne, salle de bains, W.-C., séparés, salle de jeux, garage, terrasse couverte, chauffage électrique.  
Terrain 1100 m2.  
Hypothèque à disposition.  
Pour visiter :

Louis PERRIN, constructeur à Yvonand.  
Tél. (024) 31 12 53.

## TERRAIN

A vendre plusieurs belles parcelles, à Bevaix, pour villas.

Faire offres sous chiffres JI 2860 au bureau du journal.

## A vendre près de Cannes

à la Côte-d'Azur, aux résidences suisses, studio-appartements à partir de Fr. 62.900.— vis à vis de la mer, des villas avec jardin, etc. près mer et plage à partir de Fr. 119.000.—

Visites organisées en bus le week-end sur place. Crédit disponible par BANQUE SUISSE. Service de location. RESIDENCES SUISSES INTER SERVICE, 15, Cité, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

## A LOUER

à Neuchâtel, dans immeuble neuf, près de la gare :

1 appartement de 3 pièces tout confort, tapis tendu, cuisine entièrement équipée, grand séjour à Fr. 535.— + Fr. 45.— de charges.

2 appartements de 1 pièce tout confort, cuisine séparée, salle de bains dès Fr. 325.— + Fr. 20.— de charges

1 appartement de 1 pièce meublé tout confort, belle situation, à Fr. 400.— + Fr. 20.— de charges.

Renseignements et inscriptions :  
LA NEUCHÂTELOISE,  
Compagnies d'Assurances  
Service Immobilier  
Rue du Bassin 16, Neuchâtel.  
Tél. 21 11 71.

A louer à Hauterive, Rouges-Terres,

## 2 pièces

libre immédiatement.  
Appartement moderne, cuisine agencée. Belle situation près du lac.  
Loyer Fr. 438.—, charges comprises.  
S'adresser à Fidimobil S.A.  
Saint-Honoré 2  
2000 Neuchâtel  
Tél. 24 03 63.

A louer au Landeron, à partir du 1er novembre 1974, dans ancien immeuble rénové :

## STUDIOS

Loyer mensuel 245 fr. + charges.

## CHAMBRES INDÉPENDANTES

avec bain-W.-C.  
Loyer mensuel 110 fr. + charges.

## APPARTEMENT 3 pièces

Loyer mensuel 415 fr. + charges.

Boutique - Arrière-magasin  
Surface 17 m2  
Loyer mensuel 400 fr. + charges.

Pour tous renseignements et visite,

S'adresser à :  
Atelier d'architecture  
G. Perrenoud & M. Maire  
Ville 18 - 2525 Le Landeron.  
Tél. (038) 51 30 30, heures de bureau.

A remettre au Landeron

## BEL APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces, tout confort.

Libre dès le 1er novembre.

Tél. (038) 47 10 22,  
interne 26, heures de bureau.

## Bien au chaud

Chemin des Troncs,  
Serrières  
Immeuble-tour

## Appartements

spacieux, bien équipés,  
situation et panoramas extraordinaires

2 pièces, 49 m2, sans loggia, dès Fr. 445.— + 55.— de charges  
2 1/2 pièces, 69 m2, avec loggia, dès Fr. 520.— + 60.— de charges  
3 1/2 pièces, 91 m2, avec loggia, dès Fr. 665.— + 80.— de charges  
4 pièces, 105 m2, avec loggia, dès Fr. 780.— + 90.— de charges  
6 1/2 pièces, attique, 180 m2 + terrasse 98 m2 à Fr. 1900.— + 150.— de charges  
Parking disponible dans garage souterrain collectif : Fr. 75.—

Pour visite et renseignements, s'adresser à :  
FIDIMOBIL S.A., Saint-Honoré 2  
2001 Neuchâtel - Tél. (038) 24 03 63

A louer, à Chézard (Val-de-Ruz),

## appartement de 3 pièces

tout confort, loyer 314 fr. + charges, libre dès le 1er janvier 1975.

Téléphoner à : Fiduciaire  
J.-P. Erard, Trésor 2,  
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91

A LOUER dans immeuble HLM, à Cortaillod, pour le 1er avril 1975,

## appartement de 3 pièces

Limite de revenu pour être admis Fr. 24.800.— + Fr. 2000.— par enfant.

Prix de location, charges comprises, Fr. 275.—  
FIDIMOBIL S.A.  
Saint-Honoré 2  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 03 63.

A louer

## appartement meublé

tout confort, bien équipé pour 2 à 4 personnes, Neuchâtel-Ouest. Disponible immédiatement ou date à convenir, 700 fr.

Ecrire à case 607,  
2001 Neuchâtel.

A louer, en plein centre de la ville de Neuchâtel,

## UN LOCAL destiné à être employé comme bureau

Ecrire sous chiffres  
FH 2884 au bureau du journal.

A louer à l'année

## GRAND STUDIO

confortablement meublé, cheminée, téléphone, cuisine, bain, frigidaire, doubles W.-C. séparés, proximité centre et lac. Loyer mensuel 500 fr., chauffage central compris.

Téléphoner au 45 11 52 ou écrire sous chiffres 28-300652 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A louer pour fin décembre, à la rue des Fahys,

## appartement de 3 pièces

avec tout confort. Loyer, charges comprises, 600 fr.

S'adresser à : Etude J. Ribaux,  
Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, au chemin de l'Orée et à la Vy-d'Etra,

## appartements HLM de 2 et 3 pièces

limite de revenus à l'année  
Fr. 17.100.— pour logement de 2 pièces  
Fr. 22.800.— pour logement de 3 pièces.

Sommes auxquelles il faut ajouter 2000 fr. par enfant.  
Faire offres à « Mon Logis », case postale 408,  
2001 Neuchâtel.

## VOTRE APPARTEMENT AUX CLAVAZ A CORTAILLOD

Situation privilégiée, appartements tout confort, cuisines équipées. Conditions favorables.

Visite et renseignements : J.-F. Merlotti & Cie, W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, 038 24 79 24

Colombier, à louer pour le 24 décembre

## 3 1/2 pièces avec garage

Tél. 57 11 61.

A louer, à Peseux, dès le 24 décembre 1974.

## STUDIO

dans immeuble soigné.  
S'adresser à l'Etude Charles Bonhôte, à Peseux.

En bordure de forêt, avec vue étendue, à louer à

## HAUTERIVE

pour novembre ou décembre,

## APPARTEMENTS

grand confort. Cheminées de salon et machines à laver la vaisselle. Situation très tranquille en dehors de la circulation, à proximité des transports publics.

4 pièces : Fr. 770.— + charges

5 pièces : Fr. 940.— + charges

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 37 91.

## A louer, à Bevaix

pour le 24 novembre ou décembre 1974, un

## appartement de 4 1/2 pièces avec tout confort ; belle situation.

Tél. (038) 24 70 52.

LIRE EN PAGE 6  
LES RUBRIQUES SUIVANTES :

ENCHÈRES  
A LOUER  
DEMANDES A LOUER



# Réouverture

jeudi, vendredi et samedi  
24, 25 et 26 octobre 1974

Chers Clients,

A votre intention, des spécialistes ont rénové complètement notre magasin d'alimentation, le rendant plus grand, plus moderne, avec un nouvel agencement libre-service.

Un assortiment attractif et une présentation étudiée de la marchandise attendent votre visite.

Samedi, 26 octobre

**Tresses** au beurre **1<sup>10</sup>**  
au lieu de 2.20

	Prix indicatif	Notre prix		Prix indicatif	Notre prix
Lait pasteurisé litre	1.25	<b>-.80</b>	Omo tambour, 5 kg	25.-	<b>16.50</b>
Pâtes Wenger 500 g	3.30	<b>1.65</b>	Yogourts		<b>1/2 prix</b>
Stocki Knorr 3 x 3 portions 330 g	3.40	<b>2.-</b>	Roulades Leisi, 300 g	2.75	<b>1.65</b>
Beaujolais 7 dl Mise d'origine AC 1972	5.65	<b>3.45</b>	Fours à raclettes Stöckli	98.-	<b>68.-</b>
Café au lait Jacobs 250 g	2.40	<b>1.95</b>	Pommes chips		<b>1/2 prix</b>
Sais huile d'arachides litre	7.05	<b>4.95</b>			<b>+ 20 articles à des prix sans concurrence!</b>

ALIMENTATION

# René Geiser

MONRUZ 23 / NEUCHÂTEL

Tél. 25 52 47

Ouvert :

6 h 30 - 12 h 30  
14 h - 18 h 30

**Vente de pommes  
GOLDEN DELICIOUS**

Vendredi 25 octobre  
Samedi 26 octobre  
Dimanche 27 octobre

WILLY RIBAUX, arboriculteur  
Rte de l'Abbaye 6,  
2022 Bevaix.  
Tél. (038) 46 11 70.

**Black & Decker  
Croqueuse de prix**

mandrin de 10mm, moteur 370 W

La perceuse-frappeuse la plus avantageuse avec dispositif de frappe incorporé et changement de vitesses mécanique. Avec un moteur puissant qui arrive au bout du béton le plus dur.

**DNJ 74**

Adaptable à tous les accessoires Black & Decker!

seulement

**159.-**

Offert en valisette pratique!

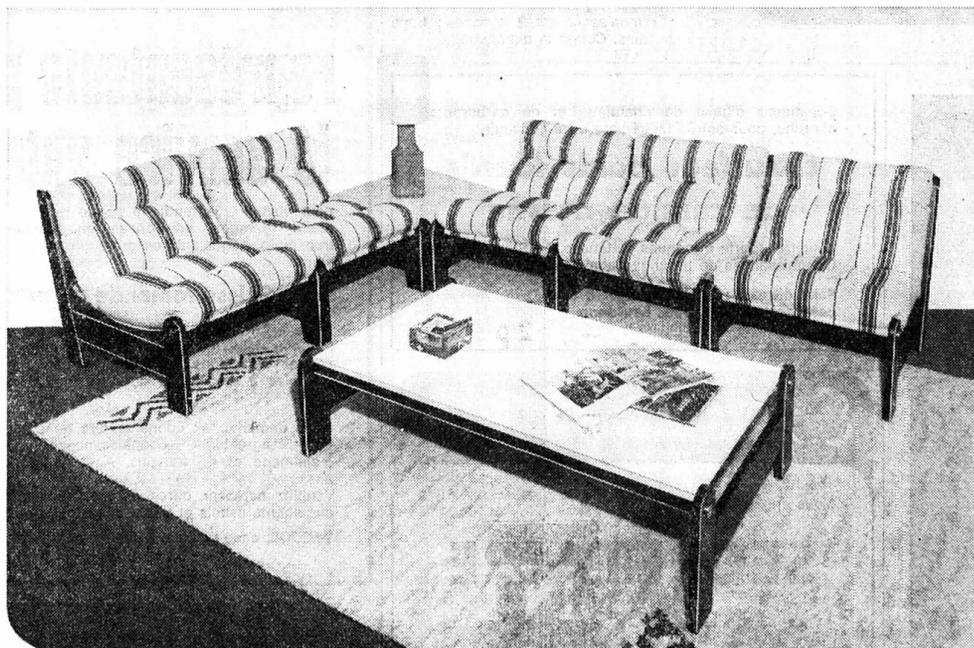
12 Mois totale Garantie

- H. BAILLOD S.A.**  
Bassin 4 - Neuchâtel  
Tél. 25 43 21
- HAEFLIGER & KAESER S.A.**  
ch. des Mulets 3, Neuchâtel  
Tél. 21 11 21
- PHILIPPE ROY**  
Grand-Rue 16, Couvet  
Tél. 63 12 06
- RENÉ-L. KUMMER**  
Temple 28, Saint-Aubin  
Tél. 55 15 85
- QUINCAILLERIE DE LA COTE**  
rue de Neuchâtel 12, Pesoux  
Tél. 31 12 43.

# Pour les jeunes

**198.-**  
l'élément

Notre prix



En exclusivité: Malmö, un fauteuil scandinave. Coussins moelleux, recouverts de tissu «canvas» (solide comme les culottes de lutteurs).

Nombreuses combinaisons possibles. Par exemple: angle complet, 5 éléments (selon photo), seulement Fr. 990.-

Table d'angle assortie dessus lavable Fr. 149.-

Table rectangulaire assortie 70 x 120 cm Fr. 196.-

Important: Chez nous, même à ce prix, pas de supplément pour la livraison.



A voir dans le grand centre EUROPE-MEUBLES

CRÉDIT-MEUBLES-MEYER:  
larges facilités de paiement

# meubles MEYER

neuchâtel

fbg de l'hôpital  
tél. 038/25 75 05

**ENCHÈRES**

**IMPORTANTE  
VENTE  
AUX ENCHÈRES**

**Palais de Beaulieu**  
(grill-room)  
LAUSANNE

Pour cause de successions de Mme S. Pacha - Mme M. et provenances diverses, les sous-signés sont chargés de vendre :

**mardi 29 octobre**  
**mercredi 30 octobre**  
**jeudi 31 octobre**

**VISITE**

26 - 27 - 28 octobre  
de 10 à 12 h et de 14 à 19 h

**MEUBLES D'ÉPOQUE - ANCIENS  
ET DE STYLE**

Armoires - grande et petite comode - suite de 4 chaises et cabriolets Louis XV - bibliothèque estampillée Coulon - bureaux plats Louis XVI - fauteuils Louis XIII - bibliothèque - table fauteuils Empire - lits Louis XVI - coffre - bahut peint, etc.  
Lit - fauteuils, banquettes style byzantin.

Vitrine et salon moderne cuir. Canapé et 2 fauteuils crapauds. Salon style Louis XV.  
Revisant ensemble Charles X : secrétaire - table à ouvrages - table de chevet - coiffeuse - chiffonnier-chaise - fauteuil.

**PEINTURES A L'HUILE -  
AQUARELLES - GRAVURES**

signées et attribuées à : Camoin - Coutaud - Cingria - Dominguez - Hilaire - Lartigue - Le Kernadeo - Kissling - Mennet - Picasso - Sabbag - Ziem, etc.

**ICONES**

Très beau miroir vénitien.  
**BIBELOTS - PORCELAINES**  
Sèvres - Dresden - Ludwigsbourg - Saxe - Capo di Monte - Jades - Chine - Japon, etc.  
Dîner porcelaine Nyffenbourg, 87 pièces.

**ARGENTERIE**

Plateaux - cafetières - sucrier - services de table, 114 pièces.

**VERRE - VAISSELLE  
LUSTRIERIE**

Pendules - chandeliers.

**BELLE LINGERIE**

Draps - nappes, etc.

**PLUSIEURS TAPIS D'ORIENT**

de très belle qualité.  
Foyer et passage Naim - Kasak - Rabat ancien, etc.  
Peau de zèbre.

**PARAVENT COROMANDEL**

Grande tapisserie 333 x 275.  
Fusils de chasse - carabine avec jumelle - mousqueton, et quantité d'objets, trop long à détailler.

Chargée de la vente  
**GALERIE POTTERAT**  
Ch. Grisoni  
commissaire-priseur  
av. du Théâtre 8, Lausanne

Conditions de vente : adjudication à tout prix sauf quelques articles à prix minimal. Vente sans garantie. Echute 1 1/2 %  
Pendant la visite et la vente tél. Palais de Beaulieu 21 37 17.



Aider les plus faibles,  
c'est renforcer la communauté.

**Secours suisse d'hiver**

**A LOUER**

A louer pour le 25 novembre 1974, à la rue des Saars 85, à Neuchâtel,  
**APPARTEMENT DE 2 PIÈCES**  
Prix de location mensuelle : Fr. 465.- charges comprises.  
Pour visiter : P. Kunz, concierge, tél. (038) 24 41 73.  
**TRANSPLAN AG**  
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9  
Telefon 031 23 57 65

**DEMANDES A LOUER**

**Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX**  
Rue du Tombet Tél. (038) 31 52 52  
Nous cherchons, pour la fin de l'année,  
**APPARTEMENT 4 PIÈCES**  
tout confort, pour l'un de nos employés.  
Région ouest de Neuchâtel.  
Téléphoner, interne 33.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**MIGROS**

Nous cherchons à notre siège central de Marin (transports depuis Saint-Blaise assuré par nos soins) au département exploitation

**employée - secrétaire**

à temps complet pour la correspondance française et des travaux de bureau en général. La préférence serait donnée à candidate ayant des connaissances d'allemand.

- Nous offrons :
- place stable
  - semaine de 44 heures
  - salaire intéressant
  - nombreux avantages sociaux

**M-PARTICIPATION**

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

**On cherche :  
SOMMELIÈRE**

congé samedi et dimanche,  
gain élevé

**1 GARÇON DE CUISINE  
1 FEMME  
DE CHAMBRE  
OU 1 JEUNE COUPLE**

appartement gratuit à disposition.  
Tél. (032) 92 15 51 ou 52.

Nous cherchons

**AIDE DE BUREAU**

connaissant bien la dactylographie, pour travaux variés et intéressants.  
Débutante serait éventuellement formée.  
Imprimerie W. Zwahlen, Page 12, 2072 Saint-Blaise, tél. 33 54 33.

Médecin dentiste de La Chaux-de-Fonds cherche

**aide pour dentiste**

Faire offres sous chiffre P 28-130696 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour notre atelier de moulage plastique, à Boudry,

**UN MAGASINIER**

qui sera chargé de la réception, du classement et de la distribution de la matière première. Caractère ordonné et ponctuel, constitution robuste.  
Prendre rendez-vous par téléphone au 42 11 79.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir,  
**1res coiffeuses**  
Ambiance agréable au sein d'une jeune équipe  
Très bon salaire à personne capable. Tél. (038) 24 66 88  
sans rendez-vous  
**coiffure**  
Rue St-Honoré  
Rue St-Maurice

Fabrique d'Ebauches de

Sonceboz S.A.  
2068 Hauterive (NE)  
engage tout de suite ou pour date à convenir

**dames ou demoiselles**

pour divers travaux d'atelier.

Téléphoner au (038) 25 88 41, interne 71.

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise, tél. (038) 33 38 38,

cherche pour le 15 novembre ou date à convenir, une

**sommelière**

connaissant les 2 services ; bons gains. Congé le dimanche.

**RADIO TV STEINER**

cherche

**CORRESPONDANTE**

pour le service de la clientèle à Berne.

VOUS

- êtes de langue maternelle française
- aimez travailler de façon indépendante

NOUS

- vous offrons un travail intéressant et varié
- des conditions de travail modernes et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Téléphonez-nous ! Mlle Frauenfelder vous donnera volontiers des renseignements complémentaires.

**RADIO TV STEINER**

RADIO TV STEINER SA, Winterholzstrasse 55  
3018 Berne, tél. (031) 55 45 81

**CIR**

Nous cherchons un (e)

**dessinateur (trice) ou copiste**

ayant si possible quelques années de pratique dans la branche microtechnique, en particulier dans le dessin d'appareils électroniques et de schémas.

Les Intéressés peuvent s'adresser à la Direction de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE RADIO-ÉLECTRIQUE 2076 GALS, tél. (032) 83 13 33.

**AVIA & SILVANA SA**

cherche, pour entrée immédiate,

**UN OUVRIER**

pour emboîtement, posage de cadrans, polissage de glaces et boîtes.  
Éventuellement mise au courant par nos soins.  
Semaine de 5 jours. Horaire libre.

Faire offres à AVIA & SILVANA S.A.

Ecluse 67, 2000 Neuchâtel -  
Tél. (038) 25 67 01 - Interne 61.

**MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ**

**DES GARDE-TEMPS S.A.**



**Veedol**

Nous cherchons, pour notre nouvelle organisation et exploitation de vente, plusieurs collaborateurs qualifiés,

**représentants pour  
le service externe**

pour visiter et agrandir le cercle de la clientèle actuelle (garages, entreprises en bâtiments et de transports, négociants en gros)

**en Suisse romande et au Valais**

Nous offrons, après une bonne formation fondamentale, un champ d'activité animé, un climat et des conditions de travail modèles, une voiture est mise à disposition du représentant par la maison.

Nous demandons : bonne culture générale, présentation agréable, connaissances approfondies d'allemand et de français. Age idéal : de 25 à 40 ans.  
Veuillez adresser offres écrites, accompagnées des documents usuels et d'une photo passeport à :  
**VEEDOL, case postale, 8103 Unterengstringen.**

Nous cherchons, pour date à convenir,

**1 magasinier**

Semaine de 5 jours.

En plus d'un salaire intéressant et de prestations sociales, nous offrons :  
formation au poste de travail  
cours externe gratuit.

Les Intéressés sont priés de se présenter au Garage du Seyon, à Neuchâtel, ou de nous adresser leurs offres écrites.  
Agence : MG, Morris, Triumph, Range et Landrover

Deux kiosques du centre cherchent

**personne**

(conviendrait à retraité ou étudiant) pouvant aller à la poste 3 fois par jour.

Téléphoner au 24 53 92, le matin.

Grande pension en ville cherche

**AIDE-CUISINIER**

Horaire régulier, place stable.

Téléphoner à 10 h 30 ou à 13 h 30 au 25 95 12.

**LE COIN**

Extrait de «L'Emploi», bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Vous pouvez vous annoncer à l'avance pour des places qui deviendront libres. Demandez à cet effet la formule d'offre de services (tél. 031 / 61 62 53)

**Universitaires**

Études universitaires complètes ou inscription au Registre suisse des ingénieurs ou des architectes

**Statisticien**

Collaborer à la planification, à l'exécution, au traitement et au dépouillement d'enquêtes dans le domaine de la statistique des assurances sociales. Commenter des statistiques concernant l'assurance-vieillesse et survivants et l'assurance-maladie. Statisticien ou économiste. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue.  
Office fédéral des assurances sociales, section de l'administration, du personnel et de l'organisation, 3003 Berne, tél. (031) 61 90 42.

**Professions administratives**

- Formation commerciale supérieure, apprentissage complet d'employé de commerce ou formation équivalente  
- Formation sommaire (personnel semi-qualifié) ou activité pratique

**Fonctionnaire spécialiste**

Utilisation de méthodes modernes de gestion dans l'application des assurances sociales; analyse de comptes et de frais de fonctionnement. Connaissances en matière de traitement électronique de l'information; expérience dans le domaine de la comptabilité. Langue: le français; bonne connaissance de l'allemand.  
Office fédéral des assurances sociales, section administration, personnel et organisation, 3003 Berne, tél. (031) 61 90 42.

**Chef de bureau, évl. chef de service**

Exécution, de façon indépendante, d'affaires multiples et variées incombant à la section du personnel des troupes sanitaires. Gestion du contrôle des officiers, des mutations d'officiers, notamment. Apprentissage d'employé de commerce ou d'administration, ou encore diplôme d'une école moyenne supérieure. Langue: le français ou l'allemand; connaissance de l'autre langue.  
Service de santé du DMF, chef du personnel, Kasernenstrasse 7, 3000 Berne 22, tél. (031) 67 27 34.

**Secrétaire, évl. fonctionnaire spécialiste**

Le titulaire traitera les affaires concernant la conception et l'organisation du service de renseignement à la troupe. Formation commerciale, technique ou équivalente. Expérience professionnelle. Officier. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue et de l'anglais.  
Etat-major du groupement de l'état-major général, 3003 Berne, tél. (031) 67 52 36.

**Fonctionnaire d'administration, évl. secrétaire**

Secrétaire personnelle du commandant des troupes d'aviation et de défense contre avions. Employée de commerce ou d'administration ayant de l'expérience professionnelle. Langues: le français et l'allemand; bonnes connaissances d'anglais.  
Service de l'aviation et de la défense contre avions, service du personnel, case postale, 3000 Berne 25, tél. (031) 67 39 41.

**Fonctionnaire d'administration**

Nous cherchons une collaboratrice chargée principalement d'exécuter de manière indépendante nos travaux de secrétariat. Poste de confiance et activité variée. Langue: le français; connaissance de l'allemand.  
Commandement corps d'armée de campagne 1, avenue de Beaumont 2, 1012 Lausanne, tél. (021) 22 77 74.

**Fonctionnaire d'administration**

Dactylographie de la correspondance en allemand et en français, sous dictée et d'après manuscrits. Travaux courants de bureau. Apprentissage d'employée de commerce ou d'administration, éventuellement deux ans d'école de commerce, ou formation équivalente. Expérience professionnelle. Habile sténodactylographe. Langues: le français et l'allemand.  
Office fédéral du personnel, Bernerhof, 3003 Berne, tél. (031) 61 62 22.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel  
Service de placement  
3003 Berne

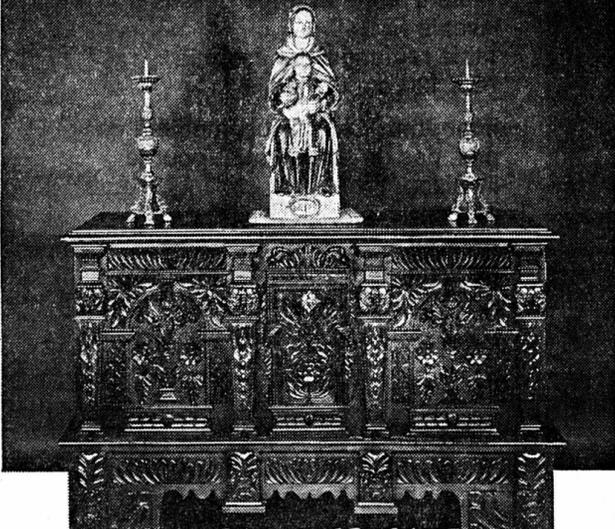
**VENTE AUX ENCHÈRES**

Succession A.R. et divers

**ANTIQUITÉS**

«Le Beau-Rivage» - Lausanne-Onchy  
OBJETS D'ART - SCULPTURES - BIBELOTS - PEINTURES  
BEL AMEUBLEMENT XVIII SIÈCLE ET HAUTE ÉPOQUE

Du 30 au 31 octobre 1974



EXPOSITION:  
SAMEDI 26 AU LUNDI 28 OCTOBRE

Heures d'ouverture: samedi-dimanche 10h-12h, 14h-30-19h, 20h-30-22h; lundi 10h-12h, 14h-30-19h.  
Michel MARQUET, commissaire-priseur - 1, avenue du Théâtre, 1003 Lausanne - Tél. (021) 23 22 27  
Les meubles, tableaux, tapis et objets sont vendus avec garantie. Catalogue contre remboursement à Fr. 15.-

CONDITIONS DE VENTE: VENTE AU COMPTANT - DROIT DE PRISE 1,5%  
ADJUDICATION A PRIX MINIMA ET AU PLUS OFFRANT.

Commerce d'huile de chauffage et de carburants cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**chauffeur poids lourds  
de camion-citerne**

pour transports à longues distances, en Suisse. Connaissances de la langue allemande souhaitées.

Faire offres à : Ed. Waldburger & Cie  
case postale 2411, 1002 Lausanne.



OSCILLOQUARTZ S.A.  
Appareils électroniques  
2002 NEUCHÂTEL 2  
Tél. 038 25 85 01

Nous engageons une

**SECRÉTAIRE  
A MI-TEMPS**

En effet, nous cherchons pour notre SERVICE DU PERSONNEL une collaboratrice qualifiée, discrète et consciencieuse, ayant quelques années de pratique dans un bureau. Il s'agit d'une activité variée et intéressante dans le domaine administratif et social. Horaire de travail 8 - 11 et 14 - 16 heures.

Nous vous prions d'adresser votre offre à OSCILLOQUARTZ S.A., Service du personnel, Brévards 16, 2002 Neuchâtel 2, ou de prendre contact avec nous téléphoniquement au (038) 25 85 01, interne 39.

Maison affiliée à Ebauches SA  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

# LA CHAUX-DE-FONDS

## APRÈS LA SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

### La hausse de l'électricité inspire un débat sur la politique énergétique

Si l'affiche promettait, preuve en fut le nombre impressionnant de jeunes auditeurs lors de la séance de mardi soir du Conseil général, on ne peut dire que le public en « eut pour son argent », si l'on peut dire. Boutade qui n'est pas hors de propos, puisque le même soir se jouait le match de hockey sur glace La Chaux-de-Fonds-Berne à des prix sinon excessifs, du moins majorés considérablement. Ce qui provoqua le dépôt d'une interpellation que nous publions par ailleurs, protestant contre cette élévation du prix des places pour ce « match au sommet ».

L'intérêt essentiel de la séance résidait, comme nous l'avons dit dans notre compte rendu d'hier, dans le développement de la motion de M. Tripet (soc) et consorts sur la politique communale en matière de centres de loisirs. Nous avons dit comment le débat avait avorté pour l'instant. Rendez-vous donc à une prochaine séance.

Cependant, les travaux du Conseil général ne se limitèrent pas à l'examen de cette seule motion. Bien au contraire, l'ordre du jour était très chargé et ne put d'ailleurs être complètement épuisé. En préambule, le président du législatif, M. Alfred Olympi salua la présence de M. Claude Roulet, nouveau représentant des Jeunes radicaux, en remplacement de M. Jean-Marie Juvet, démissionnaire. M. Roulet sera d'ailleurs aussitôt nommé à la place de son prédécesseur à la commission de salubrité publique.

Une série de rapports attendait ensuite l'adhésion des conseillers généraux qui firent preuve d'une célérité remarquable sous la houlette du président. Tout d'abord, l'achat de deux immeubles et la vente d'une parcelle de terrain, rue des Entrepôts, ne suscitèrent aucun commentaire et furent acceptés à l'unanimité.

#### IMPLANTATION D'ENTREPRISE

L'implantation de l'entreprise Esotron à la Chaux-de-Fonds, que nous avons également présentée dans notre édition d'hier, ne fait pas non plus la moindre difficulté. Le groupe socialiste apporte son appui, les populistes disent leur enthousiasme, les libéraux leur satisfaction devant l'aboutissement d'un projet qui importe une technologie nouvelle dans notre région. On le voit, l'accord est parfait entre collectivité publique et industriels. Il faut dire d'ailleurs que le Conseil communal a fait la contestation de la belle et bonne ouvrage dans son entreprise de diversification de l'industrie à la Chaux-de-Fonds, entreprise qui aurait d'ailleurs été réduite à néant si l'initiative de l'Action nationale avait abouti. M. Payot tint encore à exprimer sa gratitude à M. Sommer, directeur général de la fabrique des composants électroniques à Francfort, qui s'est montré d'une compréhension extrême dans les tractations avec les autorités de la ville. La cession d'un droit de superficie à la société Esotron fut donc acceptée par 32 voix sans opposition.

#### ELECTRICITÉ

Le rapport sur la hausse des tarifs d'électricité suscita en revanche un débat fort nourri qui dépassait de loin les compétences réelles du législatif, mais qui n'en révéla pas moins des prises de position d'une forte élévation de pensée. La hausse prévue de 28 % s'appuie sur le taux du renchérissement réel et sur les prévisions faites par l'ENSA sur le coût futur de l'approvisionnement du canton en électricité.

Le POP apporte son approbation avec regrets, exprimant toutefois sa satisfaction devant l'application plus nuancée du nouveau tarif que ne l'avait été celle du gaz. Les libéraux souhaitent pour leur part que des économies soient faites

tes, qui pour être limitées, n'en sont pas moins non négligeables: il en est ainsi de l'illumination des fêtes de fin d'année.

M. Rais (rad) qui exprime son avis strictement personnel, se déclare en revanche catégoriquement opposé à la nouvelle hausse des tarifs, considérant notamment qu'elle frappe trop lourdement les agriculteurs. M. Jaggi (PPN) exprime sa compréhension, bien que la facture soit salée, mais demande que le Conseil communal informe le législatif des mesures de rationalisation qui seront prises pour que la répercussion sur le consommateur ne soit pas trop forte.

#### FIN DU GASPILLAGE

Avec le porte-parole des socialistes, M. Jean-Jacques Miserez, c'est la voix de la technique et de l'écologie que l'on entend. Le groupe socialiste acquiesce à la hausse d'un oui sec. Mais M. Miserez ne se fait pas faute de souligner combien il est effrayé devant l'augmentation quasi exponentielle du coût de la production énergétique. En contre-partie, il est satisfait que ces hausses prennent une valeur de signal d'alarme pour la population qui doit prendre conscience que c'en est fini du gaspillage énergétique et de l'emploi abusif des ressources naturelles. Bien plus, M. Miserez n'hésite pas à dire que jusqu'à maintenant l'eau, le gaz et l'électricité avaient été distribués à des taux pratiquement gratuits. Pour imager son propos, il rappelle que le kWh, vendu à l'heure actuelle 14 c., correspond à l'énergie nécessaire pour élever une masse de 400 t d'une hauteur d'un mètre, soit à la hauteur du bureau du président! M. Miserez exprime encore ses craintes devant l'énergie nucléaire fournie par fission (déchets radioactifs et autres inconvénients). Seul la fusion nucléaire résoudre la question, mais elle ne sera pas opérationnelle avant 10 ou 20 ans.

Quant à M. Steiger (pop), il considère que l'électricité doit être un service fourni à la population et il témoigne à l'égard des futures sources d'énergie un optimisme que bien des scientifiques ne partageraient pas. Enfin, M. Brandt souhaite que des économies soient faites aux services industriels et que la gestion n'en soit plus déficitaire. Il considère que l'on a mené un trop grand train de vie jusqu'à maintenant et qu'il faut penser à une restructuration pour rentabiliser les services communaux.

Après les explications de M. Maurice Payot, chef des services industriels, sur les raisons inéluctables, énergétiquement et économiquement parlant, de la hausse de 28 % des tarifs de l'électricité, cette adaptation est acceptée par 30 voix contre une, celle de M. Rais.

Deux derniers rapports reçoivent également l'approbation des représentants du peuple. Tout d'abord, la modification des statuts de la caisse de retraites en faveur du personnel communal n'inspire que des commentaires très brefs et est acceptée sans opposition. Enfin, le crédit extraordinaire de 180.360 fr. pour l'acquisition de diverses installations et d'appareils médicaux est approuvé par 33 voix sans opposition.

Enfin, au chapitre des interpellations et des motions, le Conseil général repousse après un débat assez confus la motion de M. Roulet (pop) et consorts qui demandait la reclassification du personnel de l'hôpital. Enfin, M. Biéri (soc) et Claude Robert (conseiller communal) dialoguèrent sans guère se comprendre à propos des déficiences de la signalisation lumineuse.

Bl. N.

## Au tribunal de police

### Ivresse au volant de son tracteur après n'avoir bu que quatre bières!

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu, hier toute la journée, une audience placée sous la présidence de M. Pierre-André Rognon, assisté de M. Blaise Marti, commis-greffier.

C'est d'ailleurs avec une belle sincérité que C.F., prévenu d'ivresse au volant, d'infraction à la LCR et à l'OCR, admit tout au long des débats son entière responsabilité. Le 2 août de cette année, dans la soirée, il circulait, au volant de son tracteur sur le chemin reliant la rue de Bel-Air aux Combettes. La chaussée est étroite. Une voiture venant en sens inverse, s'arrêta pour laisser le passage. Mais la machine agricole l'accrocha néanmoins. Suspecté d'ivresse, F. est alors soumis aux tests habituels. L'examen de l'haleine permet de constater un taux d'alcoolémie de 1 gr % tandis que la prise de sang révèle 1,86. L'accident, de peu de gravité, aurait pu être évité puisqu'il s'en est fallu de quelques centimètres. Au cours de l'audience, le prévenu avoua avoir bu quatre bières dans l'après-midi.

— J'aurais jamais cru que ça faisait le compte. En trente ans, c'est la première fois que j'ai un accrochage avec mon tracteur. Et comme le président lui demandait ce qu'il pensait des réquisitions, il ajouta : — Douze jours à 60 ans, pour un petit pépin, c'est un peu beaucoup.

Dans son jugement, M. Rognon relèvera qu'au moment du choc, le taux d'alcool devait être inférieur au résultat donné par le « breathalyzer » une heure après. Le rapport du médecin conclut d'ailleurs à une légère ivresse. Les renseignements sur le compte de F. sont bons.

Aussi n'est-ce qu'une peine d'amende qui sera prononcée. C.F. a été condamné à 600 fr. d'amende, avec radiation du casier judiciaire après un délai d'épreuve fixé à un an, et à 220 fr. de frais.

#### POUR DEUX PAIRES DE SOULIERS

Mlle M.B., elle, faisait défaut, laissant sans doute à son avocat le soin de la représenter. Ce qui ne laissait au mandataire qu'un bref droit de parole pour demander la libération des deux chefs d'accusation : un vol et une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

On reprochait à la jeune fille d'avoir consommé des stupéfiants en Hollande, en 1972, notamment du haschisch. Les faits sont contestés. Elle avait été prise dans une rafle lancée dans les milieux de drogués mais elle-même, contrairement aux déclarations d'un témoin dans une autre affaire, affirma qu'elle n'avait pas consommé de stupéfiants. Dans le doute, le tribunal ne retiendra pas ce délit.

### Chaussée enneigée : trois blessés

Au volant de sa voiture, M. B.G., de Cressier circulait hier vers 16 h de la Chaux-de-Fonds en direction de la Vue-des-Alpes. Dans le virage du Pré-de-la-Suze, son véhicule a dérapé sur la chaussée enneigée et s'est déporté sur la gauche, où il est entré en collision avec l'auto pilotée par M. J.-P. V. du Locle. Trois passagers des véhicules, MM. Gil Guénat, 15 ans, Marcus Dreyer, 12 ans et Rémy Aubert, 15 ans, blessés, ont été transportés à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Par ailleurs, en mars de cette année, M.B. s'était emparée d'une paire de souliers chez un coordonnateur. Constatant que ce n'était pas sa peinture, elle revint dans le magasin, où elle vola une autre paire. Elle fut alors appréhendée. Dans le rapport d'un psychiatre, on y relève que la jeune femme souffre de troubles, qu'elle se trouve dans un état dépressif grave, et que sa responsabilité est fortement diminuée. Le juge lui infligera une peine de trois jours d'arrêts, tenant compte de l'ensemble des circonstances, avec sursis pendant deux ans, et l'institution d'un patronage en raison de l'instabilité et de l'état mental de la condamnée. En outre il met à sa charge les frais arrêtés à 190 francs.

#### AUTRES JUGEMENTS

Par ailleurs, le tribunal a prononcé plusieurs jugements.

Dans le cas de G.T., il a renoncé à révoquer le sursis accordé par le tribunal correctionnel de la Chaux-de-Fonds en 1968, et a mis les frais par 60 fr. à la charge de T.

Pour détournement d'objets mis sous main de justice, Mme G.B. a été condamnée par défaut à 15 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, et aux frais arrêtés à 80 francs. Le juge a subordonné l'octroi du sursis au dédommagement des lésés dans un délai de deux ans.

Mme L.R., prévenue de détournement d'objets mis sous main de justice, à 7 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, comme peine complémentaire à celle du 6 mars 1974. Le tribunal a renoncé à révoquer le sursis accordé le 12 octobre 1972 par le tribunal de Bienne.

A.G., pour violation d'une obligation

d'entretien, par défaut, à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et aux frais par 155 francs. Le président a subordonné l'octroi du sursis au paiement par le condamné de la pension arriérée due au plaignant à raison de 100 fr. par mois.

Pour abus de confiance, escroquerie, faux dans les titres et vol d'usage, A.Q. a été libéré. Le tribunal a mis à la charge du plaignant une part des frais arrêtés à 100 fr., le solde étant laissé à la charge de l'Etat.

A.F., pour violation d'une obligation d'entretien, à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans et à 130 fr. de frais. L'octroi du sursis est subordonné au paiement de la pension arriérée due à la plaignante à raison de 100 fr. par mois dès le 31 décembre de cette année.

Pour vol, J.K., par défaut, a été condamné à dix jours d'emprisonnement moins un jour de détention préventive, avec sursis pendant deux ans, et à 90 fr. de frais.

Pour ivresse au volant et infraction à la LCR, Laurent Montavon s'est vu infliger dix jours d'emprisonnement et 250 fr. de frais. La publication du jugement dans le quotidien local a été ordonnée.

D.S., pour ivresse au guidon, infraction à la LCR et ivresse publique, à sept jours d'arrêts et 100 fr. d'amende, ainsi que 230 fr. de frais. Une interdiction de fréquenter les débits de boissons pendant une année a été prononcée.

Edgar Gigon, prévenu d'ivresse au volant et d'infraction à la LCR, a été condamné à vingt jours d'emprisonnement, 100 fr. d'amende et 260 fr. de frais. Le jugement sera publié dans un quotidien.

Ph. N.

### Interpellations, dont l'une à propos d'un match de hockey

Lors de la séance qu'a tenu, mardi soir, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds, trois interpellations qui figureront à la prochaine réunion, ont été déposées sur le bureau présidentiel.

Tout d'abord, celle de M. Jean-Claude Jaggi et le groupe PPN : « Une bonne partie de la population de la ville et de la région, adepte des manifestations sportives, a été désagréablement surprise des conditions imposées aux spectateurs désireux d'assister à une rencontre de hockey sur glace opposant le club local et un adversaire de taille. Une telle rencontre se déroulant sur la patinoire communale, les soussignés prient le Conseil communal de renseigner le Conseil général sur cette affaire, notamment sous l'angle des conditions d'utilisation des installations communales et de l'application de la taxe sur les spectacles. »

#### L'ORGANISATION DU TECHNICUM

Puis l'interpellation signée par MM. Edgar Tripet et consorts (soc) : « A l'heure où les travaux de la commission chargée de la révision du règlement organique de la ville arrivent à leur terme, le règlement particulier du technicum, qui a donné lieu à de nombreux débats dans les milieux concernés et

dans les sous-commissions dudit technicum, paraît encore loip de voir la lumière. Les conseillers généraux soussignés seraient par conséquent heureux d'apprendre dans quelle direction on envisage l'organisation d'une école aussi importante pour la collectivité chaux-de-fonnrière, et d'en savoir plus long, à ce propos, sur les intentions du Conseil communal. »

#### LES CONTRIBUTIONS COMMUNALES AUX RENTIERS

Enfin, la dernière interpellation émane de Mme Marcelle Corswant et consorts (pop) : « La 8<sup>me</sup> révision de l'AVS a amené la réduction ou même la suppression de l'aide complémentaire pour un nombre important de rentiers. Or, l'aide complémentaire étant exonérée d'impôts, ce changement de situation a eu pour conséquence une très forte augmentation des impôts des rentiers AVS en question (jusqu'à 700 %) sans que leurs ressources aient augmenté dans une proportion analogue. L'Etat, en réponse à de nombreuses démarches et protestations, serait décidé à remédier dans une certaine mesure à cette anomalie. Le Conseil communal envisage-t-il de son côté des mesures concernant les contributions communales dues par ces personnes? »

### CARNET DU JOUR

#### La Chaux-de-Fonds

**CINÉMAS**  
Corso : 20 h 30, Les malheurs d'Alfred, 16 ans.  
Eden : 20 h 30, Toute une vie, 16 ans, prolongations.  
Plaza : 20 h 30, Les vacances, 16 ans.  
Scala : 21 h, Le verdict, 16 ans.  
**TOURISME**  
Bureau officiel de renseignements, 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.  
**DANSE ET ATTRACTIONS**  
Rédco-Club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.  
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.  
La Boule d'Or : 21 h - 2 h.  
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

Chez Jeanine : 21 h - 4 h.  
**EXPOSITIONS**  
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).  
Musée d'horlogerie : ouvert.  
Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.  
Musée paysan des Eplatures : Nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de lutttes.  
Musée des beaux-arts : exposition des Amis des arts.  
Galerie du Club 44 : Guberman, peintures et dessins.  
Bibliothèque de la ville : L'écrivain africain, son œuvre, son public.  
Galerie du Manoir : René Myrha, de Bâle.  
**Permanences médicale et dentaire** : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
Pharmacie d'office : COOP, 108 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.  
**MANIFESTATION**  
Club 44 : 20 h 30, La Suisse dans la Seconde Guerre mondiale, par Yves Delalay.  
**Le Locle**  
**CINÉMA** : Casino : 20 h 30, Mon nom est personne (12 ans).  
**TOURISME**, Bureau officiel de renseignements, 5 Henry-Grandjean, téléphone (039) 31 22 43.  
**EXPOSITIONS**  
Musée des beaux-arts : André Châtillon-Pridoux  
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.  
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : G. Dessouslavy, de 15 à 21 h.  
Pharmacie de service : Philippin, 27, rue Daniel-Jean Richard, dès 21 h, téléphone 117.  
**Permanences médicale et dentaire** : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

#### Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piervigiani, Fontaines.  
**Permanence médicale** : votre médecin habituel.  
**DANSE**  
Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 24 h.  
Ambulance : tél. 53 21 33.

### AU THÉÂTRE

## « Au revoir Charlie »

Directeur de Musica-Théâtre, M. Jean Huguenin, alors qu'il présentait sa nouvelle saison 1974-75, devait relever avec une joie non dissimulée que le taux de fréquentation pour les spectacles de l'an passé avait considérablement augmenté. Est-ce à dire que l'on venait de franchir cette ultime barrière d'indifférence qui semblait s'être posée comme un lourd voile sur l'ensemble de la vie culturelle chaux-de-fonnrière? Ou qu'une nouvelle génération de spectateurs était en train de naître, pour qui le contact direct avec les artistes prime sur n'importe quel programme de la télévision. Les deux à la fois, sans doute, puisque l'on retourne maintenant volontiers au théâtre, comme auparavant.

Un théâtre qui, lui aussi, a dû s'adapter en fonction des temps modernes. L'homme veut se divertir, non pas à tout prix comme certains le prétendent. Il recherche le divertissement de qualité. Non de facilité. Pour lui, cela signifie aussi bien passer une agréable soirée en compagnie d'un texte souple, spirituel, que d'aborder un thème peut-être plus ardu mais synonyme également d'enrichissement.

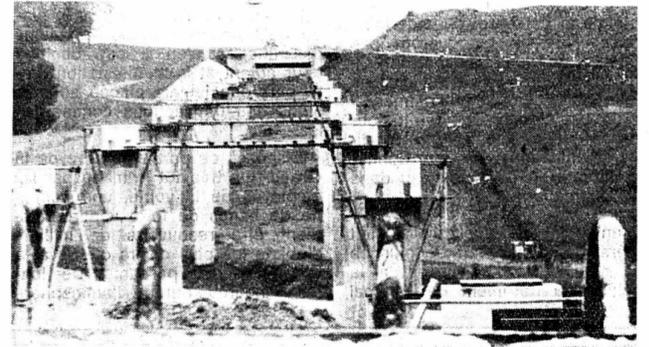
La saison de Musica-Théâtre, c'est à la fois tout cela, dosé on le souhaite à la satisfaction du spectateur. En ouverture, les Spectacles Jean Huberty proposent l'autre soir une comédie adaptée de l'américain « Au revoir Charlie ». Une œuvre en deux actes de George Axelrod, sans grande prétention littéraire, certes, mais plaisante par ses comiques de situation. Et surtout admirablement servie par une pléiade d'artistes chevronnés. Avec comme toile de fond les drames et intrigues de Hollywood, ses crimes passionnels, ses producteurs et ses amours. Charlie, un play-boy impénitent, finit tristement son existence de coureur de

jupons dans l'Océan, avec trois balles dans le corps. Le meurtrier n'est autre que le mari furibond de sa dernière maîtresse. Mais voilà que peu de temps après, une jeune et jolie femme apparaît devant George Tracy, ami et exécuteur testamentaire du défunt. Elle déclare alors n'être autre que ce fameux disparu, réincarné pour le moins de charmanter façon. De surprise en surprise, de rebondissement en invraisemblance, l'histoire suit son cours. Charlie qui tant de fois dans sa vie fit souffrir ses innombrables « proies », à son tour tombe dans la piège de l'amour. « Elle » comprend alors ce que « lui » était en réalité. La leçon aura servi.

Aux côtés de Georges Descrières, dont on n'a pas oublié les apparitions à la télévision sous les traits d'Arène Lupin, et qui interprète George Tracy, Marie-Thérèse Arène assume le rôle périlleux de Charlie. Sans jamais forcer sur l'aspect pour le moins insolite de cette situation, elle donne une réplique très remarquable. Avec le naturel d'une très grande artiste, elle fait à elle seule ou presque la pièce, jumant et buvant comme un homme (on voit d'ailleurs beaucoup tout au long de la soirée, comme il se doit) mais avec une grâce bien juvénile. Entourant ce couple-choc qui se refuse à admettre la vérité mais finira par se découvrir une attirance mutuelle, nous retrouvons plusieurs comédiens et comédiennes de talent, Annie Gailard et Marc Orcei, Jacqueline Ricard, Anne Fabien et Jean Daurand, le producteur-meurtrier dont la riche personnalité marque ses passages. Notons enfin que ce premier spectacle de l'abonnement avait attiré un très nombreux public au Théâtre.

Ph. N.

## VAL-DE-RUZ



L'état actuel des travaux du viaduc sur la Sorges.

(Avipress - Monnier)

### Après l'effondrement du pont sur la Sorges Dix-sept dalles de béton recouvriront l'ouvrage...

#### De notre correspondant :

La catastrophe du 13 septembre 1973, jour où le viaduc sur la Sorges, d'une longueur de 340 m. s'écroulait, est encore présent à la mémoire des habitants du Val-de-Ruz.

Dès la mi-octobre, les travaux de déblaiements furent accélérés et terminés avant la fin de l'année. L'ossature métallique fut acheminée à la fonderie de Choindez et les plaques de béton déposées à la gravière de Coffrane.

A la conclusion de l'enquête, les tra-

vavaux furent repris et la charpente mixte reconstruite, selon la même conception, celle-ci n'étant pas mise en cause dans le rapport d'expertise. Les études techniques restent valables, il était judicieux et surtout moins onéreux de reconstruire, selon les plans initiaux. Seul le système de ripage a été revu et modifié : les 17 dalles de béton, couvrant tout l'ouvrage, seront coulées à l'autre extrémité et poussées d'est en ouest, de façon à n'être plus « descendues » comme ce fut le cas avant la catastrophe.

### LES HAUTS-GENEVES

#### Collision

Mlle C.R., de Colombier, circulait, hier, vers 8 h 45, de la Vue-des-Alpes aux Hauts-Geneveys. Peu avant l'ENSA, son véhicule entra en collision pour une raison inconnue, avec une voiture immatriculée en France et conduite par M. C.E., de Sarrebourg qui arrivait en sens inverse. Dégrads.

### SAVAGNIER

#### Gymnastique pour le « 2<sup>me</sup> âge »

(c) A l'instigation de Mlle C. Aubert et de Mme M. J. Desaulles, une quinzaine de dames et de demoiselles, âgées entre 30 et 60 ans, se retrouvent chaque mardi soir, depuis le début d'octobre, à la salle de paroisse, pour une heure de gymnastique et de relaxation, sous la direction de Mme Schelling.

# DEMAIN, VENDREDI 25 OCTOBRE

## Un rendez-vous automnal attendu, la

# 526<sup>me</sup> Foire de Couvet



Tels les atomes d'une grosse molécule, les bancs de la Foire de Couvet sont comme liés les uns aux autres pour constituer deux fois par année un appendice éphémère à la vie commerciale du village. Comme toute « matière » bien vivante, cette manifestation subit régulièrement à chacune de ses éditions d'intéressantes mutations souvent vitales qui lui permettent de suivre l'évolution permanente d'un milieu économique qui par nature lui est hostile.

Ainsi, peu à peu chaque année des marchands ambulants dont la « mini échoppe » était jusqu'alors considérée comme élément indissociable du reste de la foire, disparaissent pour laisser place à des étalages recouverts d'articles les plus divers, mais conformes aux modes de notre temps. Cette transformation progressive provoque à la fois un sentiment de profonde nostalgie et de regret chez certains « aînés » qui ne manqueront pas d'ailleurs en vous rencontrant de vous glisser un « Elle n'est plus ce qu'elle était il y a quelques années » sur un ton éloquent et paraît pour d'autres inéluctable et être particulièrement à même de leur donner une impression de renouveau dans leurs distractions.

D'un point de vue tout à fait général, la foire paraît de plus en plus réservée à l'homme et à la machine au détriment de l'animal

qui tenait un rôle prépondérant jadis tant dans les affaires commerciales que dans l'esprit des gens. Le bétail de nos jours s'achète et se vend dans les écuries et il ne reste pratiquement plus de marchands qui prennent la peine d'attendre le dernier vendredi d'octobre et sa foire pour y rencontrer le paysan. En ce sens, la place de la gare R.V.T. s'est vue peu à peu être envahie par les grandes silhouettes anguleuses des machines agricoles et l'odeur traditionnelle de la « beuse » fraîchement échappée de l'arrière-train d'un ruminant a fait place au relent « mazouteux » des gaz d'échappement d'un tracteur nouvellement acquis. Seuls un ou deux marchands de cloches et de « toupins » rendent encore par leur présence un hommage discret aux grands absents de la « gent bovine ».

Si l'animal a ainsi perdu de son importance et n'occupe plus la place qu'il occupait jadis, le volume des affaires n'en a pas diminué pour autant et la manifestation reste plus que jamais placée sous le signe des transactions commerciales.

Disposés de part et d'autre de la Grand-Rue très tôt le matin par les employés de la voirie, une centaine de bancs de foire vont rapidement être recouverts de milliers d'objets les plus divers offerts à la convoitise des passants. De longues heures durant l'atmosphère

est chaleureuse et tient tout à la fois du bric-à-brac traditionnel et des grands marchés italiens.

Venus à Couvet avec ou sans l'intention d'effectuer un achat personne ne rechigne à un moment donné à bourse délier, ne serait-ce que pour acquiescer de quoi satisfaire des penchants à la gourmandise. Rappelons à ce sujet que gâteaux au fromage et cornets à la crème sont de nos jours encore les compléments essentiels à un repas de midi pris dans les normes de la tradition. A chaque banc, la tête et le style du marchand diffèrent, comme d'ailleurs la qualité des objets et leur prix, ce qui tend tout naturellement à obliger celui qui est venu acquiescer un objet à parcourir souvent à plusieurs reprises toute la longueur de la rue afin de se donner, pour le moins, l'illusion d'avoir réalisé « l'affaire de sa vie ».

La culture maraîchère et la vente de ses fruits tient une place toujours importante. Si le planton tient une large place à la foire de mai, le « légume adulte » a pris sa place en cette saison et va au gré des acheteurs descendre au fond de caves obscures pour au moment voulu permettre de subvenir aux besoins familiaux en matière d'alimentation au cours des longs mois d'hiver. Par ailleurs, au hasard des étalages, on pourra trouver l'habit de travail à prix avantageux, le sac

marocain que l'on avait omis d'acheter lors des dernières vacances, le supergadget dernier cri et révélation des techniques modernes au service de la ménagère, ou enfin « dénicher » après quelques minutes de recherche le disque introuvable depuis des ans.

Depuis longtemps déjà, une large part est laissée à la distraction et cette année, outre les traditionnels métiers forains montés sur la place des collèges et autres bals populaires organisés dans différents établissements publics, la déjà célèbre formation instrumentale « La Clémentine » se produira entre deux bancs de foire pour animer la rue passante.

Cette 526<sup>me</sup> édition depuis l'octroi en 1711 aux Covassons du droit royal de tenir deux foires par année, reste aujourd'hui encore un événement dans la vie locale. Preuve en est le jour de congé accordé aux élèves du village et la demi-journée de repos que la plupart des ouvriers de l'une des grandes usines de la place s'accordent pour l'occasion.

Pour conclure, nous ne pouvons que nous joindre aux marchands ambulants et autres commerçants pour formuler avec eux le souhait que cette année peut-être la pluie manque à la tradition et soit la seule à ne pas être au rendez-vous automnal des Vallonniers.

J-P. DEBROT

COUVET - Tél. 63 12 06

vous offre

UN GRAND CHOIX D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

■ MAZOUT

■ GAZ BUTANE

■ ÉLECTRIQUE

- Installation de chauffages centraux
- Monotube pour appartements, villas, ateliers
- Devis sans engagement

LES YOGOURTS

aux fruits naturels  
sont excellents !  
Goûtez-les  
Vous'y reviendrez

Beurre de la maison  
Tommes  
Fromage au vin blanc

LAITERIE CENTRALE

D. Petitpierre

COUVET Tél. (038) 63 17 42

COUVET



Tél. (038) 63 19 41

## Georges Simonin

COUVET

- appareils ménagers
- fourneaux à mazout
- quincaillerie
- outillage

Tél. 63 11 59

POUR VOS TRICOTS D'HIVER

GRAND CHOIX DE LAINE

Choix de MANTEAUX - PULLS - ENSEMBLES  
pour enfants

SOUS-VÊTEMENTS ET PULLS pour dames

LES BONNETS D'HIVER SONT LA

CHEZ MARCELINE

M. TONUS

COUVET

Tél. 63 22 13



# EHINGER

TEINTURERIE D'VEVION  
VOTRE TEINTURIER

Fleurier  
Tél. (038) 61 25 55

Couvet  
Tél. (038) 63 12 35

GRAND CHOIX

- D'ÉTAI
- DE PENDULES  
NEUCHATELOISES

Dès Fr. 454.—  
**FIVAZ**

Horlogerie - Bijouterie  
Emer-de-Vattel 3  
COUVET Tél. 63 11 37



ANNONCES SUISSES  
« ASSA » S.A.  
Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 40 00

Responsable pour  
le Val-de-Travers : M. E. HOFER

# CARROSSERIE AREUSIA

TRAVERS  
Caraccio et Martinez

vous proposent un travail rapide et soigné

Rue des Mines. Tél. (038) 63 27 46

## La maison qui meuble la vôtre...

Fr. 6990.-  
Mobilier  
complet

CHAMBRE A COUCHER :

En makoré, lits jumeaux ou grand lit, sommiers têtes réglables incorporées, 2 tables de nuit, armoire haute, 4 portes, coiffeuse miroir cristal, matelas, 2 duvets, 2 traversins, couvre-lit, splendide tour de lit.

SALON :

Magnifique divan 4 places (couchette) + 2 fauteuils, 1 table basse, 1 tapis, 200 x 300 cm.

SALLE A MANGER :

1 table à rallonges, 4 chaises, 1 buffet-paroi, 1 tapis, 200 x 300 cm.

CUISINE :

1 table à rallonges, 110 x 70 cm, dessus résine synthétique, 4 tabourets.

NOUS OFFRONS :

Participation à vos frais de visite. Crédit si désiré. Livraison franco. Service après-vente assuré. Depuis 1931, des milliers de clients satisfaits. Possibilité de supprimer ou de changer de modèles. Chez ODAC, c'est VOUS qui choisissez la couleur du salon, couvre-lit, tapis, etc.

2108 COUVET / NE 038 63 26 26

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

En raison d'un hiver trop précoce

## Les paysans auront-ils assez de foin jusqu'au printemps ?

De notre correspondant régional :

Hier matin, la neige saupoudrait les toits jusqu'au fond du vallon, un ciel de plomb, gris et lourd pesait sur la région en cette dernière quinzaine d'octobre ce qui ne fait pas l'affaire des paysans, surtout en montagne.

Chez eux, l'hiver s'est installé, il y a un mois déjà, précédé d'une fin d'été pourrie. Les intempéries sont venues au moment où les regains et les grains étaient encore sur pied.

Cette année est, en tout cas, celle de la grande pitié des agriculteurs vivant sur les hauts du Jura où l'on mesure entre 30 et 50 cm de neige, suivant les endroits. La neige a provoqué des dégâts importants un peu partout, en raison de la perte partielle, voire totale, des récoltes de l'automne. Un exemple, entre beaucoup d'autres ? Chez M. Herbert Cornuz, aux Crêtenets, près du hameau de Saint-Olivier, pas très loin de la Côte-aux-Fées, on a recueilli les épis suivants :

— Nous avons, dit cette famille, toute notre récolte d'orge anéantie. Actuellement se trouvent, sous la neige 2.000 kg de pommes-de-terre et 1.500 kg de carottes. Il y a bien peu de chances, sinon pas du tout, de pouvoir sauver la moindre des choses. On est parvenu à récolter un peu de choux-raves pendant deux jours. Il a fallu les nettoyer sur place tant la terre s'amalgamait aux légumes...

### PÉNURIE DE FOURRAGE ?

Mais le point capital, reste une éventuelle pénurie de fourrage, à la fin de la mauvaise saison. Tous les regains n'ont pas pu être engrangés.

— Depuis un mois, dit un autre agriculteur, les vaches et l'autre bétail se trouvent à l'écurie. Habituellement, elles pouvaient rester, à la pâture, jusqu'au début de novembre et même jusqu'au 15 du même mois. Maintenant, elles vivent sur les réserves hivernales alors qu'il y a encore de l'herbe dans les champs.

C'est pourquoi, on se demande, à moins du retour bien improbable du beau temps à la Saint-Martin, si l'on pourra « tenir » jusqu'au printemps, d'autant plus que dans nos régions, celui-ci est généralement tardif.

Hier, les routes de la montagne, étaient recouvertes d'une légère couche de neige, rendant la circulation assez difficile. Autre phénomène de cette année : un récent marché de bétail de boucherie, à Môtiers où quelque 90 bovins ont été présentés, ce qui est bien le signe que les paysans tentent de vendre plutôt que d'avoir dans leurs écuries, trop de bovins, pendant un hiver qui s'annonce long et que d'aucuns assurent qu'il sera rigoureux.

G.D.

## LES VERRIÈRES

### Prochain conseil général

(c) L'exécutif a fixé au 13 décembre la prochaine assemblée ordinaire du Conseil général, laquelle comprendra un ordre du jour chargé, et notamment l'examen du budget communal de 1975.

### Vente des bois de service

(c) Selon une ancienne tradition, les communes des Verrières et des Bayards offriront en commun leurs bois de service du prochain exercice. La vente par soumissions a été fixée au samedi 14 décembre, à l'Hôtel-de-Ville des Verrières. Elle suscitera un intérêt particulier du fait de son importance et par suite de l'évolution favorable du marché.

### Activité des Accordéonistes

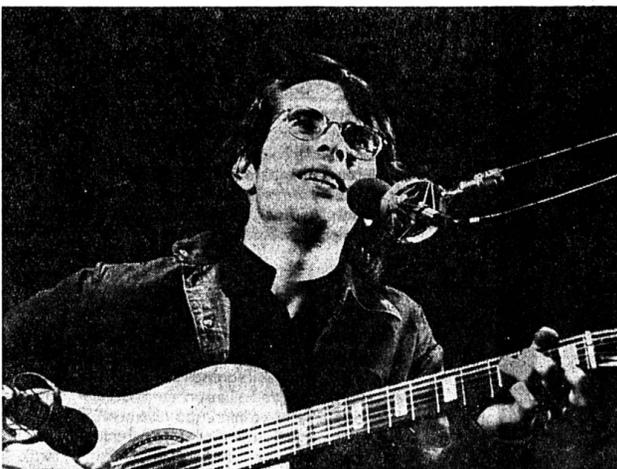
(c) Dirigé par M. Michel Grossen, le Club verrier d'accordéonistes « Ondina » prépare avec un soin tout particulier sa soirée annuelle fixée à samedi prochain. Varié à souhait, le programme comprend des marches, valse, « fox-trot », « pot-pourri », « slow » et une rumba dont les exécutions sont fort appréciées du public.

Pour la partie théâtrale, c'est une pièce gaie de Courteline qui sera présentée : « Le Commissaire est bon enfant », dans une mise en scène de M. Roger Perrenoud. Des acteurs locaux, dont trois membres du corps enseignant, l'interpréteront.

### Chute à son domicile

(c) Hier matin, Mme Paul Finkbeiner a fait une malencontreuse chute dans son appartement, rue de la gare. Elle a dû être conduite en ambulance à l'hôpital de Fleurier, souffrant d'une fracture du col du fémur.

## Un chanteur américain enchante le public des Mascarons à Môtiers



Tucker Zimmermann : quelle présence !

Il est difficile de définir la musique du chanteur américain Tucker Zimmermann qui a passé dernièrement à la Maison des Mascarons. S'agit-il de blues, de folk, ou peut-on la comparer à celle que font Cat Stevens et Leonard Cohen ? Difficile de répondre. C'est un peu ça, mais avec quelque chose en plus ; une façon de jeter les mots plus que de les chanter, une position un peu raide sur sa chaise, une manière de moduler les sons au fond de la gorge pour se mettre en accord avec le chant de sa guitare 12 cordes. Cependant il suffit de se laisser séduire par la douceur de certains morceaux, qui contrastent avec la violence d'autres, pour comprendre qu'en Tucker Zimmermann il y a deux personnages. Le premier, amoureux des choses, des fleurs des feuilles, de son coin de pays, le second plus engagé, politicien, pensant que l'Amérique est un enfant, que l'homme doit toujours aller de l'avant, rechercher la difficulté comme ses ancêtres colons qui s'établirent en Oregon après avoir traversé le paradis californien.

Dans la seconde partie du spectacle, sa femme le rejoint sur scène et chante

## Un amour inné de la terre-mère a inspiré les œuvres de René Besson

De notre correspondant régional : Pourquoi, peut-on se demander, le public aime-t-il les peintures réalistes, comme celles de René Besson, actuellement exposées à la grande salle de l'hôtel des Six-communes, à Môtiers ? D'abord, par les qualités techniques de ces toiles, sans doute, mais surtout, comme le faisait remarquer M. Philip-

pe Favarger, auquel on ne peut dénier son impartialité parce que ces toiles, extirpées d'un esprit rationaliste à outrance, sont une chaleureuse expression du cœur.

Depuis sa dernière exposition au Val-lon, il y a juste une année, René Besson a fait un remarquable bond — et cela est l'avis de tous ses amis pein-

tres — du point de vue de la luminosité de sa palette.

### UN AMOUR INNÉ DE LA TERRE

Sans doute, s'inspire-t-il toujours, avec le même enthousiasme, des paysages jurassiens, aux pâturages et aux sapins si caractéristiques et prend-il pour modèle des fleurs bien de chez nous, et plante-t-il son chevalet sur les berges de la vieille Areuse, aux charmes initimables.

Mais tout cela ne fait pas encore une belle œuvre d'art, si l'on n'y ajoute pas, comme René Besson, un amour inné de l'atmosphère, une poésie parfois au rythme parnassien et un peu floue mais combien séduisante et surtout une gamme de tons qui chantent à l'œil dans une belle harmonie.

Ancien élève de Robert Fernier et d'Alfred Blaizot, Besson a su tirer parti de ses contacts avec ses deux maîtres en leur restant fidèle quant à l'esprit. Le premier lui a inspiré les paysages, et le second ces bouquets de fleurs. Mais en conservant le souvenir de ses anciennes leçons, il a su imposer son style et sa personnalité.

Avec sérénité, aujourd'hui, Besson y est parvenu. On sent, chez lui, un long cheminement pour cerner cette vérité authentique de la nature sous ses formes les plus diverses, là où d'autres s'essoufflent, en vain, et tombent dans l'art exclusivement cérébral sur lequel il y a encore beaucoup à dire.

René Besson est exubérant mais il sait toujours conserver une mesure de bon aloi et une concision bien française. De ces œuvres il n'exclut jamais cette pensée de Saint-Saëns : « si l'art n'a pas de patrie, les artistes en ont une ».

Pour connaître, apprécier et se réjouir de voir celle de René Besson, il suffit d'admirer les quelques 60 huiles, accrochées à la cimaise, à l'intérieur du vieil édifice môtisien.

G.D.



« Bord de l'Areuse près de Fleurier » de René Besson.

### Au château de Môtiers

## Exposition « L'envers de la Belle Epoque »

De notre correspondant :

Depuis quelques temps déjà, et jusqu'au 6 novembre prochain, la petite salle du Château de Môtiers abrite une exposition intitulée « L'envers de la Belle Epoque », dessins et lithographies de Théophile-Alexandre Steinlen. Prenant l'parole au cours du vernissage, M. François Matthey professeur à l'Université de Neuchâtel présenta cet artiste franco-suisse très peu connu dans notre pays.

T.-A. Steinlen est né le 10 novembre 1859 à Lausanne. Il suivit ses écoles dans cette ville sans se distinguer, si ce n'est par un goût prononcé pour le dessin et les sciences naturelles. Emigrant en France à l'âge de 20 ans, il se lança dans le dessin industriel et travailla dans une entreprise de Mulhouse avant de s'en aller poursuivre sa carrière à Paris en 1881. Il se mit à fréquenter assidûment le cabaret littéraire du « Chat Noir » où il rencontra Toulouse-Lautrec, Vallotton, Caran d'Aché, Verlaque, Alphonse Allais et Aristide Bruant. Bien vite, il abandonna son métier pour se lancer dans l'illustration de journaux. Dans cette nouvelle occupation, il remporta rapidement un certain succès et collabora notamment au « Chat Noir », au « Mirliton », au « Gil-Blas » illustré, au « Rire » et au « Chambard

socialiste ». Se faisant des amis dans le milieu littéraire, il va illustrer des ouvrages tels que « Les Soliloques du pvre » de Jehan Rictus, « Les Gueules Nires » d'Emile Morel et « Barabbas » de Lucien Descaves. L'artiste mourut le 14 décembre 1923 à l'âge de 64 ans, non sans avoir acquis la nationalité française en 1901.

### L'ŒUVRE

L'omniprésence du chat est sans doute le trait dominant de l'œuvre de Théophile Alexandre Steinlen. Souvent, sans que l'animal ne figure sur le dessin ou la lithographie considérée, on peut aisément déceler une place qui pourrait lui être réservée. Il paraît être bien là, étendu, silencieux et discret, gardant l'œil ouvert sur les dures réalités du monde de la simplicité et de la pauvreté, le monde dans lequel aime vivre l'artiste son ami. De quelques traits, Steinlen parvient à faire ressortir toute la dureté de la vie du peuple dans les années 1900.

Quelquefois, Steinlen « flirte » avec l'apologie de l'anarchisme, ce qui ne l'empêche pas en d'autres temps de dessiner des affiches appelant le citoyen français au service de la République. Quittant le descriptif, il touche dans l'illustration à la satire, il s'attaque habituellement à l'Eglise, à la Justice et aux Ins titutions qui s'acharnent sur l'homme impuissant. « L'envers de la Belle Epoque » permet de découvrir un artiste mî-français qui est méconnu aujourd'hui encore et qui parvient admirablement à traiter en noir et blanc des thèmes « gris ».

Les œuvres présentées dans cette exposition sont toutes la propriété d'un collectionneur anonyme de la région qui les a généreusement mises à disposition. Cette formule, qui se révèle très intéressante, pourrait être reprise à l'avenir pour peu que les possesseurs de « petites richesses » prennent la peine de s'adresser à Mme Micheline Landry des Verrières, responsable de l'animation au Château de Môtiers, pour permettre à chacun de découvrir des artistes méconnus et des trésors cachés.

J.-P. D.

## CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Une Messe pour Dracula, (16 ans).

Môtiers, château : exposition Steinlen.

Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.

Môtiers, grande salle de l'Hôtel de ville : de 14 h à 18 h et de 19 h 30 à 22 h, exposition René Besson.

Fleurier, patinoire : ouverte.

Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Fleurier, infirmière visitante : téléphone 61 38 48.

Bureau de renseignements, les Verrières : Banque cantonale.

« FAN » bureau du Val-de-Travers, Fleurier : 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76 ; télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou No 118.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

## REMERCIEMENTS

Dans les épreuves, la sympathie est bienfaisante et apporte un grand réconfort. Nous remercions bien sincèrement les personnes qui nous l'ont témoignée durant la maladie et le deuil de

### Monsieur

Ernest ANSERMIN

Sa famille leur exprime sa gratitude émue.

## AVIS DIVERS

CHEZ JOSEPH

Hôtel de l'Ours

Travers, tél. (038) 63 16 98

cherche, pour entrée immédiate,

dame ou garçon de maison  
**SOMMELIÈRE EXTRA**  
(1 jour par semaine).  
Se présenter ou téléphoner.

## Transports et déménagements

Suisse et étranger, volume 52 m3,

André Grize, Temple 12.

Fleurier, tél. 61 25 63.

### CONGÉ-LATEURS BAHUT

350 litres avec casier, de surgélation seulement :

**Fr. 898.-**

Appareils ménagers  
Couvet, tél. 63 12 06.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

## Au premier marché d'images à Couvet : des artistes de renommée internationale

De l'un de nos correspondants :

Lors d'une récente séance de travail, le comité de la Société d'Emulation du Val-de-Travers, présidé par M. Gilbert Bourquin, a fixé au 1er novembre, le vernissage du premier marché d'images qui se déroulera à Couvet du 2 au 10 novembre prochain. Il a enregistré l'inscription de 28 artistes qui présenteront des œuvres, issues de techniques aussi différentes que l'eau-forte, la lithographie, la linogravure, l'encre de Chine, la sérigraphie, le dessin, le fusain, etc., ainsi que celle de cinq photographes professionnels suisses de renommée internationale (Kurt Blum, de Berne ; Monique Jacot, d'Epesses ; Jean Mohr, de Genève ; Jean Mulhaupt, de Bâle ; Fernand Perret, de la Chaux-de-Fonds). D'autre part, il a invité quatre marchands de gravures anciennes à participer à cette exposition-vente intitulée « Illustrations du Jura » et placée exclusivement sous le signe du noir et blanc. Ce marché d'images sera organisé dans trois locaux voisins : la salle de spectacles, la salle de musique de l'ancien collège et la salle de gymnastique. Des meubles anciens et modernes agrémenteront les lieux d'exposition dont la maquette a été réalisée par M. Robert Friedrich, de Romatinmôtier, le metteur

en scène des dernières expositions d'artisanat romand, à Couvet également.

La Société d'Emulation a décidé de collaborer, cette saison, avec le service culturel d'une société coopérative afin d'offrir au public de la région une série de six conférences de « Connaissance du monde » ; la première de ces conférences aura lieu le 25 octobre ; Mario Ruspoli parlera de Rome. Malheureusement, le récital du chanteur Jacques Debronckart, prévu le 31 octobre, devra être annulé, son animateur étant retenu à Paris par l'opérette « Tom Jones » qu'il vient de créer avec Jean Marsan.

## BUTTES

### A propos de récupération

Mardi, nous avons brièvement parlé de la récupération de verre à Couvet et à Buttes par les éclairiers. Il faut préciser, en complément de notre information, que l'opération, financièrement, a été réussie puisque le verre récupéré et envoyé à la verrerie a couvert assez exactement les frais engagés pour cette opération par les scouts de Buttes.

## VAUD

## Au tribunal correctionnel de Moudon Onze jeunes gens répondent de leurs frasques amoureuses

De notre correspondant :

Présidé par M. François Meylan, assisté des juges Loude et Aguet, le tribunal correctionnel de Moudon a eu, à la barre, hier matin, dix jeunes gens, âgés actuellement de 21 à 26 ans, ainsi qu'un presque quinquagénaire, qu'on peut s'étonner de trouver dans cette galère. Six d'entre eux sont des ressortissants fribourgeois, alors que les cinq autres sont Vaudois. La plupart des prévenus sont domiciliés dans des villages situés sur les hauteurs de la rive gauche de la Broye, entre Moudon et Yverdon. Tous sont renvoyés devant le tribunal correctionnel pour attentat à la pudeur des enfants, avec des degrés divers de culpabilité. Les « victimes » sont deux jeunes filles de la région, qui étaient âgées de moins de seize ans, à l'époque (1972-1973) où les délits ont été commis. Ces dernières n'ont jamais opposé beaucoup de résistance aux trop entreprenants garçons qui les courtisaient, si l'on en croit les révélations faites à l'audience par les prévenus. Pourtant, une chose est certaine, les deux jeunes filles ont été « utilisées » par tous les accusés pour leurs ébats amoureux. Deux des préve-

nus seulement ont requis l'aide d'un avocat pour leur défense.

### CERTAINS SOURIAIENT

Au cours de l'interrogatoire, certains des prévenus souriaient ostensiblement, en entendant leurs camarades raconter leurs aventures au tribunal, sans trop bien se rendre compte de ce qui leur pendaient au nez. Plusieurs d'entre eux reconnaissent avoir fait des bêtises. Les renseignements obtenus sur la plupart des accusés, sont généralement bons, à part quelques inscriptions du casier judiciaire pour un ou deux d'entre eux.

L'audition des deux jeunes filles — hors de la présence des accusés — n'apporte guère, de clarté sur cette affaire. Au contraire, certaines de leurs déclarations sont en contradictions avec celles des prévenus.

A la question du président, qui demande s'ils ont quelque chose à ajouter, les autres prévenus répondent par la négative. Sauf un, pourtant, qui est très inquiet à la pensée de devoir faire de la prison, ayant omis de mettre au courant sa fiancée enceinte, qu'il doit épouser prochainement.

## Heureuse initiative de la Municipalité d'Yverdon

De notre correspondant :

Soucieuse de renseigner régulièrement l'opinion publique sur les décisions importantes prises par l'autorité et de l'orienter sur certains projets touchant Yverdon, la Municipalité de cette ville a décidé de tenir régulièrement des conférences de presse présidées par le syndic. La première a eu lieu hier, à l'hôtel de ville, dans le bureau du syndic. Ce dernier avait dû se faire excuser pour des raisons majeures et la séance fut présidée par le vice-président M. Georges Steiner.

Résumons les sujets abordés : en mai-juin 1975, 10<sup>me</sup> anniversaire du jume-

lage Yverdon-Nogent-Sieburg ; réception des jeunes citoyens le 22 novembre ; 28<sup>e</sup> réunion des nouveaux bourgeois le 28 novembre ; nomination à plein temps d'un médecin scolaire ; bains d'Yverdon ; reprise du camping par la commune ; aménagement des rives du lac ; ancien collège place d'Armes.

Pour conclure, la Municipalité a soulevé le problème de l'entreprise Vauthier qui a de grandes difficultés d'exploitation. Il est à prévoir que cette entreprise, qui a déjà dû rationaliser son travail et prévoir des départs dans son personnel, devra à plus ou moins brève échéance cesser son activité à Yverdon. Evidemment, cela pose de grands problèmes de reclassement. En revanche, on se réjouit de l'ouverture très prochainement du bureau d'ingénieurs de B.B.C. à Yverdon (juin-juillet 1975).

Cette conférence de presse a été un succès, et dorénavant, il est à prévoir que tous les mois, une telle réunion aura lieu, ce qui ne peut être que positif pour la population de la région qui sera ainsi bien informée sur les événements à venir.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale : Marc Wolfrath  
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

# nouveau à Migros



## handymatic

**pour tous les lave-vaisselle**  
Lave hygiéniquement, tout en ménageant la vaisselle et la machine. Dissout tout résidu alimentaire. Pas de dépôts calcaires sur la vaisselle, ni de ternissures sur l'argenterie!

**Paquet de 1 kg**

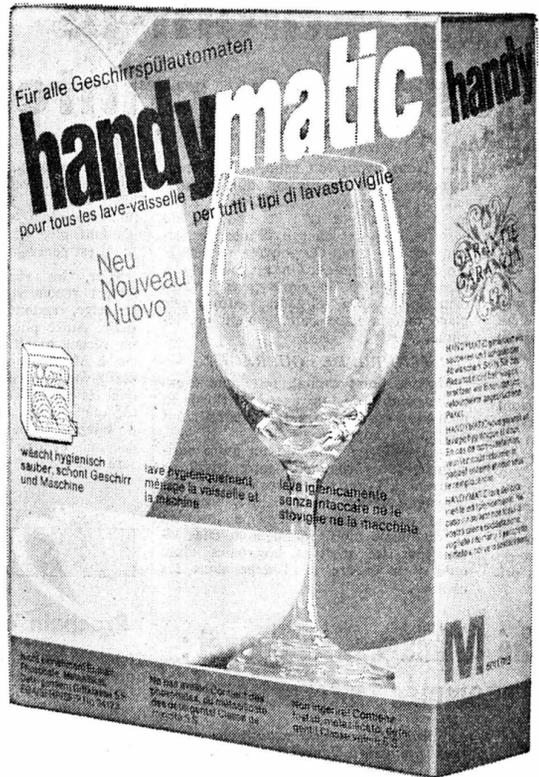
**3.50**

## handy matic

**Rinçage-éclat**  
Fait étinceler la vaisselle et l'argenterie.

**Flacon de 250 g**

**1.60**  
(100 g = -.64)



«Observer l'avertissement figurant sur l'emballage» Classe de toxicité 5 S.

**Prix MIGROS** toujours plus appréciés

**LE CHAUFFAGE**  
est une affaire de confiance  
Adressez-vous au spécialiste  
qui vous conseillera judicieusement

# e.luppi

Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie - Entretien  
PESEUX - Châtelard 9  
Bureau technique  
Téléphone : atelier et domicile 31 27 44

## PARQUET SOL

PHILIPPIN & ROGNON  
Maurice ROGNON, succ.

PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage PLASTIQUES  
Imprégnation  
Réparation

TAPIS DE FONDS

tendus ou collés  
Moquette - Bouclé - Tufting  
Siftor - Stammflor, etc.

Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel  
Tél. 25 52 64

Beau choix de cartes de visite  
à l'imprimerie de ce journal

## Trois cas - trois solutions. Est-ce la vôtre?



### 1er exemple

Monsieur Berger ouvre un livret «Epargne à intérêts progressifs» le 1er octobre 1974. Il décide d'y déposer à long terme un montant de Fr. 50.- par mois. Cela fait Fr. 600.- par année. L'intérêt que rapportent ses économies augmente tous les ans. La cinquième année, il atteint 7 pour-cent. Au bout de 7 ans, il estime son but atteint et se trouve à la tête d'un capital de Fr. 4555.60, y compris les intérêts composés. Son livret «Epargne à intérêts progressifs» lui a donc rapporté Fr. 355.60.

### 2ème exemple

Monsieur Freymond est un homme d'action: il possède un compte privé duquel il fait virer chaque mois, par sa banque, un montant de Fr. 80.- sur son livret «Epargne à intérêts progressifs». Au bout de 4 ans, il se trouve dans l'obligation de prélever Fr. 1000.-. L'intérêt de son capital rétrograde par conséquent de un pour-cent. Mais il recommence à monter dès l'année suivante. A la 7ème année, son bien lui rapporte de nouveau 7 pour-cent. Il estime son but atteint à l'échéance de 12 ans. Sa fortune se monte à ce moment à Fr. 15862.30, y compris les intérêts composés. Son désir est devenu réalité!

### 3ème exemple

Mademoiselle Clerc a découvert la bonne affaire: un livret «Epargne à intérêts progressifs» sur lequel elle verse, dès le début, un montant de Fr. 100.- par mois. Comme elle bénéficie annuellement d'une augmentation de salaire régulière, elle augmente aussi ses versements. La deuxième année, elle passe à Fr. 120.-, la troisième à Fr. 140.-, puis à Fr. 160.- pour, enfin, dès la cinquième année verser régulièrement Fr. 180.-. Au bout de 8 ans et 6 mois, elle possède, grâce aux intérêts progressifs et composés, un montant total de Fr. 20 869.60. Un joli capital! A eux seuls, les intérêts progressifs et composés lui ont rapporté la somme de Fr. 4909.60.

L'ouverture d'un livret «Epargne à intérêts progressifs» est facile. Vous effectuez vos versements comme s'il s'agissait d'un livret d'épargne classique. La 1ère année vous bénéficiez du même taux d'intérêt (actuellement 5%)\*. Puis il augmente d'un demi-pour-cent chaque année. Dès la 5ème année il atteint sa limite supérieure. Dès lors, votre capital produit ce même intérêt pour autant que vous n'effectuez aucun retrait. Nous désirons ainsi encourager tous ceux qui épargnent. Finalement

\*Tous les taux d'intérêt sont fixés selon les conditions du jour. La Banque Populaire Suisse se réserve donc le droit de les adapter en tout temps aux circonstances.

c'est vous qui en profitez, car votre argent placé à long terme nous permet de mieux le faire fructifier. Il est normal que nous vous en fassions bénéficier.

En tout temps des retraits sont possibles. Le taux de l'intérêt est alors réduit de 1% car le terme de placement est interrompu. Mais il reprend sa progression régulière à raison d'un demi-pour-cent par an et ce, jusqu'à ce qu'il ait atteint à nouveau son taux maximum. Toutefois, pour éviter des fluctuations dues à ces prélèvements nous vous proposons de placer les économies dont vous aimeriez pouvoir disposer en tout temps, sur un livret d'épargne classique; et celles dont vous pouvez vous priver plus longtemps, sur un livret «Epargne

à intérêts progressifs». Elles seront en sécurité et leur taux d'intérêt s'élèvera chaque année.

Le livret «Epargne à intérêts progressifs» répond à un besoin réel: celui que chaque épargnant a de se créer un capital placé à un taux attrayant, sûr et facile à réaliser. C'est dans ce but qu'il a été conçu.

Nous nous ferons un plaisir de vous donner de plus amples renseignements sur cette nouvelle manière d'épargner en vous accueillant dans l'une de nos succursales, ou, si vous préférez, demandez notre documentation au moyen du coupon ci-dessous.

Le livret «Epargne à intérêts progressifs» est une nouvelle forme de placement moderne. Simple, claire, attrayante.

## Le livret «Epargne à intérêts progressifs»

placement sûr - rendement attrayant.



**Banque Populaire Suisse**

## Coupon

A réception de ce coupon dûment rempli, nous vous adresserons notre documentation détaillée sur le nouveau livret «Epargne à intérêts progressifs».

Prêt de s'inscrire en caractère d'imprimerie.

Mme, Mlle, M.  
Prénom  
Nom  
Rue et No  
No postal/Localité

A envoyer à: Banque Populaire Suisse, Service «Epargne à intérêts progressifs», Case 2620, 3001 Berne

marché DIGA  
Tél. 53 11 44  
Route de Neuchâtel 3

## discount alimentaire Cernier

Comparez nos prix

Prix DIGA

Henniez-Santé gazeuse . . .	bout.	—15
	caisse de 12 bout.	1.80
Nouilles « La Chinoise » . . .	500 g	2.-
Thé Lipton . . . . .	100 sachets	3.50
Bière Cardinal . . . . .	six pack	3.50
Pommes de terre (Bintje)	sac 50 kg (kg —45)	22.50
Côtes-du-Rhône A.C. 1972	bout.	2.75
Beaujolais A.C. 1973 . . .	bout.	3.15
Eau-de-vie de pomme 40°	litre	13.90
Neuchâtel blanc . . . . .	bout. 7 dl	5.20

Visitez notre exposition de MEUBLES  
ESPAGNOLS et RUSTIQUES de plus de 1500 m<sup>2</sup>

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Bienne deviendra-t-elle un centre anti-séparatiste ?

De notre correspondante : Un important meeting réunissant une partie de la population du Jura-Sud, des membres et dirigeants de « Forces démocratiques » antiséparatistes ainsi que des politiciens biennois est en préparation. La manifestation aura certainement lieu à Bienne.

De source officielle, cette manifestation « mammoth », a pour but de démontrer les liens étroits qui unissent les Biennois et le Jura-Sud. C'est au cours du congrès de « Forces démocratiques » (antiséparatistes) qui s'est tenu le week-end dernier à Saint-Imier qu'il aurait été question de cet important meeting qui devrait avoir lieu avant le 15 décembre, date à laquelle la deuxième votation du plébiscite jurassien est prévue.

NEUTRALITÉ RÉVOLUE ?

Bienne deviendra-t-elle un centre antiséparatiste ? Un grand « meeting » devrait s'y dérouler tout prochainement. Les antiséparatistes veulent mobiliser le Biennois en faveur de la création d'un Jura-Sud bernois. En tête de liste figurent des politiciens biennois.

Le canton de Berne lutterait-il pour chaque mètre carré de terre jurassienne ? Le temps de la neutralité est-il révolu ? La non-ingérence dans l'affaire jurassienne a, en effet, trouvé une fin officielle le week-end dernier, au cours du congrès de « Forces démocratiques » (antiséparatistes) qui s'est tenu à Saint-Imier et auquel une partie de la presse avait été exclue. Au cours des débats, le président du Grand conseil Kurt Meyer,

le président du gouvernement Ernst Blaser, le conseiller d'Etat Henri Huber et le vice-chancelier André Ory ont oublié le ton prudent utilisé jusqu'ici pour abattre leurs cartes.

La mise en scène était parfaite. Elle montrait clairement les intentions du gouvernement bernois.

A L'ARRIÈRE PLAN

L'agitation s'étendra-t-elle, ces prochaines semaines, à Bienne ? Coordinateur à l'arrière-plan de cette campagne, on retrouve un Biennois, le socialiste André Ory, vice-chancelier de l'Etat de Berne. Il est le père du statut du Jura qui prône la régionalisation qui devait donner aux régions une certaine autonomie et éviter ainsi la création d'un canton du Jura.

M. Ory est, on le sait, un antiséparatiste. Samedi à Saint-Imier il est définitivement sorti de l'ombre : il a été nommé secrétaire général de « Forces démocratiques ». Avec cette nouvelle position, il accède au même rang que son collègue Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien.

Considéré comme l'homme le mieux informé du canton, il a accès à tous les dossiers des affaires gouvernementales, à ses entrées aux séances du Conseil d'Etat, de plus, il défend la position du gouvernement auprès de la presse dans la question jurassienne. En même temps il est rédacteur du journal antiséparatiste « Le Jurassien ». Dans le dernier numéro, il faisait une comparaison entre les séparatistes et Hitler, en ce qui concerne la façon d'agir des premiers.

Il semble maintenant que Bienne pourrait être utilisée comme un tremplin dans la lutte finale pour le maintien d'un Jura-Sud bernois. Depuis quelque temps déjà, des politiciens biennois manœuvrent pour empêcher la formation d'un grand canton du Jura. Ils n'ont pas rencontré jusqu'à présent le succès escompté. C'est le tour maintenant des antiséparatistes du Jura-Sud de tenter d'amener à leur cause la ville de

l'avenir. A cet effet, on semble vouloir organiser un « meeting » qui devrait déplacer plusieurs milliers de personnes. Quand se déroulera-t-il ? La date n'est pas encore connue mais elle devrait se situer avant le 15 décembre, date du second plébiscite.

POUR UNE CERTAINE UNITÉ

Depuis toujours, des personnalités de la scène politique biennoise ont nettement affiché leur antiséparatisme. Il pourrait s'agir d'un calcul politique.

Ces remous sont particulièrement regrettables, car pourquoi faire de Bienne une terre d'affrontements (peut-être même entre Sangliers et Béliers) alors qu'une initiative pour permettre la création d'un demi-canton du Jura-Sud vient d'être lancée ? Ne vaudrait-il pas mieux se précipiter de ce problème qui aurait le grand avantage de déboucher sur une certaine unité.

Marlise ETIENNE

Tôles froissées

(c) Deux voitures se sont heurtées crêt des Fleurs peu après 13 heures. Pas de blessés, les dégâts matériels représentent environ 500 francs.

Au tribunal du district ENCORE LES RAVAGES DE LA DROGUE

Sous la présidence du juge Rolf Haenssler, le tribunal de district de Bienne a siégé hier toute la journée. Il a condamné un jeune homme né en 1951, marié et père de famille, pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants et pour recel, à une peine d'emprisonnement de 8 mois, moins 11 jours de préventive. La peine a pourtant été suspendue et mutée en un traitement ambulatoire. Le condamné devra payer les frais de justice. L'avocat qui défendait le condamné s'est proposé lui-même pour prendre à sa charge le patronnage.

Après avoir, en 1971, passé quelques semaines de convalescence à la suite d'une morsure de vipère, le jeune homme commença de s'adonner à la boisson, ainsi qu'à consommer des amphétamines. Dès 1973, il se procura de la drogue forte (héroïne, morphine, cocaïne). Il lui arrivait de se piquer huit fois par jour. Il en vendait également, afin d'assurer son propre approvisionnement. D'autre part, il fit la connaissance d'une jeune fille de 17 ans, à laquelle il administra également certaines piqûres et avec qui il eut des relations sexuelles.

Si le jugement fut plutôt modéré, c'est parce que le condamné, le jour où il quitta la prison préventive, alla de son

plein gré s'adresser à un médecin « afin de se sortir de cet enfer de la drogue ». Relevons encore qu'il eut une jeunesse malheureuse. Il avait un père extrêmement sévère, qui délaissa d'ailleurs le foyer ne s'entendant pas avec son fils. En ce qui concerne la responsabilité du condamné, elle a été déclarée fortement restreinte.

Un deuxième cas, traité hier après-midi, n'a pas trouvé son épilogue. Le jeune homme accusé de brigandage, de vol et probablement aussi de viol, devra encore être soumis à une expertise psychiatrique. Il s'agit de savoir s'il est impliqué seul dans l'affaire.

Triple collision

(c) Route de Soleure, hier un autre collision à eu lieu vers 10 h, entre trois voitures. Les dégâts matériels sont estimés à 20.000 fr., personne n'a été blessé.

Cyclomotoriste blessée

(c) A la croisée de la route de Neuchâtel et de la rue Tessenberg, une jeune cyclomotoriste s'est fait renverser par une automobile. Elle a été transportée à l'hôpital du district, souffrant de blessures à la tête. Les dégâts matériels s'élevaient à quelques centaines de francs.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Deux réfugiés hongrois totalement épuisés ont été découverts dans les gadoues de Moutier

Un homme et une femme ont été découverts mardi dans les gadoues de la ville de Moutier; il s'agissait d'un couple de réfugiés hongrois. Complètement épuisés, gravement atteints dans leur intégrité corporelle, ils avaient choisi cet endroit pour s'y cacher. Ils avaient parcouru, depuis le 2 mai, près de trois mille kilomètres. Ils s'étaient enfui de Hongrie après s'être évadés d'une mine en URSS où ils étaient prisonniers.

SAIGNELEGIÉ

Délit de fuite après un accident

(c) Samedi à 19 h, un automobiliste qui roulait rue de l'Hôpital, à Saingnéglié, au volant d'une grande voiture, de couleur claire, a accroché une autre voiture, verte, qui arrivait en face. Le peu scrupuleux conducteur a pris la fuite sans s'arrêter. Son véhicule doit être endommagé à l'avant et porter des traces vertes. Prière de communiquer tout renseignement utile à la police.

Pris en charge par la police de Moutier, le couple a été hébergé dans un hôtel de la ville. C'était la deuxième fois seulement depuis la date de leur départ qu'ils mangeaient un repas chaud. En effet, durant leur fuite, ils ne se nourrissaient que de fruits trouvés et de pain qu'ils prenaient dans les gadoues. De plus, de peur d'être appréhendés par la police, ils ne faisaient pas d'auto-stop et utilisaient les chemins de campagne, les forêts où ils trouvaient une sécurité relative. Ils ont effectué tout le parcours de nuit, sans itinéraire et sans savoir où ils allaient.

Le couple se souvient d'avoir traversé l'Autriche et l'Allemagne mais ne savent pas qu'ils se trouvaient maintenant en Suisse.

Tous deux ne parlent que le hongrois et leurs vêtements étaient de vraies loques. L'homme, âgé de 54 ans portait quatre vestons et sa compagne, âgée de 62 ans, trois manteaux. Ces vêtements ont été aussitôt détruits.

A Moutier, ils ont immédiatement été pris en charge tant moralement que physiquement. D'autre part, les démarches nécessaires pour leur délivrer le droit

d'asile politique ont été entreprises. Hier, le couple a été emmené à Berne pour remplir les formalités d'usage.

Perturbations sur les lignes des C.J.

Les lignes du réseau à voies étroites des chemins de fer du Jura (C.J.) ont été fortement perturbées par les tempêtes en ce début de semaine. Mardi, en raison de chutes d'arbres, le trafic a été momentanément interrompu entre Orange et Tramelan, Tramelan et les Reussilles, la Cibourg et la Chaux-de-Fonds. Sept trains n'ont pu circuler et ont dû être remplacés par des courses d'autobus. Mercredi, le trafic a été de nouveau interrompu entre Bellevue et la Chaux-de-Fonds. Deux trains ont été supprimés. Dans un communiqué diffusé mercredi matin, la direction des C.J. « prie » les voyageurs touchés par ces perturbations de faire preuve de compréhension. Le personnel du chemin de fer est constamment sur la brèche depuis dimanche pour libérer les voies dans les délais les plus brefs.

Création d'un demi-canton du Jura-Sud : le gouvernement bernois a pris position

Le Conseil exécutif a pris acte du lancement d'une initiative cantonale tendant à conférer au Jura-Sud le droit de se constituer en demi-canton.

Sans se prononcer sur le fond de cette initiative, le Conseil exécutif relève qu'elle n'affecte ni la date ni le déroulement du deuxième plébiscite, prévu pour le 15 décembre prochain.

A supposer que la nouvelle initiative suive son cours, elle ne pourra être soumise au corps électoral du canton de Berne que bien des mois après que le Jura-Sud aura choisi son destin.

De notre correspondant :

Depuis mardi, les listes de signatures de l'initiative constitutionnelle en vue de la création d'un demi-canton du Jura-Sud circulent un peu partout dans le Jura. L'affaire doit être menée rondement, car le comité d'initiative à l'intention de déposer les listes à Berne avant la prochaine session parlementaire, c'est-à-dire, au début de novembre. Il ne reste donc que peu de temps pour collecter les 15.000 signatures nécessaires à l'aboutissement de l'entreprise.

GRAVE LACUNE

On connaît maintenant la position du Rassemblement Jurassien, celle de « Force démocratique » et celle de la « Troisième force » vis-à-vis de l'initiative en question. Pour le R.J., la solution normale demeure le canton des six districts francophones. Mais ce mouvement reconnaît que la création de deux demi-cantons résoudrait également la question jurassienne. Dans le « Jura Libre » de cette semaine, Roger Schaffter, vice-président du mouvement autonomiste, écrit que l'absence d'une question telle que « Voulez-vous que le Jura-Sud constitue un demi-canton ? » constitue une grave lacune de l'additif constitutionnel. Pourquoi, écrit-il, permettre aux districts méridionaux de s'associer à un canton du Jura et ne point leur donner la possibilité de se rendre, eux aussi, cas échéant, maîtres de leurs affaires ? C'est tout simplement que Berne a voulu tirer profit d'une prévisible résistance des Bernois du sud pour conserver la moitié du territoire reçu en 1815. A quoi Roger Schaffter ajoute : « Faut-il signer ? C'est bien évident. Pour toutes sortes de raisons. Les autonomistes des districts libres doivent tout particulièrement signer, car ce sera pour eux l'occasion de réduire à néant l'arme principale du parti bernois. « Nous ne voulons pas d'un canton qui sera sous la coupe des Jurassiens du nord » clament les ex-patriotes jurassiens. Eh bien ! en signant la nouvelle initiative, les citoyens des districts du nord démontreraient leur entière bon-

ne foi, ils prouveront qu'ils n'ont aucun mobile hégémonique. Ils démontreront que leur seul but est de donner la liberté aux Jurassiens, à tous les jurassiens sous la forme qu'ils désirent. (...) Il faut fournir aux citoyens du sud la possibilité de choisir une voie moyenne : la liberté unie à la maîtrise de leurs propres affaires dans un demi-canton souverain, conclut M. Schaffter.

S'exprimant à la radio-télévision romande, M. Roland Staehli de « Force démocratique » a exprimé un avis contraire. « Pendant un quart de siècle, les antiséparatistes jurassiens ont déclaré qu'ils étaient libres dans l'Etat de Berne et qu'ils ne voulaient pas de nouvelles frontières. Le plébiscite du 23 juin en a malheureusement créé une entre le Jura-Nord et le Jura-Sud, laquelle sera confirmée bientôt par un second vote. Il ne faut pas nous demander d'accepter la proposition d'en tracer encore une nouvelle entre Bienne, l'ancien canton et nous. Cela suffit. Nous pensons toujours que la création du mini-canton du nord est une mauvaise affaire. Mais deux demi-cantons jurassiens, avec les romands de Bienne dans un troisième état, celui de l'ancien canton, est encore une plus mauvaise affaire, administrativement, financièrement, économiquement. Nous avons déjà étudié cette idée au temps où elle fut proposée par le professeur Luthy. Nous ne l'avions pas retenue et nous ne la retenirons pas.

Quant à la Troisième force, un membre de son comité, M. Schindelholz de Delémont, a déclaré à la radio-télévision également, que ce mouvement n'avait jamais considéré avec une très grande sympathie les deux demi-cantons, car ils sont une vieille solution qui risque fort de ne pas être provisoire, et qui de toute façon provoque l'éclatement du Jura. Il ne faut pas que cette initiative supprime aux gens du sud le droit de s'exprimer encore déclaré M. Schindelholz.

UNE INITIATIVE QUI ABOUTIRA TROP TARD ?

C'est la question que l'on peut se po-

ser à la lecture de l'information diffusée hier à Berne, selon laquelle le gouvernement affirme que l'initiative ne pourra être soumise au peuple que bien des mois après que le sud aura choisi son destin. En admettant que l'initiative aboutisse aussi rapidement que le pensent ses promoteurs et qu'elle soit déposée à Berne au début de novembre, il est évident que, si les politiciens et gouvernants bernois le voulaient, elle pourrait être soumise au peuple avant la fin de l'année. Il n'a pas fallu des délais si étendus au parlement et au gouvernement pour valider et faire aboutir les initiatives des trois districts du sud ! La logique et le bon sens demanderaient même que l'initiative sur la constitution d'un demi-canton du Jura-Sud soit soumise au peuple avant, ou, pour le moins, simultanément à celles déposées par les pro-bernois. Les citoyens et citoyennes des districts méridionaux auraient ainsi la possibilité de faire un véritable choix, puisqu'ils pourraient opter pour le canton du Jura, le demi-canton du Jura-Sud ou le canton de Berne.

Il est clair que les autorités bernoises ont la faculté de temporiser et, en quelque sorte, de bloquer la machine jusqu'au moment où le sud, n'ayant le choix qu'entre deux possibilités, optera pour le rattachement à Berne. Mais en jouant ce jeu, l'ancien canton s'exposera à des reproches, éventuellement même à un recours de droit public, car une telle attitude sera considérée comme une manœuvre politique destinée à empêcher les gens du sud de se prononcer sur une des possibilités d'avenir qui s'offrent à eux.

Enfin, il ne faut pas oublier que des recours de droit public ont été déposés auprès du Tribunal fédéral, et que l'effet suspensif a été demandé ces derniers jours. Il n'est donc pas sûr que la date du 15 décembre pourra être définitivement retenue pour le second scrutin d'autodétermination dans les trois districts du sud. Le serait-elle que certains mouvements jurassiens, tel le R.J., auront la possibilité à ce qu'ils affirment, de rendre ce scrutin inopérant... Il est donc bien difficile de dire pour le moment à quelles questions exactement les citoyens du sud auront à répondre lorsqu'ils se présenteront devant les urnes, et à quelle date aura lieu ce scrutin.

BEVI

FRIBOURG

Le référendum sur la formation professionnelle échoue

« Cédant aux pressions exercées par les autorités de la ville de Fribourg, le Conseil d'Etat présentait au Grand conseil, en mai dernier, un projet de loi dans l'unique but d'enlever à la capitale une partie des charges qu'elle assumait jusqu'ici en matière de formation professionnelle, pour les reporter sur les autres communes du canton. Et la majorité des députés a suivi. C'est contre cette loi qu'un référendum a été lancé. » Ainsi s'expliquaient les auteurs du référendum dont les listes devaient être remises hier à 17 h, dernier délai, à la chancellerie d'Etat.

Hier, effectivement, un des signataires de la demande de référendum tendant à ce que la loi sur la formation professionnelle du 16 mai 1974 soit soumise au peuple, a déposé des listes à la chancellerie. Celles-ci contiennent

5482 signatures. Elles seront transmises au Conseil d'Etat.

Mais, d'erechef, le chancelier Georges Clerc a rappelé qu'une demande de référendum est réputée avoir abouti lorsqu'elle a recueilli 6000 signatures valables. Les référendaires ont donc échoué, cette fois. Pour quelles raisons ? Nous en saurons davantage lorsqu'aura été rendu public le contenu d'une lettre adressée par le comité référendaire au Grand conseil, d'une part, et au Conseil d'Etat, d'autre part. Publication qui devrait survenir aujourd'hui encore.

Pour l'heure, nous savons que les référendaires entendent donner à leur démarche le sens d'une pétition appuyée par 5482 personnes. Une pétition qui pose — dans leur esprit — devant l'opinion publique fribourgeoise, le problème du déséquilibre entre le « Grand-

Fribourg » et les régions périphériques du canton. Le malaise — pour le moins — existe.

Beaucoup de Fribourgeois ne seront pas mécontents d'apprendre que le canton, vu l'échec du référendum, fait l'économie d'une votation populaire. Heureusement ! Mais le vent du boulet perdu devrait inspirer le Conseil d'Etat, dans sa réponse à la « pétition »... M.G.

Résultats de la votation de l'Action nationale rectifiés

(c) C'est par 24.003 « oui » (et non 24.004) et 46.851 « non » (au lieu de 46.849), et avec une participation de 65,73 % que les citoyens et citoyennes fribourgeois ont repoussé dimanche dernier l'initiative xénophobe. Le président du Conseil d'Etat a exprimé la satisfaction du gouvernement au vu de ces résultats. Il a félicité les comités d'action qui ont œuvré pour le rejet de l'initiative.

La session du Grand conseil

(c) Le Grand conseil siégera pendant trois semaines vraisemblablement à partir du 12 novembre. Son bureau a siégé sous la présidence de M. André Bise et a nommé des commissions nouvelles. Quant au Conseil d'Etat, il a examiné les projets de messages qui concernent huit projets de lois et cinq projets de décrets à soumettre au Grand conseil. Il a traité des réponses à donner à seize motions, neuf interpellations, six postulats et une série de questions écrites. De même, il a adopté les conclusions du message relatif au budget de l'Etat pour 1975.

Double sortie de route : agriculteur blessé

(c) Hier, vers 13 h 15, un camion militaire circulait du hameau d'Obermonten en direction de Saint-Antoine. Au lieu dit « Bachlstrungen », il croisa un tracteur agricole. Peu après, alors même qu'ils ne s'étaient pas touchés, le camion militaire et le tracteur quittaient la chaussée et basculèrent, chacun sur sa droite. Alors que les militaires s'en tiraient avec des dégâts matériels, le chauffeur du tracteur, M. Martin Sturny, 56 ans, agriculteur à Saint-Antoine, fut sérieusement blessé et dut être transporté à l'hôpital de Tavel. Dégâts estimés à 20.000 francs.

Aux portes du Jura la zone industrielle et portuaire de Bourgne poursuit son expansion

Situé aux portes de l'Ajoie, à une dizaine de kilomètres de la frontière suisse, le port de Bourgne et sa zone industrielle, dans le territoire de Belfort, sont en pleine expansion. Dans la zone portuaire, l'Etat de Berne avait fait l'acquisition de 10 hectares de terrain en vue de les mettre à disposition d'entreprises suisses qu'un trafic fluvial intéresserait.

« Réalités Franc-Comtoises », organe de la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs, de Besançon, et « Horizons Belfort », revue de la Chambre de commerce et d'industrie de Belfort, dans leurs dernières livraisons, font le point de l'évolution économique du port de Bourgne et de sa zone industrielle.

« Réalités Franc-Comtoises » indique que c'est avec satisfaction qu'ont été accueillis en Franche-Comté et particulièrement à Belfort les récents propos de M. Jacques Chirac, premier ministre français, lors de l'inauguration de la foire de Strasbourg, dans lesquels il a confirmé que la mise à grand gabarit de la voie d'eau Rhin - Rhône serait terminée en 1982, c'est-à-dire à la date prévue par les Allemands pour la fin des travaux entrepris sur leur territoire en vue de la réalisation d'une liaison de même nature entre le Rhin et le Danube par le Main. On pense donc que la liaison avec le Rhin permettra probablement d'atteindre Bourgne avec des bateaux de 1500 tonnes et des convois poussés de 3000 tonnes avant 1982.

En 1973, tous trafics confondus, le port de Bourgne a enregistré un trafic de 124.514 tonnes. L'année 1974, malgré les facteurs défavorables découlant de la

représentation commerciale (S.C.R.C.) spécialisée dans les sables, graviers et charbons.

6. La Compagnie européenne de turbines à gaz (C.E.T.A.G.), filiale de la société Alsthom et de la General electric, a choisi la zone de Bourgne pour installer une usine de construction de turbines à gaz dont la majeure partie de la production sera destinée à l'exportation. La Générale de forgeage (G.D.F.) a fixé, elle aussi, son choix sur Bourgne pour implanter son magasin général de distribution qui sera, en 1975, en relation directe avec ses clients sur l'ensemble du territoire français.

Parmi les industriels ayant des marchandises déposées dans l'entrepôt de Bourgne, « Horizons Belfort » cite les automobiles Peugeot, les entreprises de verrerie Saint-Gobain, Boussois et Triplex, la Société des usines diélectriques et du fil isolé moderne (U.D.D.-F.I.M.), les transports Gondrand et Charpiot, les sucreries Béghin.

La zone industrielle de Bourgne et son port se trouvent à une distance égale de la mer du Nord et de la Méditerranée. Elle est située à proximité immédiate du tracé de l'autoroute A-36 en construction, sur la future voie express Belfort-Delle dont les Jurassiens souhaitent qu'elle se prolonge dans un avenir rapproché par la Transjurane qui la grefferait sur le réseau autoroutier suisse.

Côté Suisse, en Ajoie notamment, on espère et on s'emploie à ce que la zone industrielle de Bourgne et des environs provoque aussi des effets dynamiques sur l'économie régionale. (ATS)

Philippe, un bonhomme de 9 ans avait sauvé un bambin de 4 ans

Deux lignes peu banales, hier, dans le communiqué hebdomadaire du Conseil d'Etat : « Il accorde un diplôme d'honneur et une récompense à Philippe Zueblin, âgé de 9 ans, pour un acte de courage et de dévouement accompli le 11 juillet 1974 ». De cet acte, nul n'avait parlé publiquement jusqu'ici. Le Conseil d'Etat l'a pourtant jugé assez exceptionnel pour qu'il soit signalé à la fondation Carnegie, à Berne. Philippe, l'un des nombreux enfants de M. Raoul Zueblin, serrurier à Bulle, est un écolier sympathique et plutôt vif. Il ne tire nulle gloire de son geste courageux. Nous lui avons demandé de nous conter son aventure.

Motocycliste blessé

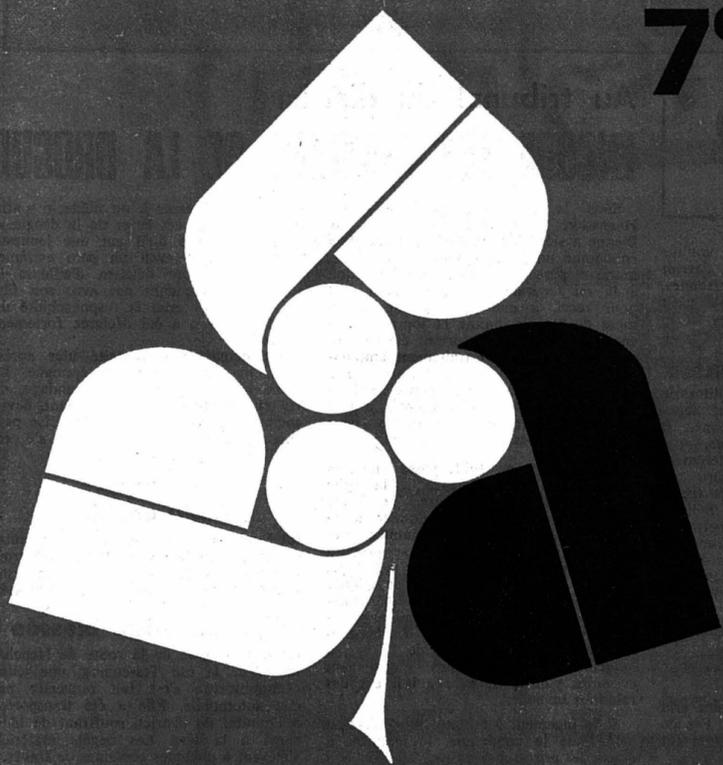
(c) Hier, vers 11 h 50, un automobiliste de Bulle circulait de Sorens en direction de la route Bulle-Fribourg. A la sortie du village, il heurta un motocycliste, M. Joseph Romanens, 52 ans, agriculteur à Sorens, qui débouchait d'un chemin vicinal. Souffrant notamment d'une jambe fracturée, M. Romanens fut transporté à l'hôpital de Riaz.

Visite officielle de Fribourg à Berne

(c) Le Conseil d'Etat fribourgeois rendra demain une visite officielle au Conseil exécutif du canton de Berne. Le gouvernement fribourgeois avait reçu celui de Berne en 1970.

Michel GREMAUD

# 7<sup>e</sup> Comptoir d'automne



NEUCHÂTEL  
CASINO DE LA ROTONDE

DU 23  
AU 27 OCTOBRE 1974

OUVERTURE  
TOUS LES JOURS  
DE 14 À 22 H  
DIMANCHE  
DE 14 À 18 H  
ENTRÉE LIBRE

LOTÉRIE GRATUITE  
TIRAGE QUOTIDIEN  
À LA FERMETURE

DÉFILÉS DE MODE

EN VEDETTE:  
MICHEL REY

EXPOSANTS:

APOLLO S.A., garages  
ATTINGER, ciné-photo  
AU CEP D'OR, vins, liqueurs  
CENTRE DE COUTURE BERNINA, L. Carrard  
CRAVATES DEUX FACES, L. Burgi  
CRETEGNY & CIE, appareils ménagers  
CURRAT, droguerie, parfumerie  
FAN, quotidien du matin  
G. HOSTETTLER, radio, télévision, HI-FI  
M. HUGUENIN, rideaux, tapis  
G. JORDAN, lustrerie, électricité, téléphone  
LA JAVIOLE, boutique de mode  
MODERN'OPTIC, optique  
POLICE LOCALE DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL  
PRIM'ENFANCE, tout pour futures mamans, bébés et petits enfants  
REYMOND, machines et meubles de bureau  
LA ROTONDE, cabaret, dancing  
G. SCHREFFER, fourrures  
SPORT-SERVICE, tout pour le ski

**BERNINA** la plus récente, la plus belle

C'est la machine à coudre que votre femme désire

Une Bernina qui permet de réaliser tout ce que la mode propose. Téléphonez-nous!

Centre de couture Bernina  
**L. CARRARD**

Epancheurs 9 - NEUCHATEL - Tél. (038) 25 20 25

En démonstration au Comptoir d'automne à la Rotonde, qui aura lieu du 23 au 27 octobre 1974

## VOS OPTICIENS

présentent les nouveautés



Pierre Miéville - Manuel Lazaro  
rue de la Place-d'Armes 6 NEUCHATEL

+ maître opticien +  
Tél. 24 27 24.

Un photo-portrait est plus plaisant en couleurs! ...et moins cher que vous le pensez!

Nous vous photographierons en couleurs, comme il vous plaira!

PROFITEZ DU COMPTOIR  
POUR VOS ACHATS

## GROS RABAIS

Lave-vaisselle, rabais jusqu'à Fr. 800.-

Lave-linge, rabais jusqu'à Fr. 500.-

Frigo, rabais jusqu'à Fr. 200.-

Cuisinière: forte reprise de l'ancienne  
Rabais supplémentaire de 5% sur tous les appareils exposés dans notre magasin.  
Toutes les grandes marques à des prix exceptionnels.

**CRETEGNY & CIE**  
COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHATEL 25 69 21

Donnez à vos fenêtres l'inaltérable beauté

**Gardisette**

Rendez-vous notre département rideaux

Chez nous, vous apprendrez tout ce que vous souhaitez savoir sur Gardisette.

**M. HUGUENIN**  
14, av. du 1er-Mars  
Tél. (038) 25 51 55  
2000 Neuchâtel

Sans aucun effort, vous trouverez chez nous l'imprimé de qualité, ambassadeur de votre bon goût



ICN Imprimerie Centrale S.A. Neuchâtel

## PHOTO-CINÉ ATTINGER

Faubourg du Lac 7  
(Place A.-M. Piaget)

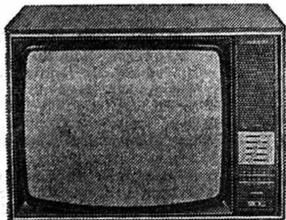
2000 Neuchâtel Tél. 25 15 76

## Au Cep d'Or

Spécialiste en vins et liqueurs

M. H. Willemin, gérant

Rue des Moulins 11, 2000 Neuchâtel  
038 25 32 52 c.c.p. 20-8825



TV COULEUR  
PHILIPS

Visitez notre stand au Comptoir d'automne

Plusieurs nouveautés en démonstration:

- TV COULEUR: Philips, Mediator, Grundig
- TV PORTATIFS: dès Fr. 398.—
- CHAINES STÉRÉO - COMBINÉES (radio - gramo - cassette)
- CHAINES HI - FI et petits meubles.

Magasin: Saint-Maurice 6-11

NEUCHATEL

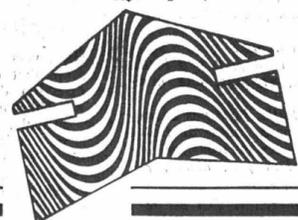
Tél. 26 44 42



## G. HOSTETTLER

RADIO - TV - DISQUES  
Magasin spécialisé ne s'occupant que de radio et de télévision. Service d'entretien et de dépannage rapide.

Membre  
UNITEL

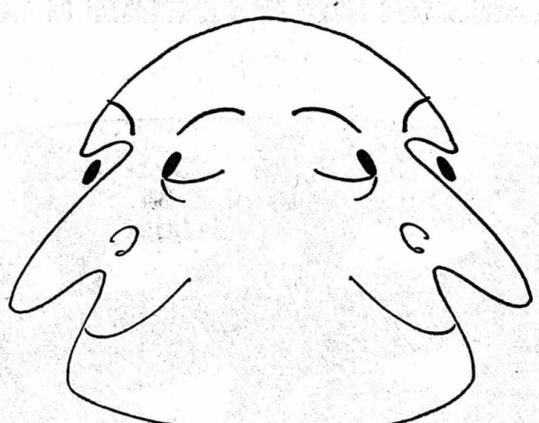


Radio - Gramo - cassettes  
NATIONAL

# 7<sup>e</sup> Comptoir d'automne

NEUCHÂTEL  
CASINO DE LA ROTONDE

DU 23  
AU 27 OCTOBRE 1974



typo offset

imprimerie centrale sa neuchâtel  
4, rue st maurice  
038 25 65 01

## Sport SERVICE

ROGER DELLEY - NEUCHÂTEL  
Promenade-Noire 10  
Tél. (038) 24 57 87

**MICHEL REY, 5 fois**  
champion suisse, vous  
conseillera à notre stand  
Non seulement nous vendons  
mais nous réparons

Les pages consacrées  
au Comptoir d'automne  
ont été réalisées par le

**SERVICE DE PUBLICITÉ  
DE LA FAN-L'EXPRESS**

Tél. (038) 25 65 01

## Prim<sup>e</sup> enfance

### Futures mamans

- Lingerie
- Robe-chasuble
- Ensemble-pantalon
- Capé

### Bébés

- Layette
- Landau, poussette
- Chaises relax, auto, etc.
- Lit, meuble
- Literie

### Enfants

- Mode enfantine
- Souliers
- Jouets, etc.

CAP 2000 PESEUX, tél. 31 25 46

droguerie  
parfumerie

## currat

Rue Saint-Maurice 1  
Neuchâtel  
Tél. 25 31 13

amateurs  
de meubles  
rustiques et  
Ls XIII



Adressez-vous au fabricant spécialisé qui est à même de vous présenter, dans le cadre idéal d'une ferme transformée, un choix, des prix et une qualité de mobilier rustique et Louis XIII dont vous rêverez longtemps encore.  
Attention : notre exposition principale se trouve dans une villa sans vitrine, de là nous vous amènerons visiter notre ferme.

**GOBET**  
MEUBLES DE STYLE S.A.  
1630 BULLE  
Rue du Vieux-Pont 1  
Tél. (029) 2 90 25

**BON** pour recevoir une documentation sans engagement :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Je m'intéresse à : \_\_\_\_\_

## DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS

**M. DANUSER** Tires 22 (038) 33 17 48  
2034 PESEUX (038) 31 57 83

**Transports internationaux**

## Crédit comptant

### Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail*	*oui/non
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salaire mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391

## Banque Rohner SA

1211 Genève 1  
31, rue du Rhône  
Tél. 022 28 07 55

9001 St-Gall  
Neugasse 26  
Tél. 071 23 39 22

Succursales à  
Zürich, Lugano  
et Chiasso

## Vins Usego à prix de choc!



<b>Riesling du lac Balaton</b> 1972 bouteille 7/10	<b>2.75</b> net
<b>Chasselas les Rochettes</b> Orsat bouteille 7/10	<b>4.75</b> net
<b>Merlot del Trentino DOC</b> 1971 bouteille 7/10	<b>4.50</b> net

**Pinot Noir de Villany**  
1972 bouteille 7/10

**3.75**  
net

**Beaujolais mise d'origine**  
AC 1972 bouteille 7/10

**3.45**  
net

**Rosé Utiel San Marcos**  
bouteille 1 litre

**1.95**  
net



### Usego estime...

- \* que, pour le vin, les deux éléments prix et qualité sont également importants.
- \* qu'il vaut la peine de conserver à la cave quelques bouteilles de cet assortiment.
- \* que l'amateur de vin doit avoir la garantie de trouver dans le magasin Usego de son quartier des vins achetés par des spécialistes puis traités avec des soins éclairés.



**Côtes-du-Rhône**  
AC vieux  
bouteille 1 litre

**3.45**  
net

**La Côte Dorin**  
La Rampe  
bouteille 1 litre

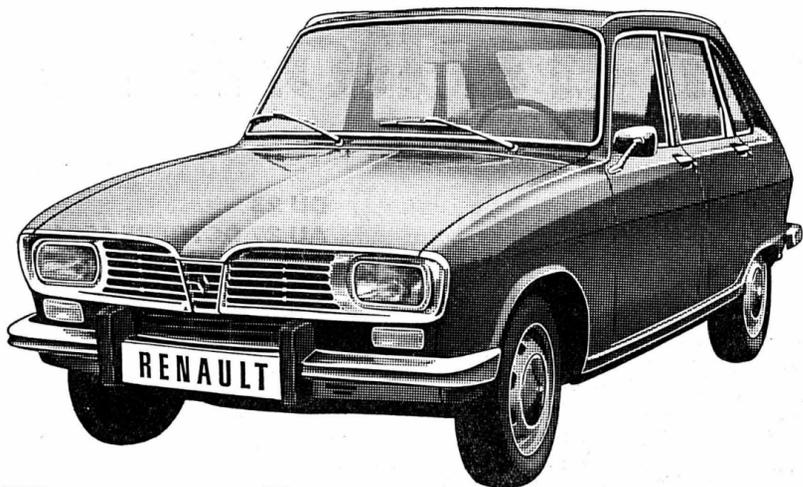
**5.-**  
net

# Usego

tout  
près de chez  
vous

dans tous les magasins pourvus de ce signe!





## Elle parle d'elle-même.

Ses performances et sa maturité technique en disent plus long qu'un flot de parole: traction avant, suspension indépendante sur les quatre roues, amortisseurs hydrauliques télescopiques, barres anti-roulis à l'avant et à l'arrière. Sa carrosserie

est protégée par cinq couches de peinture. Son confort intérieur est grand et offre 5 places et 1200 litres aux bagages.

Un essai de la Renault 16 vous convaincra.

73.1.226.63.11

**RENAULT 16**  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
 36-38, Champ-Bougin  
 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 31 08

2043 Boudevilliers : Vuarraz S.A. Tél. (038) 36 15 15  
 2088 Cressier : Maurice Schaller Tél. (038) 47 12 66  
 2016 Cortailod : Garage Lanthemann Tél. (038) 42 13 47  
 2108 Couvet : Garage Duthé & Fils Tél. (038) 63 12 15  
 2214 Fleurier : Garage Magg Tél. (038) 61 23 08  
 2000 Neuchâtel : Garage des Parcs S. à r.l. Tél. (038) 25 29 79

MENUISERIE  
**DECOPPET et C<sup>ie</sup>**  
 Evole 69 - Tél. 25 12 67

# actuel

UN SUCCÈS!  
 Gros arrivage de  
**LAPINS FRAIS**  
 1/2 kg Fr. 5.—  
 Une action à ne pas manquer

Profitez de notre vente spéciale  
 de lard fumé I, les 100 g Fr. —.75

## DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS  
 VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS  
 DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

## Taux d'intérêts plus élevés, pour les obligations de caisse!

**7 %** pour une durée de 3 ou 4 ans

**7 1/2 %** pour une durée de 5 ou 6 ans

Découper et envoyer!  
 Veuillez m'envoyer un bulletin de souscription de vos obligations de caisse.

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ NP/Lieu \_\_\_\_\_

Epargner à la Banque Rohner, c'est préserver son capital!

### Banque Rohner SA



1211 Genève 1  
 31, rue du Rhône  
 Tél. 022 28 07 55  
 CCP 12 - 2453

9001 St-Gall  
 Neugasse 26  
 Tél. 071 23 39 22  
 CCP 90 - 1820

Succursales à  
 Zurich, Lugano, Chiasso

Les appareils REVOX sont exposés  
 chez le spécialiste au stand de la maison  
 Jeanneret, au Salon-Expo du Port

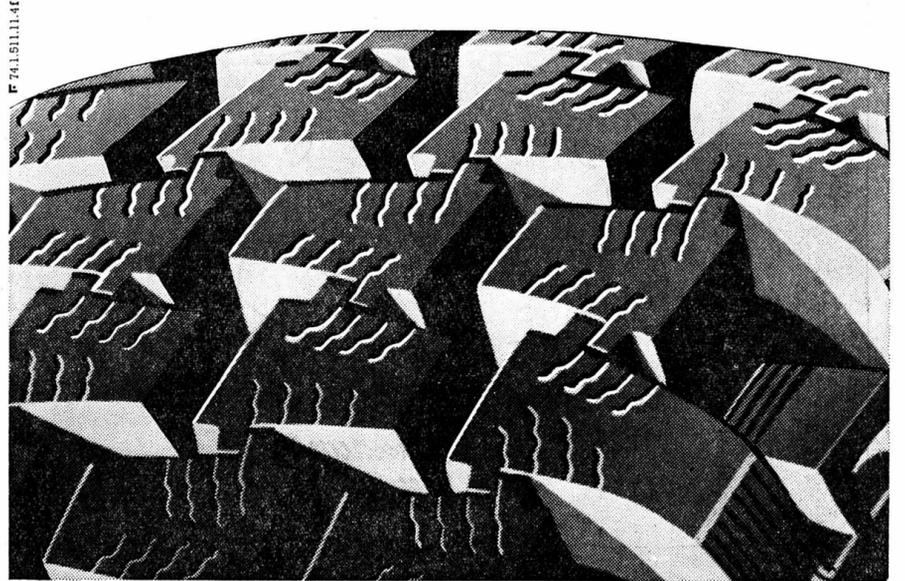
## Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa

**Au Confort Ménager**

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

# Le nouveau ContiContact en ThermoGomme

met le point final à la  
 discussion sur les pneus à clous



ThermoGomme: le tout dernier succès de la recherche Conti. Élastique jusqu'à -40°. Extraordinaire adhérence sur la glace.

Profil blocs auto-nettoyants assurant un pouvoir d'accrochage exceptionnel dans la neige profonde.

Profil à pavés pour une trajectoire sûre et constante dans la boue, la neige et la pluie.

Le pneu radial d'hiver confortable et économique, également sur routes sèches et mouillées.

## Conti contact

Le pneu d'hiver pour tous  
 les six mois de mauvais temps

## Qui ne s'arrête au détail, méconnaîtra l'ensemble

AX 4-3 / AX 3-3  
 Développés et construits par REVOX.  
 Conception alliant un rendement élevé à une forte résistance à la surcharge pour un taux de distorsion minimum.  
 Puissance admissible efficace/musical:  
 AX 3-3: 40 watts/60 watts  
 AX 4-3: 60 watts/80 watts

A 76  
 Faible distorsion (0,2%), même dans des conditions de réception difficile.  
 Etage HF à 4 circuits accordés et transistors à effet de champ.

Calibrage FI par filtre passif et amplification séparée à large bande.  
 Instruments de précision pour le centrage et le niveau de réception.  
 Oscillateur sans dérive ne nécessitant pas de CAF.

A 77  
 Platine à 3 moteurs asynchrones, asservissement et commutation électronique de la vitesse du cabestan.  
 Touches à impulsions, logique télécommandable à relais.  
 Freins assistés à commande électromagnétique.

Têtes d'effacement, d'enregistrement et de reproduction séparées.  
 Préamplificateurs d'enregistrement et de reproduction séparés.  
 Bobines jusqu'à 26,5 cm de diamètre.

A 78  
 Puissance effective 100 watts, puissance musicale 160 watts.  
 0,1% de distorsion à 1000 Hz, à faible comme à haute puissance.  
 Linéarité de la courbe de réponse à ± 1 db.  
 Préréglage indépendant du volume de toutes les entrées stéréophoniques.

Entrée monitor pré-réglable pour comparaison instantanée du son avant et après l'enregistrement.  
 Correcteurs de tonalité à plots, d'où linéarité, repérage et symétrie du réglage.



## STUDER REVOX

Suisse romande:  
 REVOX ELA AG  
 1025 St-Sulpice VD  
 France:  
 REVOX-FRANCE  
 25bis rue Marbeuf  
 75-Paris 8e  
 Belgique:  
 REVOX BELGIUM SA,  
 71-75 rue des Aduatiques,  
 1040 Bruxelles

En échange de ce coupon,  
 vous recevrez une documentation des produits REVOX

101-70

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Séance du Conseil fédéral

### La production de betteraves sucrières sera accrue de 50 000 tonnes en 1975

De notre correspondant de Berne :  
Le Conseil fédéral a siégé toute la journée d'hier pour liquider un grand nombre d'objets. Il s'est prononcé ainsi en particulier sur les normes 1975 pour la culture de la betterave sucrière. La quantité de betteraves à livrer aux sucres suisses sera accrue de 50.000 tonnes l'an prochain et portée à 600.000 tonnes.

Les conditions du marché mondial

du sucre plaident en faveur d'un accroissement de capacité des sucreries suisses. Cette question fait l'objet d'un examen approfondi. Grâce au cours actuel du sucre le rendement financier des sucreries s'est fortement accru de sorte que celles-ci seraient en mesure de couvrir elles-mêmes les investissements nécessaires à leur extension.

D'autre part le Conseil fédéral a fixé de nouvelles normes aussi pour les succédanés de lait afin de réduire les frais de mise en valeur du lait commercialisé. Il a été ainsi décidé de remplacer la teneur minimale en graisse des succédanés du lait par une teneur minimale en poudre de lait entier. Le Conseil fédéral a été ainsi amené à substituer une nouvelle ordonnance à son arrêté du 29 mai 1968 fixant des normes de composition pour les succédanés du lait. La nouvelle réglementation renforce les dispositions relatives au contrôle et introduit des règles qui devraient faciliter la collaboration entre l'administration et l'industrie des succédanés du lait. La nouvelle ordonnance entrera en vigueur le 1er novembre.

#### DÉLÉGATION A L'AELE

En politique extérieure, le Conseil fédéral a désigné hier la délégation suisse au Conseil de l'AELE et au Conseil mixte de l'Association AELE-Finlande qui se réuniront les 31 octobre et 1er novembre, à Helsinki, en séance ordinaire d'automne. L'inflation et les problèmes de l'énergie figureront à l'ordre du jour des débats. La délégation suisse sera dirigée par le président de la Confédération, le conseiller fédéral E. Brugger qui sera accompagné notamment de M. P.R. Jolles, directeur de la division du commerce

au département fédéral de l'économie publique, et de M. P. Languetin, délégué aux accords commerciaux et chef de la délégation permanente auprès de l'AELE à Genève.

#### ELECTION DES CONSEILLERS AUX ETATS

En réponse à une question de M. P. Aubert, conseiller aux Etats neuchâtelois, le Conseil fédéral a déclaré être disposé à faire compléter la rubrique sur les élections au Conseil des Etats, publiée chaque année dans l'annuaire statistique de la Suisse. L'élargissement statistique devra toutefois rester dans des limites étroites, car les modalités de l'élection au Conseil des Etats ne sont pas les mêmes dans toute la Suisse et diffèrent notablement de celles du Conseil national.

En ce qui concerne l'accord sur les transports routiers entre la Suisse et la Bulgarie, mentionnons que le régime d'autorisation est aboli à condition que le véhicule concerné transite par le pays d'immatriculation. Les transporteurs des deux pays sont exonérés de tout impôt de circulation dans le pays partenaire.

Le Conseil fédéral a aussi approuvé plusieurs nominations dont celles de M. G. Simmen désigné en qualité de directeur suppléant à l'Institut suisse de météorologie et de MM. Daniel Mange et Jurg Nievergelt en qualité de professeurs ordinaires aux Ecoles polytechniques fédérales.

D'autre part le Conseil fédéral a pris acte hier de la démission pour raison d'âge du directeur des assurances sociales, M. Max Frauenfelder, qui occupait cette fonction depuis 1962.

J.-P. G.

### Evolution des recettes et des dépenses de la Confédération depuis vingt ans

De notre correspondant de Berne :  
C'est vendredi matin que le Conseil fédéral exposera devant la presse les modalités du budget 1975. Pour le moment, jetons un coup d'œil sur les perspectives financières de la Confédération telles qu'elles ressortent des analyses du gouvernement.

Pour la période de 1950 à 1972, il est intéressant de comparer les parts de la Confédération à l'ensemble des dépenses des pouvoirs publics, classées par groupes de tâches. En 1950, la Confédération couvrait 60 % des dépenses pour l'agriculture, le reste étant assumé par les cantons et communes. En 1972, l'Etat central assumait 84 % des dépenses de ce secteur.

Pour la défense nationale, peu de changement entre 1950 et 1972 (93 % en 1950 contre 90 % en 1972). Pour la prévoyance sociale, la Confédération, avec 265 millions, couvrait 38 % des dépenses en 1950 tandis qu'elle en a couvert 52 % avec 1795 millions en 1972. Pour le secteur des communications, la Confédération ne paya que 76 millions en 1950, alors qu'en 1972 il s'est agi de couvrir 43 % des dépenses avec 1795 millions. Pour l'enseignement et la recherche enfin, la Confédération n'a dé-

pensé que 40 millions en 1950 alors qu'on lui demanda 957 millions, soit 18 % du total des dépenses en 1972.

En comparant les chiffres supportés pour 1975 et 1976, avec ceux des années précédentes, on constate que les dépenses d'importants groupes de tâches ont nettement tendance à augmenter plus rapidement que la croissance économique, alors que celle des recettes diminue fortement. Il en résulte, comme on l'a dit et répété ces derniers temps, un écart grandissant entre les recettes et les dépenses qui ferait croître le déficit du compte financier à plus d'un milliard de francs dès l'an prochain si l'on ne prenait pas de mesures.

Le remède ne consiste pas seulement à créer des recettes supplémentaires ou à réduire massivement les dépenses si l'on veut assurer à notre pays un développement harmonieux. Afin d'équilibrer les finances fédérales à longue échéance, il convient de compléter les mesures urgentes et à court terme, par d'autres à long terme. Pour l'heure, le droit fiscal de la Confédération ne permet pas d'augmenter notablement les recettes. Il sera également nécessaire de changer le droit actuel afin de modifier la

répartition des recettes et des tâches entre cantons et Confédération.

Puisque les recettes ne peuvent à brève échéance être fortement accrues, des mesures doivent être prises dans le cadre du plan financier pour ramener la croissance des dépenses à un niveau tolérable. La Confédération n'est pas en mesure de supporter le rythme d'accroissement de ces dernières années. Parmi les limitations de dépenses les plus visées dans les prochains budgets seront les adjudications de travaux de construction et l'acquisition de matériel. En ce qui concerne les subventions fédérales, on adaptera au besoin les dépenses en modifiant la loi, solution extrême qu'il a bien fallu envisager, souligne le Conseil fédéral.

A la fin de 1973 celui-ci prenait d'ailleurs la bonne résolution de veiller plus que par le passé à ne décider de nouvelles prestations, ou à ne les augmenter que si leur couverture financière est assurée. Mais une telle disposition ne peut faire sentir ses effets que progressivement. C'est pourquoi le budget 1975 s'annonce d'ores et déjà avec encore un déficit de 600 millions de francs environ.  
J.-P. G.

### Personnel fédéral : salaires augmentés de 10,5 %

(c) Le Conseil fédéral a accordé au personnel fédéral pour cette année une allocation unique de renchérissement. Elle correspond à une augmentation de 10,5 % des traitements actuels. La dépense supplémentaire est de 160 millions environ pour l'administration générale, de 167 millions pour les PTT et de 153 millions pour les CFF, soit au total 480 millions.

L'allocation doit compenser le renchérissement entre l'indice moyen des prix pour 1974 estimé à 153,1 points et celui de 1973 qui était de 138,6 points. L'allocation s'ajoute aux traitements, aux allocations pour enfants et aux rentes du personnel fédéral et des régies de la Confédération.

Ce ne sont donc pas les employés de l'Etat central qui feront les frais des réductions de dépenses qu'annonce la Confédération.

### SUITE Adoption d'enfants étrangers

Dans de nombreux cas, des parents ramènent un enfant en Suisse au terme de vacances à l'étranger. Dans 95 % des cas, les formalités de sortie du pays d'origine de l'enfant ont été faites, mais les gens omettent souvent les formalités d'entrée en Suisse et les autorités sont alors mises devant un fait accompli : «Elles ne peuvent tout de même pas prendre des mesures de renvoi à l'encontre de ces enfants», déclare M. Pachter. Or, des situations pénibles peuvent survenir par la suite, parce que les parents ne sont pas toujours conscients des problèmes que pose l'accueil d'un enfant étranger.

Il n'est pas rare que des familles suisses, en vacances à l'étranger, soient frappées par la misère d'innombrables enfants qui ont perdu leurs parents à la suite de guerres ou de famine. De telles situations éveillent naturellement un sentiment de solidarité. C'est ainsi que de nombreux touristes de notre pays décident d'emmener directement avec eux un enfant abandonné. En Suisse, des difficultés surgissent avec les autorités car les papiers nécessaires à l'enfant font défaut, souligne de son côté l'Office d'information et de documentation du canton de Berne.

Très souvent, les parents nourriciers

ne sont pas conscients de la grande responsabilité que comporte la prise en charge d'un enfant issu d'un pays ou d'un milieu tout différent. Pour les enfants abandonnés ou orphelins pris en charge, il n'est généralement plus question de retourner plus tard dans leur patrie.

Les autorités suisses doivent tout d'abord examiner si les parents nourriciers sont en mesure, non seulement d'offrir le logis, la nourriture et les vêtements, mais s'ils sont capables de prendre soin de l'enfant et de l'éduquer. Il n'est pas du tout exclu qu'un beau jour, les parents nourriciers ne puissent ou ne veulent plus garder auprès d'eux l'enfant étranger qu'ils avaient accueilli.

#### LA BONNE SOLUTION

Le couple qui a décidé d'adopter un enfant non européen doit tout d'abord savoir si l'enfant est vraiment orphelin

ou abandonné, indique encore l'Office d'information et de documentation du canton de Berne.

D'autre part, l'autorité étrangère doit consentir au départ de l'enfant pour l'étranger. Comme prochaine étape, il s'agit de se renseigner sur les conditions d'adoption et d'entrée en Suisse auprès de la police des étrangers. Ensuite, une requête peut être adressée à ces services. En règle générale, l'examen d'une requête demande six à huit semaines. L'enfant ne peut venir dans notre pays que si les autorités suisses en ont donné l'autorisation.

#### PLUS DE 1000 ENFANTS PLACES EN SUISSE

Depuis 1967, plusieurs organisations suisses de charité familiarisées avec cette procédure ont fait placer en Suisse sans difficulté plus de 1000 enfants provenant de pays en voie de développement, ajoute l'Office d'information et de documentation. Pendant la même période, près de 250 enfants sont arrivés dans notre pays par l'entremise de particuliers. Ici toutefois, il y a toujours eu des problèmes avec les autorités, c'est pourquoi les polices des étrangers — tant fédérale que cantonale — tiennent à ce que les prescriptions soient observées, dans l'intérêt de l'enfant placé et de son avenir.

### VALAIS - VALAIS

### Epilogue d'une rixe mortelle : 11 ouvriers étrangers expulsés

De notre correspondant :  
Onze étrangers, dont neuf Espagnols et deux Yougoslaves, seront expulsés de Suisse. Telle est l'une des conclusions

du jugement rendu hier à Brigue par le tribunal d'arrondissement à la suite d'un procès qui vient de se dérouler. Tous ces étrangers étaient au banc des ac-

cusés à la suite d'une bagarre mortelle qui avait éclaté l'année dernière sur un chantier de la région du Simplon.

La bagarre avait éclaté vers 22 h. parce que l'un des étrangers ne voulait pas baisser le son de sa radio. Un groupe d'ouvriers qui n'arrivaient pas à faire valoir leur demande, décidèrent d'aller dans le baraquement pour ramener le perturbateur à la raison. Une douzaine d'hommes furent bientôt sur place, les uns armés de pics, d'autres agitant leurs poings. La bagarre éclata. Un Yougoslave sortit son couteau et ce fut le coup fatal qui entraîna la mort de l'un des Espagnols, Francesco Garcia, qui succomba peu après. Trois Yougoslaves furent blessés.

#### RECLUSION POUR LE MEURTRIER

Le tribunal d'arrondissement a condamné l'accusé principal, le responsable du coup de couteau, à deux ans et demi de réclusion et à l'expulsion de Suisse pour une durée de quinze ans. Les autres antagonistes, tous espagnols soit huit au total furent condamnés à des peines allant de trois mois à six mois d'emprisonnement. Tous devront également quitter le territoire suisse et cela pour une durée de cinq ans.

Trois autres ouvriers, yougoslaves ceux-ci, ont également été condamnés à des peines moins sévères, mais devront également quitter le territoire suisse pour trois ans. Ce sont donc au total onze ouvriers étrangers qui ont été expulsés à la suite de ce jugement qui a été communiqué mercredi aux intéressés.

### Probable retombée de l'affaire du « Régent » Une quinzaine d'employés seront licenciés à Sierre

De notre correspondant :  
Le 1er novembre, une quinzaine d'employés d'une entreprise valaisanne spécialisée dans la ventilation et la climatisation seront licenciés. Tous devront chercher du travail ailleurs. L'entreprise qui occupe aujourd'hui plus de 50 employés s'était fixée en Valais à l'heure où la fièvre animait l'économie du canton dans le domaine touristique surtout.

Puis il y eut la douche froide : les arrêtés fédéraux, la restriction des crédits, l'aménagement du territoire. Les Valaisans et les amis du canton venant de l'extérieur ne purent plus construire comme auparavant. Ce fut le coup dur pour bien des entreprises. Le plateau de Crans-Montana où l'entreprise de Sierre avec ses ingénieurs, ses dessinateurs, ses ouvriers, exerçait plus de 70 % de son activité accusa une nette baisse dans la construction.

Le travail vint à manquer. Cette semaine les patrons de l'entreprise durent

prendre des décisions importantes : une quinzaine d'employés vont devoir partir. D'autres, peut-être, devront également s'en aller (on parle d'une quinzaine également) si la situation ne s'améliore pas. Tout dépendra des commandes émanant surtout des pouvoirs publics (Etat du Valais ou communes) qui ont encore bien des réalisations en vue mais qui souvent s'adressent à l'extérieur du canton.

Il convient de noter que l'entreprise qui congédie a travaillé durant près d'une année sur le vaste projet du « Régent » dont on connaît la mésaventure. Si le « Régent » ne se construit pas, bien des factures resteront impayées.

Il ne semble pas que ce soit la seule entreprise valaisanne qui soit en difficulté actuellement à la suite surtout du coup de frein qui se fait sentir étrangement dans la construction en Valais plus qu'ailleurs en raison de la vocation touristique du canton.

### SUISSE ALÉMANIQUE

### En l'absence de 71 députés lucernois Université de Suisse centrale : approbation du bout des lèvres

De notre correspondant :  
Comme nous l'avons annoncé dans notre édition hier, dans sa session extraordinaire sur l'Université de Suisse centrale, le Grand conseil du canton de Lucerne s'est prononcé pour la création de cette université, ce qui revient à dire que la votation populaire pourra avoir lieu l'année prochaine. Même si l'un des principaux obstacles a pu être vaincu, de nombreux parlementaires mériteraient un blâme extrêmement sévère. Il est en effet inconcevable que 71 des 170 députés aient quitté la salle du Grand conseil avant le vote final. Comment ces députés veulent-ils encore faire croire aux électeurs qu'ils prennent le problème universitaire au sérieux ?

En début de séance, 85 députés s'étaient prononcés pour l'entrée en matière, et 46 contre. A la fin de la séance, qui a duré tout un jour, 74 parlementaires ont été d'avis que la votation populaire dans le canton de Lucerne devait avoir lieu, seuls 25 députés étant opposés à ce projet universitaire. Espérons que la deuxième réunion extraordinaire, qui aura lieu lundi prochain, ne se déroule pas devant des fauteuils vides.

#### PAS DE CONCURRENCE

Le but de cette Université de Suisse centrale, dont le siège sera à Lucerne, n'est nullement concurrentielle aux universités existantes. Bien au contraire, les responsables de ce projet veulent surtout tenir compte des nécessités en Suisse centrale, sans pour autant négliger les besoins universitaires d'autres régions du pays. La faculté de théologie, qui existe déjà à Lucerne, la formation du personnel enseignant, les sciences sociales et l'écologie constitueront l'essentiel de l'enseignement universitaire lucernois.

Pour la première et la seconde phase de la construction, il faudra compter avec des dépenses de 65 à 77 millions de francs. Les frais d'exploitation, qui s'élèveront à 3,6 millions pour la première année, atteindront le plafond de 18,5 millions après six ans d'exploitation. Le canton de Lucerne a signé un concordat avec les autres cantons de Suisse centrale, qui participeront aux frais de construction et d'exploitation. Selon ce concordat, le canton de Lucerne paiera tout d'abord les 2/3 de la somme nécessai-

re, le dernier tiers étant réparti entre tous les cantons concordataires. Lucerne paiera (en plus des 2/3) 72,55 % ; Uri, 3,83 % ; Schwytz, 10,34 % ; Obwald, 2,75 % ; Nidwald, 2,88 % et Zoug 7,65 %.

#### AU PEUPLE DE TRANCHER

Maintenant que le feu vert a été donné par le Grand conseil, on peut parler de la consultation populaire. Les premiers à se rendre aux urnes seront bien entendu les Lucernois. S'ils acceptent le projet universitaire, des votations auront alors lieu dans les autres cantons con-

cordataires. S'il est rejeté, l'Université de Suisse centrale risque bien de rester un rêve. Mais les Lucernois acceptent-ils de prendre à leur charge une augmentation d'impôts « universitaires » ? Voilà une question à laquelle il n'est pas encore possible de répondre à l'heure actuelle. La commission spécialisée, qui travaille d'arrache-pied depuis des années, a encore du pain sur la planche pour faire changer d'avis tous ceux, qui considèrent que cette Université n'est finalement qu'un « grand luxe »...  
E.E.

### Verdict de la commission anti-trust de la RFA Hoffmann-La Roche devra baisser le prix du valium et du librium

BERLIN-OUEST, (ATS-Reuter). — La commission anti-trust ouest-allemande a ordonné au groupe chimique suisse Hoffmann-La Roche and Co S.A. de baisser le prix de deux de ses tranquillisants, le valium et le librium, respectivement de 40 et 35 % à partir de janvier prochain.

Elle estime que le groupe a fait des bénéfices trop élevés sur la vente de ces deux produits en Allemagne fédérale. Le librium a été vendu à un prix « gonflé » en RFA pendant quatorze ans, le valium l'a été pendant onze ans alors que ces deux médicaments étaient offerts à un prix sensiblement inférieur dans d'autres pays, indique la commission fédérale allemande.

Les baisses ordonnées permettront d'économiser environ trente millions de marks par an aux consommateurs et à la sécurité sociale. L'enquête a montré qu'il n'existait aucun concurrent pour le valium et le librium, ce qui a permis au groupe chimique de fixer son propre prix de commercialisation.

On peut toutefois comparer les prix pratiqués en RFA à ceux en France et en Italie de moitié inférieurs, et à ceux en vigueur en Grande-Bretagne, de trois

fois inférieurs, à partir du moment où le groupe a décidé de les baisser de 75 % en avril 1973.

#### La réaction d'Hoffmann-La Roche

Dans un communiqué de Bâle, Hoffmann-La Roche déclare que la décision de la commission ouest-allemande sera soumise à un tribunal compétent. La maison suisse estime que les deux produits incriminés ne jouissaient en aucune manière d'une situation de monopole, mais sont au contraire soumis à forte concurrence. En dépit des coûts toujours plus élevés, de l'inflation générale et des augmentations de prix des produits concurrents, les prix du librium et du valium n'ont jamais été augmentés, afin de soutenir la concurrence sur le marché. C'est ainsi que les produits pionniers sont actuellement vendus à un prix inférieur à celui des produits concurrents, indique le communiqué.

Hoffmann-La Roche s'étonne et estime que les calculs des coûts et bénéfices établis par la commission émanent de prévisions erronées et ne sont pas l'expression de la réalité.

### VAUD

### Au tribunal correctionnel de Lausanne Jeune brigand condamné à trois ans d'emprisonnement

Le tribunal correctionnel de Lausanne constitué en cour à quatre juges, a condamné hier pour vol par métier, brigandage simple, délit manqué de brigandage, dommage à la propriété, violation de domicile et violation de la loi sur la police des étrangers, un ressortissant espagnol, J.-G. O., 21 ans, à trois ans d'emprisonnement, moins 226 jours de préventive, à l'expulsion du territoire suisse durant 15 ans et aux frais de la cause se montant à 3770 francs. Il a alloué aux parties civiles (des compagnies d'assurance pour la plupart) leurs conclusions qui s'élevaient à près de 7000 francs. L'accusation avait requis quatre ans et demi de réclusion et 15 ans d'expulsion. La cour a tenu compte, dans la fixation de la peine, de la jeunesse du délinquant et de sa responsabilité légèrement diminuée, selon l'expertise psychiatrique.

Venu en Suisse en février, en passant la frontière au moyen d'un passeport espagnol volé et très habilement « maquillé », J.-G. O. s'installe à Lausanne, dans un immeuble abandonné et, complètement démuné de moyens d'existence, commet des cambriolages et des vols d'usage. Le 20 février aux premières

heures du matin, il avait fait irruption dans le hall d'un hôtel, au Petit-Chêne à Lausanne. Braquant sur le portier de nuit un pistolet parabellum découvert dans une villa lors d'un cambriolage, il intima à l'homme l'ordre d'ouvrir le coffre et de lui remettre le contenu. L'employé de l'hôtel qui ne pouvait pas savoir que l'arme n'était pas chargée s'exécuta, mettant ainsi dans la sacoche qu'avait apportée le jeune brigand, une somme qui fut évaluée à 5800 francs. Lesté de ce viatique, J.-G. O. quitte Lausanne pour Paris où il fit la tournée des « grands ducs » et entama sérieusement son bien mal acquis.

Revenu dans la capitale vaudoise avec 100 fr. en poche, il acheta chez un armurier un pistolet d'alarme à gaz et tenta de renouveler, dans un hôtel de Genève, le coup si bien réussi à Lausanne. Mais il fait chou blanc, grâce au sang-froid du portier, tira un coup de pistolet d'alarme et déguerpit sans demander son reste. Sur le chemin du retour, il cambriola une villa à Nyon, puis partit pour Zurich où il est arrêté le 12 mars 1974, dans les environs de Kloten. Il fut alors ramené à Lausanne pour y être jugé.

### Pompiste attaqué près de Bursins

De notre correspondant :  
Mardi matin, peu après 5 h, l'homme de service d'une station d'essence, sur la chaussée Jura de l'autoroute Lausanne-Genève, près de Bursins, vit arriver un motocycliste avec sa compagne sur le siège arrière. L'homme ne réclama pas d'essence, mais pointa un revolver sur le pompiste. Sous la menace de l'arme, celui-ci recula dans son bureau, puis le bandit cisailla les fils du téléphone et de la cabine téléphonique placée à proximité. Il emporta ensuite 500 fr. se trouvant dans la caisse et s'enfuit à toute allure.

Le pompiste qui avait maîtrisé son émotion n'eut qu'à traverser à pied l'autoroute pour aller avertir la gendarmerie de la centrale de l'autoroute de Bursins.

Les auteurs de cet acte de banditisme n'ont pas encore été identifiés. Ils rou-

laient probablement sur leur moto personnelle qu'ils avaient munie d'une plaque d'immatriculation fantaisiste.

### Aussi bête que méchant...

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, la statue de bronze du général Henri Guisan a été maculée de peinture jaune, bleue et blanche par des individus à la conduite inqualifiable. Comme il s'agissait de peinture à la dispersion, elle a été rapidement enlevée par les nettoyeurs chargés de le faire.

On espère qu'une enquête fera découvrir rapidement les auteurs de cet acte stupide et mettra fin à la vague de vandalisme qui depuis quelque temps, déferle sur les parcs et les promenades de la capitale vaudoise.

### SUITE Route de la drogue

«Ce sont les seuls qui protestent lorsqu'il faut attendre une heure pour acheter un timbre-poste, ce sont les seuls qui critiquent tout et se montrent aussi insatisfaits là-bas qu'ici...»

#### ASSOMMÉS

On a essayé d'établir avec les ambassades des critères pour le rapatriement, mais la tâche est difficile quand on sait qu'il s'agit de toxicomanes suisses qui vivent depuis plusieurs mois ou plusieurs années aux Indes, ajoute M. Pierre Rey. On a essayé de trouver sur place des personnes qui pourraient décider pour qui le voyage de retour vaut la peine et pour qui, malheureusement, c'est devenu inutile.

Des contacts ont été établis avec les ambassades et les services de la coopération technique suisse (souvent très bien intégrés au niveau de la population), pour qu'ils puissent apprécier l'opportunité d'un rapatriement, d'une aide financière ou d'une hospitalisation sur place.

Assommés par la morphine, la chaire et les maudaises, les jeunes drogués qui croient découvrir là-bas le paradis y trouvent en réalité l'enfer. Pour le directeur du centre d'accueil de Lausanne, le critère de rapatriement est que le jeune Suisse trouve qu'après tout «La Suisse, c'est chouette», qu'il désire entrer, qu'il fasse des projets pour sa vie future en Suisse... et que ses bonnes dispositions se maintiennent.

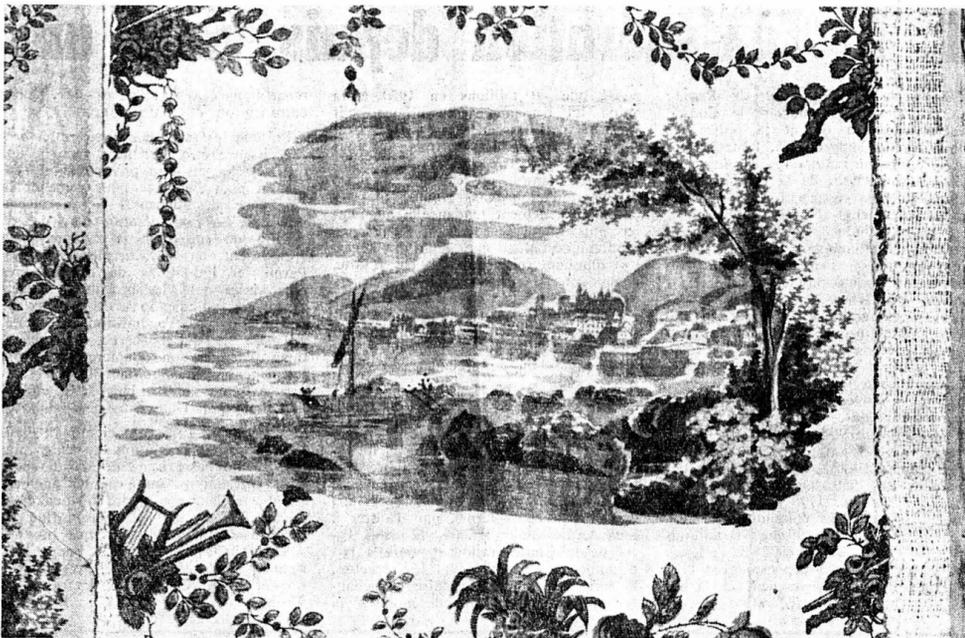
### SUITE Avions militaires

Les pompistes de l'aérodrome, secondés par les hommes du CSI de Payerne, sont intervenus très rapidement auprès de l'appareil en feu, afin de l'arracher de mousse. Mais l'avion est hors d'usage, bien qu'il ne soit pas complètement détruit. Le réacteur a brûlé, le train d'atterrissage a été arraché et la carlingue endommagée. C'est le troisième «Mirage» qui est détruit depuis leur introduction dans notre pays, il y a une dizaine d'années.

A noter qu'au moment de l'accident, l'avion prenait le départ avec un second appareil, qui, lui a pu poursuivre son vol.

# COLOMBIER

# EN ZIG-ZAG



Détail d'une tenture représentant Neuchâtel et datant de 1830. Elle devait être offerte au roi de Prusse.



Détail de la tenture à l'arbre.

(Avipress-J.-P. Baillo)

## Le conservateur du Musée d'indiennes évoque quelques souvenirs liés à cette industrie

Ce parchemin du 19 avril 1806 concerne la vente d'un morceau de champ gisant au terroir de Boudry au lieu connu sous le nom de Belmont... Une vente comme il y en eut tant d'autres depuis lors. Cependant, pour l'histoire des indiennes, ce parchemin mérite de ne pas entièrement tomber dans l'oubli. En effet, qui trouvons-nous là comme acheteur et comme vendeur de ce « morceau de champ » :

— L'acheteur : « Louis Verdan, bourgeois de Neuchâtel, maître fabricant d'indiennes établi aux Isles rière Boudry... »

— Le vendeur : « François Gorgerat, établi à Nantes en qualité de fabricant d'indiennes, bourgeois originaire de Boudry... »

L'indiennage ne se conçoit pas sans la très grande famille des Verdans. Que ce soit aux Isles, à Grandchamp, à la Borcarderie, à Marin, à Bienne, à Greng ou même à Barcelone, dans chacune de ces localités nous retrouvons un ou plusieurs Verdans indienniers.

Quant à François Gorgerat, il s'agit d'un des Gorgerat de Boudry qui s'expatrièrent dans nos régions entre 1700 et 1900 pour l'exploitation des indienneries ? Certaines de ces sociétés sont souvent citées : Vaucher Dupasquier et Cie, Verdan et Cie, Bovet et Cie. Mais combien d'autres moins connues et parfois très éphémères : Deluze Meuron et Cie, Berthoud Perregaux et Cie, Sandoz-Jeaneret et Cie...

Grâce à l'indiennage, un rapprochement inattendu entre Gênes, New-York, Colombier et la Chaux-de-Fonds

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les indienniers neuchâtelois ne sont pas les seuls à s'expatrier : en 1787, deux frères indienniers de Glaris, Jean et Michel Speich, quittent à leur tour la Suisse pour créer une manufacture à Gênes. Cette fabrique se spécialisa dans les tentures à l'arbre dites mezzari. Une remarquable exposition de ces tentures de Gênes eut lieu en 1964 à Mulhouse.

Fait à signaler, deux des toiles exposées là se retrouvent au Musée de Co-

lombier : la première à droite de la fenêtre et la seconde au plafond de la salle. Un exemplaire de la seconde figure également au Metropolitan Museum de New-York. Enfin, certains éléments du dessin ont encore été repris dans la confection d'une toile de plus petite dimension du Musée d'histoire de la Chaux-de-Fonds. Le rapprochement entre ces tentures est inattendu du fait qu'il est en général difficile de fixer l'origine exacte des toiles peintes qui subsistent jusqu'à nos jours.

### Tout a été dit et redit sur l'indiennage

Voilà une phrase que l'on a entendue de temps à autre. Est-ce exact ? Non, certainement pas, malgré les diverses études parues depuis 30 ans. Que de chapitres à peine explorés !

Ainsi, que savons-nous des petits ateliers qu'une furtive mention ici ou là permet de situer à Couvet, à Travers, au Loche, aux Brenets... Quant aux ateliers de Portalban, Cadrefin et Chevroux, les détails à leur sujet sont moins fragmentaires : ils travaillaient pour les grandes fabriques de la Principauté.

Par ailleurs, qui fera un jour l'inventaire de toutes les « sociétés » qui se succédèrent dans nos régions entre 1700 et 1900 pour l'exploitation des indienneries ? Certaines de ces sociétés sont souvent citées : Vaucher Dupasquier et Cie, Verdan et Cie, Bovet et Cie. Mais combien d'autres moins connues et parfois très éphémères : Deluze Meuron et Cie, Berthoud Perregaux et Cie, Sandoz-Jeaneret et Cie...

Le sujet pourrait être encore élargi en incluant les sociétés créées par des Neuchâtelois à l'étranger : Nantes, Marseille, Mulhouse, Thann, Colmar, Neukirchen... La liste complète des indienniers neuchâtelois expatriés donnerait certainement lieu à des découvertes dignes d'intérêt.

Boudry 1874 : fin de l'indiennage.

1974 : les immeubles de la fabrique font place à d'anonymes blocs locaux... tout un passé disparait.

1974 encore : le musée reprend vie ; quelques vestiges de l'indiennage surgissent et en particulier une belle série de mouchoirs aux dessins parfaitement conservés.

Grandchamp 1820 : le plan de ce hameau alors consacré à l'indiennage montre 9 immeuble principaux.

1974 : trois de ces immeubles ont disparu ; les 6 autres subsistent après des transformations diverses, dont un ancien séchoir parfaitement restauré et utilisé comme chapelle.

Très certainement que Grandchamp est actuellement l'un des rares endroits où on peut le plus facilement se représenter la vie d'une indiennerie d'autrefois. Le ruissseau permettant de tremper les toiles coule toujours là et a conservé son nom de l'époque : le Lavage. Grâce à un inventaire très complet de 1840, le rôle particulier de chaque immeuble est connu.

### La petite histoire de l'indiennage

En 1974, certains aspects de l'indiennage ne manquent pas de pittoresque.

Ainsi, par exemple, les articles 8 et 12 du traité de Bovet et Cie de 1805 :

Art 8 « Nous donnerons annuellement au moins une somme de Fr. 100.- aux pauvres de Boudry, laquelle somme sera remise à M. le Pasteur pour la distribuer selon sa prudence tant aux pauvres habitants qu'à ceux bourgeois... »

Art 12 « Notre sieur Louis Bovet se charge de fournir à la fabrique toute la bouse de vache nécessaire à son usage et le soin de ses vaches sera aux frais de la fabrique... »

Le côté folklorique de la bouse de vache (les bains de bouse dilataient les pores du tissu) s'allie parfaitement avec le nom des colorants de l'époque : décoction de Pernambouc, graine de Valachie, rouge d'Andrinople, racine d'orcanette...

En 1800, le futur grand indiennier de la fabrique de Boudry, Claude Bovet, est âgé de 17 ans et va représenter la maison dans une foire d'Allemagne. Son

carnet de voyage plein de notes amusantes a été conservé. Toute sa garde-robe de voyage est mentionnée pièce par pièce : 8 chemises, 11 paires de bas, une culotte de nankin, une culotte de caennais, 16 gilets...

Dans son ouvrage sur les indiennes neuchâteloises, Mme Dorette Berthoud a relevé tout le charme de ce petit carnet de jeune homme aux 16 gilets.

### Essai d'une enquête sur les vestiges de l'indiennage

Il y a quelques mois, nous avons tenté une expérience : lancer une enquête sur les vestiges subsistant dans nos familles concernant l'indiennage en général (tentures, simples toiles, bois d'impression, textes de toute nature...).

Quelques personnes nous ont très obligeamment répondu. Certaines pièces sont venues enrichir les collections du Musée de Colombier. Une telle enquête nous semblait utile alors que trop souvent d'importants objets disparaissent par méconnaissance. Combien de moules d'impression de valeur sont-ils partis en calories dans les fourneaux et les cheminées de plus d'un ménage ? Combien de toiles aux dessins inédits ont-elles fini chez un anonyme chiffonnier ?

Au cours de l'été, on nous a offert une tenture de grandes dimensions aux couleurs parfaitement conservées, mais dont les nombreuses déchirures avaient été réparées d'une façon très grossière. Le tissu lui-même avait visiblement souffert d'un trop long séjour contre une paroi humide : il n'avait plus aucune résistance. Dans un tel cas, il est bien difficile d'effacer d'un coup les effets d'une négligence qui remontait très certainement à plusieurs années déjà.

Puisse les quelques propos d'aujourd'hui redonner souffle à cette enquête et faire connaître des vestiges nouveaux grâce à l'un ou l'autre de nos lecteurs.

Maurice BOVET  
Conservateur du Musée d'indiennes de Colombier



Différents motifs.

(Avipress-J.-P. Baillo)



On pourra admirer à cette grande exposition les plus beaux pigeons du pays.

(Archives)

Madame, Voilà déjà l'automne, vous devez songer à votre garde-robe ; dans votre intérêt nous vous conseillons de

**COMPARER NOS PRIX**

Notre assortiment provient de 35 fournisseurs de 5 pays différents.

C'est donc un reflet de toute la mode qui vous est présenté dans un cadre charmant. Prix des retouches à façon Fr. 10.- l'heure.

Pas de problème de parking  
Rue de la Poste 1  
Colombier - Tél. (038) 41 21 93

Opération prix coûtant

**TV couleur**

Notre prix : **Fr. 1240.-**

**Les meilleures**

**Maison Marcel Robert**

Vins  
Eaux minérales  
Spiritueux

A l'approche de l'hiver, une réserve de bonnes bouteilles est toujours bienvenue

UN VILLAGE SYMPATHIQUE

**ACHETEZ À COLOMBIER**

DES MAGASINS ACCUEILLANTS

**adresses**

**Bijouterie du Château**

M. et M<sup>me</sup> G. Jelsch

Installation complète d'intérieurs  
Grande exposition meubles - tissus

Tapissier Décorateur  
Tél. 41 23 15

**Fred Kunz**

**Exposition des commerçants VISITEZ NOTRE STAND du 23 au 27 octobre Grande salle - Colombier**

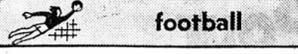
## Colombier accueillera l'exposition nationale suisse de pigeons

La 53<sup>me</sup> Exposition nationale suisse de pigeons se déroulera les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre prochains dans la grande salle de Planeyse, à Colombier. Cette importante manifestation, qui rassemblera de 2500 à 2800 pigeons de plus de cent races et de près de 300 variétés, exposés par 600 éleveurs, sera organisée par la Société d'aviiculture, cyniculture et colombophilie de Colombier et environs.

Le comité d'organisation, présidé par M. Charles Augsburg, prépare depuis un an cette rencontre nationale, la première de ce genre dans le canton et la dernière en Romandie, les suivantes devant se dérouler dans les grands centres comme Zurich, Bâle, Lucerne ou Berne.

A cette occasion, d'imposantes délégations de pays européens seront accueillies à Colombier. Le programme mis sur pied est impressionnant : stands d'expositions, trois cantines chauffées, soirée de variétés, tombola, vente, par la section du « Trèfle », d'objet confectionnés en peaux de lapin. Le jury, qui aura pour mission de décerner les prix, comprendra une trentaine de membres.

Les organisateurs, nous a déclaré M. Eugène Walter, membre du comité, ont tout mis en œuvre pour assurer le succès d'une rencontre nationale qui attirera à Colombier des milliers de visiteurs. La présence d'hôtes de marque étrangers témoigne du niveau élevé de la colombophilie suisse, en général, et de l'intense activité de la section d'éleveurs de la région, en particulier.



TANDIS QUE LE CLASSEMENT DE LA LIGUE A BOITE DE PLUS EN PLUS BAS...

Zurich-Neuchâtel Xamax et le derby lémanique en vedette
UNE SÉRIEUSE MENACE PÈSE SUR LAUSANNE

Le classement, avec ses matches renvoyés, ne disait jusqu'ici pas grand-chose, mais dès dimanche prochain, il sera quasiment muet, la moitié des équipes n'ayant pas tenu l'horaire.

Chacun ou presque, arrangeant l'avenir à sa convenance. Pour l'instant, Zurich apparaît être le moins mauvais, Vevey le plus faible, Grasshoppers étant champion de la catégorie des perdants de pédales...

Hier soir, Grasshoppers a joué contre Saragosse pour la coupe de l'UEFA, préparant son match de coupe de dimanche, contre Young Boys, à Berne...

Vevey - Chênois

On y parlera fortement de relégation, Vevey n'arrivant pas à se cramponner aux branches, jeté qu'il est en pâture, tour après tour.

Servette - Lausanne (3-2, 2-4)

Le grand choc du jour déplacera du monde, Servette tenant hautement à...

Ces chiffres vous intéressent

Ligue A

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Zurich, Winterth., Bâle, Lausanne, Servette, etc.

La saison dernière

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Zurich, Neuchâtel X., Lausanne, etc.

Penalties

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Chênois, Grasshoppers, etc.

Les marqueurs

Table with 3 columns: Buts, Team, Player. Lists players like Hitzfeld, Katic, Risi, etc.

Ligue B

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Chiasso, Bienne, Bellinzzone, etc.

Les marqueurs

Table with 3 columns: Buts, Team, Player. Lists players like Stettler, Dries, Waeber, etc.

être le premier à battre Lausanne, fatigué dans les jambes du match de coupe de mercredi ou pas.

Tout parle pour lui, la loi des nombres comme l'avantage du terrain. En effet, la dernière victoire lausannoise aux Charmilles, remonte à 1966; de plus, sur les douze derniers matches, toujours aux Charmilles, Servette en a gagné neuf: un partage, deux défaites seulement.

Une victoire de Garbani serait une grosse surprise, mais la prise d'un point est possible, la défense vaudoise étant difficile à passer.

Zurich - Neuchâtel Xamax (1-1, 3-1)

Les Neuchâtelois parviendront-ils à secouer le cocotier? Zurich fait le malin; béni des dieux, c'est lui qui a bénéficié le plus des pénalités; contre Grasshoppers, le gardien Berbig lui a offert la victoire.

Battu en coupe, Zurich n'a plus que le championnat pour sauver ses comptes de société anonyme. Qu'il est difficile de s'attaquer à la grande finance. N'en faites pas un complexe.

Lucerne - Winterthour

Réflexion faite, pour les avoir vu tous deux en un court temps, ils ne valent pas cher, ni l'un ni l'autre. De froids calculateurs, ne méritant aucun public pour leurs comptes d'épicerie. Que Winterthour soit premier n'est même pas un bobard; que Lucerne reprenne le chemin d'où il est venu, non plus. On lui souhaite pourtant de gagner.

Saint-Gall - Bâle (2-1, 1-1)

Tout guilleret, les Saint-Gallois, heureux de leur victoire du Cornaredo, mais possédant assez de bon sens pour...

ne pas croire à la répétition de l'exploit de la saison passée. Même pas encore très bon, Bâle ne tient pas à laisser filer Zurich, car sait-on ce que lui réserve bientôt la Pontaise?

Sion - Lugano (2-0, 0-4)

Faut-il donc tout rappeler? L'an dernier, à la reprise du deuxième tour, Lugano retrouvait sa vedette Lutrop, sous les couleurs séduisantes. Cette fois, pas d'affolement. Lugano se bat pour sa survie.

Sion, vaincu à Winterthour, sait que huit jours auparavant, Lugano a obtenu un 3-3, à la Schutzenwiese. L'avertissement est plus grand qu'une porte de grange.



EN COPET. — Le brio du gardien Malnati permettra-t-il aux Veveysans de remporter leur première victoire? (A.S.L.)

QUELQUES BELLES EMPOIGNADES EN VUE EN LIGUE B

Rude journée pour les chefs de file

Lutrop avait annoncé la couleur: «Chiasso vise son retour en ligue A». Pour l'heure, l'équipe de la cité frontalière occupe seule la tête du classement de ligue B.

Quant à Nordstern, il reçoit Mendrisio. Sur les bords du Rhin, les faveurs de la cote lui sont accordées, encore qu'il faille se méfier de l'équipe tessinoise contumière des partages de points, cette saison (quatre sur huit rencontres à ce jour).

PREMIERE VICTOIRE

Et Rarogne? Va-t-il enfin fêter sa première victoire? Recevant la lanterne rouge, Wettingen, il possède quelques chances.

MENACES

Recevant Bellinzzone, Chiasso a la possibilité d'écartier temporairement son adversaire cantonal de sa route. Sur son terrain, l'équipe de Lutrop partira légèrement favorite, sans pour autant mésestimer les chances du «onze» de Sobotka.

Bienne, pour sa part, se rendra à Fribourg. Là également, la possibilité est offerte à l'une des équipes de tête de prendre ses distances sur un adversaire la serrant de près (deux points les séparent).

Dans sa forme actuelle, la formation seelandaise est capable d'obtenir la totalité de l'enjeu. Mais attention à la réaction de Fribourg qui ne peut se permettre un nouvel échec!

Quant à Nordstern, il reçoit Mendrisio. Sur les bords du Rhin, les faveurs de la cote lui sont accordées, encore qu'il faille se méfier de l'équipe tessinoise contumière des partages de points, cette saison (quatre sur huit rencontres à ce jour).

match en moins, match qui doit précisément les opposer à une date à fixer.

Pour l'heure, elles chercheront fortune ailleurs. Martigny s'en ira à Giubiasco et Aarau, en ses terres, affrontera La Chaux-de-Fonds. Pour l'équipe de Gehri, le déplacement au Tessin n'est pas sans danger, alors que la venue des «Meuqueux» au Bruggflighel posera un certain nombre de problèmes aux Argoviens, d'autant plus que les protégés de Mauron et Morand se doivent absolument de gagner afin de conserver le contact avec les équipes de tête.

EXAMEN INTERESSANT

Enfin, le surprenant Carouge sera à Granges. Le «test» est d'importance, l'équipe soleuroise paraissant «repiquer du vil». Un nouveau succès des protégés de Potier leur ouvrirait des perspectives d'avenir réjouissantes. Et les rapprocherait du but visé en début de saison: les premières places.

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 3me. Treize points. Première absence de Hasler. Invauc. Retour de Mundschin. Premier but de Demarmels.

CHENOIS. 12me. Six points. Match renvoyé. GRASSHOPPERS. 8me. Neuf points. Débuts du gardien Berbig. Premier but de H. Niggli. Sept derniers matches sans victoire.

LAUSANNE. 3me. Treize points. Invauc. Première défection de Parietti. Premier but de Zappella. N'a encaissé aucun but lors des quatre dernières rencontres.

LUCERNE. 12me. Six points. Première absence de Schaller. N'a pris qu'un point lors des six derniers matches.

LUGANO. 10me. Sept points. Un match de retard (Zurich). La plus mauvaise ligne d'avants. Un mois sans victoire.

NEUCHATEL XAMAX. 6me. Onze points. Retour de Lanfranconi. Deuxième absence de Muller. Réussit son deuxième pénalty.

SAINT-GALL. 9me. Huit points. Première absence de Blaettler. Première victoire chez l'adversaire. Premier match sans recevoir de but.

SERVETTE. 6me. Onze points. Une partie de retard. Première absence de Morgnegg et de Martini.

SION. 5me. Douze points. Première absence de Luistier. Retour de Valentini. N'a obtenu qu'un but lors des trois derniers matches.

VEVEY. Dernier. Trois points. Seul sans victoire. La plus mauvaise défense.

WINTERTHOUR. Premier. Quatorze points. Retour de Grunig; premier but de Meili. Invauc. depuis sept tours.

YOUNG BOYS. 10me. Sept points. Match renvoyé.

ZURICH. Premier. Quatorze points. Meilleure ligne d'avants, comme d'habitude. A joué tous les matches dans la même formation, seuls Zigerlig et Sileri ont manqué une fois.

A. E.-M.

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

Table with columns: Team, 1, X, 2. Lists teams like Lucerne, Saint-Gall, Servette, etc.

olympisme

1. Lucerne - Winterthour. — Lors du second du classement général rencontre l'avant-dernier, il n'est vraiment pas nécessaire de se creuser longuement les méninges.

2. Saint-Gall - Bâle. — Vous me direz que les Saint-Gallois ne sont pas comparables aux gars de Vevey; néanmoins, les Rhénans devront cravacher pour s'imposer.

3. Servette - Lausanne. — Dans ce derby lémanique, les chances sont bien partagées; Guyot, autant que Burgener, sont capables de maintenir la porte de la cave bien fermée.

5. Vevey - Chênois. — Ces deux compagnons de lanterne rouge se batront avec l'énergie du désespoir et un résultat nul ferait bien des heureux.

6. Young Boys - Grasshoppers. — Les petits frères de Zurich accusent une certaine fatigue dont les locataires du Wankdorf ne manqueront pas de profiter.

7. Zurich - Neuchâtel Xamax. — Il ne faudrait tout de même pas croire au père Noël, même si la saison s'y prête. Les Britchons ne disposent pas d'une galerie de vedettes.

8. Aarau - La Chaux-de-Fonds. — Les Montagnards sont tombés bien bas. Peut-être au point de se faire sonner les cloches à Aarau.

9. Chiasso - Bellinzzone. — Là, le pronostic est délicat, surtout que le derby est toujours un sac à malices.

10. Fribourg - Bienne. — Bien que le rendez-vous soit fixé à Saint-Léonard, nous accordons une légère supériorité aux Seelandais, au vu, surtout, de leur bon classement.

11. Nordstern - Mendrisio. — Lorsque deux extrêmes (géographiques) se rencontrent, que se racontent-ils? Des histoires bâloises, puisque ce seront les meilleures.

12. Rarogne - Wettingen. — Une devinette que l'on nous a réservée pour la bonne bouche et qui nous incite à miser sur les trois tableaux.

Turquie-Suisse à nouveau... à Izmir

La fédération turque de football a fixé à Izmir le match Turquie-Suisse du 1er décembre, comptant pour le championnat d'Europe des nations. La dernière rencontre entre les deux pays, qui comptait alors pour le tour de qualification de la coupe du monde, s'était déroulée dans cette même ville.

A nouveau, les Suisses risquent d'être surpris par le changement de climat. A Istanbul ou à Ankara, la température, à cette période, est beaucoup plus froide qu'à Izmir.

Désignation sans difficulté des deux villes par le CIO

A Moscou (été) et Lake Placid (hiver) les Jeux de 80

Pour la première fois, un pays d'Europe de l'Est organisera les Jeux olympiques; Moscou, capitale de l'URSS, a, en effet, été choisie par le C.I.O. au cours de sa 75me session, hier à Vienne, pour organiser les Jeux d'été de la 22me olympiade, en 1980.

Le résultat du vote des 64 membres présents du C.I.O. (sur 78), réunis sous la présidence de Lord Killanin, et dont le décompte restera secret, fut apparemment acquis au premier tour de scrutin et il n'a, d'ailleurs, fait que confirmer l'impression ressentie depuis une semaine dans la capitale autrichienne. Le choix de Moscou se précisa de jour en jour et il fut même un fait pratiquement acquis dès dimanche dernier, lors de l'ouverture de l'exposition des villes candidates à l'Hôtel de ville viennois, soit trois jours avant le scrutin.

La flamme olympique sera transportée en Grèce au Canada par satellite, pour les Jeux de Montréal, en 1976.

Le comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal, dont l'initiative audacieuse a provoqué un étonnement admiratif à Vienne, lors de la session du C.I.O., a expliqué le procédé dans un volumineux rapport.

La flamme, allumée à Olympie, sera transportée à Athènes où elle sera ionisée et transformée en impulsions électroniques puis transmise par satellite à Ottawa où un laser la rallumera. Elle sera, ensuite, acheminée vers Montréal.

Moscou compte, à l'heure actuelle, 69 stades, 230 salles de gymnastique, 22 piscines de 50 mètres, 110 terrains de football et de nombreux autres ensembles sportifs comme le stade Lénine (un vaste complexe dont l'arène principale est de 103.000 places), le stade Dynamo (56.000 places), le Palais des sports de Lénine (14.000 places), le Palais des sports Sokolniki (12.000 places), le Palais des sports du club central de l'Armée (5.000 places) et le champ de tir de Dynamo (2.000 places).

Restée seule en lice, Lake Placid, située à l'extrême nord de l'Etat de New-York mais géographiquement plus proche de Montréal que de New-York, l'emporta sans problème. Sa candidature date de 1972 lorsque Denver (Colorado) se désista et que le C.I.O. cherchait une ville de remplacement pour

aux panneaux lumineux et à la propagation audio-visuelle des Soviétiques, les Californiens opposèrent que des photos et des documents, la plupart datés de l'époque où Los-Angeles organisa les Jeux, en 1932.

Immédiatement après celle de Moscou, Lord Killanin a annoncé que la candidature de Lake Placid (Etats-Unis) avait été retenue pour l'organisation des Jeux d'hiver de 1980. La tâche de la

station américaine, qui avait organisé les Jeux de 1932 en même temps que Los-Angeles, fut rendue plus facile par le retrait, il y a deux semaines, de son unique concurrent, Vancouver-Garibaldi (Canada).

Restée seule en lice, Lake Placid, située à l'extrême nord de l'Etat de New-York mais géographiquement plus proche de Montréal que de New-York, l'emporta sans problème. Sa candidature date de 1972 lorsque Denver (Colorado) se désista et que le C.I.O. cherchait une ville de remplacement pour

Le bassin d'aviron, où eurent lieu les championnats d'Europe l'an dernier, compte 55.000 places. Les épreuves équestres se dérouleront au nouveau stade hippique de Krylatskoie et au stade de Lénine, tandis que le port de Tallin, sur la mer Baltique, accueillera les épreuves de voile.

De nouvelles installations vont être construites pour les épreuves de natation et de plongée (15.000 spectateurs), de boxe et de basketball (15.000 spectateurs), de volleyball et d'escrime (5.000 spectateurs). Sont, en outre, prévus un champ de tir à l'arc (3.000 spectateurs) et un vélodrome (10.000 spectateurs).

FORET PITTORESQUE

Le village olympique est prévu dans le pittoresque massif forestier d'Izmailovo et il pourra accueillir jusqu'à 15.000 personnes. Ce sera un ensemble de hautes maisons d'habitation qui disposeront de secteurs spéciaux pour hommes et femmes et de plusieurs bâtiments administratifs qui hébergeront tous les services nécessaires.

Les journalistes seront logés dans un nouvel hôtel situé non loin du village

Nouvelle victoire de Neuchâtel

Malgré une victoire aisée remportée récemment en match amical face à ces mêmes adversaires, les Neuchâtelois ont entamé la partie avec beaucoup de concentration. L'étréouesse du terrain a posé des problèmes aux «rouge et noir» habitués à de plus grandes surfaces de jeu. Toutefois, Yverdon n'a pas résisté longtemps aux assauts de Neuchâtel.

Avant la pause déjà, il comptait un gros retard à la marque, n'ayant pu répliquer que par un drop aux deux essais (8 points) et à l'essai transformé (6) de son hôte. Cependant, la partie était intéressante en raison de l'opposition des styles: longues balles à suivre chez les Yverdonnois, attaques traditionnelles et ouvertures par les trois-quarts chez les Neuchâtelois.

Après le thé, Yverdon a failli marquer plusieurs points. Les touches et les mêlées se sont succédé à un rythme plus élevé. Yverdon a dû changer à trois reprises de pilier dans sa mêlée et il n'a réussi qu'un drop (coup de pied en demi-volée envoyant le ballon par-dessus la barre du but). Une confusion entre deux de ses joueurs dans leur en-but a permis à Neuchâtel de marquer un ultime essai et de le transformer.

Prochainement sera mis sur pied un championnat pour les espoirs. Neuchâtel II y prendra part dans l'espoir d'intéresser des jeunes et de former des juniors ou des seniors désireux de pratiquer ce sport. En outre, Neuchâtel cherche des personnes pouvant devenir arbitres de rugby.

J.-L. D.

RESERVES

Le seul point sur lequel on peut émettre des réserves quant au choix de Lake Placid est de savoir si la station, dont les installations datent de 42 ans et sont donc assez vétustes, pourra, en six ans, tenir ses engagements d'aménagement et de rénovation, sur les plans sportif et hôtelier. Mais les fédérations internationales en ont été convaincues à Vienne puisque aucune objection ne fut élevée lors de la présentation.

Le budget des constructions et aménagements divers est estimé à 300 millions de dollars. Les subventions viendront du gouvernement soviétique et de la municipalité de Moscou. Elles seront complétées par les ressources fournies par une loterie spéciale.

PAS DE DISCRIMINATION

Moscou avait entamé sérieusement sa campagne l'an dernier, à l'occasion de l'universiade mais si, sur le plan des installations, la métropole soviétique avait fait impression, elle avait laissé bien des observateurs sceptiques quant à l'efficacité de son organisation et fait craindre que des problèmes d'ordre politique ne puissent permettre un bon déroulement des jeux. C'est surtout contre cette impression que les Soviétiques durent lutter. Ils donnèrent de sérieuses assurances que toute demande d'accréditation normalement formulée par l'intermédiaire du C.I.O. serait honorée sans aucune restriction.

# Coop Hit

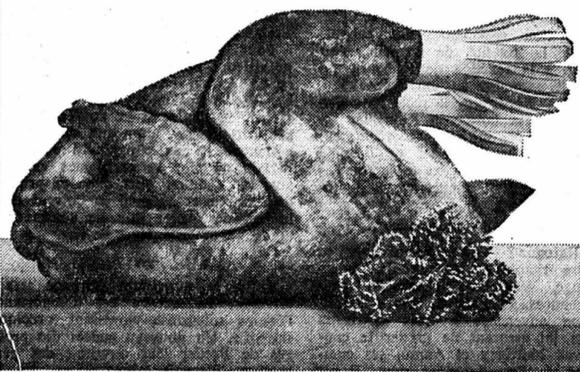
23.10. - 29.10.1974

## Poulets suisses

SEG

surgelés, prêts à cuire

# 500g 2.30



le véritable riz pour risotto

# Riz Vialone

1 kg 2.20

au lieu de 2.60

4181  
-01-



## NEUCHÂTELOIS

préparez-vous aussi des moments de détente

en vous faisant adresser FAN-L'EXPRESS

pendant le prochain cours de répétition.

Abonnement de

**3 semaines pour Fr. 6.50**  
**2 semaines pour Fr. 4.30**

Paiement d'avance à notre compte postal 20-178 ou à la réception de notre journal, 4, rue Saint-Maurice

FAN-L'EXPRESS  
service des abonnements

## Mode enfantine

de la naissance à 8 ans

Collections automne-hiver  
Belle qualité  
Prix sympathiques

**Wettstein** Seyon 16  
Grand-Rue 5 Neuchâtel

## Machines à coudre

modèles 1974, électroniques, auto-matiques, garanties 5 ans, Fr. 595.- et Fr. 760.-.

Facilités de paiement.  
Ces machines vous promettent des années de couture sans problème.

**Wettstein** Seyon 16  
Grand-Rue 5 Tél. (038) 25 34 24



Au compatriote dans la gêne... l'aide du concitoyen.

Secours suisse d'hiver

503

CITROËN

Action Essais  
du 15 octobre au 15 décembre 1974

Pour le plaisir de conduire la nouvelle

# GSX



Une grande surprise vous attendra. Venez la voir et essayer chez :

Une 2 CV neuve gratuite

par tirage au sort (20.12.74)

Participant à notre action :

- Boudevilliers, Centre Automobile, (038) 36 14 37
- Cortailod, F. Zeder, (038) 42 10 60
- Fleurier, C. Hotz, rue de l'Industrie, (038) 61 29 22
- Valangin, M. Lautenbacher, Garage de la Station, (038) 36 11 30
- Yverdon, Garage Nord-Apollo, av. de Grandson (024) 24 12 12

CITROËN  
Garages Henri Favre S.A.  
**Apollo**  
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

# 7 1/4

Connaissez-vous les avantages des obligations de caisse? Sécurité et taux d'intérêt élevé sont réunis idéalement en un seul titre.  
C'est un placement pour vous, profitez des taux d'intérêt actuels élevés!

**7 1/4%**  
pour les obligations de caisse de 5 à 8 ans

**6 1/4%**  
pour les obligations de caisse de 3 à 4 ans

Téléphonez nous ou venez nous voir personnellement. Nos spécialistes vous conseilleront bien volontiers.



Banque Populaire Suisse

038  
24 46 86

## BANGKOK

Départs hebdomadaires par avion de Zurich et de Genève

à partir de Fr. 1495.- tout compris

Neuchâtel 9, rue des Moulins  
VOYAGES



Certains préfèrent le Brandy Stock '84 en verre ballon, parce qu'ils peuvent ainsi en humer tout l'arôme capiteux, fruit du soleil ardent, et offrir à leur palais la plénitude de son corps velouté, héritage de sa noble origine.

D'autres dégustent leur Brandy Stock '84 «on the rocks», trouvant que c'est frappé qu'il révèle le mieux tout le feu de son tempérament de 40°.

## Stock '84 est le seul brandy qui se déguste avec ou sans glaçons.

Toutes les régions où le soleil fait mûrir les meilleurs vins rouges d'Italie, voient aussi naître le Brandy Stock '84. Pourtant, seule la lente maturation en fûts de chêne esclavon, véritable chef-d'œuvre, fait que, dégusté avec ou sans glaçons, le Brandy Stock '84 n'a pas son pareil.

Avec chaque bouteille de Brandy Stock '84, vous recevez en ce moment, chez votre détaillant, un joli verre ballon. Ainsi, vous pourrez vous détecter tout à loisir de ce produit italien au cœur ardent.



Liste des points de vente auprès de: Latelvin S.A., 8045 Zurich

Sans pareil, avec ou sans glaçons.

## STOCK '84

V.S.O.P.

Puro Distillato di Vino  
la marque de brandy de renommée mondiale



Jeunes gens, jeunes filles qui préparez votre avenir

avez-vous pensé aux professions paramédicales et sociales? SAVEZ-VOUS QU'ELLES VOUS PERMETTENT :

- de développer votre personnalité?
- de connaître et d'aider ceux qui vous entourent?
- de trouver un intérêt scientifique et technique?
- d'avoir des conditions de travail agréables et un salaire adapté aux responsabilités?

LE BUREAU D'INFORMATION DE LA CROIX-ROUGE SUISSE  
NEUCHÂTEL, avenue du 1er-Mars 2  
Tél. (038) 25 43 38 (mercredi excepté)

vous documentera sur les possibilités offertes à chacun selon ses aptitudes et ses goûts.

# ORIGINALE EXPOSITION SUR CINQ BATEAUX... à Neuchâtel, s'ouvre demain le 7<sup>e</sup> Salon-Expo du Port



Sous le patronage du Conseil Communal  
de la Ville de Neuchâtel

25 octobre au 3 novembre 1974

C'est bien modestement qu'a débuté le Salon-Expo du Port créé par Monsieur Marcel Jeanneret puis quelques commerçants de la place qui décidèrent de s'unir pour présenter leur marchandise, non pas dans un local, mais sur un bateau ancré dans le port.

Les habitants de la ville et des environs, qui ont toujours la nostalgie de leur Comptoir, ont immédiatement montré leur intérêt pour cette innovation. D'année en année, le cercle s'est garanti : deux bateaux furent utilisés en 1972, quatre en 1973 et, pour l'édition 1974, vingt-neuf commerçants ou groupements sont réunis sur cinq unités de la Société de la navigation.

Le port est véritablement transformé en un Centre commercial des plus animés. Une tente, dressée près des embarcadères, sert en même temps de buvette, de restaurant qui offre des spécialités typiquement neuchâtelaises, et de lieu de présentation de voitures et d'antiquités. Tous les soirs, des manifestations s'y dérouleront, auxquelles participeront les sociétés locales.

Pour la première fois, et ce fait prouve l'importance qu'il a pris, le Salon-Expo du Port est patronné par le Conseil communal de la ville de Neuchâtel.

Le but que se sont fixé les organisateurs sera certainement atteint : accueillir 20 000 visiteurs.



Un des stands...

L'Armada que le roi d'Espagne Philippe II envoya contre l'Angleterre pour détrôner Elisabeth Ire avait des buts belliqueux. On sait qu'elle fut finalement détruite par la tempête.

C'est heureusement une Armada bien pacifique qui a trouvé un refuge dans le port de Neuchâtel. Les cinq unités ont pour mission de rappeler à chacun que Neuchâtel possède un commerce qui a su s'adapter à l'évolution enregistrée dans tous les domaines et que la gamme des marchandises et des produits offerts dans les magasins est aussi riche que variée.

Si une concurrence loyale est de mise dans un commerce qui se veut prospère, l'union est une arme extrêmement efficace quand elle est bien utilisée. Et elle l'est à ce Salon-Expo du Port !

Toutes les branches commerciales, ou presque, sont présentes : les petites boutiques voisinent avec les grands magasins, les spécialistes des ustensiles indispensables flirtent avec ceux s'occupant des loisirs.

Une attention particulière a été donnée à la présentation de chaque stand, celui d'une entreprise de construction suscite le même intérêt que celui du fleuriste, les fourrures sont regardées avec le même regard envieux que les tapisseries. Chacun s'arrête longuement

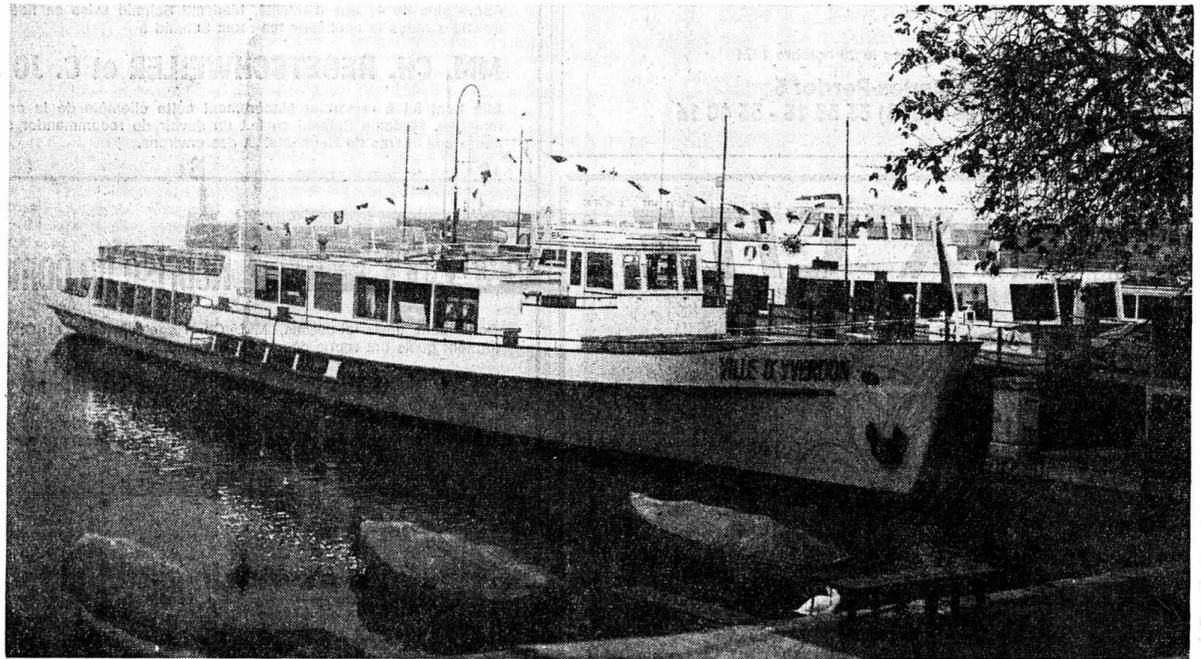
devant les articles de sports, les voitures, les échafaudages, chacune rêve près des fleurs, des vêtements, des bijoux, tous songent aux prochaines vacances face aux propositions d'une agence de voyage... et se promettent de faire, dès maintenant des économies dans ce but en portant son argent à une banque, ou de les assurer !

Pour la première fois, une tente est dressée à l'entrée de l'exposition, elle recouvre même le pavillon de la Société de la navigation. Le décor est original : des voitures et des antiquités. Le buffet offre de quoi étancher toutes les soifs et de satisfaire tous les appétits. Quelques plats neuchâtelais de derrière les fagots mijotent déjà sur les grands fourneaux...

Cette tente sera naturellement aussi lieu de rencontres pour les visiteurs et un centre d'animation, le soir en particulier.

A noter que quelques groupements se sont associés aux commerçants, tels les Samaritains, section de Neuchâtel, qui expliqueront les multiples tâches qu'ils accomplissent tout au long de l'année.

Voici décrits quelques détails de ce 7<sup>e</sup> Salon-Expo du Port. Il y a encore une foule de choses que nous vous laissons le soin de découvrir vous-mêmes !



## HEURES D'OUVERTURE :

Tous les jours de la semaine de  
**14 h. à 22 h.**

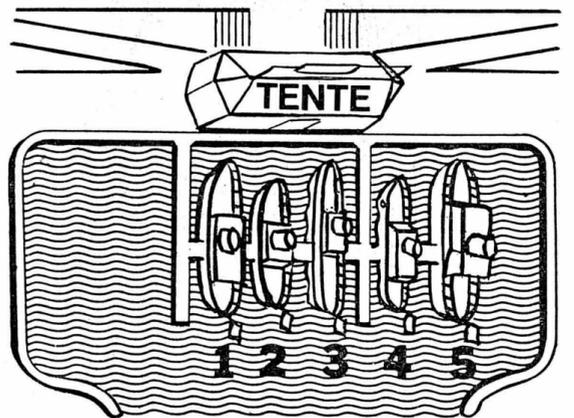
Samedis et dimanches  
**10 h. à 22 h.**

## BATEAUX :

- 1 = Ville d'Yverdon
- 2 = Ville de Morat
- 3 = Ville de Neuchâtel
- 4 = Le Cygne
- 5 = Ville d'Estavayer

## TENTE :

Tout le bas du Port (par-dessus le pavillon).



## Liste des exposants

Annonces Suisses S. A. « ASSA » Publicité

Au Tigre Royal  
Aux Armourins  
Baillod  
Burri Fleurs  
Centre neuchâtelois de la Brocante  
Delley Sport-Service  
Durgniat Shop-Import  
Elexa  
FAN / ICN  
Garage Apollo  
Grezet / Turissa  
Hôtel City  
Interart  
Jeanneret Marcel  
Killy Jeanneret  
Masserey  
Monnier  
Mutuelle Vaudoise  
Armand  
Porret  
Rabus  
Société de Navigation  
Société des Samaritains  
Steiner Michel  
Union de Banques Suisses  
Wagons-Lits Cook  
Pierre Pizzera S. A.  
Petitpierre & Grisel

Fourrures  
Grands magasins  
Quincaillerie  
Fleuriste  
Antiquités  
Articles de sports  
Habits  
Electricité  
Imprimerie  
Voitures  
Machines à coudre  
Restauration  
Bas-relief égyptien  
Radio - TV  
Forain  
Tapis - Décoration  
Horlogerie - Bijouterie  
Assurances  
Pharmacie - Parfumerie  
Tapissier - Décorateur  
Optique  
Tourisme  
Secourisme  
Horlogerie - Bijouterie  
Banque  
Voyages  
Entreprise de construction  
Echafaudages

# ENTRÉE LIBRE

## Manifestations

dans la tente d'animation

Tous les soirs ainsi que certains après-midis, la tente d'animation construite par-dessus le pavillon de la Société de Navigation sera égayée par des attractions.

Parmi celles-ci nous pouvons déjà signaler :

### BOULAYA

le Noir accordéoniste bien connu

### Les accordéonistes

SCHWAB et HOFSTETTER

Une Fête de Bière avec un orchestre typique (la date en est fixée : mardi 29 et mercredi 30.

Le JODLER-CLUB DU MONT-SOLEIL (jeudi 31 octobre)

La FANFARE DE BOUDRY

Le DUO DESSEGER ET BARBIE...  
... etc. etc.

## Restauration

Vous pouvez déguster, au Restaurant, des VINS (sous forme de dégustation), y manger :

LA CHOUROUTE  
LA RACLETTE

ainsi que d'autres  
SPÉCIALITÉS NEUCHATELOISES

## GRANDE LOTERIE

Chaque visiteur de l'exposition peut y participer simplement en déposant le billet de participation ci-dessous.

Vous pouvez gagner :

1 TV couleur Hitachi, valeur Fr. 1680.- \* 1 lave-vaisselle Bosch, valeur Fr. 1295.- \* 1 machine à coudre Zig-Zag, valeur Fr. 400.- \* 1 cravate vison 2 peaux, valeur Fr. 290.- \* 1 pendulette neuchâteloise avec sonnerie, valeur Fr. 180.- \* 2 x 1 set de ski de fond « skis, bâtons et souliers » \* 2 x une plaquette en or, 10 gr., valeur Fr. 150.- chacune \* 2 x 1 tapis INDO HAMADAN d'une valeur de Fr. 150.- chacun \* 2 x un manteau d'enfant en mouton retourné brodé, valeur Fr. 80.- pièce \* 1 four à raclette Stœckli \* 2 x 1 petit meuble antiquité \* 1 réveil \* 1 presse à fruits et légumes électrique \* 1 x 3 coussins \* 1 tapis décoration \* 5 abonnements pour une année à la FAN \* 1 bon pour deux repas chinois au restaurant City \* 2 peaux de mouton \* 1 bas-relief égyptien \* 2 atomiseurs « O de Lancôme » \* 4 coffrets de beauté \* 4 abonnements kilométriques sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, valeur Fr. 40.- chacun \* 1 gilet d'enfant en mouton retourné, brodé, valeur Fr. 40.- \* 5 x 5 bons d'achat de Fr. 50.- aux Grands Magasins Aux Armourins \* 2 bons d'achat de Fr. 50.- aux Wagons Lits Cook \* 2 bons d'achat de Fr. 40.- magasin Burri Fleurs \* 5 bons d'achat de Fr. 10.- magasin Rabus \* 5 x 1 radio 21 Médiateur, valeur Fr. 39.- pièce.

## LOTERIE GRATUITE

Bon à déposer dans l'urne spéciale sur le « Ville d'Estavayer »

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Je m'intéresse à :

# Aujourd'hui Notre grande exposition est ouverte le soir

## ameublements sa Pfister Bienne

### La vie est si belle dans un intérieur confortable!

S'installer à neuf est un plaisir à tout âge! Notre exposition est une véritable mine de trouvailles et de bonnes idées pour embellir ou transformer votre intérieur. Meubles, tapis et rideaux, tout vous est offert dans un choix exceptionnel, aux prix les plus bas, indiqués nets sans la moindre équivoque. **Livraison à domicile y compris!** Avec la garantie et le service que seule la première maison d'ameublement de Bienne peut vous offrir:

**Réalisez vos rêves grâce à Pfister Ameublements!**

- Amateurs de tapis: Munissez-vous des mesures lors de votre passage chez nous.

Bienne, Place du Marché-Neuf  
Tél. 032/42 28 62

devant l'immeuble  
et à proximité

Essence gratuite / ou billet CFF  
bonifié pour tout achat dès  
Fr. 500.—



Etude de  
**Mes Bernard Cartier  
& M.-F. Bouille-Wildhaber**

notaire et avocat

Nouvelle adresse dès le 28 octobre 1974

rue Charles-Perrier 3  
2074 Marin Tél. (038) 33 35 15 - 33 40 16

## PRIX CITÉ



### TRÈS DOUILLET PULLOVER

pour dame, col mao, devant mailles fantaisie,  
acryl, grand choix de coloris

SEULEMENT

# 22.-

## La Cité

### schmid Confiserie Tea-room rue du concert Neuchâtel

## Remise de commerce

Après plus de 47 ans d'activité, Madame Schmid avise sa fidèle clientèle qu'elle a remis la confiserie-tea-room Schmid à

**MM. CH. HEGETSCHWEILER et C. JOLIMAY**

Elle tient ici à remercier sincèrement cette clientèle de la confiance témoignée. Madame Schmid se fait un devoir de recommander ses successeurs aux clients de Neuchâtel et des environs.

### schmid Confiserie Tea-room rue du concert Neuchâtel

## Reprise de commerce

Confirment l'avis ci-dessus, MM. Ch. Hegetschweiler et C. Jolimay informent qu'ils ont repris dès le 1er septembre 1974 la

**confiserie-tea-room SCHMID**

Sous la même raison sociale, ils axeront leurs efforts pour continuer à bien servir la clientèle et mettront, par leurs qualités professionnelles, le maximum au service de cette clientèle.

### schmid Confiserie Tea-room rue du concert Neuchâtel

## Jeudi 24 octobre

A l'occasion de la reprise officielle, un café ou un apéritif sera offert à chaque client.

### plastiglas SA

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch

S.A. pour le développement industriel et artistique d'articles en

**VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES**

Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis en plastique souple. PERSPEX, PLEXIGLAS, HESAGLAS.

L'annonce  
reflet vivant  
du marché  
dans votre  
journal

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle  
ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair  
et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### A vendre

PATINS de hockey No 31, 30 fr. Tél. 25 25 80.

CUISINIÈRE A GAZ Le Réve, 3 brûleurs, état neuf. Tél. 42 32 41.

SOUILIERS DE SKI Lange compétition, état de neuf, Nos 7 et 8. Tél. (038) 24 19 82.

LOT VÊTEMENTS enfant 18 mois - 2 ans, parfait état, 50 fr. Tél. 41 17 05.

BONNET COSMONAUTE, raton laveur de 250 fr., cédé à 90 fr. Tél. 41 17 05.

UN CANAPE style Louis XVI, un bureau style Napoléon, une télévision noir-blanc. Tél. 25 30 01.

POUSSETTE garnie, chauffe-biberon, bainoire, chaise relax, petite layette, le tout état de neuf. Tél. 31 76 40.

3 PNEUS FIRESTONE Town and Country 155 SR 12, 150 fr. Tél. 33 46 82.

LIT PLIANT métallique, tête mobile, sans matelas, état neuf. Tél. (038) 31 28 69.

2 PAIRES SOULIERS SKI à boucles Raichle, Nos 35, 36; 2 paires patins, bottines blanches, Nos 32, 34; 2 paires souliers de marche, Nos 31, 32, le tout en bon état. Tél. (038) 33 21 55.

BUFFET DE SERVICE avec vitrine (occasion). Tél. 31 69 20.

POMMES pour encaver. Tél. 53 14 25.

MEUBLES USAGES comprenant: 1 lit avec matelas et couvre-lit, table ronde, 2 fauteuils, 1 tapis, 2 lustres, armoire 3 portes. Prix à discuter. Tél. (038) 41 28 98, dès 15 h.

SKIS FISCHER Glass, 205 cm, fixations Gertsch; skis Rossignol Allais GP, 195 cm, fixations Salomon; souliers de ski, double lacage, No 43. Tél. (038) 45 11 49.

SKIS ENFANTS 130 cm, 40 fr.; 160 cm, 80 francs, avec fixations; chaussures ski No 43. Tél. (038) 31 48 73 (repas).

PATINS BOTTINES blanches No 35, souliers ski No 34, souliers bas No 34; manteau bleu marine, 7-8 ans, bon état, bas prix. Téléphone 25 96 90.

CHAMBRE A COUCHER d'occasion. Facilités de paiement. Tél. 31 35 96, heures des repas.

TOURNE-DISQUE stéréo Philips, 180 fr. Téléphone 31 51 70.

VELO GARÇON, Tigra, 3 vitesses, bon état. Cycles Tamburrini, Pesieux.

TV noir-blanc, servie une année: 4 pneus neige Opel Cadette 1971, montés sur jantes, roulé 600 km. Tél. (038) 63 18 72.

SKIS ALPINS 7, 165 cm; souliers à boucles, No 37; pantalon de ski et anorak, taille 38, état de neuf; skis alpins, enfant 6 ans; luge avec dossier. Tél. 42 26 38, heures repas.

2 PAIRES DE PATINS blancs, Nos 40; 1 paire à échanger contre No 38. Tél. 24 01 92.

SOUILIERS DE SKI à boucles, d'homme, No 41-42, état neuf; bas prix. Tél. 41 20 46.

PORTE-SKIS; porte-bagages; chaînes neige, neuves, bas prix. Tél. 41 20 46.

MANTEAUX: reporter, laine et pluie fillette 8 ans et divers vêtements, chaussures, après-ski, 1 à 3 ans. Tél. 25 95 76.

ROBES GROSSESSE, chasubles, belle garniture et sac de couchage pour poussette (état neuf), costumes, manteaux dame, taille 42. Tél. 25 95 76.

4 PNEUS A NEIGE cloutés, neufs, pour Citroën 2 CV; avantageux. Téléphone l'après-midi au 57 16 37.

LAPINS DE CAMPAGNE à particuliers et pour matches au loto. Abattage uniquement sur commande. François Matthey, Savagnier, tél. 53 21 83.

CANAPE-LIT et deux fauteuils, état de neuf, tissu lainage. Prix à discuter. Tél. (038) 47 19 79 ou 24 18 49.

PATINS bottines blanches, Nos 34 et 35, bon état. Tél. 25 88 96.

A BAS PRIX: tailles 34 à 38, conviendrait à jeune fille: 1 manteau, 2 ensembles avec pantalons, plus 1 lot de robes et jupes, le tout en bon état. Tél. 24 19 65.

MACHINE A LAVER le linge Hoovermatic 91, bas prix. Tél. 24 76 44.

1 PAIRE DE SKIS Head, fixations sécurité, 2 mètres; 1 paire de souliers de ski à boucles, No 41-42. Téléphoner au 25 70 55, aux heures des repas.

MANTEAU astrakan noir, taille 40, peu porté, prix à discuter, ainsi qu'une jaquette pattes d'astrakan. S'adresser: Fahys 1, 1er étage, après 19 heures.

POUSSETTE WISA GLORIA, état neuf. Téléphone 31 18 67, à midi.

POUR FILLETTE 1 A 3 ANS: jolies robes, longues manches, et habits divers, parfait état, bas prix; souliers ski double lacage, No 37, 25 fr.; solide lampe de quarts, 100 fr. Tél. 24 08 00.

SKIS KASTLE CPM, 210 cm, fixations sécurité Salomon, 150 fr. Tél. 25 31 79, heures repas.

HABITS POUR HOMME, taille 52-54. Téléphone 25 68 33.

FAUTEUIL RELAX fraise, avantageux. Téléphone 41 14 78.

MANTEAU ASTRAKAN, taille 42-44, peu porté. Adresser offres écrites à FI 2892 au bureau du journal.

UN CLASSEUR luxe avec 100 enveloppes Swissair, premier vol moderne, 180 fr. Tél. (038) 31 74 91, heures des repas.

SKIS KNEISSL White Star, 205 cm, fixations Marker; une paire de souliers Lange compétition, No 42. Tél. 41 15 88, entre 12 et 13 h et après 18 heures.

POUR FORD ESCORT, 2 PNEUS NEIGE, état de neuf, 600 x 12, 70 fr. Tél. (038) 31 74 91, heures des repas.

3 BEAUX TAPIS PERSANS 1.00 x 1.60. Téléphone 25 23 76.

PATINS BLANCS No 37, souliers ski, rouges, avec boucles, No 37. Tél. 25 07 13.

4 PNEUS NEIGE radiaux 135-15, avec clous sur jantes, Renault 8 ou 10. Prix avantageux. Tél. 25 63 13.

SKIS ALPIN 1972, 195 cm, très peu utilisés; chaussures cuir à boucles 38-39; prix à discuter. Tél. 24 19 45.

TELEVISION multigrande, révisée, 300 fr. Tél. 42 18 96.

**Demandes à acheter**

TOUTES les armes d'ordonnance suisses, au meilleur prix. Tél. (038) 25 29 85.

JOUETS et POUPÉES avant 1930. Prix intéressant. Pour collection-musée. Déplacements partout. Tél. (039) 23 86 07 ou 23 05 05.

UN TOURNEVIS ELECTRIQUE, pour horlogerie à domicile. Tél. 24 27 60.

VELO pour garçon 8-9 ans. Tél. 25 25 80.

GRAVURES et IMAGES anciennes, neuchâteloises. Tél. (038) 42 32 26.

TRAIN LEGO cherché d'occasion. Téléphone 41 17 15.

**Demandes à louer**

JE CHERCHE APPARTEMENT de 4 pièces + hall habitable, en ville ou à proximité, pour fin février. Tél. 24 61 24, pendant les heures de bureau.

STUDIO avec balcon, ensoleillé, région ouest de Neuchâtel: Pesieux, Corcelles-Cormondrèche, cherché par directeur. Téléphone 31 44 33, heures de bureau.

APPARTEMENT 2 à 3 pièces, sans grand confort, région Saint-Aubin-Colombier. Téléphone 46 11 04, entre 18 h 30 et 19 h 30.

A CERNIER, appartement de 5-6 pièces pour fin janvier ou février 1975. Tél. (024) 24 17 89.

URGENT. Couple d'étudiants solvable cherche 2-3 pièces, même sans confort, en dehors de Neuchâtel, maximum 15 km, loyer modeste. Tél. 25 87 07, demander François Allemand.

GARAGE A BOUDRY, région Pré-Landry, tout de suite ou date à convenir. Téléphone 42 37 54.

DAME SEULE cherche à échanger son appartement de 5 pièces, tout confort, contre un 3 pièces, idem. Tél. 31 34 90.

**Offres d'emplois**

FEMME DE MENAGE recherchée dans ménage soigné, deux matinées par semaine, en ville. Tél. 25 48 10, Mme de Cerjat, Evole 29.

**Perdus-Trouvés**

TROUVE JEUNE CHAT blanc, Colombier, Coteaux 6. Tél. 41 26 22.

**Divers**

SYMPATHIQUE JEUNE HOMME, 35 ans, allure jeune, situation aisée, protestant, désire rencontrer jeune fille de 25 à 30 ans, en vue de mariage. Ecrire à BE 2888 au bureau du journal.

DAME cherche monsieur dans la soixantaine pour sorties et amitié. Ecrire à IL 2895 au bureau du journal.

HOMME SÉRIEX Italien 38 ans, aimerait faire connaissance d'une gentille femme sérieuse dans la trentaine pour sorties. Ecrire à LK 2862 au bureau du journal.

### A louer

CHAMBRE MEUBLEE, confort, à monsieur sérieux et tranquille. Tél. 25 30 52.

STUDIO MEUBLE à Cortaillod, 250 fr. + charges, immédiatement ou début novembre. Tél. 24 43 00, entre 12 et 13 heures.

NEUCHÂTEL, Saint-Nicolas 26, 2 pièces, cuisine, bain, 328 fr. tout compris, immédiatement ou à convenir. Tél. 24 49 16.

BEVAIX, CHAMBRE indépendante tout confort, dès 1er novembre 1974, 160 fr. Téléphone 46 19 67.

POUR LE 24 NOVEMBRE, Gratte-Semelle 33, appartement 3 pièces + hall, tout confort. Tél. bureau: 25 03 36, privé 24 63 90.

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, tout confort, vue. Tél. 31 34 90.

CENTRE CERNIER, garages non chauffés. Tél. 42 18 04.

IMMEDIATEMENT, quartier Vauseyon, 1 appartement meublé de 2 pièces pour 1 ou 2 personnes, 650 fr. par mois, charges comprises. Tél. 33 35 25 le matin, ou 24 22 12 l'après-midi.

NEUCHÂTEL, quartier ouest, maison de 4 pièces, avec jardin environ 1000 m<sup>2</sup> et serres. Adresser offres écrites à CF 2889 au bureau du journal.

A CRESSIER, dès le 1er décembre, studio meublé, deux pièces, douche, à 1 ou 2 lits. Tél. 47 14 24.

PRES DE LA POSTE, chambre meublée, part à la salle de bains, à personne sérieuse. Tél. 24 21 74.

A AUVERNIER, appartement de 2 pièces, neuf, salle de bains, ensoleillé, près du tram. Vue Imprenable, immédiatement. Tél. (038) 31 21 62.

AU CENTRE, meublé pour couple, 1 chambre, cuisine, douche. Tél. 25 16 89.

SERRIERES, jolie chambre mansardée. Téléphone 24 00 34.

2 PIÈCES, confort, Cortaillod, 370 fr. + charges. Tél. 42 30 04.

CHAMBRE INDEPENDANTE, à jeune fille, quartier Mail. Tél. 24 69 29.

APPARTEMENT 3 pièces, chauffage général, douche, Val-de-Ruz. Tél. 53 14 25.

A COLOMBIER, APPARTEMENT 2 1/2 pièces, tout confort, ascenseur, 390 fr., charges comprises. Entrée 1er novembre ou à convenir. Adresser offres écrites à 241-490 au bureau du journal.

POUR 15 NOVEMBRE, 2 pièces, cuisine, confort, meublé. Tél. 25 98 52.

CHAMBRE à jeune fille, dans villa. Téléphone 24 14 96.

IMMEDIATEMENT, Valangin, appartement 2 chambres, cuisine, douche. Tél. 36 11 28.

CHAMBRE meublée à jeune fille. Téléphone 25 38 05, Beaux-Arts.

AUVERNIER, appartement 2-3 pièces, date à convenir. Tél. 31 73 81, dès 17 heures.

SAARS 87, appartement 4 1/2 pièces confort, 691 fr. Tél. 31 14 32, dès 18 h.

CHAMBRE indépendante, meublée, au centre, + cuisinette + douche + W.C. Téléphone 31 60 90, heures des repas.

BEVAIX, IMMEDIATEMENT, appartement neuf deux pièces: prix à discuter. Tél. (031) 56 03 84.

LOGEMENT meublé, 1 chambre, cuisine, chauffage central, Colombier. Tél. 41 24 33.

BOLE, appartements confortables 2 pièces libres immédiatement ou pour époque à convenir, ainsi qu'un garage. Tél. 41 24 14, entre 18 et 20 heures.

STUDIO non meublé, région Pesieux, 311 fr. charges comprises. Tél. 25 16 59, la journée.

MARNIERE, HAUTERIVE, chambre indépendante, tout confort, à demoiselle; cuisine, douche-W.C., à disposition. Tél. 33 48 21.

LE SÉPEY/AIGLE, meublé avec confort, 5 fr. par lit, libre jusqu'à mi-décembre. Tél. (038) 31 26 00.

A COLOMBIER, chambre meublée et chauffée, confort, libre immédiatement. Tél. 41 27 74.

POUR LE 1er DECEMBRE, APPARTEMENT H.L.M. 3 pièces, balcon, confort, ouest de la ville, loyer modeste. Tél. 41 23 16.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

**Demandes d'emplois**

VENDEUSE ayant très longue expérience dans la branche alimentaire, aimant les responsabilités, cherche place stable et de confiance. Adresser offres écrites à 2410-491 au bureau du journal.

JEUNE DAME, habile de ses mains et disposant de 6 h par jour, cherche travail à domicile sûr et bien rémunéré. Tél. 24 56 53, heures repas.

LABORANTINE médicale travaillerait deux après-midi par semaine laboratoire privé ou médecin. Ecrire sous chiffres KH 2847 au bureau du journal.

JEUNE HOMME 15 ans, cherche emploi dans famille, pour apprendre le français, Avril 1975. Vie de famille désirée. Famille Erich Schori, Ellenmoss, 3258 Seedorf.

SOMMELIER cherche emploi à la demi-journée, à Neuchâtel. Tél. (071) 63 42 36.

JEUNE DAME habile manuellement, cherche travail à domicile, sûr et bien rétribué. Adresser offres écrites à FG 2874 au bureau du journal.

UNIVERSITAIRE DORNERAIT leçons de français, allemand, latin. Tél. 25 46 73.

JEUNE ANGLAISE, 19 ans, cherche place au pair dans famille parlant français. Libre immédiatement. Tél. 31 70 17.

SUISSE, 23 ans, cherche emploi à la demi-journée, dans fabrique, bureau ou autres. Offres sous chiffres 28-300663, Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

EMPLOYEE DE BUREAU, dactylo, cherche place à mi-temps, le matin, en ville ou environs; réception, téléphone, facturation, comptabilité, travaux divers. Adresser offres écrites à DG 2890 au bureau du journal.

GOVERNANTE cherche emploi. Bonnes références. Adresser offres écrites à HK 2894 au bureau du journal.

SECRETARE indépendante, ayant voiture, cherche comptabilité à domicile ou remplacements. Adresser offres écrites à GJ 2893 au bureau du journal.

DAME cherche heures de ménage, le matin. Adresser offres écrites à NR 2900 au bureau du journal.

SOMMELIERE, 40 ans, Suisse, cherche place; connaissance des 2 services; libre fin novembre. Adresser offres écrites à JM 2896 au bureau du journal.

DAME CULTIVEE, français-allemand, cherche occupation mi-temps, enseignement, réception. Adresser offres écrites à 2410-492 au bureau du journal.

DAME CHERCHE TRAVAIL dans fabrique, cinq après-midi par semaine. Adresser offres écrites à 241-493 au bureau du journal.

football

# NEUCHÂTEL

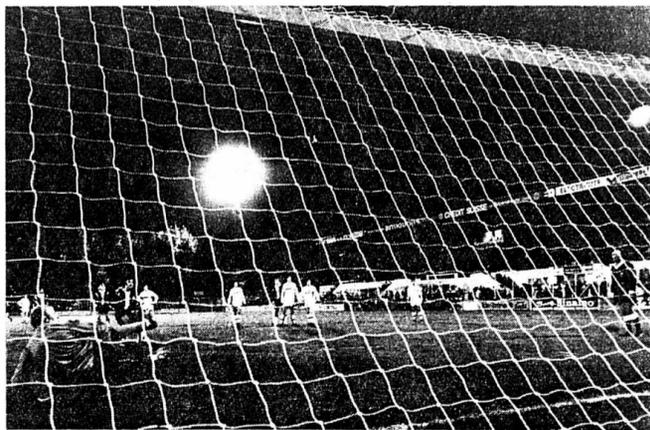
# On jouait hier soir pour la coupe de Suisse et les coupes d'Europe

**NEUCHÂTEL XAMAX - SERVETTE**  
0-0 après prolongation  
**NEUCHÂTEL XAMAX :** Biaggi ; Lanfranconi, Mantoan, Rasevic, Richard ; Claude, Guillaume ; Bonny, Decastel, Mathez, Elsig. Entraîneur : Mantula.  
**SERVETTE :** Brignolo ; Schnyder, Martin, Guyot, Wegmann ; Zapico, Marchi, Andrey ; Pfister, Riner, Petrovic. Entraîneur : Sundermann.  
**ARBITRE :** M. Favre, d'Echallens.  
**NOTES :** Stade de la Maladière. Terrain « lourd » et glissant. Pluie continue. 2600 spectateurs. Neuchâtel Xamax se présente dans la même formation que samedi. Servette enregistre la rentrée de Martin, qui joue à la place de Gonzales. Avertissements à Petrovic (38me), Rasevic (54me) et Marchi (100me). A la 55me, une faute de main de Rasevic dans les 16 mètres donne lieu à un penalty que Petrovic expédie sur l'angle supérieur droit de la cage de Biaggi ! Changement de joueurs : Muller pour Guillaume à la 60me, Sundermann pour Andrey à la 75me, Nussbaum pour Decastel à la 78me et Castella pour Riner à la 99me. Coups de coin : 8-4 (2-1, 3-1, 1-1, 2-1).

Deux heures de jeu n'ont pas suffi à Neuchâtel Xamax et Servette pour se départager dans ce huitième de finale de coupe qui devra donc probablement être rejoué dans un semaine, sur le terrain des Charmilles cette fois.  
Si la troupe de Mantula n'a pas réussi à se qualifier et à éviter, ainsi, une nouvelle rencontre qui s'annonce d'ores et déjà extrêmement difficile pour elle, ce n'est pas faute de l'avoir voulu. A l'exception des quinze premières minutes de la partie, Neuchâtel Xamax a, en effet, animé un débat acharné qu'il a, en outre, dominé assez nettement durant la dernière heure.  
**OCCASIONS MANQUÉES**  
Après avoir pris un départ démonstratif de ses possibilités offensives, mais sans toutefois inquiéter Biaggi, sauf à la 15me minute où Andrey, seul devant le gardien, a vu son tir trop mou être détourné, Servette a livré un « combat retardataire » au milieu du terrain avant de céder carrément l'initiative du jeu à un adversaire plus volontaire et désireux de s'imposer à tout prix. A l'instigation de Richard, Claude et Mathez, Neuchâtel Xamax a alors pris un net

ascendant sur son hôte qui a semblé, au fil des minutes, s'organiser pour préserver le résultat nul plutôt que de rechercher à s'imposer.  
Il est bien possible que ce partage avantage l'équipe de Sundermann. Toutefois, si les attaquants servettiens se montrent aussi maladroits aussi peu actifs lors du second match qu'ils l'ont été hier, les Xamaxiens conservent de réelles chances de se qualifier. Car, à la Maladière, Servette n'a pas manqué de possibilités de marquer. Dans ses rares moments de domination comme dans certaines de ses contre-attaques, il aurait pu battre Biaggi, cela avant même que Neuchâtel Xamax ait eu ses propres chances de prendre l'avantage. Outre l'occasion « offerte » à Andrey à la 15me minute, il y a eu, notamment, le penalty que Petrovic a tiré sur le cadre du but une reprise manquée de Petrovic sur un excellent centre de Wegmann (86me) et un coup de tête du Yougoslave encore, à côté du but quasiment vide (105me) !  
Ce n'était donc pas une soirée faste pour le porteur du numéro 11 servettien et, comme ses compères de l'attaque n'ont guère eu pour leur part

de possibilités de se mettre en évidence, on peut dire qu'il a joliment réduit à néant les efforts de son équipe.  
**CHANCES NEUCHÂTELOISES**  
Toutefois, ce n'est que justice, car Servette, au vu du déroulement de la partie, n'aurait pas mérité de vaincre. Trop tôt écuré par son impuissance à se défaire de l'excellent Mantoan, Pfister a été bien pâle par rapport à ce qu'il avait montré samedi, alors que Riner n'a pas « crevé l'écran » lui non plus. En « meublant » son milieu de terrain, puis sa défense, avec le recul systématique de Marchi, Servette a joué la carte de la contre-attaque pour laquelle il ne semble pas fait. Mais il a évité la défaite, avec un peu de chance, dans la prolongation surtout où Neuchâtel Xamax, lançant toutes ses forces devant le but de Brignolo, a bien failli mener à bien sa brève finale. Le gardien, très attentif et très rapide dans ses interventions, a été fort occupé et il a eu la chance de pouvoir intervenir en extrême sur Mathez, qui, à la 113me minute, avait hérité d'une passe de Lanfranconi, à la suite d'une intervention ratée de Marchi. Brignolo s'est encore signalé dans les ultimes minutes sur des tirs puissants des offensives fort bien emmenées.



**PENALTY MANQUÉ.** — Le gardien Biaggi a été trompé par le tir de Petrovic, mais la balle sera renvoyée contre le cadre du but ! (A. Vips - J.-P. Baillo)

## Bayern Munich frise la catastrophe

**BAYERN MUNICH - MAGDEBOURG** 3-2 (0-2)  
**MARQUEURS :** Hansen (contre son camp) Ire ; Sparwasser 43me ; Muller (penalty) 51me et 61me ; Wunder 69me.  
**BAYERN :** Maier ; Hansen, Schwarzenbeck, Beckenbauer, Durnberger ; Zobel (76me Rummenigge), Roth, Hoeness ; Torstensen (46me Hadewicz), Muller, Wunder.  
**MAGDEBOURG :** Schulze ; Enge, Abraham, Zapf, Decker ; Seguin, Raugust, Pommerenke (57me Hermann) ; Mewes, Sparwasser, Hoffmann.

bavarois qui encaissèrent un premier but après 40 secondes de jeu déjà. Sur un centre de Hoffmann, la balle fut malencontreusement déviée, du dos, par Hansen qui trompa ainsi son propre gardien. Dans les deux minutes suivantes, les Allemands de l'Est tirèrent successivement quatre coups de coin, mais sans résultat. Il fallut attendre la 10me minute pour voir une première contre-attaque ouest-allemande. Mais ce n'est qu'après vingt minutes de jeu que Bayern réussit enfin à desserrer l'étreinte et à porter le danger devant les buts adverses. Ses attaques, conduites la plupart du temps par Hoeness et Roth, se brisèrent cependant régulièrement sur une défense très bien organisée.

imparablement Sepp Maier sur une passe de Hoffmann, lui-même servi par Pommerenke.  
En deuxième mi-temps, la machine bavaroise se mit enfin à tourner rond. Le résultat ne se fit pas attendre. Trois minutes après la reprise, le gardien Schulze repoussait derrière sa ligne un tir de Hadewicz mais l'arbitre n'accordait pas le but. Ce n'était que partie remise pour Bayern qui marqua son premier but à la 51me minute sur un penalty transformé par Gerd Muller et accordé pour une faute de Zapf sur Hoeness. Les tenants de la coupe d'Europe se montraient dès lors les meilleurs et Gerd Muller égalisait à la 61me minute sur une passe de Beckenbauer. Huit minutes plus tard, Bayern prenait l'avantage par Wunder sur un centre de Hoeness.

**TROP MONOCORDE**  
Mais il est vrai, aussi, qu'en procédant systématiquement par de longs centres aériens pour les têtes de Décastel (puis Muller) et Mathez, les Neuchâtelois ont sensiblement facilité la tâche d'une défense visiteuse renforcée et constamment vigilante. En variant plus leur jeu, les Bonny, Elsig et Lanfranconi, surtout, auraient peut-être amené Servette à la raison. Mais, la fatigue se faisant inévitablement sentir sur ce sol glissant, il devenait toujours plus difficile, au fil des minutes, d'avoir les idées claires. Il est regrettable, cependant, que tant d'efforts consentis et tant d'abnégation n'aient finalement abouti à pas grand-chose, l'obligation de rejouer aux Charmilles apparaissant un peu comme une victoire des Servettiens. Du moins, ces derniers donnaient-ils l'impression, en fin de match, d'être satisfaits du déroulement des opérations. Nous verrons prochainement s'ils avaient raison...  
F. PAHUD

**PRIS A FROID**

Le champion d'Allemagne de l'Ouest est revenu de loin dans son « choc » contre le champion d'Allemagne de l'Est. Au stade olympique de Munich, devant près de 70.000 spectateurs, Bayern Munich a pris le meilleur sur Magdebourg par 3-2 en match aller des 8mes de finale de la coupe d'Europe des champions, mais non sans avoir été mené par 2-0 après quarante-cinq minutes de jeu. Pris à froid par un but encaissé au cours de la première minute, les Bavarois ne trouvèrent véritablement la bonne cadence qu'en seconde mi-temps. Ils renversèrent alors assez logiquement la situation, ce qui leur permettra d'aborder le match retour du 6 novembre avec quelques chances de se qualifier.

A deux minutes du repos, les Allemands de l'Est profiteront d'une mauvaise passe de Wunder pour marquer leur deuxième but par Sparwasser, qui battit

C. G.

## Coupe UEFA : Saragosse sans complexes à Zurich Un but d'avance pour Grasshoppers

**GRASSHOPPERS - SARAGOSSE** 2-1 (1-0)  
**MARQUEURS :** Grahn 31me ; Arrua 53me ; Santrac 91me.  
**GRASSHOPPERS :** Berbig ; Staudemann, Ohlhauser, H. Niggel, Th. Niggel ; N. Meyer, Grahn, Gross ; Bosco, Santrac, Noventa. Entraîneur : Vogel-Szabo.  
**REAL SARAGOSSE :** Irazusta ; Rico, Violeta, Planas, Blanco ; Arrua, Garcia, Ruiz ; Rubial, Diarte, Soto.  
**NOTES :** stade du Hardturn. Pluie incessante. Terrain extrêmement gras. 6500 spectateurs. A la 67me, Th. Niggel est averti pour réclamation. Leiros remplace Diarte à la 73me. Coups de coin 11-6 (7-4).

cut même l'impression que les Zuricois pourraient s'assurer un avantage assez confortable. En effet, sans avoir dominé territorialement leur adversaire, les « Sauterelles » s'étaient créés les occasions de but les plus nettes si l'on excepte un envoi de la tête de Arrua à la 10me.  
**JAMBES COUPÉES**  
L'égalisation espagnole coupa hélas les jambes des maîtres de céans qui mirent longtemps à retrouver leurs esprits. La fatigue des Espagnols aidant, les gens des bords de la Limmat firent figure de vainqueurs possibles. C'est en mettant, durant les dix dernières minutes, toutes leurs forces dans la bataille que les « pouillains » du duo Vogel-Szabo parvinrent à obtenir, par l'entremise de Santrac — qui réussit un but merveilleux — un succès qui n'est en somme pas volé. Sur l'ensemble du débat, Grasshoppers joua mieux que dimanche contre Zurich. Il est toutefois dommage que Meier et Gross ne se soient pas montrés aussi bien inspirés que leurs camarades, car avec ces deux hommes en forme acceptable, il aurait été sans doute possible de prendre un avantage plus important.  
Quant à Saragosse, il fut une très agréable surprise ; truffée d'excellents techniciens, cette équipe plut, entre autres, par son incessant culot.

G. DENIS

## Plus aucun espoir pour Saint-Etienne !

**HADJUK SPLIT-SAINT-ETIENNE** 4-1 (1-1)  
**HADJUK SPLIT :** Meskovic ; Kurtela, Dzoni, Buljan, Rozic ; Muzinic, Mijac, Boljat ; Zungul, Jerkovic, Surjak.  
**SAINT-ETIENNE :** Curkovic ; Merchadier, Piazza, Lopez, Farison ; Bathenay, Larqué, Synaeghel ; P. Revelli, H. Revelli, Bereta.  
**MARQUEURS :** Jerkovic (25me), H. Revelli (33me), Zungul (55me), Jerkovic (65me), Mijac (81me).  
Au terme d'un véritable bain de boue, sur un terrain détrempé par les pluies violentes des dernières quarante-huit heures, Hajduk Split a battu Saint-Etienne par 4-1 (mi-temps 1-1) en match aller des huitièmes de finale de la coupe d'Europe des champions.  
**QUALIFICATION VIRTUELLE**  
Environ 25.000 spectateurs s'entassaient dans le petit stade de la cité dalmate. Malgré une première demie heure menée tambour battant, les You-

goslaves n'avaient pas réussi à marquer un avantage à la mi-temps au tableau d'affichage. Ivan Surjak, cet ailier international de 1 mètre 90, força la décision au cours de la seconde période. Deux percées spectaculaires, suivies de centres admirablement dosés, prenaient véritablement à revers la défense stéphanoise et amenaient deux buts. Un quatrième en forme d'assommoir, réussi à neuf minutes de la fin, assura la qualification virtuelle de Hajduk Split pour les quarts de finale. Il semble difficile aux Français de remonter au match retour, le 6 novembre, un résultat aussi déficitaire.  
Le champion de France, qui avait éliminé Sporting Lisbonne au tour précédent, nourrissait de grandes ambitions à son arrivée sur les bords de l'Adriatique. Mais les coups de boutoir rageurs des Yougoslaves firent voler en éclat la belle ordonnance défensive. Ce sont surtout les hommes du milieu (Larqué, Bathenay, Synaeghel) qui furent balayés par la furia adverse. Isolés et timorés, les avants de pointe stéphanois n'inquiétèrent guère l'immense Meskovic.

**FRANÇAIS « ÉCŒURÉS »**

Sur un terrain à la limite de la régularité, les Yougoslaves ont su allier la vigueur la plus grande avec l'adresse la plus étonnante. Leur vitalité, leur agressivité écurèrent les Français. Avec Surjak, figure de proue de l'équipe, l'intérieur Jerkovic tira la vedette en attaque. Au milieu, l'absence de l'international Oblak ne fut pas trop ressentie. En défense, le grand Buljan émergea au propre et au figuré.  
L'arbitrage du Turc Babacan ne fut pas exempt de reproches. C'est ainsi qu'il ne voulut pas voir un fauchage très net du Stéphanois Synaeghel, à la 42me minute, dans les « seize mètres ». Un penalty accordé à ce moment là aux Français aurait peut-être modifié bien des choses.

## Karl Odermatt : ligaments déchirés

Victime d'une déchirure de ligaments du genou dimanche dernier contre Vevey, Karl Odermatt a été opéré hier à l'hôpital cantonal de Bâle. Le capitaine bâlois (32 ans) ne pourra pas rejouer avant le second tour.

## gymnastique

# Les Suissesses ont raté les exercices libres

L'épreuve par équipes s'est mal terminée pour la sélection féminine suisse. Après de très bons exercices imposés, les Suissesses ont totalement raté la partie libre du programme, ce qui leur a fait perdre une place au classement. Devancées par les Françaises, elles se retrouvèrent au quinzième rang (sur vingt-deux équipes en lice), alors qu'elles avaient terminé treizièmes aux Jeux olympiques de Munich. La meilleure des représentantes helvétiques a finalement été la jeune Ella Widmer (16 ans), qui doit cependant se contenter d'une place dans la deuxième moitié du classement.  
Bien que leur classement soit moins bon qu'à Munich, les Suissesses ont démontré qu'elles avaient progressé en deux ans. Avec Patricia Bazzi, elles auraient d'ailleurs, sans aucun doute, pris le meilleur sur l'Italie et sur la France.  
L'échec des Suissesses s'est amorcé dès le premier engin, les barres. Elles s'y alignèrent sans aucun rythme et y furent victimes de nombreux incidents. C'est ainsi notamment que Nadia Dotti

## Epreuve par équipes aux championnats du monde

a fait une chute (6,50) et que Nicole Maye et Christine Steger commirent au moins deux fautes chacune, ce qui leur valut un 7,90 catastrophique pour l'équipe. Nicole Maye, qui se trouvait vraiment dans un mauvais jour, devait encore rater par la suite sa présentation de la poutre et se contenter d'un 8,00.  
**HANDICAP**  
La meilleure Suissesse sur l'ensemble du concours a finalement été Ella Widmer, qui réussit notamment une présentation particulièrement difficile à la poutre (au sol et au saut de cheval, elle se trouva pourtant handicapée par une blessure). Petite consolation pour Nicole Maye : c'est elle qui a obtenu la meilleure note avec un très bon 9,25 aux exercices au sol.  
**Résultats des Suissesses aux exercices libres :** Ella Widmer, 8,75 au saut de cheval, 8,70 aux barres, 8,95 à la poutre, 8,75 au sol. — Sibylle Gautschi, 8,45, 8,35, 8,65, 9,15. — Hanny Etienne, 8,75, 8,50, 8,40, 8,85. — Christine Steger, 8,55, 7,90, 8,70, 9,00. — Nicole Maye, 8,95, 7,90, 8,00, 9,25. — Nadia Dotti, 8,60, 6,50, 8,15, 8,65.

et elles ont trouvé le moyens d'augmenter encore leur avance sur les Allemands de l'Est, ce qui ne semblait plus possible.  
**Classement final de l'épreuve féminine par équipes :** 1. URSS (Turichtcheva, Korbut, Kim, Dronova, Sicharulidze, Saadi) 384,15 points (imposés 190,80 et libres 193,35) ; 2. Allemagne de l'Est 376,55 (186,20 et 190,35) ; 3. Hongrie ; 4. Roumanie ; 5. Tchécoslovaquie.  
**Classement individuel, positions intermédiaires avant le deuxième programme libre d'aujourd'hui :** 1. L. Turichtcheva (URSS) 78,40 points ; 2. O. Korbut (URSS) 77,80 ; 3. A. Hellmann (All-E) 76,45 ; 4. E. Saadi (URSS) 75,75 ; 5. R. Sicharulidze (URSS) 75,70. **Puis :** 75. E. Widmer (S) 68,85 (imposé 33,70 et libre 35,15) ; 77. N. Maye (S) 68,75 ; 79. S. Gautschi (S) 68,65 ; 87. H. Etienne (S) 68,05. Ch. Steiger 67,40 ; 118. N. Dotti (S) 65,05 (33,15 et 31,90) ; 148 participantes classées.

## athlétisme

### Cross aux Fourches Des centaines de jeunes gens s'affronteront

Le Club sportif Les Fourches de Saint-Blaise accueillera samedi après-midi des centaines de jeunes coureurs à l'occasion de son cross annuel. Le parcours retenu pour l'organisation des championnats cantonaux du printemps a été adopté, pour ainsi dire, définitivement. Il s'agit d'une boucle très variée d'environ 1 km. Mais, à l'intention des écoliers B (1964-1965) et C (1966-1967) d'une part, des écoliers C (1965-1966) et D (1967 et plus jeunes) d'autre part, la distance a été ramenée à 500 m.  
Ce sont, précisément, les écoliers B qui s'élanceront les premiers, à 13 h 30. A signaler, ensuite, le départ des « populaires hommes » fixé à 14 h, pour 3000 m. Les dames prendront le départ à 15 h 55 pour les 1000 m. On les souhaite toujours plus nombreuses ! Les dernières courses seront prévues pour les filles (1956-1957), les cadets B (1959-1960), les cadets A (1957-1958) et les juniors (1955-1956), qui partiront à 16 h 50.  
Le sol sera certes lourd, mais le beau temps pourrait revenir. Les hésitants pourront encore s'inscrire sur place, à partir de 13 h 15.

## volleyball

### Tournoi mondial Allemands de l'Est en difficulté

Le Japon, l'Allemagne de l'Est et la Pologne, qui ont battu respectivement la Roumanie, la Tchécoslovaquie et l'URSS, sont en tête de la poule finale qui doit décider de l'attribution des six premières places du championnat du monde de volleyball. Au cours de la première journée de la poule finale, à l'auditorium de Mexico, les Allemands de l'Est, tenants du titre, ont difficilement battu la Tchécoslovaquie (14-16, 15-10, 15-10, 11-15, 15-7). Les Polonais ont également dû jouer cinq sets pour venir à bout des Soviétiques par 16-14, 9-15, 15-6, 12-15, 15-7. Les Japonais ont également dû cravacher ferme pour battre les Roumains (15-6, 12-15, 16-18, 15-6, 15-1).

## cyclisme

### Record du monde de l'heure Une chance sur deux pour Ole Ritter

« Ole Ritter à 50 % de chances de réussir » a déclaré Eddy Merckx, interrogé sur les possibilités du Danois de battre son record du monde de l'heure sur la piste du vélodrome olympique de Mexico. Le champion du monde affirme que si Ritter a décidé de se rendre à Mexico, c'est qu'il s'estime bien préparé pour mener à bien cette épreuve.  
Il a aussi précisé qu'il ne savait pas encore s'il se remettrait en piste en cas de réussite de Ritter : « Il faut tout d'abord que mon record soit amélioré. Le record de l'heure exige des efforts considérables ».  
« Ritter devrait se mettre en piste le matin très tôt, entre 7 et 9 heures car, après, le vent se lève et il devient impossible de tenter quoi que ce soit. Tout dépendra des conditions atmosphériques que Ritter trouvera sur place » a conclu Merckx.

## boxe

### Rentrée de Chervet le 15 à Genève

Le poids mouche bernois Fritz Chervet fera sa rentrée le 15 novembre, à la salle communale de Plainpalais, à Genève. Au cours d'une réunion organisée par le « matchmaker » genevois Charles Ritz, il affrontera le champion d'Espagne de la catégorie, Mariano Garcia. Ce combat constituera la revanche du championnat d'Europe qui, à Genève également, avait opposé les deux boxeurs. Le 13 octobre 1972, Fritz Chervet avait conservé son titre européen en battant l'Espagnol aux points, en quinze reprises.

## L'URSS conserve son titre

L'URSS a comme prévu conservé son titre mondial féminin par équipes. Avec 384,15 points, les Soviétiques, qui ont présenté un véritable régal artistique, ont largement devancé leurs rivaux : 7,60 points d'avance sur les Allemandes de l'Est et 13,55 points sur les Hongroises. En ce qui concerne les trois premières équipes, le classement est ainsi le même qu'à Munich il y a deux ans. Chez les Soviétiques, Ludmilla Turichtcheva, Olga Korbut et Elvira Saadi ont reçu le renfort de Nelly Kim, Nina Dronova et Rusudan Sicharulidze.

## Coupe du Roi à Bâle Grau appelé

Le Montreuillien Francky Grau a été appelé pour le match de Coupe du Roi qui, les 3 et 4 novembre à Bâle, opposera la Suisse à la France. Francky Grau, excellent lors des derniers tests, a été préféré à Max Huerlimann. L'équipe helvétique comprendra en outre Dimitri Sturza, Petr Kanderl et Matthias Werren. Ces quatre joueurs s'entraînent actuellement à Bâle sous la direction de l'entraîneur national Stojan. Ils affronteront durant le week-end les Britanniques Lloyds, Freaver et Farrell.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.**  
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale : Marc Wolfrath  
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

## OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise générale de construction  
du canton de Neuchâtel

cherche

## UN EMPLOYÉ SUPÉRIEUR QUALIFIÉ

Poste de confiance exigeant une formation commerciale complète : Ecole de commerce ou apprentissage avec formation complémentaire. Quelques années de pratique dans une entreprise de construction seraient un atout précieux.

Place stable, Intéressante et d'avenir pour candidat capable.

Tous les avantages d'une grande entreprise.

Appartement moderne à disposition.

Faire offre manuscrite, avec curriculum vitae, sous chiffres 87-263 aux Annonces Suisse S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel. Discretion absolue assurée.

Pour compléter notre organisation de vente, nous cherchons encore

### quelques collaboratrices à la demi-journée

La vente à notre clientèle privée se fait par notre catalogue bien illustré comprenant environ 400 articles. Commissions intéressantes, bonnes possibilités de gain. Tél. (01) 47 98 50 ou le soir, après 20 h tél. (066) 22 41 04, vous renseignerez.

Maison spécialisée importante, de Suisse allemande, cherche

### REPRÉSENTANT

(30 à 45 ans) avec ou sans voiture, pour la vente en Suisse française de machines électriques. Fixe, commission, frais de voiture avantages sociaux.

Faire offres sous chiffre 29-2753 à Publicitas, 1002 Lausanne.



cherche :

### portier d'étage

Faire offres ou se présenter à la Direction.

### PHARMACIEN (NE)

est demandé (e) pour remplacements de courte durée (semaine) au cours de l'année ou par demi-journées dans pharmacie moderne située près de Neuchâtel.

Adresser offres écrites avec certificats et photos, à OS 2901 au bureau du journal.

Haute coiffure Stähli  
Neuchâtel  
cherche

### coiffeuse qualifiée

Place stable.  
Entrée à convenir.  
Tél. 24 20 21.

Beau choix de cartes  
de visite à l'imprimerie  
de ce journal

Nous cherchons

### employée de bureau

pour date à convenir. Travaux variés et indépendants. Adresser offres écrites à KN 2897 au bureau du journal.

Ateliers d'horlogerie  
cherche, pour  
1 mois environ,

### personne

pour travailler en  
atelier, à Bôle  
Tél. 41 37 48.

On cherche pour  
le 1er décembre

### une sommelière

(brasserie),  
2 horaires ; nourrie,  
logée.

Se présenter à  
l'hôtel du Lac,  
Auvemler.  
Tél. (038) 31 21 94.

WZ 271.143

## La voici, la nouvelle Toyota 1800

# Nous avons légèrement modifié la forme de notre véhicule de sécurité ESV, afin que votre famille y trouve place.

C'est en effet du prototype de sécurité Toyota ESV (Experimental Safety Vehicle) qu'est inspirée la conception de la nouvelle Toyota Corona. Cette élégante berline familiale en est directement issue. Nous ne nous sommes pourtant décidés à la lancer qu'après lui avoir fait subir d'innombrables essais impitoyables. Afin d'être absolument sûrs que vous serez en sécurité, dans la nouvelle Toyota Corona 1800. Une chose est sûre aussi: pour fr. 13.500.- vous ne trouverez guère une voiture mieux équipée, plus solide et plus fiable, qui offre autant de place, qui possède une boîte à 5 vitesses et qui, par-dessus le marché, coûte si peu à entretenir.

Toyota Corona 1800  
Sedan Deluxe  
5 places, 4 portes,  
4 cylindres, 1808 cm<sup>3</sup>,  
84 ch DIN à  
5600 tr/min,  
9,3 CV fiscaux,  
carburateur inversé  
à registre grande  
sobriété  
avec boîte à  
5 vitesses  
Fr. 13 500.-  
plus fr. 750.- pour  
boîte automatique



Double circuit de freinage assisté, glaces teintées, lunette arrière chauffante, signal de détresse, pneus radiaux, témoin de freins et de frein à main, auto-radio, sièges-coucheffes individuels à l'avant avec appuie-tête incorporés, ceintures de sécurité à 3 points d'ancrage, consommation (normes DIN), 8,1/100 km (automatique), 9,5/100 km.

Toyota Corona 1800  
Station Wagon  
5 places, 5 portes,  
4 cylindres, 1808 cm<sup>3</sup>,  
84 ch DIN-PS  
à 5600 tr/min, 9,3 CV  
fiscaux, carburateur  
inversé à registre  
grande sobriété  
Fr. 13 990.-



Double circuit de freinage assisté, lunette arrière chauffante, signal de détresse, pneus radiaux, témoin de freins et de frein à main, auto-radio, sièges-coucheffes individuels à l'avant avec appuie-tête incorporés, ceintures de sécurité à 3 points d'ancrage, charge utile d'environ 475 kg, consommation (normes DIN), 8,5/100 km.

Ce ne sont là que quelques exemples de l'équipement complet Toyota.

Garantie 1 an ou 20 000 km

# TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.

TOYOTA SA,  
5745 Safenwil,  
Tél. 062 67 93 11

Dans le cadre de notre développement, et pour compléter notre équipe, nous engageons :

## 1 collaborateur-représentant 1 collaboratrice de vente

Personnes enthousiastes, persévérantes, stables et sérieuses seraient très appréciées.

Formation sur 6 mois.

Cadre de travail sympathique.

Salaires en rapport avec vos capacités.

Prestations sociales d'une grande maison.

Faire offres écrites à

PFISTER Ameublements S.A.  
Terreaux 7, 2000 Neuchâtel.

HOTEL  
DU DISTRICT  
FONTAINES  
Tél. (038) 63 36 28

cherche, pour entrée  
immédiate,

### EXTRA

2 jours par semaine  
connaissant si possible les  
2 services. Horaires à  
convenir. Bon gain assuré.  
Possibilité de logement.  
Téléphoner ou se présenter.

Caravans International (Suisse) S.A.  
2072 Saint-Blaise (Neuchâtel)

appartenant au plus grand groupe  
de constructeurs de caravanes du  
monde engage, pour début décem-  
bre 1974 ou date à convenir,

## une secrétaire de direction

Nous demandons :  
parfaites connaissances d'anglais,  
français et allemand.  
personne habile et consciencieuse.

Nous offrons :  
un travail intéressant et varié  
bon salaire et avantages sociaux.  
ambiance agréable.  
horaire libre.

Adresser offres écrites ou prendre  
rendez-vous par téléphone  
au (038) 33 36 00.

Proposons travail immédiat à

Un dessinateur-  
constructeur  
un affûteur  
un mécanicien de  
précision  
pour longue mission

Le travail temporaire a 25 ans,  
Manpower aussi...  
25 ans d'avant-garde, ça compte!

2001 NEUCHÂTEL - Ba, rue du Seyon - Tél. 24.76.78



Petite fabrique spécialisée en plein développement,  
à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou à  
convenir des

## OUVRIERS

pour travaux fins de fabrication.  
Travail indépendant, mise au courant.

Les postes conviendront à des personnes  
consciencieuses qui, sans avoir de formation, dési-  
reraient se créer une bonne situation dans une  
entreprise moderne.

Nous offrons :  
— une ambiance jeune et agréable  
— salaire selon capacités (13me mois)  
— horaire à discuter.

Se présenter ou faire offre à nos bureaux,  
tél. (038) 25 43 87.

## ALPINA

Compagnie d'assurances S.A.  
Plus de 200 millions de primes encaissées en 1973  
AGENCE GÉNÉRALE

Rémy Allimann

Neuchâtel - Fbg du Lac 11 - Tél. 25 14 14 ou  
31 63 81 cherche pour date à convenir

## EMPLOYÉE DE BUREAU

aimant les travaux variés et les responsabilités. Tra-  
vaux de contrôle, dactylographie avec sténo ou dic-  
taphone, réception de clients. Expérience du domai-  
ne assurances souhaitée. Place stable, conditions  
intéressantes dans une ambiance dynamique et  
agréable. Discretion.

Coop Neuchâtel engagerait tout de suite :

- garçon de buffet
- filles et garçons de cuisine  
et d'office  
(Cité Universitaire)
- garçon d'office  
(La Treille, dès le 15 novembre)

Prestations sociales d'une grande entreprise.  
Offres à : Cité Universitaire, Clos-Brochet 10,  
2000 Neuchâtel. Tél. 24 68 05.

Fabrique d'horlogerie du Littoral neuchâtelois  
cherche pour date à convenir :

## horloger complet un (e) décotteur (euse)

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres sous chiffres 87-104 à  
Annonces Suisses S.A. « ASSA »,  
2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

La Maison de Santé  
de Préfargier,  
2074 Marin (NE),  
cherche :

### veilleurs-veilleuses

Infirmier (ère) s diplômé (e) s  
en psychiatrie ou soins généraux  
pour occupation de 7 à 15 nuits  
et plus, par mois  
et une

### secrétaire médicale

habile sténodactylographe,  
à plein temps.  
Ecrire ou téléphoner à  
l'administrateur.  
Tél. (038) 33 51 51.

### COMMERCES

A remettre au  
centre de Lausanne  
tabacs -  
souvenirs -  
journaux -  
bijouterie -  
Sport-Toto  
Loterie à numéros.  
Très bon chiffre  
d'affaires.  
Faire offres sous  
chiffres  
AS 100.338 L aux  
Annonces Suisses  
S.A. « ASSA »,  
case postale,  
1002 Lausanne.



### KIOSQUE

A remettre, pour raison de santé,  
cigares - cigarettes,  
sport-toto,  
journaux,  
au centre de la ville.  
Adresser offres écrites à  
MP 2699 au bureau du journal.

L'annonce  
reflet vivant  
du marché

# Flash sur la Côte

UN ILLUSTRÉ PERSONNAGE DE PESEUX QUI MÉRITERAIT DE DONNER SON NOM À UNE RUE

## JEAN DE MERVEILLEUX pionnier de l'instruction publique neuchâteloise

Dans la vie d'une cité, il y a des personnages qui atteignent une certaine célébrité pour le rôle appréciable qu'ils ont joué. Il y en a d'autres et c'est dommage dont les actions sont moins connues et qui restent plus modestement en marge de l'histoire de la région. D'autres encore doivent de n'être pas com-

plètement tombés dans l'oubli pour avoir donné leur nom à une rue.

A Pesieux, seuls jusqu'ici Adolphe Fornachon, le greffier original, bienfaiteur de notre village et Ernest Roulet, qui fut un syndic dévoué durant de longues années, ont eu cet honneur.

Pourtant, Jean de Merveilleux, dont nous allons évoquer le souvenir, a occupé une place remarquable dans le passé de Pesieux et mérite par cela même d'être mieux connu, lui qui fut l'auteur de beaux immeubles et de richesses architecturales et, de surcroît, un vrai Pestalozzi pour la jeunesse de Pesieux!

### Constructeur d'autrefois

Au cours d'une promenade dans les vieux Pesieux, où les belles fenêtres à meneaux sculptés attirent les regards émerveillés, on peut admirer deux magnifiques exemples d'architecture Renaissance: la porte de la maison de la Voûte qui abrita des salles d'école et celle, tout aussi belle, qui décore le château de Pesieux.

Demandez à un écolier de chez nous qui est le fondateur de la première école publique et qui est le constructeur du petit mais combien pittoresque château? Il ne le saura probablement pas, car on apprend autre chose à l'école d'aujourd'hui!

En réalité, le constructeur du château, en 1513, et bienfaiteur de la première école publique de la Voûte ne s'appelaient pas Jean de Merveilleux depuis long-

temps. Son aïeul se nommait Henzeli Wunderlich et était originaire de Souabe. Venu s'établir à Neuchâtel en 1458, il faisait partie de la suite de Rodolphe de Hochberg.

### Un grand personnage

C'est par son caractère intègre et ses éminentes qualités que Jean de Merveilleux — dont le nom fut francisé — avait acquis une position élevée dans notre pays. Les Bernois eux-mêmes lui avaient décerné la bourgeoisie d'honneur. Châtelain de Thielle avant d'être celui de Pesieux, de Merveilleux jouissait de la confiance de Jehanne de Hochberg qui l'employa dans ses négociations avec les treize cantons. En reconnaissance de ses inestimables services, il fut ennoblé et entra en possession d'un fief dans le district de Cofrane, dont ses héritiers jouirent jusqu'en 1848!

En plus de ses fonctions de conseiller d'Etat, il était secrétaire et interprète de François Ier, spécialement pour les affaires de Suisse. Les anciens documents disent de lui qu'il était affranchi de payer la dime sur les propriétés qu'il possédait « dont la belle maison qu'il s'était fait construire à Pesieux, près de notre ville de Neuchâtel. » Plus tard, un autre acte précise que les terres seront affranchies « autour du château de Pesieux jusqu'à l'endroit que fixe l'ombrage des tours par les rayons du soleil... ».

### Un beau surnom: l'arbalétrier

Tout comme son aïeul, Jean de Merveilleux se distinguait dans un sport d'élite, le tir à l'arbalète. On l'avait donc aussitôt affublé du surnom d'arbalétrier! Ce titre peut aussi expliquer l'origine des deux arbalètes en sautoir qui figurent dans les armoiries de la famille de Merveilleux. Et le mousquet qui se trouve sur les armoiries de la commune de Pesieux aurait aussi un lien avec ces arbalètes.

### La fondation de l'école de Pesieux

Père de famille, sage et avisé, Jean de Merveilleux favorise l'instruction publique et octroie à la communauté subéreuse des dons importants pour garantir la situation précaire du maître d'école, qui tenait la classe dans la maison de la Voûte. Des dîmes et certaines sommes d'argent furent mises à disposition par le fondateur pour l'entretien de la salle d'école et pour l'entretien du régent d'autrefois, à savoir un muid de vin (400 litres environ) et deux chars de bois pour son chauffage. Mais cela comportait des obligations, car le maître ne pouvait réclamer de ses élèves qu'un gros sou par mois et l'école ne devait en aucun cas être utilisée pour y tenir tavernes!

Ainsi, Jean de Merveilleux, en dotant généreusement l'une des premières écoles publiques du canton, désira par ce moyen inciter ses voisins à aider à l'institution de bonnes écoles.

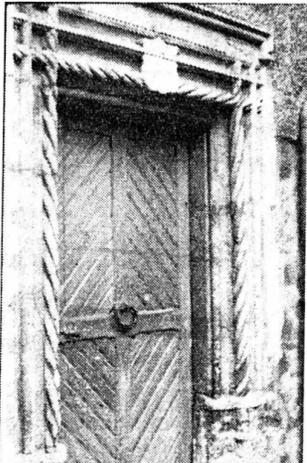
C'est dans cette maison de la Voûte, dont la porte magnifique porte la date de 1550, qu'après année, les enfants de Pesieux furent instruits jusqu'au moment où le bâtiment, devenu trop petit, fut remplacé en 1890 par le collège, siège de l'administration communale depuis lors.

Ainsi, grâce à Jean de Merveilleux, homme de cour et diplomate, fondateur du château et bienfaiteur de l'école, Pesieux peut être fier d'avoir une des plus anciennes institutions d'éducation. C'est dire tout ce que doivent les Subéreaux à cet illustre communier qui ne ménageait pas ses deniers pour une œuvre devant permettre aux enfants « d'être instruits et enseignés à la crainte de Dieu ».

Le nom de Jean de Merveilleux mériterait bien d'être immortalisé par une plaque commémorative ou par son nom donné à une rue de Pesieux, village au passé si riche.



Fenêtre à meneaux à la rue des Granges.



La belle porte de la maison de la Voûte. (Avipress WS)

## Qualité de la vie d'abord à Corcelles - Cormondrèche

En automne 1972, alors que le canton de Neuchâtel édictait des dispositions d'urgence pour préserver le vignoble et les zones campagnardes, la commune de Corcelles-Cormondrèche, parallèlement, prenait conscience de la fragilité de son règlement d'urbanisme relativement ancien. La population avait augmenté, la motorisation également. De plus, la commune se trouvait être la seule à disposer de grands terrains non bâtis en zone de constructions hautes, à proximité de Neuchâtel. On s'attendait au dépôt d'importants projets de construction.

C'est alors que le Conseil général a nommé une commission ayant pour mandat de réviser le règlement d'urbanisme. En février 1974 déjà, des modifications importantes du règlement d'urbanisme étaient votées à l'unanimité. Il s'agissait notamment d'introduire les notions de densité, de taux d'occupation au sol, de plans de quartiers, de place de parc pour voitures.

Ainsi, pour les zones de constructions hautes, la densité n'exède désormais pas deux mètres cubes au mètre carré; en zone de constructions moyennes, un mètre cube au mètre carré et, en zone de constructions basses, 1,2 mètre cube au mètre carré.

Lundi dernier, le Conseil général était convoqué pour être orienté sur l'aménagement du territoire de la commune et en débattre.

La commune a actuellement recours aux conseils d'un urbaniste, M. Bouvier, qui a excellemment présenté le sujet. La nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire a passé cette année le cap des Chambres fédérales et sera bientôt exécutoire. Elle prévoit en particu-

lier des plans directeurs cantonaux et communaux. Cependant, les ordonnances de la loi ne sont pas encore terminées. Il faut dès lors se baser sur la seule législation existante, soit essentiellement la loi cantonale sur les constructions.

Quant à la commission de révision du règlement d'urbanisme, elle ne va, semble-t-il, rien bouleverser. Elle doit tenir compte de ce qui existe et assurer une certaine continuité avec l'ancien règlement.

Il s'agit maintenant de fixer des échéances et l'on peut espérer arriver à chef l'été prochain de manière qu'au printemps 1976 le nouveau règlement ait pu être admis par l'Etat et être en vigueur. Dans l'intervalle le Conseil général et la population seront largement informés.

Les débats ont révélé que le Conseil général, comme il l'avait clairement déclaré précédemment déjà, entend mettre l'accent sur la qualité de la vie et le caractère propre des villages de Corcelles et de Cormondrèche.

Si le règlement d'urbanisme de 1961 permet un apport maximum de population dans la commune, l'on doit constater qu'aujourd'hui les esprits ont changé. Les autorités et la population entendent que des limites soient fixées en vue d'un développement harmonieux et équilibré de la commune. C'est là une option fondamentale.

Ainsi donc, l'on saura prochainement de façon plus précise quelles sont les tendances de l'urbanisation de la commune. Nos autorités seront appelées à faire des choix qui auront une grande importance pour l'avenir des deux villages de la commune, Corcelles et Cormondrèche.

## Brillant début de la saison culturelle

Grâce à l'Amicale des Arts, la saison culturelle 74-75 a bien commencé et l'exposition consacrée à Marcel Rutti, à ses batiks et à ses mosaïques, qui vient de se terminer après avoir attiré de nombreux visiteurs, a été un excellent coup d'envoi!

Le programme des diverses manifestations est fort attrayant et varié. Aujourd'hui, il y aura un récital de piano d'Albert Schneberger, professeur au conservatoire de Berne, puis ce sera en novembre une conférence de Jean-Pierre Bäsch sur la bande dessinée et un spectacle de danse de Mone Perrenoud. Le programme comprend encore une visite commentée de l'exposition sur la Thaïlande au Musée d'ethnographie en décembre, une conférence de M. Eric Bubloz, un ancien Subéreaux, sur les Etats-Unis en février ainsi qu'une démonstration d'Emile de Ceuninck sur

les instruments à percussion. En mars, il y aura une conférence de l'historien Rémy Scheurer sur Florence et la saison se terminera par une causerie de Marcel Rutti sur les mosaïques byzantines et romaines de Sicile, puis par une visite au Château des Monts, au Locle, qui abrite un musée de l'horlogerie célèbre.

### Reprise du théâtre « Savez-vous planter les choux ? »

C'est avec beaucoup de plaisir que les Subéreaux, amateurs de théâtre, ont vu revenir les Artistes associés de Lausanne sur les planches de notre salle des spectacles renouée. Et ce public venu nombreux récemment pour cette première représentation à Pesieux a bien

montré sa satisfaction en faisant, le rideau tombé, une belle ovation aux artistes qui ont joliment interprété la comédie gaie et pleine de fantaisie « Savez-vous planter les choux ? » de Marcel Achard.

Ah! qu'il fait bon rire sainement grâce à la drôlerie de certaines scènes, grâce aussi à ces répliques spirituelles qui jaillissent, grâce à ces personnages si cocasses, mais si humains...

La mise en scène de Jean Bruno était très réussie et les Jane Savigny, Christine Milhaud, Bernard Junod, Gil Pidoz, Paul Pasquier ont été à la hauteur de leur réputation et ont fait passer aux spectateurs une belle soirée. C'est si rare de nos jours!

On peut se réjouir de voir ces artistes revenir dans notre petit théâtre les 4 décembre et 12 février prochains.

Confection-mercerie  
**« Au Griffon »**  
Grand-Rue 32

Quincaillerie de la Côte  
**E. Schmitter**  
Rue de Neuchâtel 12

Marché alimentaire  
**Marcel Béguin**  
Rue de Neuchâtel 1

Laiterie Centrale  
**Ch. Maillard**  
Grand-Rue 14

Ameublements  
**Segalo S.A.**  
Grand-Rue 38

Horlogerie-bijouterie  
**Werner Martin & Cie**  
Rue E.-Roulet 3

Confection-mercerie  
**G. Jeannotat**  
Rue E.-Roulet 5

Articles de sports  
**Willy Sports**  
Grand-Rue 8

Boucherie-charcuterie  
**Michel Kramer**  
Grand-Rue 40

Boulangerie  
**G. Corneloup**  
Rue de Neuchâtel 38

Droguerie-Parfumerie  
**Michel Jenni**  
Grand-Rue 10

Boucherie chevaline  
**Marcel Joset**  
Rue E.-Roulet 5

Horticulteur-fleuriste  
**Fatton Fleurs**  
Grand-Rue 32

Ameublements  
**Ch. Nussbaum**  
Temple 4

Laiterie-épicerie  
**Francis Droz**  
Grand-Rue 31

Electricité-téléphone  
**Rossier**  
Grand-Rue 29

Horlogerie-bijouterie  
**H. Sandoz**  
Opticien  
Grand-Rue 29

Radio-télévision  
**A. Haefeli**  
Grand-Rue 22

Electricité-téléphone  
**Eléxa SA.**  
Rue de Corcelles 8

Boucherie-charcuterie  
**Martial Juvet**  
Rue de Neuchâtel 24

Jouets-voitures d'enfants  
**« Baby-Hall »**  
Grand-Rue 2

Boulangerie  
**J. Ramsbacher**  
Grand-Rue 45

Pharmacie  
**Dr W. Gauchat**  
Grand-Rue 41

Tapissier-décorateur  
**M. Grandjean**  
Grand-Rue 16

Vêtements  
**René Moine**  
Chapelle 1

Chaussures  
**« Au Centre »**  
J. Cuanillon  
Rue de Neuchâtel 6

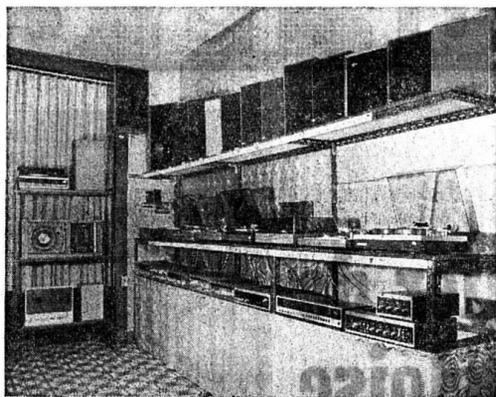
Radio-télévision  
**R. Perret**  
Grand-Rue 6

**CENTRE-PESEUX** vous accueille  
Groupez vos achats sur 400 m!...  
40 magasins CID à votre service

**TÉLÉCOLOR**  
Rue Haute 6 - COLOMBIER  
Tél. (038) 41 11 21

**HI FI**

Membre  
**UNITEL**



Vue partielle de notre nouveau salon HI-FI

**THORENS**  
**Dual**  
**PIONEER**  
**SUPERSCOPE.**  
**Standard mediator**  
**PHILIPS**

**GARANTIE 3 ANS**

**RABAIS 15% 20% 25%**

**Nous attendons votre visite**

**Avantageusement avantageux**

grâce à sa charge utile élevée de 1000 à 1985 kg et à la boîte automatique GM



**Avantageux: la charge utile.** Elevée maintenant presque jusqu'à 2 tonnes. Capacité de chargement également plus grande: pour transporter plus en une fois, donc plus rentable.

**Avantageux: la boîte automatique GM et la qualité CF.** La légendaire et robuste boîte automatique GM à 3 rapports, montée de série, ménage les nerfs du conducteur et limite vos frais! Les CF sont économiques à l'entretien et à l'exploitation (essence normale).

**Avantageux: le prix.** Dès Fr. 14 800.-\*, y compris boîte automatique (boîte

manuelle sur demande).

**Avantageux: le programme.** Le programme Bedford CF — permis de conduire cat. A — se compose de fourgons, fourgons géants, bus avec 12 à 17 places et châssis-cabine avec ou sans pont en métal léger.

Testez donc le Bedford CF. C'est avantageusement avantageux.

(\* Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)  
Euroservice GM: plus de 6000 stations de service en Europe.



**BEDFORD CF**  
Un produit General Motors

Dés maintenant livrables rapidement

Vente et service BEDFORD CF en Suisse romande: Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Fribourg Garage du Stadtberg (037) 22 41 29; Garage du Pont S.A. (037) 22 15 57, Genève Centre Poids Lourd Binggelli & Mühlbach (022) 31 29 30, Lausanne Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51; Ets Ramuz & Garage Edelweiss S.A. (021) 25 31 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne Garage de l'Aviation (037) 61 20 42, Pont-de-la-Morge Ph. Parvex (027) 9 36 26, Porrentruy W. Affolter (068) 66 68 22; Ets Périt S.A. (066) 65 12 05, Saint-Clerge A. Freymond (021) 95 61 19, Sion SCARPAM S.A. (027) 2 33 58, Yverdon Garage des Remparts (024) 21 35 35-36; Gérald Jaggi (024) 21 88 77-78 et nos distributeurs locaux à: Agarn (027) 6 66 21, Genève (022) 36 89 73.

HOTEL AUVERNIER

Tuile du lac fumée de notre cheminée  
Foie de canards frais  
aux raisins chauds  
Gratin de moules  
Perdreau aux choux  
Faisans à la crème

**AU CAVEAU DES ABBESSES**  
Quintett Queen's Men

**L'annonce reflète vivant du marché**

**TANNER**

le vrai spécialiste pour la vente et la réparation d'appareils ménagers:

Machine à laver le linge AEG

Atelier et exposition: avenue des Portes-Rouges 149  
Tél. (038) 25 51 31  
**NEUCHÂTEL**  
Non seulement il vend... mais il répare

En fin de semaine...

**cojo** Rôti de porc épaule 100 g **140**

Emincé de porc 100 g **150**

Ragoût de porc 100 g **130**

...dans les Centres Coop ainsi qu'au Super-Centre Coop

Quand le cœur agit, c'est en securant.

**Secours suisse d'hiver**

**Douleurs là?**

Pourquoi souffrir de cors, de durillons enflammés, de pieds fatigués, de varices, quand vous pouvez retrouver votre entrain et votre joie de vivre?

Consultations gratuites sans obligation d'achat **vendredi 25 octobre**

par un expert Scholl, diplômé de la clinique podologique de Londres.

Vos pieds sont-ils affaiblis? Possédez-vous des supports qui vous font mal ou qui sont mal adaptés?

Vous avez alors tout intérêt à profiter gratuitement de nos conseils.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE  
**F. TRIPET**  
SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Prière de prendre rendez-vous

Un beau convecteur à mazout Lidoherm dans votre pièce de séjour et des radiateurs chauffés par ce foyer dans toutes les autres pièces habitées. C'est toute la commodité du chauffage central chez vous, mais avec l'agrément, le confort d'un luxueux poêle à FEU VISIBLE pour remplacer la chaudière classique en cave. L'installation est simple et réalisée en quelques heures avec des radiateurs ou plinthes chauffantes modernes et de fines tuyauteries peu visibles.

**SOMY**

BON pour une documentation gratuite illustrée  
Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Renvoyez ce bon à:  
**SOMY** S.A. 2074 MARIN Tél. (038) 33 43 53  
ou renseignez-vous auprès des Installateurs **SOMY** agréés

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**Unique grande vente mouton retourné**

COUVET: 25 OCTOBRE 1974 — FOIRE

blousons - canadiennes - manteaux 3/4 pour enfants dames - hommes de Fr. 120.— à Fr. 440.—

**mouton véritable**

Egalement vente à Genève: Rue Camille-Martin 17  
Tél. (022) 44 57 70, chez Raphaël Martorana.

Arrivage frais de la Méditerranée

**Thon-Moules-Vongoles**  
**Crevettes grises - Colinots**

**Lehnherr frères**  
Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL  
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 Tél. (038) 25 30 92  
Fermeture hebdomadaire: le lundi

**CHAMPIONNE DU MONDE**  
**Elna maintenant 43 fois en tête**

Soumis à des tests internationaux neutres, les divers modèles Elna ont été mentionnés: 43 fois au premier rang dont 20 fois seuls en tête et 23 fois avec d'autres machines à coudre. N'est-ce pas la meilleure preuve de qualité.

**elna**

**elna lotus**

Ces deux articles sont en démonstration permanente dans notre magasin

**elnapress**

Vous découvrirez également chez nous la nouvelle presse à repasser ménagère:

**Mme M.-Th. Pitteloud, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 Neuchâtel, tél. (038) 25 58 93**

Prospectus: Je désire une documentation sur les machines à coudre Elna ou sur l'Elnapress  
Estimation: Je désire connaître la valeur de reprise de ma machine à coudre.

Marque: \_\_\_\_\_ Année: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Rue: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

**LIGUE NEUCHÂTELOISE CONTRE LE CANCER**

L'assemblée générale annuelle est convoquée:

Jeu 7 novembre 1974, à 15 h 00

à **EUROTEL**  
avenue de la Gare 15  
Neuchâtel

Ordre du Jour: statutaire.

CONFÉRENCE à 15 h 45 du professeur H. ISLIKER, Directeur du Centre de recherche expérimentale sur le cancer (ISREC), à Lausanne:

**LA RECHERCHE EXPÉRIMENTALE**

Chez Radio-MELODY, ce n'est pas plus mal qu'ailleurs!!! Mais vous y trouverez des techniciens qui aiment leur métier pour mieux vous servir.

**L. POMEY** FLANDRES 2 NEUCHÂTEL

**Traducteur**

de formation universitaire cherche tout de suite emploi dans une entreprise industrielle moyenne. De préférence en section administrative, les ventes, éventuellement dans le secteur de la production.

Adresser offres écrites à IF 2832 au bureau du journal.

**EMPLOYÉ**

30 ans, cherche place dans le canton de Neuchâtel, en qualité

**D'AGENT DE PLANNING**

ou emploi analogue. Références.  
Faire offres sous chiffres 470.597 à Publicitas, 2900 Porrentruy.

**Secrétaire à mi-temps**

(matin) cherche emploi stable à Neuchâtel. Travaux de correspondance de préférence. Bonnes connaissances d'anglais et d'allemand.  
Entrée à convenir.  
Faire offres sous chiffres EH 2891 au bureau du journal.

Commerçant, 3 langues, cherche pour trois mois environ place de

**REPLACEMENT**

dans bureau, magasin, usine. Adresser offres écrites à LO 2898 au bureau du journal.

**Seulement 40 c. le mot!**

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**MARIAGES**

**DOM** Mariages

**Jeune homme** protestant 28 ans, bonne situation, désire rencontrer jeune fille en vue de mariage.

**Monsieur** 56 ans, situation stable, souhaite rencontrer compagne en vue de mariage. Neuchâtel, Boite 2, tél. 25 45 16.

Dem. d'emplois

**Architecte techn. ETS**  
4 ans d'expérience, cherche emploi pour 2 à 3 mois. Adresser offres écrites à AD 2887 au bureau du journal.

# La vie nationale

## La pathologie pulmonaire professionnelle en Suisse vue par le médecin du travail

La Suisse compte 2,7 millions de salariés dont 1,7 million sont assurés auprès de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents. En raison de dispositions légales, cette institution assure également certaines maladies professionnelles dont les plus fréquentes sont les affections respiratoires, les dermatoses, les intoxications. Les broncho-pneumopathies professionnelles sont dues à la pollution de l'air respirable aux places de travail.

On distingue les pneumoconioses, provoquées par l'inhalation des poussières et la pathologie non coniotique qui est dans une conséquence de l'inhalation de polluants industriels. De 1930 à 1967, 6850 cas de pneumoconioses ont été reconnus et pour la seule période de 1963 à 1967, la CNA a enregistré 1371 cas.

La silicose est la plus répandue des maladies pneumoconioses. Elle est provoquée par l'inhalation de silice cristalline et peut survenir partout où cette poussière se dégage. Les circonstances les plus classiques sont — par ordre de fréquence décroissante — les constructions de tunnel et des galeries, l'exploitation des carrières, des fonderies, le travail dans les mines et l'industrie de la céramique.

L'époque des grands tunnels ferroviaires est révolue; cependant l'incidence des pneumoconioses ne faiblit pas. Pour la période de 1963 à 1967, la moyenne annuelle est de 275, pour la période entre 1963 et 1967, elle atteint 350, en 1968, 300 en 1969, et 460 en 1970. A la construction des barrages et des tunnels a succédé celle des axes routiers alpins. Les examens de dépistage touchent un nombre croissant d'entreprises et de personnes. La silicose, affection chronique, progressive et souvent fatale, donne lieu à diverses prestations.

### ON NE PEUT ENRAYER LA PRÉSENCE DE SILICOSE

On ne connaît pas de moyens pour enrayer la mutilation anatomique entraînée par la présence de la silice dans le poumon. Donc il n'y a pas de traitement

causal de la silicose. En revanche, on lutte contre les manifestations respiratoires survenant chez le silicotic.

Le tabagisme, très répandu chez les sujets soumis à un empoussièrage est certainement le facteur qui déclenche la bronchite chronique du silicotic. Cependant pour des raisons tactiques, la CNA considère que la bronchite chronique et ses complications sont redevables à la silicose, dès que celle-ci atteint le stade 1-11. Cette attitude, erronée du point de vue médical, favorise l'assuré, car la CNA paie un volume important de frais de traitement et d'indemnités de chômage.

### PAS DE RAPPORT ENTRE SILICOSE ET CANCER

Le bacille de Koch fait aisément souche chez le silicotic. De nos jours, le risque est moindre, mais il demeure. Silicose et cancer des bronches peuvent s'observer chez le même individu, mais il s'agit d'une rencontre fortuite, car il n'y a aucune relation entre l'empoussièrage et la tumeur.

Lorsque le dommage est permanent et que le statu quo ante ne peut être atteint, on passe au régime de la rente. La rente a pour but, aux yeux du législateur, de réparer le dommage économique que subit l'assuré en compensant son manque à gagner. Elle ne tient pas compte du dommage à l'intégrité corporelle comme c'est le cas dans certaines législations étrangères.

L'attribution de la rente est tributaire de deux facteurs: l'invalidité médicale théorique (dont le jugement incombe au médecin qui s'appuie sur la seule estimation de l'amputation de la fonction respiratoire) et l'incapacité de travail (dont l'estimation est du ressort des techniciens de l'assurance). Elle dépend des possibilités réelles de gain de l'individu handicapé. Le coût des cas de pneumoconiose s'est élevé pour la période de 1930 à 1967 à 191,6 millions de francs pour la pathologie pneumoconiotique. Des 6850

cas acceptés, 62 % ont bénéficié des rentes.

La modification du genre de prestations en fonction du temps est saisissante. Cela tient à l'évolution de la maladie, mais aussi aux progrès de la prévention médicale et technique ainsi que du traitement.

L'asbestose menace, en Suisse, les travailleurs de l'industrie du fibrociment et des textiles ignifuges, enfin les isolateurs de wagons de chemins de fer. Cette fibrose pulmonaire peut comporter une participation pleurale (épaississement, épanchement) et s'accompagner de tumeurs de la plèvre et des bronches notamment. L'attribution de rentes s'inspire des mêmes critères que dans les cas de silicose.

### 704 CAS DE CONTROLE DANS LE CANTON

La sidérose pulmonaire exogène est due au dépôt d'oxydes de fer dans les poumons. Elle se rencontre avant tout chez les soudeurs qui ont travaillé de longues années dans des locaux de dimension restreinte et mal ventilés ou à l'intérieur de citernes métalliques. Classiquement, la sidérose pulmonaire exogène n'entraîne aucun trouble et ne requiert donc aucun traitement.

Elle ne donne pas lieu habituellement au versement de prestations. Le poumon à métal dur est redevable à l'inhalation de poussières de carbure de tungstène et de cobalt. On le rencontre chez les ouvriers qui fabriquent avec ces matières des burins destinés au travail des métaux. Il s'agit d'une fibrose pulmonaire, s'accompagnant de bronchite chronique. Le chlore, le phosgène et les composés nitreux (industrie des explosifs) sont responsables de la majorité des accidents toxiques.

Les statistiques concernant l'activité des dispensaires des Ligues cantonales contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, ont été simplifiées dès 1973. Les nouvelles statistiques indiquent, outre les cas de tuberculose, les cas appartenant à d'autres groupes de maladie dont les ligues s'occupent. En 1973, on dénombrait pour Neuchâtel, 704 cas de contrôle et d'assistance, 74 souffraient des premières atteintes et 22 cas de rechute, 203 subissaient encore les séqueles et on comptait 299 cas tuberculeux dont 36 bacillaires parmi lesquels 45 ouvriers étrangers étaient atteints.

## VAUD

### Nouveaux chevaliers du bon pain

MONTREUX (ATS). — La Confrérie vaudoise des chevaliers du bon pain, qui comptait déjà neuf chevaliers d'honneur et 91 chevaliers, vient d'introduire à Montreux, deux chevaliers d'honneur, MM. Jean-Jacques Cevey, conseiller national et syndic de Montreux, et Willy Herren, président de la Société vaudoise des cafetiers et restaurateurs, ainsi que dix-sept nouveaux chevaliers. Ces derniers, excellents boulangers, ont été gratifiés, trois années de suite, d'une note supérieure à 90/100 pour la qualité de leur pain.

Au cours de cette assemblée, on a relevé que l'image de marque de l'artisan boulanger ne cessait de croître, ce qui se traduit par un recrutement record des apprentis boulangers, au nombre de 125 cette année en Suisse romande.

## La situation économique et sociale vue par les employés romands

LAUSANNE (ATS). — La fédération romande des employés (le plus important mouvement d'employés de Suisse romande, avec 20.000 membres) a consacré sa 65<sup>me</sup> assemblée annuelle, tenue récemment à Neuchâtel sous la présidence de M. Albert Miffon (Genève), à un examen des problèmes professionnels, économiques et sociaux.

Elle a voté une résolution demandant une surveillance efficace des prix, une indexation des salaires et des retraits et l'aménagement rapide du « deuxième pilier » de la prévoyance sociale.

La fédération soutient l'initiative fédérale pour une protection efficace des locataires, recommande l'acceptation du contre-projet fédéral pour l'assurance maladie (votation du 8 décembre) et appuie le référendum lancé contre la hausse des taxes sur les huiles de chauffage. Enfin, elle s'inquiète des licenciements de travailleurs, pour lesquels elle réclame une indemnisation équitable.

### Le Saint-Gothard à pied et sous la neige...

(c) La police uranaise a très certainement évité un drame, en arrêtant un indigène, pris de boisson, alors que celui-ci s'apprêtait à franchir nuitamment le col du Saint-Gothard, actuellement sous 2 mètres de neige. L'homme, qui avait bu plus que de raison, avait déjà commencé sa marche solitaire. Sans l'intervention de la police il serait certainement resté pris dans la neige et serait peut-être mort gelé. La température est actuellement très basse sur la route menant au Saint-Gothard.

### La première femme juge cantonal en Suisse alémanique

SAINT-GALL (ATS). — Pour la première fois en Suisse alémanique, une femme a été nommée juge à un tribunal cantonal. En effet, le Grand conseil de Saint-Gall a élu lundi Mme Ita-Maria Eisenring, actuellement avocat des mineurs au tribunal cantonal saint-gallois. Elle remplace le juge cantonal Walter Hildebrand, décédé tragiquement l'été dernier.

## TESSIN

### Décès de l'ancien conseiller national Franco Maspoli

MENDRISIO (ATS). — L'ancien conseiller national Franco Maspoli est décédé récemment à l'âge de 66 ans au terme d'une longue maladie à l'hôpital de Mendrisio. Il était entré au Conseil national au printemps 1943 et en avait été membre jusqu'en automne 1965. Il faisait partie du groupe PDC et avait été à deux reprises candidat officieux au Conseil fédéral.

Né en 1908 à Mendrisio, Franco Maspoli avait suivi ses classes à Mendrisio et Einsiedeln. Il avait ensuite étudié le droit à Berne et à la Sorbonne à Paris et avait obtenu son doctorat en 1932. Avocat et notaire, il avait ouvert une étude à Chiasso et à Mendrisio. Il avait été membre et président du Conseil municipal de Mendrisio, était entré au Grand conseil tessinois en 1936, avait présidé ce conseil en 1953, et l'avait quitté en 1959. C'est à l'âge de 35 ans, en 1943, qu'il fut élu au Conseil national, qu'il ne quitta pas jusqu'en 1965. Il avait notamment présidé la délégation des finances de l'Assemblée fédérale.

## EN PAYS NEUCHÂTELOIS

### du Jour le jour

## L'OPÉRATION TEX-OUT

Nemo a reçu, comme chaque habitant de la localité, un sac en plastique, destiné à une collecte de vêtements. Tous ceux dont on ne se sert plus, qui dorment dans les armoires et qui font enrager la ménagère, prise d'une soudaine envie de rangement, prendront place dans ces sacs. Cette collecte est organisée au profit de la section de Neuchâtel - Vignoble - Val-de-Ruz de la Croix-Rouge et des sections de samaritains. Les vêtements, ainsi récoltés (et Nemo espère que la récolte sera bonne), seront chargés dans des wagons et expédiés à une maison d'Oesingen (TH) qui procédera à un tri. Les vêtements en bon état, seront expédiés vers les pays en voie de développement ou utilisés d'une autre manière: les lainages mis en pelotes serviront à la fabrication de tapis par exemple, les textiles envoyés aux imprimeries, les étoupes aux garages etc... Le produit de la vente sera partagé entre la section neuchâteloise de la Croix-Rouge et les samaritains. Mais, s'est demandé Nemo, que vont-ils faire de tout cet argent? La

Croix-Rouge compte le consacrer au développement de son centre d'ergothérapie ambulatoire et au financement des cours d'auxiliaires hospitaliers de soins aux foyers. Les samaritains le destinent à financer les cours de soins aux malades et aux blessés, ce dont Nemo se réjouit beaucoup. Pour le déroulement de cette opération «Tex-out» Nemo a appris que le service de la voirie de la ville avait mis à disposition des organisateurs un plan des quartiers et des rues. Une trentaine d'entreprises de la région ont prêté leurs véhicules pour cette opération. Nemo, comme tous les habitants de la localité, déposera, le 26 octobre, son sac bien en évidence devant sa porte, même en cas de mauvais temps. Mais Nemo s'inquiète. Il sait, en effet, qu'il manque encore beaucoup de bonnes volontés pour le ramassage des sacs et leur chargement en gare. Il souhaite que nombreux seront ceux qui s'adresseront, avant samedi, à la Croix-Rouge pour participer à cette opération qui se déroule pour la première fois dans la région...

## JURA

## Etudiants jurassiens et biennois connaîtront mieux la forêt

Quelque 130 élèves des classes supérieures des gymnases, écoles normales, écoles supérieures de commerce et techniciens de la partie française du canton de Berne ont participé, mardi, à Porrentruy, à un colloque sur la forêt organisé par la Société jurassienne d'émulation.

Bienne romande d'approfondir leurs connaissances forestières.

### Résolution du groupe Sanglier

Durant la matinée, les participants ont entendu des exposés présentés par des élèves et entrecoupés de débats. Thèmes abordés: la structure et les particularités des forêts de Bienne et environs; la forêt est un tout, une communauté; importance de la litière selon le sol et sa composition; la forêt et les finances communales. Après un repas pris en commun, élèves et professeurs se sont rendus dans une forêt d'Ajoie où ils ont entrepris, par groupes, sous la direction d'un ingénieur forestier et d'une équipe de gardes-forestiers, des excursions didactiques. Cette journée a notamment permis aux élèves des divers établissements scolaires du Jura et de la

Réunie le 19 octobre à Saint-Imier, la jeunesse du Jura-Sud a voté une résolution dans laquelle, après avoir salué avec satisfaction la possibilité de voter le 15 décembre, elle écrit: «... Le groupe Sanglier condamne avec véhémence le tract ridicule diffusé à Saint-Imier, les incidents survenus à la salle des spectacles vendredi, les actes illicites, les téléphones anonymes et les menaces de la part de séparatistes à la solde de Delémont pour intimider nos membres et les empêcher de participer à notre grande Fête. Un certain fascisme séparatiste semble être de retour... Le groupe Sanglier condamne avec la dernière énergie la migration massive des mercenaires à la solde du R.J. Le Jura-Sud décidera seul de son avenir.»

## Assemblée des délégués de la Fédération des éclaireurs

SCHAFFHOUSE (ATS). — La Fédération des éclaireurs suisses (F.E.S.) a tenu son assemblée ordinaire des délégués à Schaffhouse sous la présidence de M. Marcel Maeder, de Bienne.

Après liquidation des affaires courantes, le chef suisse André Groell (Bâle) a présenté le programme d'activités 1975. Il a souligné l'importance pour les éclaireurs d'adapter les lignes directrices aux exigences de notre temps sans toutefois modifier les bases de la méthode et d'éducation scoutes. C'est pourquoi, dans l'année qui vient, il s'agira d'examiner les implications de la loi et de la promesse scoutes et d'offrir aux chefs et aux garçons des possibilités d'application pratique de celles-ci. Le grand événement de l'année sera l'envoi d'une délégation de 700 membres au camp mondial du scoutisme en Norvège (Jamboree).

En tant que mouvement de jeunesse, la «F.E.S.» se trouve également confrontée aux questions actuelles des jeunes, ceci dans le cadre général de la politique de la jeunesse. L'assemblée a consacré une grande partie de ses délibérations à ces thèmes et a finalement chargé le conseil de la Fédération de

poursuivre ses travaux dans ce domaine, tout en examinant entre autres la place de la Fédération des éclaireurs suisses comme membre du cartel suisse des associations de jeunesse. Le conseil a été autorisé à convoquer si nécessaire une assemblée des délégués extraordinaires.

Invité à présenter le travail du Fonds mondial pour la nature (WWF), M. Wiederkehr a entretenu l'assemblée de ses buts et initiatives auxquels contribue activement la «F.E.S.» par l'action «sauvez le tigre».

En signant le document, le président a fait part des «réserves graves» qu'il attachait au texte adopté par le Congrès, qui, néanmoins, présente un important compromis par rapport aux deux textes sur lesquels M. Ford avait précédemment mis son veto, sous prétexte que les négociations en cours sur le problème de Chypre en souffriraient... Mais si nos efforts se heurtent à un échec, les membres du Congrès qui se sont opposés à nos vues, prendront la responsabilité de cet échec, a souligné le président.

## VAUD

### Nouveaux chevaliers du bon pain

MONTREUX (ATS). — La Confrérie vaudoise des chevaliers du bon pain, qui comptait déjà neuf chevaliers d'honneur et 91 chevaliers, vient d'introduire à Montreux, deux chevaliers d'honneur, MM. Jean-Jacques Cevey, conseiller national et syndic de Montreux, et Willy Herren, président de la Société vaudoise des cafetiers et restaurateurs, ainsi que dix-sept nouveaux chevaliers. Ces derniers, excellents boulangers, ont été gratifiés, trois années de suite, d'une note supérieure à 90/100 pour la qualité de leur pain.

Au cours de cette assemblée, on a relevé que l'image de marque de l'artisan boulanger ne cessait de croître, ce qui se traduit par un recrutement record des apprentis boulangers, au nombre de 125 cette année en Suisse romande.

## Convention du Conseil de l'Europe pour protéger notre patrimoine archéologique

De quoi se compose notre patrimoine archéologique? Les œuvres d'art ou travaux deviennent des «monuments archéologiques» quand après avoir cessé d'être utilisés, ils sont absorbés par leur environnement naturel, conservés par le sol et oubliés des humains. Ces vestiges acquièrent alors une valeur documentaire.

Certains monuments archéologiques sont immédiatement reconnaissables: tombes, fortifications, routes anciennes, sanctuaires; d'autres ne le sont pas: caveaux, trésors, caves, fondations. Ce ne sont pas seulement la pierre et le métal qui se conservent; les changements chromatiques du sol indiquent aussi la présence de vestiges humains, animaux ou végétaux. Le profane, pour qui il est difficile, voire impossible d'interpréter les changements de couleur du sol, devrait toujours faire appel à un spécialiste lorsqu'il croit avoir fait une découverte; faute de quoi, il risque, en intervenant de son propre chef, de détruire des éléments très importants. Il doit également se garder de toucher aux alentours immédiats qui souvent sont plus importants que l'objet trouvé. Une fois que les experts ont procédé aux excavations nécessaires et que la sauvegarde de l'objet est assurée, l'exploitation scientifique peut commencer. Une simple cavité dans la terre, même éloignée de l'endroit de la découverte, peut renseigner utilement les archéologues sur l'histoire de notre culture.

### PATRIMOINE MENACÉ

L'Italie est plus riche que tout autre pays en vestiges de civilisations anciennes qui n'ont pas encore été mis au jour. Etant donné l'insuffisance numérique du personnel chargé de la surveillance des tombeaux des nécropoles étrusques, les «tombaroli», c'est-à-dire les pilliers de tombes, ont la tâche facile. En 1963, 5000 vases ont été illégalement transférés à l'étranger. L'organisation «Italia Nostra», qui se préoccupe activement de la protection du patrimoine archéologique et artistique de l'Italie, évalue les pertes annuelles à 10 millions de dollars.

Les besoins du marché international des œuvres d'art et l'ignorance de certains acheteurs augmentent encore ce gaspillage du patrimoine archéologique. Le «Metropolitan Museum of Art» de New-York a récemment acheté en Suisse un vase décoré par Euphronios (environ 500 avant J.-C.). On a mis en doute la légalité de cette acquisition, et l'on a découvert qu'un amateur, bien connu des pilliers de tombes, aurait joué le rôle d'intermédiaire pour un collectionneur libanais. Mais la police italienne a découvert dans une tombe étrusque pillée des fragments qui, d'après les experts, ont été peints par Euphronios, et ce, à la même époque que le vase. Aujourd'hui, l'Italie exige que le vase lui soit rendu. Une expertise devrait permettre d'établir si les fragments proviennent de ce même vase.

### PROTECTION INSUFFISANTE

Dans certains pays, prévaut aujourd'hui le principe selon lequel les trouvailles archéologiques appartiennent à l'Etat; dans d'autres, en revanche, elles appartiennent au propriétaire du terrain. Le plus souvent, on ne peut procéder à des fouilles qu'avec une autorisation et la surveillance en est confiée à des institutions scientifiques. La plupart des pays européens considèrent que nos recherches sur les époques passées sont menacées par l'augmentation du nombre de fouilles clandestines. Les contrôles douaniers sont souvent insuffisants; les collectionneurs étrangers, les membres de commissions archéologiques et du corps diplomatique éveillent parfois la méfiance, mais ils ne représentent sans doute qu'un risque relativement mineur. C'est pourquoi le Conseil de l'Europe s'est efforcé de saisir le problème dans toute son ampleur.

La première impulsion nous est venue du Mexique et du Pérou. D'autres Etats riches en trésors archéologiques n'entendent pas non plus s'exposer au pillage. Par contre, il existe dans les Etats qui sont plus pauvres dans ce domaine, une forte demande, de sorte qu'on peut se demander s'il s'agit de biens culturels

au sens large ou de valeurs économiques. D'où l'importance des efforts entrepris par le Conseil de l'Europe, avec l'aide de tous les pays européens concernés par ce problème, pour harmoniser les politiques afin d'empêcher la destruction et la dilapidation du patrimoine archéologique commun à tous les Européens. Une convention a été élaborée en 1969.

### CONVENTION

Le patrimoine archéologique est considéré comme la source la plus importante de la connaissance des débuts de notre civilisation, et la source la plus ancienne de l'histoire européenne. Le détruire serait causer un dommage irréparable à l'ensemble de nos pays européens, qui se doivent d'entreprendre une action commune pour empêcher cette destruction. Tous les biens archéologiques qui révèlent des traces de vie humaine et portent témoignage sur une époque déterminée doivent être protégés, surtout quand ils constituent les uniques vestiges de cette époque. Non seulement les ensembles archéologiques qui sont connus doivent être protégés, mais également des sites dont on suppose qu'ils recèlent des objets ou travaux anciens, et qui doivent alors être délimités, pour conserver des témoignages matériels à l'intention des archéologues de l'avenir. Les fouilles clandestines doivent être sévèrement punies et seules les personnes qualifiées devraient recevoir l'autorisation de procéder à des fouilles. Le contrôle et la conservation des résultats des fouilles et des découvertes doivent être assurés, ainsi que la publication scientifique.

Les collections publiques et si possible également les collections privées doivent être répertoriées dans des catalogues spécialisés. Les échanges de biens archéologiques doivent être facilités lorsqu'ils servent des objectifs scientifiques, culturels ou éducatifs. Les parties contractantes de la convention s'engagent à communiquer rapidement à toutes les institutions intéressées des informations détaillées sur les biens archéologiques

qui disparaîtraient sans autorisation de terrains de fouilles, que ceux-ci soient licites ou illicites. Il s'agit en l'occurrence d'empêcher la vente et l'achat de biens archéologiques d'origine suspecte. Les Etats sont également invités à collaborer étroitement en cas d'identification rapide d'objets archéologiques, ou d'enquêtes sur leur origine. Ces mesures ne constituent pas évidemment une entrave à tout commerce licite.

Le public devra être sensibilisé à la valeur du patrimoine archéologique pour la connaissance du passé européen, ainsi qu'aux dangers que représentent des fouilles incontrôlées ou un commerce illicite.

Cette convention, qui n'est soumise à aucune limitation de durée, a été ratifiée par huit Etats membres du Conseil de l'Europe (Belgique, Chypre, Danemark, France, Luxembourg, Malte, Suisse, Royaume-Uni) et signée par cinq autres Etats membres (Autriche, République fédérale d'Allemagne, Islande, Italie, Suède). Le Saint-Siège a également adhéré à la convention. Quatre Etats membres importants n'ont jusqu'à présent pas adhéré à la convention (Irlande, Pays-Bas, Norvège, Turquie).

Quiconque a des yeux pour voir peut faire des trouvailles archéologiques lors de terrassements ou de labourages. Villes et faubourgs s'édifient souvent aujourd'hui, sur des terres incultes; on peut ainsi découvrir des objets intéressants qui sont restés intacts dans le sol, et dont la récupération peut être particulièrement instructive. Les machines qui sont en action sur tous les chantiers déblaient de tels morceaux de terre, et avec une telle rapidité, que même un observateur averti a de la peine à en suivre le rythme. Il faudrait alors interrompre les travaux jusqu'à ce qu'un expert ait été mandaté sur les lieux. Des objets d'apparence insignifiante peuvent alors livrer au spécialiste beaucoup de secrets qui échappent aux profanes que nous sommes.

C.-H. STECKNER

## BIBLIOGRAPHIE

### GUIDE ROUGE GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE (Michelin)

Les services touristiques Michelin présentent le dernier-né de leurs guides rouges. Il s'agit d'un ouvrage de 478 pages couvrant le Royaume-Uni et la République d'Irlande. Son objectif: fournir aux automobilistes un maximum de renseignements pratiques afin de contribuer à la réussite de leur voyage.

Cette première édition est divisée en deux parties: un volume traitant des six régions constituant les îles britanniques (Grande-Bretagne et Irlande) et un fascicule offrant la sélection complète des hôtels et restaurants du Grand Londres. En consultant ce guide rouge diffusé en Suisse par Payot, Lausanne, on trouve notamment des renseignements sur 2330 hôtels et 981 restaurants, soit un total de 3311 établissements répartis en 356 localités.

Les symboles utilisés dans cet ouvrage sont les mêmes que ceux employés dans les autres guides rouges Michelin couvrant les principaux pays de l'Europe continentale.

Jacques Blois  
«LE CONCH NE FAIT PAS DE FLEURS»  
(Fleuve Noir)

Une nouvelle aventure du «Conch» qui conduit le lecteur sur les traces du «Roi Lo», dans les jungles de Birmanie. Le «Conch» est un nouveau venu dans le roman d'aventure, mais comme il n'aime pas le repos, même le plus doré, on le retrouvera souvent, ne faisant jamais de fleurs.

André Caroff  
«UN CERTAIN GIORGIO»  
(Fleuve Noir)

La vie est dure dans le sud de l'Italie. Giorgio et ses trois amis tentent un reculer et se rendent à Naples pour dévaliser une banque. Ils croient déjà la fortune arrivée, mais dans l'ombre un personnage mystérieux va s'attaquer à eux. Puis...

TRASHMAN  
(Ed. La Marge)

Pour la première fois, Trashman est traduit et publié en France.

Cette bande dessinée américaine de Spain-Rodriguez publiée en 1966 fut un énorme succès aux Etats-Unis. Elle est aujourd'hui interdite dans plusieurs Etats.

Trashman raconte l'histoire des U.S.A. entre 1967 et 1969 à travers une fantastique politique fiction.

ALMANACH «L'AMI DES AVEUGLES» 1975

Un almanach «pas comme les autres» c'est sans doute celui de l'Ami des Aveugles qui va entrer dans sa 51<sup>me</sup> année. En plus du fait que le produit de la vente (dont le chiffre est publié dans le rapport annuel) revient intégralement aux institutions d'aveugles et aux personnes indigentes de notre pays, l'almanach, très bien illustré, offre des articles d'un très grand intérêt.



## Centrale Nucléaire de Leibstadt S.A. Leibstadt (Canton d'Argovie)

**Actionnaires**

Aar et Tessin Société Anonyme d'Electricité, Olten  
Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau  
Badenwerk Aktiengesellschaft, Karlsruhe  
Forces Motrices Bernoises S.A. Société de participations, Berne  
Forces Motrices de la Suisse Centrale, Lucerne  
Electricité de Laufenbourg S.A., Laufenbourg  
Electrowatt S.A., Zurich  
Kraftübertragungswerke Rheinfelden, Rheinfelden  
Forces Motrices de Laufenbourg, Laufenbourg  
Motor-Columbus S.A., Baden  
Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse S.A., Baden  
S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Lausanne  
Aluminium Suisse S.A., Chippis-Zurich  
Chemins de fer fédéraux suisses, Berne

Les actionnaires se sont engagés à couvrir au prorata de leur participation au capital-actions les charges annuelles de la société, qui comprennent en particulier les intérêts et le remboursement des emprunts obligataires.

### Emprunt 8 3/4 % 1974-1984 de fr. 30 000 000

destiné au financement partiel de la construction de la centrale nucléaire de Leibstadt

**Durée** 10 ans au maximum  
**Prix d'émission** 100 %  
**Souscription** du 24 au 30 octobre 1974, à midi  
**Libération** au 15 novembre 1974  
**Cotation** à Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne

Des prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques

**Domiciles de souscription**

**Crédit Suisse**  
Société de Banque Suisse  
Union de Banques Suisses  
Banque Populaire Suisse  
Banque Leu S.A.  
Hentsch & Cie  
Lombard, Odier & Cie  
A. Sarasin & Cie  
Société Privée de Banque et de Gérance

**Banque Cantonale d'Argovie**  
Banque Cantonale de Zurich  
Banque Cantonale de Berne  
Banque Cantonale Lucernoise  
Banque Cantonale Vaudoise  
Banque Cantonale de Soleure  
Banque Cantonale d'Uri  
Banque Cantonale de Schwyz



**Chez Bisquit**  
il y a 50 ans on  
cultivait déjà le raisin  
pour votre plaisir  
d'aujourd'hui.

**Bisquit**  
COGNAC  
une tradition de qualité depuis 1819  
\*\*\*-V.S.O.P.  
Les Fils de Maurice Collé et Cie - Genève-Zürich

### L'occasion à enlever !!!

Etat impeccable  
**VW 1300 L**  
1970 - beige - avec garantie  
Fr. 4300.-

**Garage des Trois Rois**  
Neuchâtel Tél. 25 83 01

### OCCASIONS CRÉDIT ÉCHANGES

**GS 1220 CLUB 1973**, rouge, 25.000 km. Parfait état, avec garantie.

**SIMCA 1000 1970**, blanche, 40.000 km.

**FIAT 127 1972**, blanche, 40.000 km, avec garantie.

**NSU 1200 1971**, beige.

**FIAT 124 S 1971**, peinture neuve jaune, 50.000 km.

**FORD 20 M TS 1968**, peinture neuve couleur orange. Très soignée.

**MINI 1000 1973**, orange, 25.000 km. Parfait état.

**MERCEDES 280 S 1970**, beige, boîte automatique. Très soignée.

**DAF 33 BAMBÍ 1969**, blanche, 40.000 km.

**TOYOTA 2000 1972**, bronze, 38.000 km. Parfait état. Avec garantie.

**MAZDA 616 1973**, blanche, 30.000 km, avec garantie.

**CITROEN D SUPER 5 1972**, vert métallisé, 42.000 km. Parfait état, avec garantie.

**CONSUL GT COUPÉ 1972**, jaune, boîte automatique, 20.000 km. Parfait état, avec garantie.

**OPEL 1900 S 1970**, bleu métallisé, 55.000 km.

**CONSUL L 1973**, vert métallisé, 26.000 km. Parfait état, avec garantie.

**VW 1300 1972**, bleu métallisé, 50.000 km. Très soignée.

**CITROEN AMI 8 CLUB 1971**, blanche, 40.000 km. Très soignée.

**LANCIA BETA COUPÉ 1800 1974**, brun métallisé, 4200 km. Etat de neuf, avec garantie.

**CITROEN DS 23 PALLAS**, modèle 1973, gris métallisé, intérieur cuir, boîte mécanique 5 vitesses.

**Gratuit: 2 CV neuve**  
Par tirage au sort le 20 décembre 1974

Garages  
Henri Favre  
**Apollo**  
Fbg Lac Neuchâtel - Tél. 24 12 12

Particulier vend

### FORD TAUNUS 1600

modèle 1972, 41.000 km, état impeccable, équipement de luxe : sièges-couche, vitre arrière chauffante, moquette, allume-cigare, auto-radio stéréo, lecteur de cassettes, etc.  
EXPERTISÉE, cédée, cause double emploi, à 7950 fr. (paiement comptant). Occasion unique.  
Tél. (039) 31 63 44, de 12 h à 13 h et de 18 h à 19 h 30 exclusivement.

### OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 204 GL	70	beige	88.000 km	4200.-
PEUGEOT 204 GL	70	beige	76.000 km	4200.-
PEUGEOT 304	70	bordeaux	63.000 km	4900.-
PEUGEOT 304	70	beige	70.000 km	5200.-
PEUGEOT 504 GL	69	blanche	82.000 km	5300.-
DAF 44	67	grise	51.000 km	3400.-
FARMOBIL 700	65	beige	17.000 km	2900.-
VW 1300	66	verte	83.000 km	2900.-
VW 1500 VARIANT	69	beige	80.000 km	4300.-
OPEL KADETT	67	verte		1500.-
ALFA 1750	70	blanche	80.000 km	6500.-
RENAULT 10	69	grise	75.000 km	2700.-
RENAULT 16	67	grise	60.000 km	4500.-
SIMCA 1501 Spéc.	69	blanche	84.000 km	3800.-
CITROEN DYANE	69	blanche	76.000 km	4200.-
CITROEN AMI 8	70	beige	75.000 km	3400.-
CITROEN AMI 8	71	bleue	62.000 km	3900.-
AUSTIN 1300	68	blanche	75.000 km	2900.-
SIMCA 1000 GLS	68	beige	53.000 km	2800.-

Demandez liste complète avec détails et prix  
Facilités de paiement - Essais sans engagement,  
même à votre domicile

**M. + J. - J. SEGESSEMAN & Cie**  
**GARAGE DU LITTORAL**

AGENCE PEUGEOT  
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises  
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

centre  
**COLO**  
Au rayon Hi-fi

**Camera EKTASOUND 130**  
690.-

avec 1 micro et un film

Etui obligatoire 54.-  
995.-

- Autre modèle (No 140) 1790
- Supports à petites cassettes pour voiture la pièce 79.-
- Lecteurs à cassettes 4 pistes portatifs la pièce 198.-
- Lecteurs stéréo pour cassettes 8 pistes 2 x 10 W la pièce

**grans mon fana**  
**FORFAIT SKIEUR 1975**  
en studios ou appartements meublés du 10 JANVIER au 15 AVRIL 1975  
des F.S. 350.- 1 semaine pour adulte  
des F.S. 600.- 2 semaines pour adulte  
des F.S. 250.- 1 semaine pour enfant  
des F.S. 450.- 2 semaines pour enfant  
indus logement confortable, charges comprises, libre parcours, ski et remontées mécaniques de ski, carte d'entrée dans une piscine chauffée, 150000 valabonne, location de skis, matériel, bâtons, chaussures à prix réduit.

**AGENCE SOLALP TEL 021 7666 7567**  
3962 MONTANA SUISSE

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Les CFF vous proposent

Dimanche 27 octobre 1974  
**COURSE SURPRISE**  
**Sortie des gourmets**  
Repas de midi compris  
Fr. 78.- avec abt 1/2 billets Fr. 65.-

Dimanche 3 novembre 1974  
**BOUCHOYADE**  
**EN EMMENTAL**  
Repas de midi compris  
Fr. 46.- avec abt 1/2 billets Fr. 40.-

Dimanche 10 novembre 1974  
**COURSE SURPRISE**  
**FIN DE SAISON**  
Pour bien terminer la saison, pas d'hésitation !!!  
Apéro, jeux, danse et repas de midi compris  
Fr. 63.- avec abt 1/2 billets Fr. 55.-

Renseignements et inscriptions :  
aux bureaux de voyages CFF de Neuchâtel (gare et ville) ainsi qu'aux guichets de toutes les stations voisines.

**22ME SALON DES ARTS MÉNAGERS A GENÈVE**

du 23 octobre au 3 novembre 1974.  
Prix au départ de Neuchâtel :  
**BILLETS SPÉCIAUX**  
2me cl. Fr. 26.- 1re cl. 42.-  
Validité de 2 jours, aller et retour par n'importe quel train, émis les 26 et 27 octobre de même que les 1er, 2 et 3 novembre 1974.  
Facilités supplémentaires pour famille.

**NOUVEAUX !!!**  
Voyages forfaitaires avantageux à destination de Gènes, Heidelberg, Innsbruck, Milan, Munich, Salzburg, Stuttgart et Vienne  
Week-ends avantageux en chemin de fer « tout compris »

**PARIS - VOYAGES FORFAITAIRES QUI VALENT DE L'OR**

Demandez la brochure « sans soucis à Paris »  
Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de votre agence de voyages.

### MACHINES À LAVER LINGE-VAISSELLE, etc.

Tous nos modèles d'exposition et de démonstration du Comptoir de Lausanne légèrement griffés ou défraîchis, à céder à des prix très bas.

Grandes facilités de paiement.  
ALAM Grand-Saint-Jean 20  
1003 Lausanne, tél. 021 20 66 06.  
Neuchâtel, tél. (038) 24 10 57.

### KUONI SOIRÉE DE FILMS

ENTRÉE LIBRE

Nous vous invitons cordialement à voir nos films les plus récents:

**SAWADEE**  
Bienvenue en Extrême-Orient  
Ce film a été tourné en 1974 en Thaïlande, à Hongkong, à Bali, à Singapour, en Malaisie, en Birmanie et au Népal

**PARADIS**  
de l'océan Indien:  
Sri Lanka (Ceylan)  
**Les Maldives**

Ce nouveau programme de films doit vous aider à faire votre choix et vous donner une idée précise sur toutes les possibilités alléchantes de voyages et de vacances qui s'ouvrent à vous cet hiver - si vous voulez fuir notre mauvais temps.

Nous serons heureux de vous accueillir!  
**Mardi 29 octobre**  
**Aula de l'Université Neuchâtel**

Début de la séance: 20 h 15

Neuchâtel :  
8, rue de l'Hôpital  
Tél. 24 45 00  
Bienne 3 :  
Dufour 17 - Collège  
Tél. 22 14 22

Lausanne : Grand-Pont 2. Tél. 20 50 75.  
Rue Haldimand 11. Tél. 20 24 11.

### VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre  
**Alfa Romeo**  
1750 GTV, 1969, 80.000 km, expertisée avril 1974, 6000 fr.  
Tél. (039) 26 93 61, aux repas.

A vendre  
**Alfa Romeo**  
expertisée le 18 octobre, 56.000 km + 4 pneus neige. Prix : Fr. 6900.  
Facilités de paiement.  
Tél. 42 39 15, dès 18 heures.

A vendre  
**Toyota Celica 1600 ST**

modèle 1972, expertisée.  
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.  
Tél. (038) 36 15 15, Tél. privé (038) 41 37 03.

**Occasion unique**

**Datsun 1200 Coupé**

1972, expertisée, jaune, 37.000 km  
**Datsun 1600**

1972, expertisée, 35.000 km.  
Crédit - Reprise - Echange.  
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

### RENAULT

**GARAGE DU VAL-DE-RUZ**  
2043 BOUDEVILLIERS  
Tél. (038) 36 15 15

A vendre  
**Triumph Herald**  
1969, 87.000 km, expertisée : avec pneus neige, taxe payée jusqu'à fin 1974 :  
**1450 fr.**  
Tél. 63 22 90 entre 18 et 19 heures.

### GARAGE WASER NEUCHÂTEL

**Morris 1100, commercial**

avec portes arrières, peinture neuve, 5,5 CV.  
Expertisée.  
Prix : Fr. 2500.-  
Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38  
Tél. 038 25 16 28  
25 00 98

A échanger  
**Triumph**  
2500, année 1970, 40.000 km, expertisée mars 1974, contre bateau, moteur cabine, maximum 70 CV.  
Tél. (038) 24 30 30.



# Les Quatuors de Beethoven

par Joseph Kerman

Le gros livre de Joseph Kerman sur *Les Quatuors de Beethoven* (1), traduit de l'anglais par Marcel Marnat, est en premier lieu une analyse musicale. Mais le lecteur qui s'y risque, non sans quelque appréhension peut-être, découvre vite que l'auteur s'évade à tout moment dans la poésie et dans le lyrisme, pour suivre Beethoven dans l'univers de ses émotions et de ses rêves. Ce faisant, Joseph Kerman reste-t-il toujours strictement objectif? Ce n'est pas sûr, mais il suit son inspiration, et c'est ce qui, pour le lecteur profane, a le plus de valeur et d'intérêt.

En 1792, quand Beethoven s'appretait à quitter Bonn pour tenter sa chance à Vienne, le comte Waldstein écrit dans l'album où le jeune musicien recueillait les adieux de ses amis: « Cher Beethoven, vous allez à Vienne, réalisant un désir longtemps réprimé. Le Génie de Mozart est encore en deuil et pleure la mort de son disciple. Il a trouvé refuge chez l'impénétrable Haydn, mais non une vraie occupation: il espère donc trouver encore quelqu'un à qui s'unir. Puisse un travail assidu vous faire recevoir l'esprit de Mozart des mains mêmes de Haydn. »

On a quelque peine aujourd'hui à se représenter que le génie de Beethoven ait pu être salué ainsi, et avec quelle perspicacité, alors qu'il n'avait composé encore que des œuvres de prime jeunesse. Aussi s'étonne-t-on un peu que Joseph Kerman, à propos des premiers quatuors, ceux de l'opus 18, prononce des jugements qui nous paraissent ici et là bien sévères. La verve créatrice de Beethoven y manifeste déjà toute son originalité; c'est l'élan même de la jeunesse abondant la vie avec enthousiasme, qui s'exprime dans ces œuvres si fraîches, si exquises, toujours si admirablement spontanées.

Les quatuors de Beethoven se divisent en trois groupes bien séparés, qui correspondent aux trois grandes époques de création du compositeur. Dans le second, qui comprend les trois quatuors Razoumowski, l'inspiration de Beethoven s'approfondit d'une manière qui peut paraître étrange et insolite. Il faut lire à ce propos le magnifique commentaire que Joseph Kerman donne du Septième Quatuor en fa majeur, dont la mélodie initiale, surgissant des profondeurs et animée par un lyrisme cosmique, part en quelque sorte à l'aventure pour explorer des mondes de rêve, qui s'engendrent les uns les autres en une progression hardie et quasi magique, nous tiennent suspendus dans une extase elle-même toujours renouvelée. On est tenté de se remémorer les paroles que rapporte Bettina dans la lettre à Goethe du 28

mai 1810, où Beethoven raconte comment il compose. Poursuivant la mélodie comme une amante qui ne le fuit que pour qu'il la rattrape et s'empare d'elle, alors même qu'elle semble vouloir se perdre dans le chaos des impressions, il l'étreint, et dans un spasme d'extase, il triomphe d'elle et la possède.

C'est probablement le chapitre sur les derniers quatuors qui est le plus beau; c'est en tout cas le plus travaillé. Joseph Kerman y analyse avec profondeur ces œuvres qui ne paraissent ardues et incompréhensibles que lorsque l'on n'y a pas encore pénétré. Pour peu qu'on les aborde avec cette sympathie créatrice qu'exige de nous le génie, tout s'éclaire, tout y devient simple, logique et grandiose.

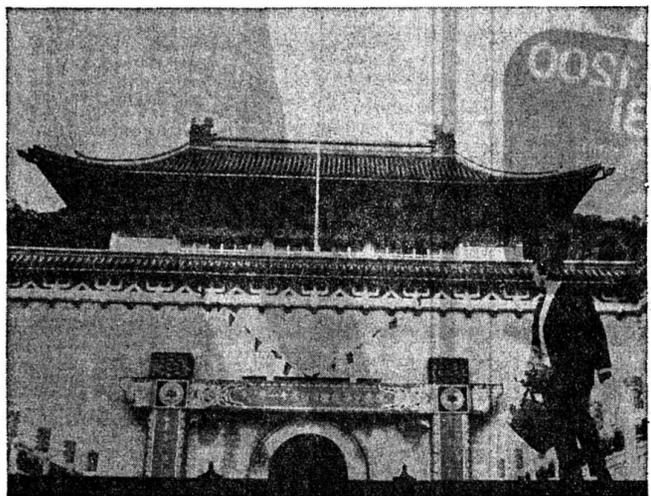
Si Joseph Kerman parle très bien des humeurs sombres, colériques ou rageuses de Beethoven, ou de ces états de prostration que le compositeur a si remarquablement rendus dans certains passages haletants et désespérés des derniers quatuors, le sommet c'est néanmoins ces grands mouvements lents,

d'une sérénité profonde et grave. C'est là, dans la tendresse et dans la contemplation, que Beethoven nous donne à communier avec le fond même de son âme, qui, dans le calme quasi surnaturel d'une adoration extasiée, s'épanche en une joie presque enfantine, tant elle est pure, candide et abandonnée.

Comme l'ont si bien montré Jean et Brigitte Massin dans leur grand livre sur *Beethoven* (2), la musique de Beethoven, c'est la paix dans le combat. Si le Destin a frappé le compositeur, c'est dans sa vie uniquement; dans sa musique, Beethoven prend sa revanche sur le Destin, car le compositeur s'établit en maître dans toutes les sphères où l'action libre est souveraine. On peut donc le comparer à juste titre, comme le faisait Rilke, au Seigneur des Armées, qui « a pouvoir sur les puissances et qui ouvre les abîmes du danger, afin de jeter par-dessus les arcs-en-ciel de ponts sauveurs et rayonnants ». P.L.B.

1) Editions du Seuil.  
2) Fayard.

## NOTES DE LECTURE



Le Musée du palais à Taïpeh.

## NOTES DE LECTURE • NOTES D'

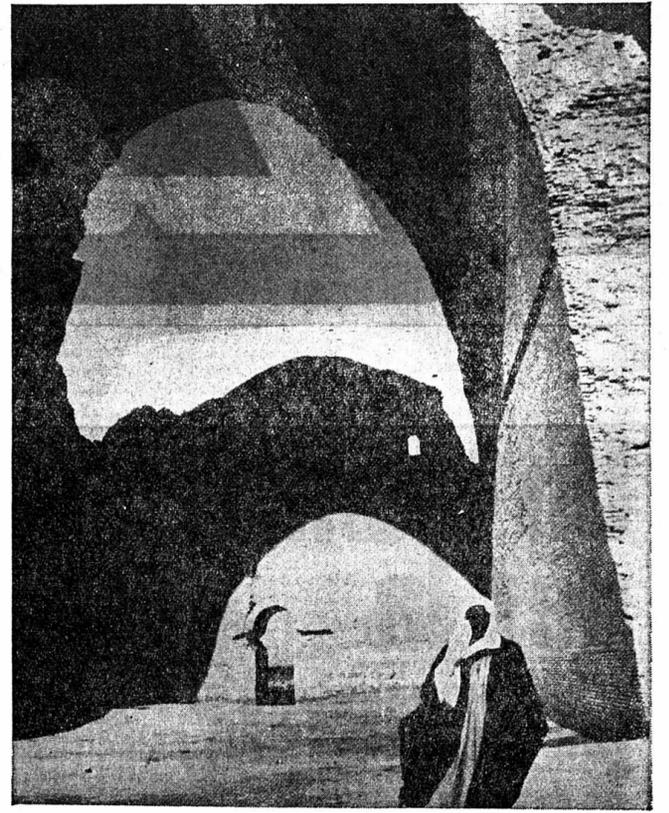


Le dieu Pourangahou sur son oiseau.

**Erich von Däniken. L'OR DES DIEUX. Les extraterrestres parmi nous. Les énigmes de l'univers.** (Robert Laffont.) D'un nouveau voyage autour du monde, Erich von Däniken rapporte de nombreux et troublants indices de ce qu'il croit être le passage sur la terre d'êtres venus d'autres planètes. En Equateur, il visite un réseau de galeries plongeant jusqu'à 240 mètres sous terre. Au Pérou, il découvre des plaques d'or ciselé, gravées de caractères inconnus, de symbole indéchiffrables. Sur l'île de Nan Madol, dans le Pacifique, c'est une ville de basalte qui s'enfonce dans la mer en d'innombrables galeries. Il rencontre un anthropologue brésilien, Felicitas Barreto, que les Indiens appellent *pâle croissant de lune*, et à Formose le directeur du Musée du palais, M. Chiang Fu-Tung. Il visite également l'île de Pâques. Un livre dans lequel l'imagination complète largement et généreusement les données de la science.

**Herbert Le Porrier. LE MÉDECIN DE CORDOUE. Roman.** (Editions du Seuil). Raconter, en la romançant, la vie de Moïse Maimonide, médecin et philosophe juif, né en 1135 à Cordoue, qui tenta de concilier la Bible et Aristote, est-ce une gageure? De ce qui aurait pu être une aventure bien risquée, Herbert Le Porrier, lui-même médecin, a fait une brillante réussite. Il décrit admirablement cette ville de Cordoue, régie par les Arabes, des maîtres tolérants, bienveillants même, qui laissent les juifs et les chrétiens pratiquer librement leur culte. Cordoue en était déjà à son troisième siècle de paix et de lumière. Hélas! un tyran surgit, Al-Mansour, qui brûle la bibliothèque et tous ses trésors. Moïse Maimonide doit s'exiler, errer de ville en ville, pour arriver en Orient, où il entre au service de Salah-al-Din, le grand conquérant. A tout moment, le roman dépasse l'histoire, mais avec tant de sincérité et de talent, que le romancier emporte la conviction.

**Claude Delarue. LA LAGUNE. Roman.** (Denoël.) Délégués pour la Sauvegarde des ethnies humilées, Sidoine et sa secrétaire Bonadéa, débarquent dans un pays indéterminé mais passablement tropical, où se déroule, depuis des temps immémoriaux, une guerre dont personne ne se rappelle les motifs ni les circonstances. Ce territoire est une immense lagune où les vaincus, les exilés se sont installés, soit dans des cabanes précaires, soit dans des cavernes creusées au flanc de la



Ktésiphon (Mani).

falaise. Sidoine prend d'abord au sérieux sa mission, qui consiste à apporter à ces gens les bienfaits de la civilisation, nourriture, médicaments, etc. Mais sa belle ardeur ne dure guère, et il sera l'une des premières victimes de l'enlèvement qui guette tous les habitants de la lagune. Car dans ce monde étrange qui ressemble à un cloaque, si l'on ne meurt plus, il n'y a pas non plus de vie, point d'historiens, les conversations sont muettes, les lettres n'atteignent pas leur destinataire, et la guerre elle-même est pourrie. Sidoine comprend l'inanité de sa tâche et l'irréalité de sa propre existence. La Lagune est une œuvre de poète, inquiétante et symbolique, qui évoque la crise de la civilisation et le calvaire que représente une vie confrontée à chaque minute avec le néant.

**François Decret. MANI ET LA TRADITION MANICHÉENNE. Maîtres spirituels.** (Editions du Seuil). Pourquoi Mani est-il considéré aujourd'hui encore comme un hérétique et sa doctrine comme suspecte et infamante? C'est sans doute parce que saint Augustin, après y avoir adhéré un certain temps, l'a rejetée et sévèrement condamnée. Il semble également qu'elle ait influencé les Cathares, eux aussi notés d'infamie. Né à Tisifun, ou Ktésiphon, en Babylopie, Mani mena une existence très sainte que ses disci-

ples comparent à la vie du Christ, car il subit lui aussi le martyre. Quant à la doctrine manichéenne, qui sépare le royaume de lumière du royaume des ténébres, elle n'a rien qui puisse tellement nous étonner, car nous sommes tous plus ou moins manichéens.

**Philippe d'André. LA MOMIE.** (Robert Laffont). Le jour se lève sur une grande cité antique. Un homme s'éveille, pesamment. Il va s'acharner à métamorphoser la ville, fourmillière en expansion, où surgissent de toutes parts des chantiers bruisant d'activités et de gigantesques édifices en construction. Mais cet effort ne fait qu'accroître la distance qui le sépare de son but. Chacune de ses tentatives lui dévoile à travers le quotidien un espace plus profond et plus étrange, comme s'il se figeait et s'emprisonnait dans un monde de cauchemar. Une curieuse méditation romanesque sur la difficulté d'être.

**Jean-Arthur Lowenthal. LES TROMPETTES SONNENT POUR TOI, FILS.** Roman traduit de l'américain. Pavillons. (Robert Laffont). Longue marche d'un vieux chevrier espagnol, qui gravit la montagne en dialoguant avec ce qu'il fut et ce qu'il rêvait d'être, et en sacrifiant ses dernières forces à son amour pour son neveu. Un roman poignant, mais classique à force de dépouillement et de sobriété. P.L.B.

Profitez! Grand choix de

# RIDEAUX

Vous trouvez chez nous toutes les qualités depuis des tissus pour rideaux de cuisine jusqu'aux jacquards et lourdes qualités velours. Les plus belles et meilleures qualités aux prix les plus avantageux.

**modesa**  
tissus et rideaux SA, Bienne  
3, rue du Canal  
d'autres magasins à Berne  
Bâle, Lausanne, Thoune et  
La Chaux-de-Fonds

**PROGRESS**

**L'aspirateur qui surmonte toutes les épreuves, même les plus pénibles**

**L'AMI indispensable de tout foyer!**

**avec PROGRESS** faire le ménage est un plaisir

Modèle Super 90 Prix conseillé Fr. 428.— **NOTRE PRIX 350.-**

**elexa s.a.** Electricité Seyon 10 - Appareils ménagers Neuchâtel

**Jeanneret et Co S.A.** Radio - TV - Hifi - Sonorisation Seyon 26 - Neuchâtel

# Prêts

immédiatement  
remboursement par  
petits acomptes  
plus avantageux

Depuis 1912  
une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00  
Tél. 038-24'63'63

**X**

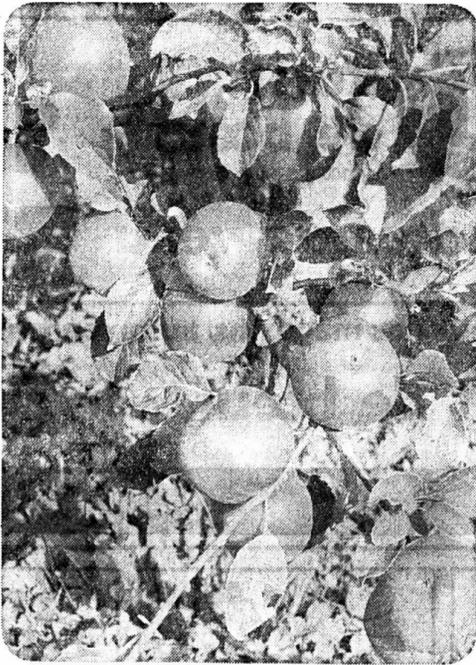
Je désire Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

Localité .....



# GRANDE VENTE SPÉCIALE

jusqu'au 2 novembre

## Pommes du pays, à encaver,

en cartons de 15 kg net:

Boscop I	21.-	(par kg 1.40)	Golden-Delicious I	22 <sup>50</sup>	(par kg 1.50)
Starking I	21.-	(par kg 1.40)	Golden-Delicious II	17 <sup>25</sup>	(par kg 1.15)
Idared I	21.-	(par kg 1.40)			
Jonathan I	22 <sup>50</sup>	(par kg 1.50)			

Nous recommandons aux ménages ne possédant pas de caves appropriées de ne pas encaver de trop grandes quantités. Nous pourrions leur offrir durant tout l'hiver, des pommes en petits emballages et aux meilleurs prix du jour.

Nos prix s'entendent pour la marchandise prise au magasin.



ALLIANCES  
Acharlet  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
(sous le Théâtre)  
NEUCHÂTEL

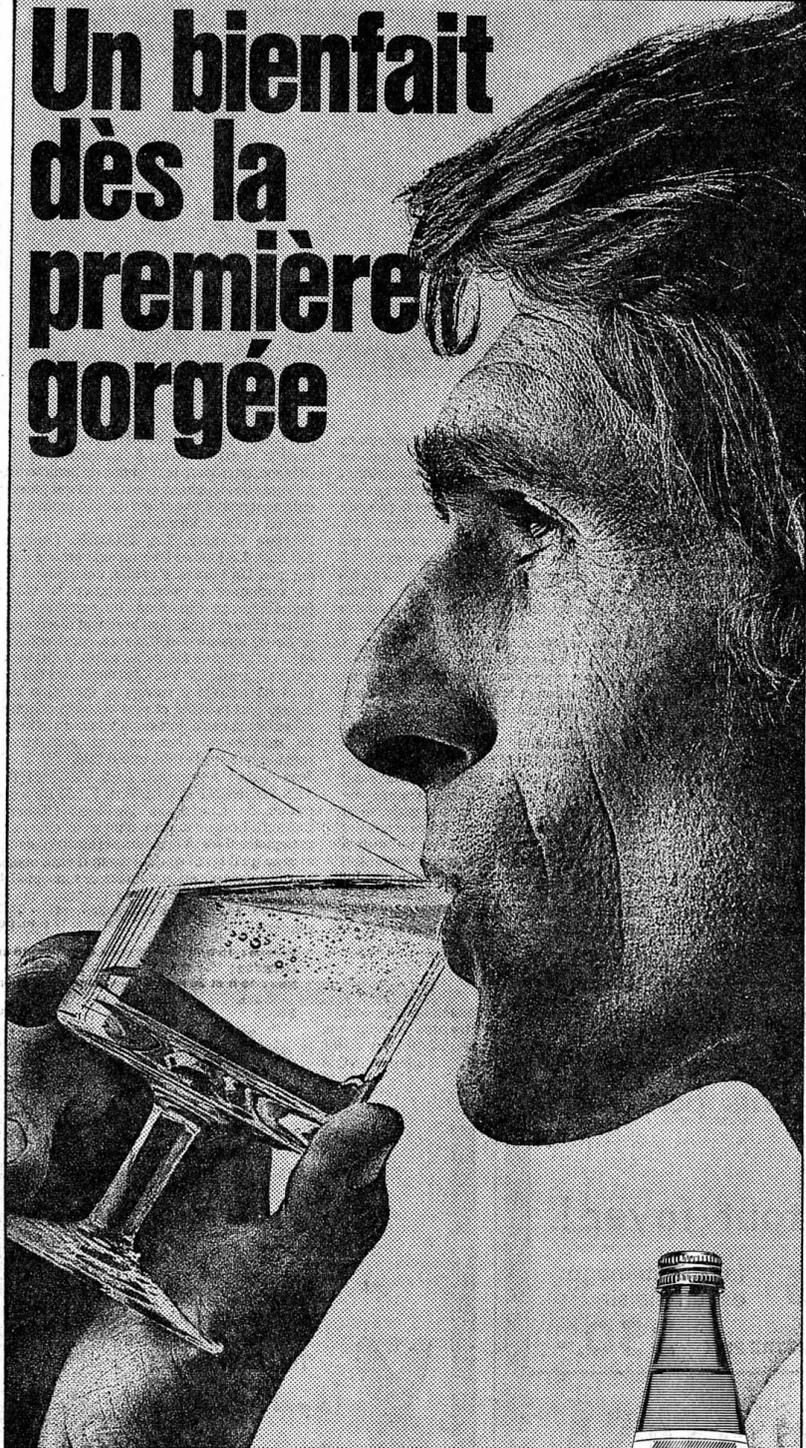
# L'Express

Véritables  
noix de  
Grenoble

garanties saines  
et non traitées.  
Le sac de 5 kg  
seulement 29.50  
livrées à domicile.  
Afin de centraliser  
les livraisons,  
veuillez passer vos  
commandes  
uniquement par  
tél. (037) 22 31 88  
ou par carte postale  
à F.A.B.S.

1725 Ecuwillens (FR)

## Un bienfait dès la première gorgée



## Silberquell

\* une très grande quantité de précieux sels minéraux dans chaque bouteille. Pensez donc... 2578 mg/l!

\* Silberquell est une eau minérale sulfatée, calcique, magnésienne. Elle contient également du lithium et des oligo-éléments.

\* Silberquell stimule efficacement la digestion par son action sur l'estomac, le foie, les reins et les intestins. Elle contribue à éliminer les toxines de l'organisme.



## Silberquell l'eau minérale et de cure exceptionnellement riche en sels minéraux.

Lintas SQ.1-74.

**LADA 1200**  
62 CV (DIN), 146 km/h,  
4 portes, sièges-couchettes  
de série  
**Fr. 7950.-**



**LADA 1200  
COMBI**  
62 CV (DIN), 140 km/h,  
la 5ème porte facilite  
le chargement  
**Fr. 9400.-**



**LADA 1500**  
75 CV (DIN), 150 km/h,  
4 portes, servo-frein,  
pneus radiaux,  
intérieur grand luxe  
**Fr. 10500.-**



Un essai vous convaincra.  
Livraison immédiate chez tous les  
agents LADA

Nouveaux coloris!

DOCUMENTATION GRATUITE  
Veuillez m'adresser, sans engage-  
ment, votre documentation et  
l'adresse de l'agent le plus proche

- LADA 1200 Limousine  
 LADA 1200 Combi  
 LADA 1500 Limousine

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ FAN

Envoyer à SARES SA, case postale 22,  
1022 Chavannes/Lausanne

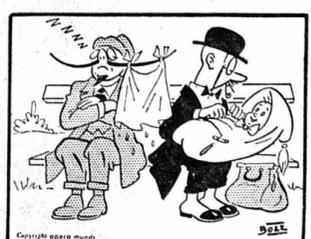
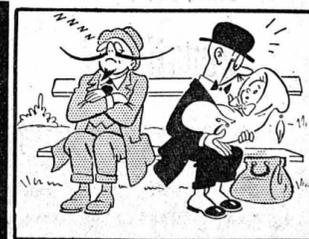


C'est le sens de la soli-  
darité confédérale qui  
créé le.

Secours suisse d'hiver

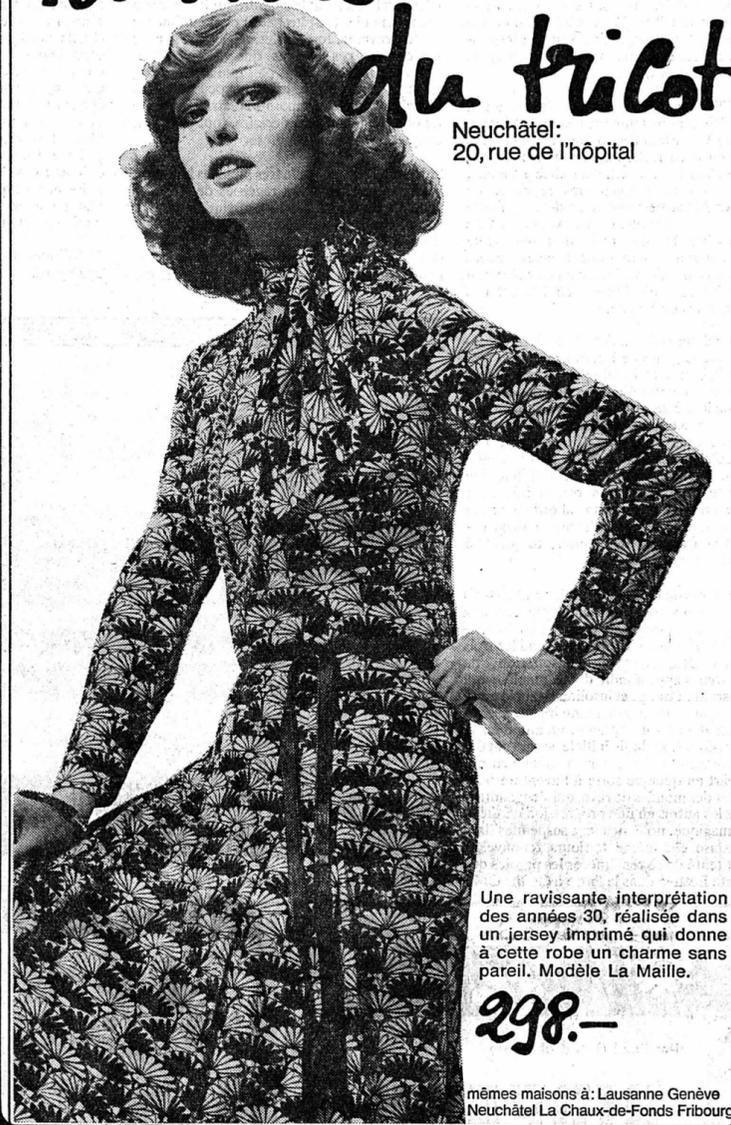
L'annonce  
reflet vivant  
du marché  
dans votre  
journal

SUBITO



## La maison du tricot

Neuchâtel:  
20, rue de l'hôpital



Une ravissante interprétation  
des années 30, réalisée dans  
un jersey imprimé qui donne  
à cette robe un charme sans  
pareil. Modèle La Maille.

**298.-**

mêmes maisons à: Lausanne Genève  
Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Fribourg

PEINTURE - PAPIERS PEINTS - PLATRERIE

## G. DI GIUSTO

RÉFECTION DE FAÇADES, RÉFECTION D'APPARTEMENTS  
TOUS TRAVAUX DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

Vy-D'Etra 93

2009 Neuchâtel

Tél. (038) 33 57 41

## Prix MIGROS

toujours  
plus  
appréciés



Rôti  
de bœuf

**150**

les 100 g à partir de

Tranches de veau

**320**

les 100 g

Dans tous nos magasins, au rayon traiteur:

Civet de bœuf, cuit

**130**

les 100 g

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Feu vert
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Christine
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Temps présent
21.40 (C) La voix au chapitre
22.10 Merci, ma tante
23.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

16.30 Da capo
17.00 L'heure des enfants
17.30 L'Inde d'hier et d'aujourd'hui
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Là où le vent nous pousse
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.25 Wer gewinnt?
21.25 Perspectives
22.10 Téléjournal
22.25 Championnats du monde de gymnastique artistique

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.05 TV scolaire
14.25 Fin
17.15 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 La parole est aux grands partis politiques
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Fargeot
20.30 Stefano
22.15 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) L'Aventure de James Onédin

16.05 Fin

17.30 (N) R.T.S.
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Le Dessous du ciel
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) French Cancan
21.35 (C) L'Hiver d'un gentilhomme
22.30 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'île aux enfants (34)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Chronique villageoise
20.05 (C) Les Mariés du bout du monde
20.35 (C) Questionnaire
21.25 (C) Par la grande porte
21.55 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
10.20 Telescuola
18.00 (C) Per i piccoli
18.55 (C) Acqua, specchio d'Olanda
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Periscopio
20.10 Ribalta svizzera
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter
22.00 (C) Ginnastica
23.00 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, magazine de l'éducation. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal météo. 20.15, pour ou contre. 21 h, Los Angeles 1937. 21.45, contraste. 22.50, gymnastique artistique. 23.35, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, l'école des parents. 17 h, téléjournal. 17.10, Peanut. 17.40, plaque tournante. 18.20, Monsieur Kottnik. 19 h, téléjournal. 19.30, mariage au paradis. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, apprendre à apprendre. 22.30, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.50, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, coup de chapeau. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 14.05, réallité. 16.05, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. revue de la presse suisse alémanique, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, à l'opéra, L'Amour des trois oranges, livret de V. Lanacopoulos et du compositeur Serge Prokofiev. 22.50, informations. 23 h, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, keep up your english. 8.30, rencontre à la Maison de l'UNESCO. 8.45, les animaux et nous. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage, les malconnus du règne animal. 10.45, université radiophonique internationale, hommage à Molière. 11 h, voix universitaires suisses. 11.30, l'art lyrique. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz-live. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, André Malraux. 20.30, le temps n'est pas un songe. 22 h, dans les nuages... 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, consultation, éducation. 9.30, disques demandés. 10.20, radiocollage. 10.50, opérettes. 11.05, musique légère non-stop. 12 h, ensembles Fernando Vicencio et Peter Jacques. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, festival du folklore Llangollen 1974. 15.05, de maison en maison. 16.05, visite au Musée de l'horlogerie à la Chaux-de-Fonds. 16.30, musique pour le thé. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, notes et nouvelles de la ville et de la campagne. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, chant choral. 20.20, mélodies populaires. 20.45, charme de l'opérette. 21.30, jeunesse et sport. 22.25, sport. 22.35, top class classics. 23.30, pop 74.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

HOROSCOPE

D'excellentes influences gouverneront cette journée qui sera harmonieuse.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront emportés mais bienveillants et organisés.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Surveillez votre poids régulièrement. Amour: Les rapports mutuels seront améliorés. Affaires: Observez le jeu de votre entourage.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Faites du sport. Amour: Acceptez vos amis tels qu'ils sont. Affaires: Renforcez avant tout votre position.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Faites des exercices pour vos douleurs. Amour: Votre peu d'enthousiasme décourage l'être cher. Affaires: Tirez des leçons de la réussite des autres.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Suivez un régime alimentaire sérieux. Amour: Vous devrez prendre une décision importante. Affaires: Envisagez un changement de situation.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Dormez pour récupérer votre dépense physique. Amour: Ne refusez pas systématiquement les invitations. Affaires: Fournissez un travail impeccable.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Elle est tributaire de votre moral.

Amour: Ayez des attentions délicates. Affaires: Respectez vos engagements.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Vous fumez beaucoup trop. Amour: Les apparences sont souvent trompeuses. Affaires: Évitez de vous heurter de front.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Supprimez les mets qui ne vous conviennent pas. Amour: Ne vous mettez pas mal avec votre entourage. Affaires: Votre situation sera consolidée.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Portez des vêtements plus chauds. Amour: Ne vous laissez pas tenter par une aventure. Affaires: Choisissez la voie qui vous convient le mieux.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Faites une cure d'eau minérale. Amour: Vous n'êtes pas certain de vos sentiments. Affaires: Défendez vos intérêts.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Santé: Soignez vos maux d'estomac. Amour: La franchise est toujours appréciée. Affaires: Des changements importants se préparent.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Soyez intransigeant sur la qualité des aliments. Amour: Le rapprochement espéré va intervenir. Affaires: N'attendez pas de demander une aide.

MOTS CROISÉS

Problème no 50
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

HORIZONTELEMENT
1. Préparations culinaires. 2. Initiales de l'auteur du Chevalier à la rose...
VERTICALEMENT
1. Peintre et graveur français. 2. Divinité sémitique...

Solution du No 49
HORIZONTELEMENT: 1. Désorienté. 2. Evasion...
VERTICALEMENT: 1. Demeure...
EXPOSITIONS: Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire...

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Aula de l'université: 14 h 15, soutenance de thèse de doctorat...
EXPOSITIONS: Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire...
TOURISME: Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz...
CINÉMAS: Apollo: 15 h et 20 h 30...
DANSE ET ATTRACTIONS: (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde...

POUR VOUS MADAME

Un menu
Salade de haricots aux tomates
Saucisson de Payerne
Pommes de terre rissolées
Raisin

LE PLAT DU JOUR:
Salade de haricots aux tomates
500 g de haricots nains, 4 à 5 tomates, 1 botte de ciboulette...

Tomates antioisises
(Pour 4 personnes)
Ingrédients: 4 tomates, 1 boîte de thon à l'huile...

Entretien des cuivres
Nos grands-mères «faisaient» les cuivres en plein air au premier soleil du printemps...
A méditer
Pour paraître naturelles les statues équestres doivent toujours être plus grandes que nature...

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Les invalides de guerre avant Louis XIV
On célèbre cette année le IIIe centenaire de l'Hôtel des Invalides, construit sur ordre de Louis XIV afin de «recevoir et loger tous les officiers et soldats, tant estropiés que vieux et caducs...»
C'est, semble-t-il, Pisistrate, tyran d'Athènes, qui, le premier dans l'histoire, ordonna que les citoyens devenus invalides par faits de guerre fussent nourris aux frais de l'Etat...

OSS 117: HALTE A MALTE

L'ATTACHÉ MILITAIRE



«Vous laisserez Bradley dans l'avion pour surveiller la mise au point des moteurs, et vous irez vous occuper des dernières formalités», continua Hubert. «Okay.»



«Vu. Après?» demanda Benny. «Vous ne vous occupez plus de rien et vous venez me rejoindre.»

RÉSUMÉ: Hubert Bonisseur de la Bath donne à Benny ses dernières instructions.



Hubert fut au Hilton d'Amsterdam dès le dimanche soir et demanda qu'on le réveille à 7 heures en lui apportant son breakfast, ce qui fut que son téléphone sonna en même temps qu'on frappait discrètement à sa porte.



A 9 heures précises, il se présentait à l'ambassade des Etats-Unis, où il demanda à voir l'attaché militaire et l'attaché de presse. Seul l'attaché militaire était arrivé.

Demain: Dans l'ancre de l'adversaire

La nuit était tombée lorsqu'ils revinrent au camp. Sans même prendre le temps de dîner, ils tinrent un véritable conseil de guerre. Bruno se demandait si la solution du problème n'était pas à Paris. Dans le studio de Paul Mil? Tu rêves, protesta Jean-Luc. Si ce saladé a enlevé Martine, il a sûrement choisi une planque moins facilement repérable que son domicile parisien.

24 NOTRE FEUILLETON

Prélude et fugue par Denise Noël

- Aucun placard, insista Bruno, aucune resserre où on aurait pu...
- L'interrompit, torturé par une atroce vision, née de son imagination.
- Remets-toi, dit Jean-Luc en lui tapant sur l'épaule. Croyais-tu, par hasard, qu'on allait buter sur un cadavre?
- Robert s'étonna.
- Tu semblais pourtant persuadé que Martine pouvait être séquestrée ici. Aurais-tu, de ton côté, découvert un nouvel indice?
- Ils avaient l'œil brillant, la voix surexcitée. Bruno eut conscience que ses amis n'étaient encore que des enfants. Ils se donnaient à fond à un jeu captivant, mais ne possédaient pas une maturité suffisante pour affronter un vrai drame.

plaisance. En général, ils réservaient deux semaines de leurs vacances à un stage dans une école de pilotage motonautique. Les plus âgés: Jean-Luc et Bruno possédaient leur permis «mer-rivière». Comme cette année la restauration de la chapelle devait prendre tout leur temps, ils s'étaient promis de louer, aux prochaines grandes vacances, une vedette habitable et de partir, tous les quatre, faire une croisière fluviale à travers la France.
- Le nom et le port d'attache de cet Arcoa? demanda Bruno.
- Il s'appelle Tot Ziens et mouille habituellement à Deauville. Ça peut étonner qu'un snobinard comme Paul Mil ait choisi la Manche plutôt que la Méditerranée. Mais il ne faut pas oublier qu'en bon Hollandais, il doit se plaire dans les brumes des mers nordiques. Ensuite, il prétend avec juste raison que Deauville, quand on habite Paris, c'est d'un accès plus rapide que Saint-Trop.
- Bruno se leva, le visage résolu.
- Je pars sur le champ, décida-t-il.
- Pour Deauville?
- Oui.
- Et nous, alors, se plaignit Elisabeth, tu nous laisses tomber?
- Qu'allons-nous devenir sans toi? gémit Cécile.
- Les garçons le gourmandèrent. «Les voilà bien, les filles, avec leur cinéma... Non, je vous jure, si les hommes écoutaient leurs jérémiades, ils n'entreprendraient jamais rien...»
- D'ici à Deauville, tu n'as pas loin de quatre cent cinquante bornes, remarqua Olivier. De nuit, c'est risqué. Tu ne préfères pas prendre la route demain, à l'aube?
- J'ai l'impression que chaque minute compte, dit Bruno, l'air résolu d'attendre.
- Pendant qu'il s'équipait: blouson, gants, casque et grosses lunettes, il reçut une avalanche de recommandations. L'une d'elles retint son attention.

(A suivre)

ARCADES 25 78 78

Tous les soirs 20 h 30 - VERSION FRANÇAISE Jeudi - Samedi - Dimanche - Lundi - Mercredi 15 h SÉLECTION SAMEDI - DIMANCHE 17 h 15 VERSION ORIGINALE

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS 21 H JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 H 16 ANS

AUJOURD'HUI 18 H 45 DEMAIN

Un film important à voir absolument Un sommet du cinéma mondial L'œuvre maitresse de



L'UNIVERS DE FELLINI A L'OMBRE DU FASCISME



La puissance du karaté LING-FU L'HOMME AUX MAINS D'ACIER

UN FILM D'ACTION FULGURANT

DES BAGARRES FOUDROYANTES

SÉLECTION Dernières représentations du classique de BUSTER KEATON LE COLLÉGIEN Version sonorisée sous-titrée ENFANTS ADMIS

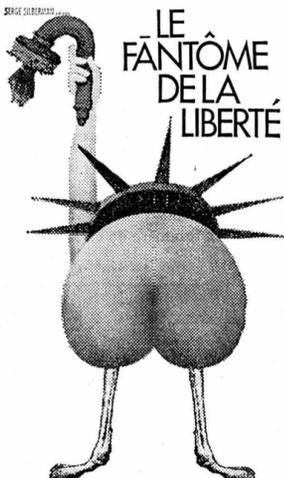
REX

Tél. 25 55 55

EN COULEURS FAVEURS SUSPENDUES ADMIS DÈS 16 ANS

UNE CRITIQUE COMME AUCUN FILM N'EN A JAMAIS EUE DEPUIS QUE LE CINÉMA EXISTE.

1re VISION



UN FILM DE LUIS BUNUEL avec la collaboration de JEAN-CLAUDE CARRIERE scénario original de LUIS BUNUEL

TOUS LES SOIRS 20 h 45

MATINÉES: JEUDI-LUNDI-MERCREDI 15 H SAMEDI-DIMANCHE 15 H-17 H 30

C'EST L'ÉVÉNEMENT

LE CANARD ENCHAÎNÉ: C'est un régal de se laisser éblouir par ce vieux maître et le plus jeune de tous dans ce voyage au pays des merveilles: celui de notre temps.

EUROPE I: Fantastique film que ce « Fantôme de la Liberté ». Le meilleur que l'on puisse voir en ce moment.

MATCH: Le chef-d'œuvre de la rentrée. Drôle, inattendu, absurde, fou. Signé Bunuel.

LE MONDE: Stupeur, jubilation, fascination, voilà ce qui attend le spectateur. Prodigeuse fresque gigogne...

TRIBUNE DE GENÈVE: ...Le spectacle le plus éclatant de la saison qui commence... Bazar du bizarre...

SEMAINE

APOLLO 25 21 12

3me SEMAINE d'une réussite exceptionnelle

CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30 Faveurs suspendues

PAUL NEWMAN ROBERT REDFORD ROBERT SHAW

dans le meilleur film de l'année...

L'ARNAQUE

Une réalisation de George Roy Hill

Un divertissement royal



Couronné par 7 OSCAR 12 ans Couleurs

Jeudi 17 h 45 Vendredi 18 ans Une œuvre maitresse de Luis BUNUEL BELLE DE JOUR d'après le roman de Joseph KESSEL Catherine DENEUVE Michel PICCOLI, etc

bio

Jeudi - vendredi - samedi 20 h 45 1re vision Dès 16 ans V.O. russe ss-titrée fr.-all.

UN ÉVÉNEMENT ARTISTIQUE DE PREMIER ORDRE! LE ROI LEAR

L'ŒUVRE GRANDIOSE de SHAKESPEARE mise en scène par le GÉNIAL GREGORI KOSINTSEV UNE INTERPRÉTATION REMARQUABLE GRAND PRIX AU FESTIVAL DE TÉHÉRAN 1972

Jeudi, vendredi, lundi, mardi, mercredi à 18 h 40

UN FILM FABULEUX, DYNAMIQUE, DU BRÉSILIEN GLAUBER ROCHA PRIX DE LA MEILLEURE MISE EN SCÈNE AU FESTIVAL DE CANNES

VENDREDI - SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15 LES FÉLINES

Dimanche - lundi - mardi - mercredi 20 h 30 Matinée: Lundi à 15 h Parlé en français Dès 16 ans

LES GRANDS FILMS A VOIR OU A REVOIR BURT LANCASTER - ALAIN DELON et CLAUDIA CARDINALE dans le chef-d'œuvre qui valut à LUCHINO VISCONTI LA PALME D'OR AU FESTIVAL DE CANNES 1963



Dès 16 ans En couleur 1re vision Version originale ss-titrée fr.-all.

ANTONIO DAS MORTES

En français COULEURS 20 ans révolus UN FILM QUI NE VOUS CACHERA RIEN!

PALACE 25 56 66



TOMAS MILIAN/MARTIN BALSAM LE CONSEILLER DU PARRAIN FRANCISCO RABAL / DAGMAR LASSANDER / JOHN ANDERSON

COULEURS

TOMAS MILIAN MARTIN BALSAM

Francisco Rabal Dagmar Lassander John Andersen

dans

LE CONSEILLER

du « parrain » ne connaît que la loi du silence

TOUS LES SOIRS 20 h 30 JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI MATINÉE A 15 HEURES

16 ANS PARLÉ FRANÇAIS

AMÉLIOREZ VOTRE VUE en vous adressant à

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909 Bassin 8, tél. (038) 240722

Nos opticiens vous conseilleront

Fermé le lundi toute la journée

Voyages Christinat FONTAINEMELON Tél. 038/533286 Excursions - Sociétés - Noce

Holiday on Ice

Mercredi 6 novembre, départ 12 h 30

Adultes, billets 15 fr., car 18 fr. Enfants, billets 8 fr., car 9 fr. Samedi 9 novembre, départ 18 h Dimanche 10 novembre, départ 12 h Billet 25 fr., car 20 fr.

Marché aux oignons BERNE

Lundi 25 novembre - Départ 7 h 30 Prix car: 17 fr.

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

NIGHT - CLUB DE LA ROTONDE CABARET-DANCING DANSE-ATTRACTIONS

BAR-CLUB LE



ruelle du Port, Neuchâtel. Bar à l'étage, votre rendez-vous après le spectacle. Ouvert de 20 h 30 à 2 h du matin.

Secours suisse d'hiver HOLIDAY ON ICE 1974

au Palais de Beaulieu à Lausanne Mercredi 6 novembre en matinée dép. 13 h 00 Vendredi 8 novembre en soirée dép. 18 h 30 Samedi 9 novembre en soirée dép. 18 h 30 Dimanche 10 novembre en matinée dép. 12 h 00

Déplacement en car: Fr. 19.- Billets d'entrée à disposition à Fr. 20.-; 25.-; 30.-

Reservations: VOYAGES WITTEWER 2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

Hôtel Restaurant Beaux Arts

J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 81 Demain au menu: BOUILLABAISSE Tous les jours: Filets de perches au beurre sur assiette

Spécialité:

Sympathique, seul à deux ou plusieurs la fondue bourguignonne Fr. 14.- par personne Service compris ET CELA JUSQU'A MINUIT 2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

LOTO

« Union » Ph Société philanthropique Vendredi 25 octobre à 20 h Cercle libéral Neuchâtel Abonnements Fr. 20.-. Premier tour gratuit. BEAUX QUINES: Pendule neuchâtoise - jambons - fumés - lapins - cartons de vin, etc.



Restaurant du Littoral Demain vendredi 25 octobre Grande soirée raclette Prix à forfait Fr. 12.- Inscription par tél. 24 61 33

Se recommande: J.-D. Vauthier

PALAIS DE BEAULIEU LAUSANNE

du 5 au 10 novembre 1974

Depuis 25 ans en Europe, la plus merveilleuse revue sur glace au monde.

SOIRÉES: Mardi 5 novembre 20 h 30 Mercredi 6 novembre 20 h 30 Jeudi 7 novembre 20 h 30 Vendredi 8 novembre 20 h 30 Samedi 9 novembre 20 h 30 MATINÉES: Mercredi 6 novembre 15 h Samedi 9 novembre 15 h Dimanche 10 novembre 14 h Dimanche 10 novembre 17 h 45 NOCTURNE: Samedi 10 novembre 00 h 15

LOCATION: chaque jour, sauf dimanche, de 10 à 19 h, au Palais de Beaulieu, Lausanne, tél. (021) 21 39 11 ou (021) 21 31 11.

NEUCHÂTEL: Hug & Cie., vis-à-vis de la poste - Mlle RIEDOZ. Tél. (038) 25 72 12.

DANCING-CLUB-BAR A bord, vous vous laisserez charmer durant une soirée dans l'ambiance marine de notre club de nuit AU VIEUX VAPPEUR « Club de nuit » Neuchâtel-Port

Aula du Collège-Marin

Jeudi 24 octobre, 20 h 30

JAPON D'HIER ET DE DEMAIN

Conférence et film du journaliste genevois

FERNAND GIGON

Entrée: Fr. 4.- (location à l'entrée).

Organisation: Société d'Emulation, Marin.



L'Association Suisse-Israël, section neuchâtoise, organise une conférence le lundi 28 octobre 1974, à 20 h, à l'Aula de l'Université, av. du 1er-Mars 26, Neuchâtel.

Monsieur André CHÉDEL

docteur ès lettres h.c., de l'Université de Neuchâtel, écrivain, journaliste, parlera du sujet:

LE TALMUD, CET INCONNU

Conférence ouverte au public

SUISSE ALÉMANIQUE

Rixe mortelle à Saint-Gall : la cause en est la jalousie

SAINT-GALL (ATS). — Un travailleur espagnol a mortellement blessé mardi soir, dans un restaurant de Saint-Gall, un Italien de 34 ans, Antonio Romano, à qui il a, par vengeance, asséné un coup de couteau. Romano est décédé peu après à l'hôpital cantonal. L'auteur et sa victime, domiciliés depuis plusieurs années à Saint-Gall et qui étaient tout d'abord de très bons amis, s'étaient disputés en raison d'une relation amoureuse commune avec une Italienne.

L'Espagnol, âgé de 33 ans, vivait depuis trois ans avec sa compagne italienne et l'enfant de celle-ci. Depuis Noël 1973, la femme entretenait une liaison avec Romano, un ami du couple, qui lui rendait souvent visite. Lorsque l'Espagnol apprit leur liaison et constata que son amie était enceinte, il jeta la femme et son enfant à la porte. Mardi, Romano passa plusieurs heures au restaurant en compagnie d'autres travailleurs étrangers. Dans la soirée, son rival vint également au restaurant, mais n'alla pas à la même table que son ancien ami dont il ressentait la présence comme une provocation. Au cours de la soirée, l'Espagnol se rendit, sans se faire remarquer, à la cuisine où il s'empara d'un couteau à pain. Lorsque vers 22 heures, Romano

alla aux toilettes, l'Espagnol le suivit. Les deux hommes se disputèrent et l'Espagnol donna à son rival un coup de couteau dans les reins. Romano, grièvement blessé, réussit encore à se rendre jusque dans la salle du restaurant. L'Espagnol se laissa sans résistance appréhender par la police.

VALAIS

Collision de plein fouet Genevois carbonisé

(c) Une violente collision s'est produite dans la soirée de mercredi sur la route cantonale Martigny-Sion, à hauteur de Saxon. Une voiture valaisanne pilotée par M. M. L., de Sion, heurta de plein fouet une auto genevoise. Cette dernière bondit hors de la chaussée et prit feu. Le conducteur est mort carbonisé. Il faut découper la voiture à la scie pour extraire la victime. La famille n'ayant pas été avertie dans la soirée, son nom n'a pas été communiqué. La collision serait due à une manœuvre de dépassement.

Frontalier tué à Buchs

BUCHS (SG) (ATS). — Un frontalier autrichien de 28 ans, M. Hubert Sumner, a perdu la vie dans un accident de la circulation qui s'est produit mardi à Buchs (SG). Une voiture de livraison, dans laquelle avait pris place M. Sumner, est entrée en collision dans un virage avec un camion militaire. Un autre frontalier autrichien qui se trouvait également dans la voiture de livraison a été grièvement blessé.

VAUD

Chauffeur de camion tué près de Forel

Hier vers 12 h 30, un camion vaudois roulant sur la route Moudon - Vevey, en direction de cette dernière localité, a croisé une jeune cycliste au lieu dit « Le Pigeon », commune de Forel-Lavaux, au moment où survénait en sens inverse un train routier conduit par M. Jean-Pierre Parisod, âgé de 46 ans et domicilié à Lausanne. Pour éviter le train routier, le conducteur du camion freina, son véhicule dévia sur la gauche, fit un demi-tour, et heurta l'avant du train routier. M. Parisod a été tué sur le coup. La police cantonale vaudoise demande aux témoins éventuels de cet accident de prendre contact avec elle au (021) 20 27 11.

CONFEDERATION

FIN DE LA SÉANCE DU CONSEIL FÉDÉRAL

BERNE (ATS). — Lors de la séance hebdomadaire dont nous rendons compte par ailleurs en page 15, le Conseil fédéral s'est en outre longuement penché sur le problème du référendum, en matière de traités internationaux. A ce sujet, le Conseil fédéral propose d'apporter une modification constitutionnelle. Le gouvernement a également une discussion, qualifiée d'approfondie, sur le traité de non-prolifération des armes nucléaires. Une autre discussion à ce sujet, qui doit aboutir à une décision, aura lieu mercredi prochain. D'autres sujets ont encore été traités à cette réunion. Il s'agit de la loi fédérale sur les droits politiques, de la préparation de la conférence des présidents des gouvernements cantonaux, qui se réunira le 7 novembre à Berne, d'un message sur l'accord de double-imposition avec le Portugal.

Le gouvernement a aussi débattu du texte du département des transports et communications et de l'énergie sur les devoirs et les tâches de la commission pour une conception globale de l'énergie. Au cours de la même séance, le Conseil fédéral a accepté une proposition du conseiller fédéral Ritschard

« Manteau de plasma » autour de la Terre

MUNICH (Reuter). — L'institut ouest-allemand Max-Planck annonce la découverte d'une ceinture de particules chargées d'électricité autour de la Terre. L'institut estime que cette découverte devrait permettre une meilleure compréhension des phénomènes d'interaction entre la Terre et le Soleil qui ont une

influence décisive sur la vie à la surface de la planète.

L'existence de ce courant électrique a été mise en évidence par le satellite européen « Helos onze », lancé le 31 janvier 1972.

Les chercheurs ont commencé à soupçonner la présence de cette ceinture en analysant les données fournies par un « analyseur de plasma » à bord du satellite.

La ceinture aurait une épaisseur variant entre 10.000 et 20.000 kilomètres. Les chercheurs de Munich pensent que les particules chargées électriquement naissent de l'action du « vent solaire » sur le champ magnétique terrestre du côté de la Terre éclairé par le Soleil et se déposent sur l'autre face de la planète.

Un collègue de M. Rosenbauer qui a découvert ce courant de particules a déclaré qu'il sera appelé le « manteau de plasma ». La ceinture est située à une distance de 100.000 à 200.000 kilomètres de la Terre.

Vers la création d'un gouvernement palestinien en exil.

BEYROUTH, (DPA). — Le comité exécutif de l'Organisation pour la libération de la Palestine (O.L.P.) a pris la décision attendue depuis longtemps de constituer un gouvernement palestinien en exil. Toutefois, l'annonce officielle en est différée, le mouvement désirant attendre la tournure que prendront les événements dans un proche avenir.

C'est ce qu'indique à Beyrouth, l'agence arabe d'information citant des sources sûres. Depuis que l'O.L.P. a été admise, elle a acquis la certitude qu'un tel gouvernement en exil trouverait un écho favorable auprès de l'opinion mondiale, indique en outre l'agence, qui précise que l'instauration de ce gouvernement sera annoncée le 8 novembre prochain.

Les pertes de la Commerzbank

FRANCFORT, (AP). — La Commerzbank, l'une des plus grosses banques ouest-allemandes, a annoncé mercredi qu'elle avait perdu « au maximum » 21,1 millions de marks à la suite des détournements effectués par un de ses comptables, Wilhelm Foler. Auparavant, on avait cité le chiffre de 8 millions de marks.

Le procureur de Francfort a déclaré qu'il avait transféré frauduleusement 41 millions de marks dans des comptes dans toute l'Europe, avant de retourner une partie de cette somme à la Commerzbank.

Edler, 50 ans, chef de la comptabilité au bureau principal de la banque à Francfort, a été démissionné en août. Il a été arrêté le 16 septembre et a nié les accusations portées contre lui.

Ultime tentative de M. Fanfani

ROME (AFP). — M. Amintore Fanfani, en dépit de la réponse des socialistes, et semble-t-il sur l'insistance de ses propres amis de la démocratie chrétienne, a décidé de faire une tentative de « la dernière chance ».

M. Fanfani recevra non plus séparément, mais deux par deux, les délégations des partis dont il a jusqu'ici vainement tenté d'obtenir la présence dans un gouvernement de centre gauche à quatre.

Dès mercredi soir, il devait recevoir les délégations démocrate-chrétien et social-démocrate. Ce matin, il accueillera les délégations socialiste et démocrate-chrétienne et, en fin de matinée, les représentants de la démocratie chrétienne et du parti républicain.

CONFEDERATION

Publicité déloyale : douze plaintes reçues

ZURICH, (ATS). — Lors de sa dernière réunion, la commission suisse d'arbitrage des pratiques déloyales en matière de publicité s'est attachée à définir les règles et limites des pratiques publicitaires admissibles et à élaborer les principes élémentaires à respecter.

La commission a ensuite examiné des plaintes déposées contre une trentaine d'entreprises. Douze de ces plaintes ont été déclarées recevables et ont amené la commission à condamner les entreprises incriminées.

Le plus gros cambriolage de l'histoire des Etats-Unis

CHICAGO (AFH). — Trois millions huit cent mille dollars en argent liquide ont été volés le week-end dernier dans un fourgon blindé à Chicago. Le fourgon a été retrouvé incendié.

Une chasse à l'homme a été lancée à travers tout le territoire américain pour retrouver les auteurs de ce qui semble bien être le plus gros cambriolage jamais réalisé aux Etats-Unis.

Le F.B.I. (police fédérale) a annoncé que deux hommes, Charles Marzano, 42 ans, et Peter Gushi, 45 ans, qui se déplaceraient à bord d'une fourgonnette verte, étaient recherchés.

Le vol a été révélé par deux journaux

de Chicago, qui ont indiqué qu'un gardien préposé à la surveillance de l'immeuble dans lequel était garé le fourgon avait été longuement interrogé par les enquêteurs. Selon les journaux, l'homme a été soumis au détecteur de mensonges et le résultat a été négatif. Il aurait refusé de s'y livrer à nouveau.

Les enquêteurs ont établi que le gardien connaissait Charles Marzano, ajoutant les journaux. Les premiers éléments de l'enquête laissent à supposer que le vol a été commis avec une complicité intérieure. Aucune effraction n'a été constatée, ni dans l'immeuble, ni dans le fourgon lui-même.

Pour succéder à Svoboda

PRAGUE (AP). — Alors que le président Svoboda est hospitalisé depuis trois mois — on dit qu'il est maintenu en vie par un cœur artificiel américain — le problème de sa succession provoquerait une gêne parmi les dirigeants tchécoslovaques.

Aucun de ces derniers, semble-t-il, ne convoite ce poste surtout honorifique, considéré politiquement comme une voie de garage.

La maladie du président Svoboda, qui a 79 ans, n'a jamais été précisée officiellement. Les bulletins de santé parlent de problèmes respiratoires et circulatoires.

M. Gustave Husak, chef du parti, plutôt modéré parmi des durs, se trouve

au premier rang de la succession dans les spéculations. S'il acceptait, il garderait probablement la direction du parti. Mais l'expérience tendrait à montrer que ce cumul est dangereux. Antonin Novotny a perdu successivement la direction du parti et la présidence. Le parti estimait que le cumul des deux fonctions était contraire à l'efficacité de leur exercice. Depuis, elles sont restées séparées.

En dehors de Husak, les observateurs voient trois autres noms, Vasil Bilak, théoricien et maître de la politique étrangère considéré comme un rival de M. Husak, Alois Indra, un dur comme Bilak, président de l'Assemblée fédérale, et Antonin Kapek, chef du P.C. de Prague.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Théâtre de Neuchâtel

Comme il vous plaira : un Shakespeare corrosif

La saison de théâtre de l'Abonnement 2 a été vigoureusement ouverte par le Théâtre Mobile de Genève et sa présentation de « Comme il vous plaira ». De la verve, des couleurs, des rires pour rire et des révérences pour pleurer, du langage fleuri sur une philosophie astucieuse, des sous-entendus qu'on assène en mascarade. Vous pouvez le prendre comme il vous plaira. Une mise en scène intelligente souligne la portée de la satire sociale, l'humour omniprésent allège le moralisme d'une comédie de mœurs aussi touffue qu'acérée.

Les comédiens du Théâtre Mobile l'enlèvent de manière tout-à-fait convaincante : dispositif scénique ingénieux, technique de scène en extraordinaire progrès, diversité du rythme et pitouettes en cadence : la première partie étincelle

de clarté, la comédie que les personnages jouent aux autres, et à eux-mêmes, dans le théâtre de la vie, se perçoit sans faille. La suite est plus confuse et certains passages paraissent lourds à hisser au niveau de la comédie percussive. La proesse corporelle essaie de soutenir l'amusement mais l'équilibre entre texte et action est souvent proche du point de rupture. Les bonnes idées s'enlisent dans l'enchevêtrement des significations et la belle cohérence du début disparaît par moments. Le spectacle reste pourtant bien vivant, le rythme un peu pesant ménage la force des acteurs et une ligne directrice remarquable. Un théâtre apparemment anodin, mais bien décidé, et qui connaît désormais des moyens multiples pour se faire entendre. C.G.

ECONOMIE ET FINANCES

LECTURES ET COMMENTAIRES

La situation économique de la Suisse vue par les banquiers

Par leur activité même les banques sont étroitement liées à tous les secteurs de l'économie. Leur rôle en matière de placement de capitaux, grands et petits, les met également en rapport avec une clientèle privée très étendue, élargie encore depuis quelques années par le développement des comptes salariaux.

Il est donc pas étonnant de lire dans le dernier rapport de l'Association suisse des banquiers des considérations qui touchent à la plupart des domaines économiques, à l'industrie, au tourisme, au commerce international, à la monnaie, aux répercussions que provoquent chez nous les grands phénomènes internationaux tels que l'inflation, le flottement des monnaies ou l'augmentation des prix des produits pétroliers et des matières premières.

Ces phénomènes ont formé une alliance néfaste, constate le rapport précité, « l'inflation en particulier pose aux banques de grands problèmes. La matière première des banques, la monnaie, perd de plus en plus sa vertu de conservation de la valeur. » Le resserrement du marché de l'argent et des capitaux a agi sur le taux de l'intérêt en constante augmentation mais avec des disparités anormales entre le court et le long terme. Autre difficulté : le taux hypothécaire étant maintenu artificiellement bas, la rémunération de l'épargne est bloquée à un niveau bien inférieur à celui de la dépréciation monétaire.

L'instabilité monétaire, les variations de cours du dollar en particulier « signifient pour les banques une aggravation extraordinaire des risques inhérents aux affaires internationales. »

Les restrictions de crédit ont placé les banques dans une situation difficile face à une demande accrue de la part de la clientèle commerciale et industrielle en raison surtout de la hausse des prix. En matière de relations économiques extérieures les mesures prises par le Conseil fédéral pour la sauvegarde de la monnaie ont été progressivement assouplies en 1973. Il ne reste plus actuellement que l'obligation d'une autorisation

pour recueillir des fonds à l'étranger, l'interdiction de rémunérer lesdits fonds venant d'être levés, ce qui correspond au vœu des banques, les conditions n'étant plus les mêmes qu'il y a quelques années et notre pays en raison de la nouvelle situation internationale ne risquant plus, actuellement, d'être envahi par les capitaux étrangers.

Sur le plan de la liquidité bancaire des allègements ont également été apportés par des réductions successives du taux de constitution des avoirs minimaux sur les fonds suisses et étrangers, allègements poursuivis en 1974 en raison de l'évolution de la situation.

En ce qui concerne les assurances sociales les banques ont fait des propositions concrètes qui pourront permettre de trouver des solutions pratiques aux nombreux problèmes posés par la généralisation de l'assurance dans le cadre professionnel au deuxième pilier. Elle ont aussi insisté sur la nécessité d'encourager l'épargne individuelle, troisième pilier de la prévoyance sociale, par des mesures fiscales appropriées. Enfin en ce qui concerne l'AVS ou premier pilier, elles ne peuvent que conseiller la prudence, compte tenu de la fragilité de notre équilibre économique et monétaire.

Avertissement qui a repris le grand argentier fédéral, M. Chevallaz, dans son discours à l'Assemblée annuelle des banquiers précité.

Quoi qu'en pensent certains, les banques suisses, aussi bien par leur position interne que par leurs relations avec l'extérieur, jouent un rôle essentiel et positif dans la conservation de notre potentiel économique et monétaire. Malgré certaines divergences plus apparentes que réelles avec la politique de restriction et de contrôle des autorités fédérales elles collaborent journalièrement avec la Banque nationale pour la défense des intérêts nationaux en face d'une situation singulièrement troublée et incertaine.

Chs-Bd BOREL

bulletin boursier

Table with multiple columns showing stock market data for Neuchâtel, Zurich, Lausanne, Genève, Basel, and London. Includes various bank and industrial stocks with prices and changes.



# Kissinger a engagé avec les Soviétiques une négociation à l'échelle planétaire

M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a déclaré mercredi, au cours d'une escale à Copenhague, qu'il discuterait du Proche-Orient avec les soviétiques. « Mais évidemment c'est avant tout aux pays de cette région d'apporter une solution à la situation », a-t-il dit.

En ce qui concerne l'inflation et la crise énergétique, il a estimé que ces deux problèmes pouvaient être résolus par une réduction des prix du pétrole soit par l'établissement d'institutions financières et d'arrangements financiers avec les pays producteurs de pétrole.

En réponse à une autre question, M. Kissinger a déclaré qu'il comptait se rendre à Pékin avant la fin de l'année.

Un journaliste américain qui accompagnait M. Kissinger, dans son voyage à Moscou, a dû rester à Copenhague, comme nous l'avions pensé en première page, les autorités soviétiques lui ayant refusé un visa d'entrée.

Les autorités soviétiques n'ont pas donné de raison à leur refus mais M. Kissinger a déclaré au cours de son escale à Copenhague qu'il se plaindrait à son collègue soviétique, M. Gromyko, de cette décision.

Dans l'entourage du secrétaire d'Etat, on fait observer que cet incident n'est pas de bon augure pour les négociations sur la détente à Moscou.

LE KIPPOUR

On apprend dans ce contexte que l'Union soviétique ayant projeté d'envoyer des troupes pour garantir le cessez-le-feu israélo-égyptien à la fin de la guerre d'octobre, les Etats-Unis avaient menacé d'expédier deux divisions de parachutistes dans le Sinaï, a révélé mardi à Washington le professeur Morganthau, qui a précisé que Moscou avait renoncé à son projet à la suite de l'avertissement américain.

M. Morganthau, qui entretient des contacts étroits avec M. Kissinger, a laissé entendre que la source de son information était le secrétaire d'Etat américain lui-même.

Il a également révélé que l'Union soviétique, au cours de la guerre, avait livré à l'Egypte des ogives nucléaires pour armer les missiles sol-sol installés autour du Caire.

L'Egypte a lancé une campagne en vue d'empêcher le sommet arabe de Ra-

bat d'adopter des positions intransigeantes, en demandant que les divergences soient mises en sourdine et que l'on fasse preuve de circonspection, concernant une reprise de la conférence de Genève, avec Israël.

Dans une dépêche de Rabat, où sont actuellement réunis les ministres arabes des affaires étrangères pour préparer le sommet de la semaine prochaine, le journal officieux « Al-Ahram » rapporte que M. Fahmi le chef de la diplomatie égyptienne, a exposé le point de vue de son gouvernement au cours de contacts privés qu'il a eus mardi avec ses collègues.

« L'Egypte, aurait dit M. Fahmi d'après le journal, estime qu'une reprise des négociations de paix de Genève doit avoir lieu à une date prochaine et appropriée, après et non avant une coordination de la position entre les pays arabes et l'Organisation pour la libération de la Palestine, ainsi qu'avec les deux superpuissances sous l'égide desquelles elles se déroulent ».

Pour les observateurs, c'est là une position conforme à l'accord auquel serait parvenu le président Sadate lors de ses entretiens du début du mois avec M.

Kissinger, et selon lequel l'Egypte ne ferait rien pour relancer immédiatement la conférence de Genève. L'expression « date prochaine et appropriée » serait destinée à apaiser les Soviétiques.

On s'attend à ce que des heurts se produisent à Rabat entre des modérés comme l'Egypte et l'Arabie saoudite et des « durs » comme la Syrie et l'Algérie, sur la prochaine mesure à prendre sur la voie d'un règlement de paix avec Israël. Les modérés sont favorables à une approche progressive, comme le propose M. Kissinger. La Syrie a adopté une attitude beaucoup plus ferme.



Kissinger à gauche, accueilli à son arrivée à Moscou. (Téléphoto AP)

## Inquiétude des stratèges américains

WASHINGTON (AP). — Selon les milieux officiels de Washington, les Etats-Unis ont entrepris des démarches auprès de Moscou, concernant certaines constructions et développements techniques en matière de radar, afin de s'assurer qu'ils n'enfreignent pas les termes de l'accord sur la limitation des armes nucléaires.

On souligne que rien ne prouve que les Soviétiques cherchent à tourner cet accord, mais que les Américains souhaitent obtenir des éclaircissements sur certaines ambiguïtés, sur certains travaux.

En effet, au cours des derniers mois, des satellites américains de reconnaissance auraient établi que les Soviétiques sont en train de construire quelque chose qui ressemble à de nouveaux silos pour missiles balistiques intercontinentaux (I.C.B.M.). Il semblerait également, ajoute-t-on, que les Soviétiques sont en

train de mettre au point un nouveau radar mobile qui, d'après les experts, pourrait être utilisé en liaison avec le système soviétique antimissiles.

Il est vraisemblable que M. Kissinger abordera la question avec les dirigeants soviétiques, lors de son voyage à Moscou.

FUSÉES GEANTES

L'accord intérimaire de 1972 sur la limitation des armements stratégiques interdit la construction de silos supplémentaires de lancement pour I.C.B.M. en plus de ceux qui existaient ou étaient en construction au 1er juillet de cette année-là.

En tout état de cause, il semble que les Américains aient déjà soulevé le problème avec les Soviétiques et l'on dit à Washington qu'il s'agit de constructions peu nombreuses qui serviraient au commandement et au contrôle et qui,

comme telles, ne seraient pas interdites par l'accord de 1972.

D'autre part, ajoute-t-on, d'aucuns pensent que le nouveau radar serait destiné à améliorer les défenses anti-aériennes soviétiques plus que le dispositif soviétique antimissiles.

Selon des experts, d'autres constructions pourraient être des rampes de lancement souterraines pour fusées géantes intercontinentales.

## UN FAIT PAR JOUR

### Hello Leonid!

« Dear » est à Moscou. Pour parler de rien. Pour parler de tout. De la vie et de la mort des hommes. Du prochain sommet. Côté cour : le Proche-Orient. Côté jardin : les armes nucléaires. Avec la paix en toile de fond. Menu copieux. Des toasts à n'en plus finir.

Fin septembre, Kissinger recommençant à feuilleter le dossier des SALT, fit cette réflexion : « Tout cela était imaginable voici seulement 15 ans ». Vrai. Il y a 15 ans, Sousof et Chelepine débarquaient à Pékin, un certain avion U2 était abattu au-dessus de l'Oural. C'est vrai que tout n'allait pas bien. Mais, tout allait peut-être mieux que ne paraît le croire le secrétaire d'Etat. Après tout, Khrouchtchev venait de séjourner 15 jours aux Etats-Unis et Nikita, sur le chemin du retour, avait fait un aveu qui n'est jamais sorti de la bouche de Brejnev : « Les esclaves du capitalisme ne se portent pas si mal que cela ».

Pas d'embrassade à prévoir. Le baiser est exclusivement égyptien. Et puis, si Kissinger est optimiste, Ford n'est pas de cet avis. Et, à la dernière réunion du Conseil national de sécurité, un des conseillers du président a résumé l'opinion générale en disant : « En un mot, nous sommes dans... ». Il arrive que les stratèges américains utilisent, pour s'exprimer, des mots difficiles à écrire. En fait, Kissinger aura besoin de tout son pouvoir de séduction pour faire sortir la négociation nucléaire de son agonie.

Après avoir, sur les chapeaux de roues, signé sur la limitation des armes nucléaires offensives, Américains et Soviétiques n'ont pas avancé d'un pouce, depuis deux ans, dans le chapitre des armes défensives. C'est que la lecture en est difficile. C'est qu'il ne s'agit pas, cette fois, de trouver le moyen de ne pas trop tuer d'adversaires, mais de figurer un accord permettant à la Maison-Blanche, comme au Kremlin, de soustraire le plus de monde possible à l'apocalypse... Je veux bien essayer de ne pas te tuer. Mais comment faire pour que l'on ne me tue pas ? C'est le dilemme. C'est le débat.

Kissinger n'est pas arrivé à Moscou en position de force. Les Russes, compte tenu des accords de Camp-David et de Moscou, disposent de 2358 lanceurs. Les Américains n'en ont que 1710. C'est pourquoi, sans le crier sur les toits, Schlesinger a fait équiper ses engins intercontinentaux de charges multiples et indépendantes, ces fameux MIRV, qui peuvent, en un seul tir, donner un coup de poing à Léningrad et à Moscou sans oublier personne à Kiev. Les Soviétiques n'ont élevé aucune protestation. Dans cette discipline, on travaille dans le coton. M. « K » aurait, dans un discours, menacé l'Occident d'on ne sait trop quoi. Brejnev, c'est autre chose. Brejnev a préféré pousser la fabrication des MIRV.

L'arsenal soviétique est doté de 7000 engins à ogives multiples contre 1650 aux Etats-Unis. Les experts, estiment que les Russes disposent, d'ici à quelques années, dans ce domaine, d'une supériorité égale à 6 contre 1. Il y a eu, récemment, une « méchante » explication entre Kissinger et le Pentagone, Schlesinger déclarant qu'il refuserait d'accepter tout nouvel accord n'apportant pas la preuve que les Russes ont mis fin à leur escalade. Et il a ajouté que « dear » avait peur de parler un peu fort aux Russes, afin de ne pas compromettre sa politique planétaire. Ce à quoi un membre de l'équipe Kissinger a répliqué : « Le Pentagone veut nous torpiller ». Torpillage ou pas, les experts pensent que la technologie américaine dans le domaine nucléaire « est en train de sombrer devant la paranoïa soviétique ».

Et voilà pourquoi, peut-être, il va se passer quelque chose aux Etats-Unis. Dans les allées du pouvoir. Avant qu'il soit longtemps.

L. GRANGER

## Athènes à l'heure de la revanche

ATHENES (AP). — Accusés de « s'être livrés à des activités de conspiration, d'avoir suscité de l'inquiétude et les conditions préalables à une perturbation de la paix et de l'ordre à un moment où le peuple est appelé à exercer son droit souverain en vue de la restauration de la légalité démocratique », l'ex-colonel Papadopoulos et quatre de ses anciens proches collaborateurs ont été arrêtés et assignés à résidence dans une région éloignée.

Ont été arrêtés avec M. Papadopoulos, MM. Pattakos et Makarezos, anciens vice-premiers ministres, Ionnadis Ladakis, ancien ministre, et M. Roufoglakis, ancien chef de l'agence centrale de renseignements. Tous quatre sont d'anciens officiers, comme M. Papadopoulos, et formaient avec lui les éléments clés de la

junte qui prit le pouvoir à Athènes par le putsch d'avril 1967.

Le communiqué ne précise pas où ils ont été éloignés. De sources autorisées, toutefois, on déclare que les cinq hommes ont été conduits dans la petite île de Kea, à une centaine de kilomètres au sud-est d'Athènes.

Leur éloignement, selon le communiqué, doit également les empêcher de passer à l'étranger pendant l'enquête ouverte sur le compte des anciens dirigeants de la junte. Le communiqué ajoute que le gouvernement grec « est prêt à riposter avec résolution aux mouvements suspects des responsables de sept années de dictature ».

Un communiqué du ministère de l'ordre public accuse Papadopoulos d'avoir,

en liaison avec ses complices, les généraux Pattakos et Makarezos, et consorts, de « conspiration constituant un danger pour l'ordre et la sécurité du pays ».

Le général à la retraite Dimitrios Ionnidis, ancien chef de la police militaire, est recherché par les autorités policières grecques, apprend-on de source généralement bien informée.

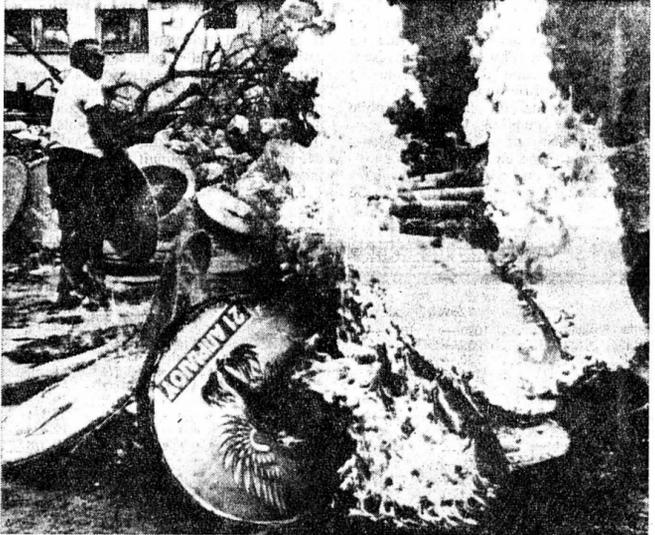
Il serait mêlé au complot pour le renversement de la légalité démocratique déjoué par les autorités grecques, et qui a amené ces dernières à l'arrestation et la déportation des principaux membres de la junte militaire.

LE FEU

Des milliers de livres, et d'insignes rappelant les sept années du régime des colonels ont été détruits par le feu, sur la décharge municipale d'Athènes.

L'autodafé a commencé par l'œuvre en cinq volumes de l'ex-colonel Papadopoulos « Je crois », extraits de discours prononcés depuis le putsch d'avril 1967.

Des plaques de bois, portant l'emblème de l'ancien régime — un phénix renaissant de ses cendres avec, au premier plan, un soldat en arme — ont également été jetées au feu. Ces plaques ornaient les édifices et les places dans tout le pays.



(Téléphoto AP)

## « Durs » et « mous » aux prises en Chine

NEW-YORK (AP). — Les nouvelles reçues de Chine ces derniers temps donnent à penser que les nuages noirs d'une tempête politique s'accumulent dans le ciel de Pékin et que M. Chou En-lai pourrait se trouver au centre de violents remous.

M. Chou, souffrant à la suite d'une crise cardiaque qu'il aurait eue en mai dernier, a de nouveau reçu samedi dans un hôpital pékinois une personnalité étrangère, M. Hartling, premier ministre danois.

M. Hartling a également rencontré le président Mao Tsé-toung qu'il a trouvé très alerte. La rencontre toutefois, n'a pas eu lieu dans la capitale mais quelque part dans le sud-ouest du pays. Depuis quelques années, semble-t-il, le président Mao semble éviter les turbulences politiques du climat pékinois.

Quoi qu'il en soit, il ne serait pas surprenant que le congrès national populaire se réunisse sous peu. Dans ce cas, on pourrait avoir une image plus claire de ce qui se passe en Chine.

Le congrès national populaire pourrait aussi avaliser une nouvelle constitution, qui s'avère nécessaire pour régulariser certaines anomalies actuelles. Le maréchal Lin-piao, qui est toujours, constitutionnellement, le dauphin du président Mao, a été épuré et est décédé, avec nombre de ses partisans, et le poste de ministre de la défense reste vacant, de même que celui du président de la république, qu'occupait M. Liou Chao-chi, évincé au cours de la révolution culturelle.

Dans ce cas, le congrès national popu-

laire pourrait permettre d'annoncer que le président Mao est rétabli dans ce poste, à vie. Il en avait été écarté au cours de la crise de 1959, ne gardant que la présidence du parti.

Il est difficile d'échapper à l'impression d'une lutte pour le pouvoir, entre deux factions, dans la perspective d'une disparition du « grand timonier ».

Une de ces factions serait composée, avec le soutien de Mme Chiang-ching, la quatrième femme du président Mao, des « durs » changhaïens, dont M. Wang Hung-chen qui, à 39 ans, est un des principaux membres du bureau politique

et son seul « jeune ». On trouve aussi dans cette « mafia changhaïenne », M. Yao Wen-yuan, protégé de Mme Chiang-ching, qui déclencha, sur le plan littéraire, la révolution culturelle. M. Chang Chun-chiao, un chef militaire changhaïen, Mme Chiang-ching elle-même fut actrice à Changhaï.

Si les tenants de la ligne dure l'emportaient, Mme Chiang-ching deviendrait un personnage puissant en Chine. Cela pourrait aussi signifier que la Chine s'écarterait de la politique d'ouverture à l'étranger, inaugurée par M. Chou.



Chou en-lai

(Archives)

## La France entière privée de courrier

PARIS (AP). — Partie de la base, dans les centres de tri postaux de la capitale, la grève sauvage des PTT s'étend, se durcit, et prive pratiquement toute la France de courrier. Toutefois, les syndicats tentent de reprendre le contrôle de la situation et c'est ainsi que la C.F.D.T., qui tient une place très importante dans cette administration, a lancé mercredi un « appel solennel » au gouvernement.

La fédération constate que l'ampleur du mouvement prend incontestablement la forme d'une « grève généralisée » et demande au secrétaire d'Etat aux PTT et au gouvernement « que des négociations s'ouvrent immédiatement ».

Les sections C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont réuni en assemblée générale en fin de matinée l'ensemble du personnel qui a alors décidé « une grève de 24 heures reconductible, portant sur les revendications générales des postiers ». Le personnel est en effet très préoccupé par le devenir de l'entreprise qui, dit-il, semble se dessiner dans la perspective d'un démantèlement et d'une privatisation.

Au ministère des postes et télécommunications on signalait mercredi après-midi un taux de 87 % de grévistes dans les centres de tri parisiens et de 59 % en province.

Dans les départements, cependant, la plupart des grandes villes enregistrent des débrayages allant jusqu'à 75 % des

effectifs. Des centres de tri occupés par les grévistes, à Marseille, à Dijon et à Nice, notamment, ont été évacués par la police, sans incident. On déclare dans les milieux autorisés que l'administration ne veut pas se laisser déborder par des occupations sauvages et surtout refuse de laisser s'établir un précédent. D'autres grèves ont gagné dans la journée les ateliers et garages du service automobile des PTT à Paris.

D'UNE GREVE A L'AUTRE

D'autres préavis de grèves ont été déposés mercredi : ensemble du personnel des lignes, soit 23.000 agents, pour un mouvement de 24 heures le 25 octobre, services administratifs des directions régionales de Paris, service des postes du département du Rhône, de Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, et service des télécommunications de Nancy.

Le résultat de toutes ces actions a été de perturber gravement la vie des Français et le mouvement des affaires. Les nouvelles familiales ne parviennent plus, ou très peu, dans les foyers. Les relevés de chèques postaux, ou bancaires, demeurent en souffrance. Les contrats, les mouvements d'argent, les facturations, les documents de la sécurité sociale, etc., sont ralentis voire immobilisés. Pour certaines entreprises la situation devient singulièrement grave. C'est ainsi que « La Redoute » organisme de vente

par correspondance, qui enregistrait chaque jour quelque 60.000 à 70.000 commandes n'en a reçu mardi que 1200.

## Cancer : un test simple

RICHMOND (Virginie) (AP). — Des chercheurs du collège médical de Virginie ont découvert un test simple, qui, disent-ils, apparaît sûr à 87 % pour détecter le cancer sur des humains à différents stades.

Un rapport sur cette découverte devait être présenté mercredi par l'un de ces chercheurs, le Dr Costa, au congrès international du cancer à Florence.

Il suffit d'avaler une capsule de graisse contenant du carbone-14 radioactif et de souffler, vingt heures plus tard, dans un sac spécial. La quantité d'anhydride carbonique radioactif indique la présence ou non de tumeurs quelque part dans l'organisme, selon le Dr Costa.

Ce test résulte d'études en laboratoire sur des animaux et des humains depuis deux ans et demi et il en est encore à la phase expérimentale.

« Si les progrès de la recherche sont satisfaisants, nous pourrions disposer d'un test utile dans deux ans », a déclaré le Dr Costa. Ses travaux doivent être confirmés, auparavant, par ceux d'autres chercheurs.

## AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

### EUROPE

#### Poniatowski et le P.C.

PARIS (AP). — M. Poniatowski a renouvelé mercredi l'accusation qu'il avait portée la veille contre le « caractère fascinant » de l'action du P.C.F.

C'est au cours de l'heure hebdomadaire consacrée aux questions au gouvernement à l'assemblée nationale que le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a répété cette accusation qu'il avait prononcée mardi devant l'association de la presse anglo-américaine.

#### Procès d'espionnage à Prague

PRAGUE (AFP). — Pour la première fois depuis 23 ans, un journaliste étranger, M. Gengenbach, 62 ans, de nationalité ouest-allemande, en prison depuis huit mois, a comparu devant un tribunal tchécoslovaque pour répondre de l'accusation d'espionnage.

Contrairement aux pratiques de ces dernières années, l'ouverture du procès était publique, conformément au code de procédure pénal tchécoslovaque.

#### Trafic d'essence en Italie

ROME (AP). — Agissant à la requête d'un syndicat de pompistes, la Municipalité de Rome a demandé aux autorités judiciaires d'ouvrir une enquête sur de l'essence légère qui serait vendue par certains grossistes.

Quelques raffineries ajouteraient des produits dérivés à l'essence, qui serait ainsi plus légère. Une tonne de cette essence contiendrait 40 litres de plus que la normale, au détriment du fisc.

#### Un enfant de 6 ans enlevé à Milan

MILAN (AFP). — Fils unique du grand industriel Alberto Alemagna, propriétaire de l'une des plus importantes maisons de pâtisserie italiennes, un enfant de six ans, Daniele Alemagna, a été enlevé à Milan par trois bandits alors qu'il sortait de l'école.

L'enfant marchait sur le trottoir, accompagné d'un des gardiens de l'école qui le ramenait chez lui, lorsque trois hommes portant des cagoules se sont jetés sur lui et, après avoir maîtrisé le gardien, ont entraîné l'enfant jusqu'à une voiture qui a démarré à toute allure.

### AMÉRIQUE

#### L'affaire du Watergate

WASHINGTON (AP). — Au procès sur l'étouffement de l'affaire du Watergate, John Dean a reconnu avoir utilisé en 1972 et 1973, pour son usage personnel, une somme de 4.850 dollars prélevée sur un fonds secret de la Maison-Blanche, se montant à 350.000 dollars.

#### La popularité de Ford

ATLANTA (Géorgie) (AP). — Selon Gallup, un sondage dont les résultats seront publiés dans le courant de la semaine, montrera que la cote de popularité du président Ford remonte, mais pas suffisamment pour empêcher un « raz-de-marée » démocrate aux élections législatives de novembre.

#### Dans les matières plastiques

MIDLAND (Michigan) (AP). — La société « Dow-Chemical » a annoncé qu'elle a informé les organismes spécialisés du gouvernement qu'un second composant fondamental des matières plastiques peut être un agent cancérogène.

Se fondant sur les études préliminaires d'un chercheur italien, le Dr Viola, professeur de médecine à Rome, qui a le premier identifié le chlorure de vinyle comme un agent du cancer du foie, « Dow-Chemical », a signalé que le vinylidène-chlorure, associé au vinyl-chlorure dans les usines de la société pour fabriquer une résine plastique, a provoqué chez des rats des cancers des tissus intestinaux.

#### Pétrole : les bénéfices des compagnies

NEW-YORK (AP). — Les compagnies pétrolières américaines les plus importantes ont commencé à publier des bilans pour le troisième trimestre, qui fait apparaître des bénéfices en hausse d'un quart à une fois et demie par rapport à l'année dernière.

« Exxon-Corporation », la plus grande compagnie mondiale, a annoncé pour le troisième trimestre une augmentation de ses bénéfices de 25,4 % par rapport à la période correspondante de 1973.